

ECONOMIC PAPERS

COMMISSION OF THE EUROPEAN COMMUNITIES • DIRECTORATE-GENERAL FOR ECONOMIC AND FINANCIAL AFFAIRS

N° 48

août 1986

EVOLUTION ET PROBLEMES STRUCTURELS
DE L'ECONOMIE FRANCAISE

X. Lannes

B. Philippe

P. Lenain

Document interne



"Economic Papers" are written by the Staff of the Directorate-General for Economic and Financial Affairs, or by experts working in association with them. The "Papers" are intended to increase awareness of the technical work being done by the staff and to seek comments and suggestions for further analyses. They may not be quoted without authorisation. Views expressed represent exclusively the positions of the author and do not necessarily correspond with those of the Commission of the European Communities. Comments and enquiries should be addressed to

The Directorate-General for Economic and Financial Affairs,
Commission of the European Communities,
200, rue de la Loi
1049 Brussels, Belgium

ECONOMIC PAPERS

N° 48

août 1986

EVOLUTION ET PROBLEMES STRUCTURELS
DE L'ECONOMIE FRANCAISE

X. Lannes

B. Philippe

P. Lenain

Document interne

SOMMAIRE

	pages
<u>AVANT-PROPOS</u>	1
I. <u>RESUME</u>	2
II. <u>EVOLUTION MACROECONOMIQUE</u>	11
1. <u>Résultats d'ensemble</u>	11
2. <u>Evolution de la demande intérieure</u>	12
3. <u>Evolution des échanges extérieurs</u>	15
4. <u>Partage du revenu, coûts et prix</u>	19
5. <u>Emploi, productivité, investissement</u>	25
Tableaux et graphiques	32
III. <u>L'EQUILIBRE FINANCIER</u>	56
1. <u>Les finances publiques</u>	57
a) Généralités	57
b) Evolution des dépenses	58
c) Evolution des recettes	64
d) Evolution du solde budgétaire	67
2. <u>Le financement de l'économie</u>	70
Tableaux et graphiques	77
IV. <u>TENDANCES STRUCTURELLES</u>	89
1. <u>Evolution des échanges extérieurs</u>	89
a) Généralités	89
b) Tendances structurelles des échanges commerciaux	92
c) Compétitivité et spécialisation	98
2. <u>Evolution des structures sectorielles</u>	101
3. <u>Politiques sectorielles</u>	110
a) Politique agricole	110
b) Politique énergétique	113
c) Politique industrielle	116
Tableaux et graphiques	121

	pages
V. <u>L'ECONOMIE FRANCAISE EN 1984-1985</u>	157
1. <u>INTRODUCTION</u>	157
2. <u>EVOLUTION MACROECONOMIQUE</u>	157
a) Résultats d'ensemble	157
b) Evolution de la demande intérieure	158
c) Evolution des échanges extérieurs	160
d) Partage du revenu, coûts, prix et compétitivité	162
e) Emploi, productivité et investissement	165
3. <u>L'EQUILIBRE FINANCIER</u>	167
a) Evolution des finances publiques	168
b) Financement de l'économie et politique monétaire	174
 <u>INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES</u>	 177

AVANT-PROPOS

Les services de la Commission ont entrepris une série d'études portant sur les tendances structurelles des économies des Etats membres de la Communauté européenne et sur les problèmes de politique économique découlant de ces évolutions. Ces études n'ont de finalité qu'analytique. Les appréciations qu'elles contiennent n'engagent pas la responsabilité de la Commission.

Durement atteintes par une série de chocs extérieurs alors qu'elles étaient déjà en proie à de sérieux déséquilibres internes, les économies des Etats membres ont dû s'engager dans un long processus d'ajustement et de stabilisation, qui s'est traduit par un ralentissement important des rythmes de croissance et une forte progression du chômage. Elles demeurent confrontées, au terme de ce processus, à un ensemble de problèmes structurels incomplètement résolus, qui témoignent des lenteurs et des insuffisances de cette adaptation, et dont la persistance entrave le retour à une croissance plus soutenue. La présente étude vise à mettre en évidence les caractères spécifiques de ces problèmes - et des évolutions dont ils sont issus - dans le contexte français, en faisant à cette fin toutes références nécessaires aux évolutions observées dans le reste de la Communauté.

L'étude décrit les grandes lignes de l'évolution de l'économie française depuis le début des années soixante-dix, jusqu'en 1983, point de départ du retournement de la politique économique dans le sens d'un effort d'ajustement beaucoup plus vigoureux. Elle est principalement consacrée à l'économie réelle, successivement décrite dans ses aspects macro-économiques (II) et structurels (IV). Elle évoque cependant les éléments essentiels de l'évolution de la sphère financière (III), dans la mesure où ils sont nécessaires à l'explication de certains développements observés dans la sphère réelle. Elle est suivie d'une postface (V) retraçant la politique suivie à partir de 1983 et ses principaux résultats.

Les conclusions de l'étude sont reprises dans le résumé qui la précède (I).

N.B. Sont déjà parues dans la série "Economic Papers" les études sur le Royaume-Uni (n° 7, février 1982), sur les Pays-Bas (n° 11, mars 1983), sur l'Allemagne (n° 16, juin 1983) et sur l'Italie (n° 27, janvier 1984).

I. RESUME

Les modifications de l'environnement extérieur, et, en particulier, les deux chocs pétroliers, ont provoqué un ralentissement considérable du rythme de croissance de l'économie française. Il n'en est pas moins demeuré constamment supérieur, jusqu'en 1983, à celui de la Communauté dans son ensemble. Cet écart positif a permis à la productivité aussi bien qu'à l'emploi d'évoluer de manière moins défavorable qu'ailleurs, et au taux de chômage de se maintenir sensiblement au-dessous de la moyenne communautaire. Ces résultats ont été obtenus au prix d'un équilibre extérieur précaire et d'un vieillissement des structures de production, signes d'un ajustement insuffisant et inadéquat.

L'évolution de la demande intérieure a privilégié la consommation des ménages, dont la part dans le produit intérieur brut a progressé de plus de cinq points durant la période au détriment de la formation de capital et du solde extérieur. Le rythme d'accroissement du revenu disponible brut réel des ménages, en effet, n'a suivi qu'avec retard le ralentissement de la croissance. La tendance au fléchissement du taux d'épargne a accentué l'impact de ce défaut d'ajustement sur l'évolution de la consommation. La part de l'investissement a, par contre, diminué sensiblement, sous l'effet, entre autres, de la forte contraction des profits des entreprises.

La période a été marquée, d'autre part, par de nouveaux et importants progrès dans l'ouverture de l'économie sur l'extérieur. Le développement des importations a été tendanciellement plus rapide, cependant, que celui des exportations. Il en a résulté, contrairement à la tendance observée dans l'ensemble de la Communauté, une dégradation progressive du solde extérieur réel, en partie compensée par une évolution moins défavorable des termes de l'échange, ces deux phénomènes étant en partie complémentaires l'un de l'autre. Le déséquilibre commercial ne s'en est pas moins creusé davantage encore aux prix courants qu'à prix constants. Il a été la conséquence d'une combinaison d'écarts de croissance positifs et d'écarts de coûts défavorables par rapport à la moyenne des partenaires commerciaux.

Le déséquilibre des échanges de biens et de services s'est reflété au niveau du solde des transactions courantes, qui a évolué plus défavorablement pour la France que pour la Communauté dans son ensemble, malgré la tendance longtemps positive des revenus de facteurs. Il en a résulté un retournement de la situation financière extérieure, qui, encore créditrice à la fin des années soixante-dix, est devenue fortement débitrice en fin de période.

La vigueur de la consommation, la faiblesse de l'investissement et le défaut d'ajustement du solde extérieur réel ont été largement la conséquence des changements qui se sont produits dans le partage du revenu. La part salariale - et même la part salariale corrigée de l'évolution des effectifs - ont progressé beaucoup plus rapidement en France qu'en moyenne dans la Communauté. Cette forte dynamique salariale a été due surtout à l'augmentation relative du salaire indirect, liée aux nécessités du financement des régimes sociaux, mais le salaire direct a progressé lui-même à un rythme proche du taux de croissance. Le pouvoir d'achat des salaires a donc continué de s'élever fortement, et sensiblement davantage que dans l'ensemble de la Communauté.

Corollairement, la part de l'excédent brut d'exploitation des entreprises s'est contractée de manière nettement plus forte encore en France que dans l'ensemble de la Communauté.

La pression à la hausse du coût relatif du travail s'est exercée dans le contexte d'une inflation un peu supérieure, sur l'ensemble de la période, au taux moyen observé dans la Communauté. Cette inflation relativement forte est imputable à un engrenage de facteurs internes, que les chocs extérieurs ont amplifiés. La politique suivie jusqu'au début des années quatre-vingt a borné son ambition à contenir l'inflation au voisinage de la moyenne européenne, sans s'attaquer énergiquement à ses mécanismes de transmission. Cette politique n'a pu empêcher un écart d'inflation défavorable, générateur d'instabilité du taux de change. L'inflation a également provoqué un dérèglement des comportements, qui a perturbé l'allocation des facteurs de production, et dont les effets négatifs sur l'investissement productif ont été accentués par les contraintes exercées sur les prix pour tenter de l'endiguer.

Le ralentissement de la croissance a inversé la tendance de l'emploi qui, de nettement positive encore en nombre de travailleurs occupés au début des années soixante-dix, est devenue négative au début des années quatre-vingt. Ce renversement de tendance, moins marqué cependant que pour l'ensemble de la Communauté, a été dû essentiellement au fléchissement de l'emploi industriel à partir du milieu des années soixante-dix. Il en a résulté une forte progression du chômage, resté néanmoins un peu inférieur à la moyenne communautaire. L'engorgement progressif du marché du travail a affecté surtout les jeunes et les femmes.

La tendance de l'emploi a subi néanmoins une inflexion moins nette que la productivité apparente du travail, dont les progrès ont été progressivement freinés par le ralentissement de l'investissement en équipements - notamment dans le secteur manufacturier - par son orientation parfois erronée, et par la réduction de la durée du travail, qui ont réduit les progrès de productivité potentiels liés à la substitution du capital au travail.

L'évolution de l'économie a donc été marquée par une double tendance à la préservation de l'emploi et à un excès de la hausse des rémunérations sur celle de la productivité du travail. Cette évolution s'est opérée au détriment de l'accumulation du capital et, en conséquence, du potentiel de croissance à plus long terme.

Le ralentissement de la croissance s'est accompagné de modifications sensibles de l'équilibre financier de l'économie : mesuré en proportion du produit intérieur brut, le besoin de financement des entreprises s'est maintenu à peu près stable, tandis que celui des administrations augmentait davantage que la capacité de financement des ménages, et qu'apparaissait, en conséquence, un besoin de financement croissant vis-à-vis de l'extérieur.

La part des dépenses publiques dans le produit intérieur brut s'est fortement accru. Cet accroissement a été dû entièrement aux emplois courants, car les emplois en capital ont au contraire, régressé. Les transferts sociaux aux ménages ont, entre autres, considérablement progressé, sous l'effet de l'amélioration du régime de protection sociale,

du vieillissement de la population et du développement du chômage. La part des charges d'intérêt s'est également accrue très sensiblement, surtout en fin de période où l'incidence de l'alourdissement progressif de la dette s'est conjuguée avec celle de la hausse de taux d'intérêt réels. La part de la consommation publique, par contre, n'a augmenté que modérément, dans la mesure de la progression de l'emploi dans la fonction publique. Celle des transferts aux entreprises, enfin, a évolué irrégulièrement autour d'une tendance de fond nettement ascendante.

La pression des prélèvements obligatoires a, de son côté, fortement augmenté, par renforcement de la fiscalité directe, et surtout, par majoration des prélèvements sociaux. En fin de période, cette pression a tendu à s'accroître sélectivement sur les revenus élevés. Le mode de financement choisi pour faire face à la forte hausse des transferts sociaux a contribué à alourdir les coûts de production et à affaiblir de compétitivité de l'économie face à son environnement extérieur.

L'accroissement continu des prélèvements obligatoires n'a pas suffi à équilibrer la progression des dépenses, de sorte qu'un déficit notable s'est progressivement creusé. Bien que relativement limité par rapport à la moyenne communautaire, ce déficit a fini par peser sur le marché financier et par donner lieu à un processus cumulatif d'endettement consécutif au gonflement de la charge d'intérêt qu'il a suscité. Le problème a pris une dimension importante, en fin de période, lorsque les taux d'intérêt réels sont devenus fortement positifs.

L'altération de l'équilibre financier de l'économie s'est traduite, non seulement par l'obligation de recourir au financement extérieur, mais encore par l'augmentation du crédit total interne en proportion du produit intérieur brut et par un recours accru aux ressources financières à court terme. Ainsi, durant la plus grande partie de la période, la politique monétaire n'a pas servi d'instrument actif de lutte contre l'inflation.

Les pressions inflationnistes qui se sont exercées sur le système financier ont été aggravées par la détérioration des comptes publics, mais leur cause

principale a été, de loin, la forte demande de crédit de la part des entreprises. Malgré l'encadrement du crédit institué en 1973, la politique monétaire ne lui a pas opposé de contraintes importantes avant 1982, comme en témoignent les bas niveaux où se sont situés jusque là les taux d'intérêt réels. Cette politique globalement peu restrictive s'est accompagnée d'une action sélective exercée par le moyen d'aménagements au régime de l'encadrement, et de subventions d'intérêts.

La modération de ces contraintes a été motivée par le souci d'atténuer les effets de la baisse des taux de profit des entreprises sur leur capacité d'investir. L'objectif, néanmoins, n'a pas été complètement atteint.

La politique du crédit a entraîné une augmentation des agrégats monétaires notablement plus rapide que celle du produit intérieur brut en valeur. En compensation, les actifs financiers ont tendu à évoluer vers une structure progressivement plus stable, grâce au développement des placements monétaires, puis des placements financiers. Le taux de liquidité a ainsi commencé à décliner dès le début des années soixante-dix, le taux de liquidité M2 à partir du milieu de ces mêmes années, et le taux de liquidité M3 à partir du début des années quatre-vingt.

La confrontation de l'économie française et de son environnement extérieur s'est traduite par une sensible dégradation de l'équilibre des échanges de marchandises, qui sont devenus nettement déficitaires. Au total, la part des importations sur le marché français n'a pas cessé d'augmenter, alors que la part des exportations françaises dans les échanges mondiaux ne parvenait pas à s'élever durablement au-dessus de son niveau initial.

Corollairement, le taux de couverture des importations par les exportations, qui était voisin de l'unité au début des années soixante-dix est descendu sensiblement au-dessous de ce niveau au début des années quatre-vingt. Cette dégradation a été le fait des industries de biens de consommation courants et de certaines industries d'équipement - dont l'automobile et l'électro-ménager - alors que la balance, de l'agriculture, des

industries de produits intermédiaires et de plusieurs industries de biens d'équipement tendait à s'améliorer.

Par zones géographiques, la balance commerciale s'est détériorée vis-à-vis des pays fournisseurs de pétrole, mais aussi des pays industrialisés, et notamment, des plus importants d'entre eux, et elle s'est améliorée vis-à-vis de pays pour la plupart faiblement industrialisés. En outre, malgré une certaine évolution de leur spécialisation vers des secteurs à demande forte, les exportations ont conservé un degré de spécialisation encore relativement élevé dans des secteurs à demande faible ou moyenne.

Les faiblesses des échanges commerciaux ont été en partie compensées par les tendances plus favorables qui se sont manifestées dans les échanges de services et de revenus de facteurs, notamment dans les échanges touristiques et technologiques.

Les structures sectorielles ont continué d'évoluer rapidement dans le sens d'une diminution relative de l'agriculture, du bâtiment-génie civil et des services non marchands, et d'une forte progression des services marchands, tandis que l'énergie restait stable et que l'industrie manufacturière, prise globalement, ne régressait que légèrement, le recul plus ou moins sensible des secteurs traditionnels ayant été presque entièrement compensé par l'avance des secteurs modernes : chimie-pharmacie, machines de bureau, matériel électrique et électronique et matériel de transport. Ces changements structurels ont résulté de facteurs permanents : évolution du modèle de consommation, progrès de la technologie et de l'organisation, mais aussi de facteurs nouveaux : déclin de l'investissement, enchérissement du prix de l'énergie et intensification de la concurrence internationale.

La croissance de la plupart des secteurs a été supérieure à ce qu'elle a été dans la Communauté prise dans son ensemble, grâce à une progression plus forte aussi bien de l'emploi que de la productivité.

Le bilan de l'emploi n'a pas cessé d'être négatif dans l'agriculture et le bâtiment-génie civil, mais il n'a commencé à le devenir dans l'industrie manufacturière - essentiellement dans les industries de produits de base et

de biens de consommation - qu'à partir du milieu des années soixante-dix, et il a été nettement positif dans les services, aussi bien marchands que non marchands, jusqu'à la fin de la période. Les progrès de la productivité apparente du travail ont été, d'autre part, relativement élevés - notamment dans l'agriculture, les industries de base et les industries d'équipement - malgré une tendance à s'affaiblir progressivement. Ces progrès ont été liés à l'évolution rapide d'une majorité de secteurs, dont l'effort d'investissement est resté soutenu, vers une intensité de capital croissante. Y ont fait toutefois exception certains secteurs en déclin - principalement dans les industries de produits de base et de biens de consommation courants, - où les taux d'investissement ont reculé au point de conduire à des rythmes d'accumulation du capital très faibles, voire négatifs.

L'agriculture a augmenté sa production à un rythme proche du taux de croissance global, stimulée, notamment, par le développement de ses marchés d'exportation. Sa part dans la valeur ajoutée n'en a pas moins reculé sensiblement à prix constants, et plus encore aux prix courants, en raison de l'évolution défavorable de ses prix relatifs. Elle a réalisé, sous cette pression, des progrès de productivité très rapides, grâce, entre autres, à un effort d'investissement très important, qui a entraîné une forte augmentation de son endettement.

La mise en oeuvre, dès le lendemain du premier choc pétrolier, d'une politique active d'économies et de substitutions d'énergie a constitué l'aspect le plus indiscutablement positif de l'ajustement de l'économie à son environnement extérieur. Le développement de l'énergie électro-nucléaire, a été le principal facteur de la réduction de la dépendance énergétique de l'économie, très sensible en fin de période, notamment à l'égard du pétrole.

L'adaptation des structures sectorielles de l'industrie a été influencée par une politique industrielle active, dont les priorités et les moyens ont sensiblement évolué au cours de la période. La période antérieure au premier choc pétrolier a été marquée par d'importants efforts pour améliorer l'environnement des entreprises et par la promotion de quelques grands projets de haute technologie. Par la suite, les pouvoirs publics ont cherché

à encourager l'adaptation de l'appareil industriel à un environnement international plus difficile, sans renoncer à consacrer dans le même temps des moyens financiers importants à freiner le repli de certains secteurs en déclin. Cette politique n'a pu éviter l'affaiblissement du tissu industriel. Un effort budgétaire fortement accru a été consenti en fin de période pour hâter sa modernisation. Il a surtout bénéficié au secteur public, considérablement étendu par la nationalisation totale ou partielle des groupes industriels les plus importants.

Une politique nouvelle a été mise en oeuvre à partir de la mi-1982 pour remédier au défaut d'ajustement de l'économie et entamer simultanément la correction de ses déficiences structurelles. Cette politique a consisté, pour l'essentiel, à freiner délibérément la progression des salaires, à stabiliser le déficit public, à renforcer les contraintes monétaires et à encourager la restructuration de l'appareil industriel. Cet effort n'est pas parvenu à son terme, mais il a abouti, dès 1984-1985, à apporter des inflexions décisives aux tendances antérieures.

Sous l'effet de cette politique, la demande intérieure a été nettement freinée, à la seule exception des investissements des entreprises du secteur manufacturier. Ce ralentissement a permis de limiter les effets de la forte élasticité persistante des importations. Les exportations, de leur côté, ont nettement repris, de sorte que la balance réelle des échanges s'est améliorée. Au total, bien que le taux de croissance ait été un peu supérieur, en 1984-1985, à la moyenne de 1980-1983, l'économie française est restée assez largement à l'écart de la reprise internationale au cours de ces deux années. Cette croissance relativement faible s'est accompagnée d'une accélération de la baisse de l'emploi et d'une montée du chômage, dont le taux est demeuré toutefois en deçà de la moyenne communautaire.

A la détérioration des termes de l'échange consécutive au deuxième choc pétrolier a fait suite une amélioration progressive, de sorte que la balance commerciale s'est fortement redressée grâce au jeu combiné des volumes et des prix, sans toutefois parvenir à l'équilibre. Cependant, le surplus des transactions invisibles s'est renforcé, permettant à la balance des paiements courants d'enregistrer un léger excédent sur l'ensemble des deux années 1984 et 1985.

Les progrès accomplis dans la voie de l'ajustement de l'économie ont résulté largement de la limitation des hausses salariales. Ils ont permis une nette correction du partage de la valeur ajoutée au profit de l'excédent brut d'exploitation et favorisé simultanément la décélération des prix, qui a été due néanmoins, pour l'essentiel, à celle des prix internationaux. L'écart d'inflation entre la France et le reste de la Communauté a ainsi disparu en 1985, sans qu'ait pu être évitée, cependant, une dégradation de la compétitivité-prix des produits français, qui ont progressivement perdu le bénéfice des ajustements de change de 1981-1983.

L'accélération des ajustements d'effectifs, principalement dans l'industrie manufacturière, a entraîné un relèvement sensible du rythme d'augmentation de la productivité apparente du travail. Conjuguée avec la réduction de la part salariale, cette évolution a conduit à une amélioration très importante de l'excédent brut d'exploitation des entreprises et à une reprise de l'investissement, plus tardive toutefois que dans le reste de la Communauté, et dont la finalité prioritaire a été de hâter la substitution du capital au travail.

La politique restrictive mise en oeuvre dans le domaine des finances publiques à partir de 1983 a permis d'amorcer une réduction du besoin de financement des administrations, en forte augmentation durant les quatre premières années de la décennie. Cette inflexion a été d'autant plus significative que les prélèvements obligatoires étaient stabilisés, en 1985, au niveau de 1984. Un effort de compression très important a été ainsi accompli, notamment en matière de dépenses de fonctionnement, de subventions, d'investissement et de santé, car les dépenses au titre de la vieillesse et du chômage ont continué de s'alourdir.

Les données fondamentales du financement de l'économie ont été profondément modifiées par la forte diminution du besoin de financement des entreprises, et par la diminution corollaire de la capacité de financement des ménages. En dépit d'une politique monétaire plus stricte, qui a tendu à réduire le taux de liquidité de l'économie au prix d'une hausse sensible des taux d'intérêt réels, la demande de crédit des entreprises est restée néanmoins soutenue, par l'attrait de placements financiers qui ont pris le pas sur l'effort de réduction de l'endettement.

II. EVOLUTION MACRO-ECONOMIQUE

1. Résultats d'ensemble

Le rythme de croissance de l'économie française a connu, après le premier choc pétrolier, un ralentissement considérable, qui s'est encore fortement accentué après le second. Comme il ressort du tableau II.1.1, le taux de croissance mesuré sur l'ensemble de la décennie soixante-dix et du début des années quatre-vingt n'en a pas moins été supérieur en France à ce qu'il a été, en moyenne, dans le reste de la Communauté.

Taux de croissance:

	<u>France</u>	<u>Allemagne</u>	<u>Italie</u>	<u>Royaume-Uni</u>	<u>Eur-10</u>
1971-1973	5,6	4,0	3,9	4,1	4,5
1974-1979	3,1	2,1	2,6	1,4	2,4
1980-1983	0,9	0,6	0,6	0,4	0,6

Cette croissance fortement ralentie a interrompu la progression de l'emploi qui est devenue minime entre 1974 et 1980, pour faire place à une régression sensible et continue à partir de 1981. La croissance plus soutenue de l'économie sur l'ensemble de la période s'est néanmoins traduite par une évolution de l'emploi moins défavorable en France que dans le reste de la Communauté :

Taux de variation de l'emploi:

	<u>France</u>	<u>Allemagne</u>	<u>Italie</u>	<u>Royaume-Uni</u>	<u>Eur-10</u>
1971-1973	0,7	0,2	-0,1	0,4	0,3
1974-1979	0,2	-0,6	0,8	0,3	0,2
1980-1983	-0,1	-0,8	0,3	-1,7	-0,7

Ainsi, à la fin de la période le taux de chômage se situait encore en France à deux points au-dessous du taux moyen de la Communauté.

Cette évolution relativement moins défavorable de l'emploi n'a pas empêché la productivité - soit le produit intérieur brut par personne occupée - de progresser elle-même un peu davantage en France, sur l'ensemble de la période, que dans le reste de la Communauté.

En conséquence du rythme de croissance relativement soutenu de l'économie, le produit par habitant, exprimé en parités de pouvoir d'achat, a progressé plus rapidement en France qu'ailleurs dans la Communauté. Comme l'indique le tableau II.1.2, son indice, par rapport à la moyenne communautaire, s'est ainsi élevé de 106,3 en 1971 à 110,7 en 1983, rejoignant presque le niveau de la République fédéral d'Allemagne.

Ces indicateurs généraux pourraient donner à penser que l'économie de la France a mieux réagi que celles du reste de la Communauté à l'aggravation des contraintes extérieures résultant du renchérissement de l'énergie et de l'intensification de la compétition industrielle internationale. Ce n'est là cependant qu'une apparence, car les résultats relativement satisfaisants qu'elle a longtemps obtenus en termes d'emploi et de revenus individuels ont été acquis au prix d'un équilibre extérieur précaire et d'importants retards dans l'adaptation et le développement des structures de production, indices, au contraire, d'un ajustement insuffisant. Les conséquences en ont été, outre un endettement extérieur élevé, la nécessité urgente de procéder à des aménagements structurels propres à rétablir à terme la compétitivité de l'économie, et, en attendant que ces aménagements soient effectués, une hypothèque durable sur sa croissance ultérieure.

2. Evolution de la demande intérieure

Les données reprises aux tableaux II.1.1 et illustrées par le graphique II.2.1 montrent que le déclin de la croissance à partir du premier choc pétrolier ne s'est pas accompagné d'un ajustement réel de la demande intérieure aussi important en France que dans le reste de la Communauté. La part de la consommation des ménages dans le produit intérieur brut, en effet, a progressé en France beaucoup plus qu'ailleurs, et celle de la formation brute de capital fixe, regressé moins nettement. Ainsi, entre 1971 et 1983, l'ensemble des composantes de la demande intérieure a augmenté, en termes réels, de 48 % en France, soit de moitié plus rapidement que dans l'ensemble de la Communauté. Le corollaire a été une évolution défavorable du solde extérieur, dont le déficit s'est aggravé entre le début des années soixante-dix et le début des années quatre-vingt, alors qu'il évoluait ailleurs vers un net excédent.

en % du PIB aux prix de 1975 : moyennes	<u>France</u>		<u>Eur-10</u>	
	<u>1971-73</u>	<u>1981-83</u>	<u>1971-73</u>	<u>1981-83</u>
Consommation des ménages	60,0	65,2	61,1	63,0
Consommation des administrations	14,4	14,6	16,0	16,4
Formation brute de capital fixe	24,4	21,3	23,3	19,3
Variation des stocks	1,7	0,7	1,3	0,4
Solde extérieur	-0,5	-1,8	-1,7	0,9
Produit intérieur brut	100	100	100	100

En fait, l'évolution de la demande intérieure en France s'est surtout singularisée par la vigueur de la progression de la consommation des ménages, qui, en dépit de son ralentissement progressif, s'est finalement accrue de 60 % de 1971 à 1983, au lieu de 40%, en moyenne, pour la Communauté.

Le dynamisme de la consommation des ménages a résulté, pour l'essentiel, de la forte augmentation de la part de leur revenu disponible dans le revenu national, passée de 76,5 % en 1971 à 82,5 % en 1983. Cette ascension s'est opérée sous forme de deux décrochements brutaux en 1974-1975, puis en 1981-1982. Elle tient au fait que par deux fois, après le premier choc pétrolier, mais encore après le second, le rythme de progression du revenu brut réel des ménages ne s'est ajusté qu'avec un retard important à l'affaiblissement du taux de croissance à ces chocs, sans rien céder par la suite du terrain ainsi gagné, et sans que le jeu des transferts fasse plus qu'éroder passagèrement ces gains au niveau du revenu disponible. Mais cette faible érosion a été elle-même plus que compensée par l'évolution en sens contraire du taux d'épargne, qui, sur l'ensemble de la période, a constitué un facteur supplémentaire de soutien de la consommation, lié, entre autres, à la dynamique particulièrement forte des prestations sociales. Les chiffres repris au tableau II.2.3 retracent ces tendances.

Comme il ressort du tableau II.2.2 et du graphique II.2.2, la consommation des ménages a, dans le même temps, sensiblement évolué dans sa structure, au détriment des produits alimentaires et de l'habillement et au profit, surtout, du logement et de l'équipement domestique, des transports et des

soins de santé. Ainsi, durant la période, les dépenses alimentaires sont revenues de plus de 25 % à moins de 20 % de la consommation totale, et les dépenses d'habillement de 10 % à 8 %, tandis que les dépenses de logement et d'équipement domestique s'élevaient de 14 % à 8 %, les dépenses de santé de 7 % à 10 % et que les autres dépenses marquaient une relative stabilité.

A la différence de la consommation des ménages, la consommation des administrations n'a que maintenu sa part dans le produit intérieur brut. Cette part a même eu tendance à s'abaisser en début de période, mais elle est remontée à son niveau initial au fur et à mesure que la croissance s'est ralentie.

La part de la formation de capital, enfin, a fléchi sensiblement, la variation des stocks et la formation brute de capital fixe s'ajustant en baisse au ralentissement progressif de la demande globale. La variation des stocks a connu des fluctuations conjoncturelles assez prononcées, mais autour d'une nette tendance à la contraction, accentuée, en fin de période, par le renchérissement des taux d'intérêt réels. La formation brute de capital fixe, de son côté, n'a pas cessé de diminuer en proportion du produit intérieur brut à partir du premier choc pétrolier, pour atteindre son point le plus bas en 1983. Le tableau II.2.4 montre que cette réduction a affecté aussi bien les investissements en logement que les investissements des administrations et ceux des entreprises dans leur ensemble. Parmi celles-ci, cependant, les entreprises financières et les grandes entreprises nationalisés(1) durant la plus grande partie de la période, ont évolué à contre-courant de la tendance générale, de sorte que la contraction de l'investissement des entreprises n'a affecté que les entreprises non financières du secteur réputé concurrentiel, où elle a revêtu une ampleur considérable, de l'ordre de trois points du produit intérieur brut. Encore faudrait-il en déduire les investissements des Postes et Télécommunications et ceux des sociétés autoroutières, conventionnellement inclus dans ce secteur, et qui ont progressé à l'instar

de ceux des grandes entreprises nationales de sorte que le recul a été plus important encore dans le secteur proprement concurrentiel. L'évolution de la formation brute de capital fixe durant la période a donc été caractérisée par un contraste accusé entre son dynamisme dans les services publics et les services financiers, et son affaiblissement marqué dans la construction à usage administratif et résidentiel et, plus encore, dans les branches non financières du secteur concurrentiel, et notamment dans l'industrie manufacturière (1). Cet affaiblissement a été lié, sans doute, au ralentissement de la croissance, mais il l'a été plus directement encore à la détérioration de la situation financière des entreprises, corollaire de la forte hausse, déjà soulignée, de la part du revenu des ménages dans le revenu national et dont la politique monétaire souple suivie durant la plus grande partie de la période n'a pas réussi à corriger les effets dépressifs sur le rythme d'accumulation du capital. Ainsi, l'ajustement imposé à l'économie française par les contraintes de l'environnement international s'est effectué selon des modalités qui ont tendu à préserver la consommation des ménages au détriment de l'investissement des secteurs les plus directement confrontés à la concurrence extérieure. Cette évolution explique en grande partie les difficultés qu'a éprouvées l'économie à faire face à la nouvelle aggravation de ces contraintes au début des années quatre-vingt.

3. Evolution des échanges extérieurs

Les données reprises au tableau II.2.1 et montrent que pour la France, comme pour le reste de la Communauté, la période a été marquée par un élargissement important du degré d'ouverture de l'économie sur l'extérieur, mesuré par la somme des parts des exportations et des importations de biens et de services à prix constants (2):

Parts moyennes:	<u>France</u>	<u>Allemagne</u>	<u>Italie</u>	<u>Royaume-Uni</u>	<u>Eur-10</u>
1971-1973	33,7	40,1	41,5	50,4	47,4
1974-1979	40,2	45,4	47,3	54,1	52,6
1980-1983	47,0	51,5	53,1	55,2	57,9

(1) Voir ci-après, partie IV.

(2) Prix de 1975

La participation de l'économie française aux échanges internationaux s'est même accrue, au cours de la période, dans une mesure particulièrement forte, tout en demeurant encore nettement en retrait, par rapport à l'ensemble communautaire.

Par contre, à la différence de ce qui s'est passé en général dans la Communauté, l'ajustement de l'économie française aux chocs extérieurs ne s'est pas traduit par une croissance plus forte des exportations que des importations mesurées à prix constants. Calculée sur la moyenne des années 1971-1973 et 1980-1983, la part des exportations n'a augmenté que d'un peu plus de six points, de 16,5 % à 22,6 %, alors que celle des importations progressait de plus de sept points, de 17,2 % à 24,4 %. Ainsi, le solde extérieur réel, de la France, nettement déficitaire au début des années soixante-dix, s'est redressé entre les deux chocs pétroliers, pour se dégrader à nouveau fortement par la suite, alors que celui de la Communauté dans son ensemble ne cessait de s'améliorer.

Soldes moyens :	France	Allemagne	Italie	Royaume-Uni	Eur-10
1971-1973	-0,7	1,9	-4,7	-3,6	-1,6
1974-1979	-0,1	3,9	-1,3	-1,5	0,2
1980-1983	-1,8	4,4	-2,1	-0,6	0,5

La détérioration des termes de l'échange qu'a subie l'économie française du fait des chocs extérieurs successifs n'a donc pas été compensée, comme ailleurs, par une amélioration de la balance réelle. Les chiffres repris au tableau II.3.1 montrent, cependant, que, sur l'ensemble de la période, l'évolution des termes de l'échange a été beaucoup moins défavorable pour la France que pour la Communauté prise dans son ensemble. Les évolutions sont illustrées par le graphique II.3.1.

Termes de l'échange : (1970 = 100)	France	Allemagne	Italie	Royaume-Uni	Eur-10
1971-1973	102,6	102,2	95,5	99,2	99,9
1974-1979	94,5	94,7	80,8	87,8	89,6
1980-1983	94,9	87,4	78,1	97,0	88,2

Cette l'évolution relativement favorable s'explique par plusieurs facteurs sur lesquels on reviendra plus loin ⁽¹⁾. Ont agi dans ce sens, entre

⁽¹⁾ Voir ci-après, partie IV.

autres, les progrès rapides accomplis après le premier choc pétrolier dans la voie des substitutions énergétiques, qui ont atténué d'autant l'impact du second; l'ouverture de nouveaux marchés, à la fois porteurs et rémunérateurs, aux industries d'équipement; la conjonction, au moins jusqu'au début des années quatre-vingt, d'un dollar faible, qui a tempéré la hausse du prix des importations, et d'un mark fort, qui a favorisé celle du prix des exportations; enfin, la tendance constante des entreprises à maximiser leurs profits unitaires à l'exportation plutôt qu'à augmenter leurs parts de marché, contrastant avec les politiques de prix généralement beaucoup plus agressives des entreprises étrangères sur le marché national. Ce que l'économie française est ainsi parvenue à gagner sur les termes de l'échange l'a été ainsi, jusqu'à un certain point, aux dépens de la balance réelle.

Malgré leur évolution plus favorable que dans le reste de la Communauté, les termes de l'échange de la France ne s'en sont pas moins détériorés sur l'ensemble de la période, de telle sorte que le déséquilibre commercial, a été sensiblement plus accentué aux prix courants qu'à prix constants.

Le tableau II.3.3 met en évidence certaines relations de causalité entre les fluctuations du déficit réel dans le temps, d'une part, et les écarts de demande intérieure et de coûts par rapport aux partenaires commerciaux, d'autre part. Ainsi, la conjonction d'un écart de demande intérieure positif et d'un écart de coûts défavorable explique la forte détérioration de l'équilibre réel observée en 1973. Le renversement de l'écart de coûts entraîné par la mise en flottement du franc a permis un redressement de cette situation en 1974, largement masqué toutefois, en termes de déficit nominal, par la brutale détérioration des termes de l'échange consécutive au premier choc pétrolier. Un écart de demande intérieure à nouveau positif, et le rebondissement du taux de change, ont provoqué une nouvelle dégradation du solde réel en 1976, après sa vive remontée de 1975. Une tendance à la détérioration a resurgi à partir de 1979, sous l'effet d'une évolution à nouveau défavorable des coûts relatifs, puis, en 1981-1982, de la réapparition d'un écart de demande intérieure fortement positif. Il a fallu la conjonction d'un écart de demande intérieure négative et d'un fort réajustement en baisse des coûts relatifs consécutifs au repli accentué du taux de change, pour qu'un nouveau redressement s'amorce à partir de 1983.

La précarité de l'équilibre des échanges de biens et de services s'est reflétée au niveau du solde des transactions courantes, dont l'évolution, exprimée en proportion du produit intérieur brut, a été sensiblement plus défavorable pour la France que pour le reste de la Communauté :

Soldes moyens	<u>France</u>	<u>Allemagne</u>	<u>Italie</u>	<u>Royaume-Uni</u>	<u>Eur-10</u>
1971-1973	0,3	0,7	0,6	0	0,5
1974-1979	-0,7	1,0	-0,2	-1,3	-0,2
1980-1983	-1,8	-0,4	-1,6	1,8	-0,6

La comparaison internationale établie sur cette base est néanmoins jusqu'à un certain point faussée par le fait que, dans le cas de la France, et pour des raisons de méthode, l'actif du compte des transactions courantes avec le reste du monde est sousestimé d'un montant de l'ordre de 0,7 ou 0,8 % du produit intérieur brut, de sorte que le solde effectif, proche de la balance des paiements courants telle qu'elle est comptabilisée par la Banque de France, est régulièrement plus favorable que le solde ici indiqué ⁽¹⁾. Il reste que si l'ampleur du déficit se trouve ainsi surestimée sur l'ensemble de la période, cette surévaluation n'affecte que son niveau, et non pas son profil, marqué, à l'opposé de l'ensemble communautaire, par une tendance sensible à la dégradation, accentuée, en fin de période, par l'amorce d'une détérioration cumulative du solde des revenus du capital.

L'installation de la balance des paiements courants dans le déficit à partir de 1980 n'a été, en effet, comme l'indique le tableau II.3.3, qu'en partie compensée par l'accroissement du flux net de capitaux d'investissement. Conjuguée avec le repli du taux de change qui a valorisé les engagements, généralement contractés en devises, par rapport aux créances, généralement contractées en francs, elle a provoqué un retournement de la situation extérieure nette qui, hors réserves d'or, s'est détériorée de 268 milliards de francs entre la fin de 1980, où elle était créditrice pour 140

⁽¹⁾ Sont indiqués ci-dessous, exprimés en pourcentage du produit intérieur brut le solde des transactions courantes avec le reste du monde (concept de la comptabilité nationale) et la balance des paiements courants (concept de la Banque de France) pour les années 1973 à 1983 :

	<u>STC</u>	<u>BPC</u>		<u>STC</u>	<u>BPC</u>		<u>STC</u>	<u>BPC</u>
1973	-0,2	0,6	1977	-0,7	-0,1	1981	-1,4	-0,8
1974	-2,3	-1,5	1978	0,6	1,5	1982	-3,0	-2,2
1975	0	0,8	1979	0	0,9	1983	-1,5	-0,8
1976	-1,5	-1,0	1980	-1,4	-0,6			

milliards et la fin de 1983, où elle était déjà débitrice pour 128 milliards. L'endettement net est même probablement potentiellement plus lourd qu'il n'apparaît dans les chiffres, dans la mesure où une fraction des créances, notamment des créances à long terme, est détenue sur des pays dont, pour des raisons diverses, la solvabilité est problématique. En outre, la charge moyenne des intérêts créditeurs excède quelque peu le produit moyen des intérêts débiteurs, amenuisé par les financements à taux réduit. Ainsi, comme il apparaît au tableau II.3.2, le solde des revenus du capital s'est rapidement dégradé à partir du début des années quatre-vingt, passant d'un excédent de près de 10 milliards de francs en 1980 à un déficit de plus de 7 milliards en 1983 ⁽¹⁾, soit une détérioration de l'ordre de 0,5 % du produit intérieur brut en trois ans.

4. Partage du revenu, coûts et prix

Les grandes tendances macro-économiques relevées dans les développements précédents, et notamment, la vigueur de la demande de consommation, la faiblesse de l'investissement des entreprises du secteur concurrentiel, et le défaut d'ajustement du solde extérieur réel ont été en grande partie la conséquence des changements qui sont intervenus au cours de la période dans le partage du revenu. Ces changements se sont accompagnés de fortes pressions inflationnistes imputables moins aux chocs extérieurs qu'à une lutte plus âpre pour le partage des ressources dans un contexte de croissance ralentie.

Comme le montre le tableau II.4.1, le partage du revenu brut s'est, en effet, fortement modifié au cours de la période à l'avantage de la rémunération du travail salarié, dont la part, mesurée en proportion du produit intérieur brut, qui était encore inférieure à 50 % au début des années soixante-dix, s'est élevée au-delà de 55 % au début des années quatre-vingt. Ce faisant, la part salariale a rejoint, en France, le niveau qu'elle atteint, en moyenne, dans l'ensemble de la Communauté, alors qu'elle se situait sensiblement en dessous en début de période :

(¹) Selon la méthodologie de l'Office statistique des Communautés européennes; soit, respectivement, 1644 et 1081 mio d'ECU.

Part salariale (en % du PIB)	<u>France</u>	<u>Allemagne</u>	<u>Italie</u>	<u>Royaume-Uni</u>	<u>Eur-10</u>
1971	49,5	54,3	50,7	58,4	53,2
1970	54,2	56,3	55,5	62,3	56,4
1981	55,9	57,1	55,9	58,8	56,9
1983	55,4	54,9	56,5	56,2	55,5

Ce dynamisme relatif est pour une part imputable à ce que l'augmentation de la part de l'emploi salarié dans l'emploi total a été plus rapide en France, durant la période, que dans l'ensemble communautaire ⁽¹⁾, de sorte que l'accroissement de la part salariale corrigée de l'évolution des effectifs salariés a été moins marqué, tout en restant très important par rapport au reste de la Communauté.

Corollairement, la part de l'excédent brut d'exploitation des entreprises s'est contractée dans une mesure beaucoup plus forte encore en France que dans la Communauté prise dans son ensemble.

Dans la mesure où la part salariale, corrigée ou non, se situait au début de la période, à un niveau particulièrement bas, sa rapide augmentation peut apparaître jusqu'à un certain point comme un phénomène de rattrapage. Il reste que cet alignement impliquait, pour les entreprises, une marge d'autofinancement insuffisante pour leur permettre de maintenir leur effort d'investissement. Il impliquait, par contre, un potentiel de consommation élevé.

Le gonflement de la part salariale dans le contexte d'une croissance relativement soutenue a entraîné une hausse considérable de la masse salariale réelle, qui s'est accrue de près de 70 % entre 1971 et 1983. Il en est résulté, comme l'indique le tableau II.4.2, un accroissement du salaire réel par tête, qui, bien que l'emploi salarié ait évolué en France d'une manière plus favorable qu'ailleurs, a été, d'assez loin, supérieur à la moyenne communautaire.

⁽¹⁾ Voir ci-après, § 5.

Taux d'accroissement du salaire réel par tête	<u>France</u>	<u>Allemagne</u>	<u>Italie</u>	<u>Royaume-Uni</u>	<u>Eur-10</u>
1971-1973	5,2	4,6	6,0	4,3	4,9
1974-1979	4,0	2,6	2,4	1,5	2,6
1980-1983	1,6	0,3	1,1	3,0	1,0

L'avantage pris par les salaires sur les profits a été largement la conséquence d'une politique qui a cherché à amortir dans toute la mesure possible les incidences négatives du ralentissement de la croissance sur l'emploi et sur le niveau de vie, et qui, dans la logique de cette option, n'a pas seulement évité de s'opposer de front à l'action revendicative, dans ces deux domaines, mais encore, favorisé le développement des revenus de transfert au prix d'un alourdissement continu des prélèvements sociaux sur la valeur ajoutée des entreprises. De fait, l'augmentation de la part salariale observée durant la période a été entièrement absorbée par celle des cotisations sociales, donc par le salaire indirect. Il n'en reste pas moins que le salaire direct a lui-même progressé à un rythme proche du taux de croissance, ce qui, en dépit d'une certaine augmentation du prélèvement fiscal direct lui a assuré, sur l'ensemble de la période, une progression du pouvoir d'achat de plus de 45 %. L'efficacité de l'action revendicative a, sans doute, varié avec le temps, et c'est au lendemain de chacun des deux chocs pétroliers qu'elle a obtenu ses résultats les plus significatifs. Elle est en effet parvenue, dans les années qui les ont immédiatement suivis, non seulement à maintenir la rémunération brute réelle des salariés sur une pente d'accroissement excédant celle de la productivité apparente du travail, mais encore à leur éviter, en 1974-1975, surtout, mais même encore en 1981-1982, tout ajustement en baisse de leur pouvoir d'achat en réponse à la détérioration des termes de l'échange consécutive aux chocs extérieurs.

La modification de la structure du salaire au profit du salaire indirect, qui a pour corollaire l'augmentation relative des revenus de transfert, à constitué, par ailleurs, un facteur supplémentaire de soutien de la consommation aux dépens de l'épargne, et au préjudice de l'investissement ou de l'équilibre extérieur.

La pression à la hausse des coûts unitaires réels du travail s'est exercée dans le contexte d'une assez forte inflation, un peu supérieure à ce

qu'elle a été en moyenne, durant la période, dans l'ensemble de la Communauté, comme l'indiquent les chiffres ci-dessous relatifs à la hausse des coûts unitaires du travail, et à celle du déflateur du produit intérieur brut, et l'illustre le graphique II.4.1 relatif aux prix à la consommation:

Hausse moyenne des coûts unitaires

	<u>France</u>	<u>Allemagne</u>	<u>Italie</u>	<u>Royaume-Uni</u>	<u>Eur-10</u>
1971-1973	6,4	7,3	10,0	8,5	8,1
1974-1979	11,7	4,3	17,8	15,6	11,5
1980-1983	11,9	3,7	18,8	10,0	10,2

Hausse moyenne du déflateur du PIB

	<u>France</u>	<u>Allemagne</u>	<u>Italie</u>	<u>Royaume-Uni</u>	<u>Eur-10</u>
1971-1973	6,6	6,3	8,3	8,3	7,6
1974-1979	10,5	4,7	17,1	16,0	10,8
1980-1983	11,6	4,1	17,8	10,8	8,9

Ces chiffres montrent que l'inflation française, initialement moins forte que celle du reste de la Communauté, s'est conformée à la moyenne entre les deux chocs pétroliers, pour la dépasser notablement après le second, rendant inévitables les réajustements successifs du taux de change qui ont marqué les dernières années de la période. Ils mettent également en évidence l'apparition, à partir de 1974, d'un important écart entre la hausse des coûts unitaires du travail et celle des prix du produit intérieur brut, qui a conduit à la forte dégradation de l'excédent brut d'exploitation des entreprises déjà soulignée.

Les tableaux II.4.3 et II.4.4 montrent que pour la France comme pour la Communauté prise dans son ensemble, la forte inflation qui a marqué la période est largement imputable à un engrenage de facteurs endogènes qui étaient à l'oeuvre dès le début des années soixante-dix. Les chocs extérieurs l'ont amplifiée, mais de manière relativement limitée si l'on s'en tient à leur impact direct, car une partie de leur impact apparent a tenu aux effets multiplicateurs exercés par les mécanismes de transmission internes. L'accélération relative de l'inflation française par rapport à la moyenne communautaire dans les dernières années de la période s'explique par le fait que la France ne s'est engagée que de manière tardive et prudente dans la voie d'actions propres à briser ces mécanismes.

L'inflation française a pris naissance à la fin des années soixante dans le contexte d'une très forte expansion de la demande mondiale, accompagnée

d'une vive accélération de la hausse internationale des prix. L'environnement extérieur semblait d'autant plus propice à une stimulation vigoureuse de l'économie que la dévaluation de 1969 lui avait restitué une marge de compétitivité qui avait desserré la contrainte extérieure. Ces circonstances ont conduit à laisser se développer la demande de crédit bancaire à un rythme excédant de loin le potentiel de croissance réel, et le taux de liquidité s'élever rapidement (1). L'économie est ainsi rapidement entrée dans un cercle vicieux, où l'inflation a tendu, non seulement à s'autoentretenir par la pratique généralisée de l'indexation des rémunérations (2), voire à s'autoaccélérer par le jeu des anticipations. Dans ce contexte d'instabilité, les chocs extérieurs étaient appelés à avoir des effets d'amplification importants, de même que les ajustements en baisse du taux de change intervenus en 1974, en 1976 et en 1981-1983.

Une politique a été mise en oeuvre dès 1973 pour tenter d'endiguer ces pressions. Mais elle a longtemps hésité devant l'emploi des moyens énergiques que la tendance internationale ne lui imposait pas, bornant son ambition à maintenir le rythme de l'inflation française au voisinage de la moyenne des pays industrialisés, restée jusqu'au début des années quatre-vingt, relativement élevée. Elle s'est ainsi efforcée de limiter la création monétaire par une gestion relativement stricte des finances publiques, et par l'encadrement du crédit (3), mais sans aller jusqu'à porter les taux d'intérêt réels à des niveaux impliquant des effets restrictifs rigoureux. Elle a cherché, d'autre part, à freiner le jeu des indexations et des anticipations en pesant sur la tendance des prix par un contrôle généralisé, mais sans tenter de s'opposer, d'autre part, à la transmission quasi-automatique des hausses de prix dans les coûts du travail. Elle n'a donc exercé sur les mécanismes générateurs de l'inflation qu'une action incomplète, dont les résultats devaient être, par la force des choses, limités. Ce n'est qu'à partir de l'ajustement monétaire de juin 1982 que

(1) Voir ci-après, partie III.

(2) Seul le SMIC (salaire minimum interprofessionnel de croissance) fait l'objet d'une adaptation légale en fonction de l'indice officiel des ont évolué d'une manière plus ou moins parallèle au SMIC.

(3) Voir ci-après, partie III.

la rapide décrue de l'inflation mondiale a contraint à mettre en place une politique plus complète et plus énergique, dont l'innovation principale a consisté à lier l'évolution des rémunérations à des objectifs de hausse de prix délibérément décroissants. Mais cette nouvelle politique n'a guère eu le temps de porter ses fruits avant l'extrême fin de la période couverte par cette analyse.

En définitive, la stratégie anti-inflationniste suivie durant la plus grande partie de la période n'a pu préserver l'économie d'un degré relativement élevé d'instabilité interne, générateur, à son tour, d'une instabilité externe chronique. Elle n'a pu empêcher, en effet, un écart d'inflation défavorable - et de plus en plus important - de se creuser par rapport aux économies dominantes. Cet écart a tendu à accentuer la vulnérabilité de la balance des paiements aux chocs extérieurs et la précarité du taux de change, exposant l'économie à voir alterner les inconvénients de la dépréciation et ceux de la surévaluation. Dans ce contexte d'instabilité, les agents économiques ont été rapidement conduits à des anticipations, qui, sans présenter les à-coups spéculatifs violents qui ont pu être observés dans certains pays à inflation encore plus forte, ont, néanmoins, durablement faussé les comportements. L'indexation généralisée des revenus, la propension croissante des ménages à s'endetter, la fuite de l'épargne dans les valeurs-refuge et la désaffection à l'égard des placements financiers stables, ont été les signes les plus apparents de ce dérèglement général. Mais de conséquence plus grave encore, a été l'augmentation du degré d'incertitude des perspectives de rentabilité, qui n'a pas seulement affecté négativement la tendance d'ensemble de l'investissement productif, mais accru la probabilité d'erreurs d'allocation. Conscients de ces risques, les pouvoirs publics ont tenté d'y parer par diverses formes d'interventions : contrôle des prix et diversification des conditions de crédit ⁽¹⁾, qui sont loin d'avoir eu les effets positifs escomptés. Le fait qu'à partir du premier choc pétrolier les entreprises n'aient plus été en mesure, en raison du contrôle des prix ou de la pression de la concurrence étrangère, de répercuter intégralement la hausse de leurs coûts dans leurs prix, montre que l'inflation, selon les modalités qu'elle a revêtues en

⁽¹⁾ Voir ci-après, partie III.

France, a joué largement à leur détriment et qu'elle a constitué, sans doute, en dernière analyse, le facteur déterminant de la régression de l'investissement productif. Ce phénomène a été encore accentué, en fin de période, lorsque la politique monétaire s'est durcie pour contribuer à la stabilisation de l'économie, et que s'est accrue, en conséquence, la part du résultat d'exploitation affectée au paiement des charges d'intérêts (1).

5. Emploi, productivité et investissement

Les données reprises au tableau II.5.1, indiquent que le ralentissement de la croissance a inversé la tendance de l'emploi, dont la croissance est devenue presque nulle entre 1974 et 1980, pour faire place à une nette régression au début des années quatre-vingt. L'économie est devenue ainsi progressivement incapable, d'abord d'accroître, puis même de maintenir, le volume de l'emploi, en dépit d'une forte tendance à la réduction de la durée du travail, qui très largement compensée par des améliorations concomitantes de la productivité horaire, ne paraît avoir contribué que faiblement, par elle-même, au soutien des effectifs. Comme le montrent les tableaux II.5.3 et II.5.4, la durée hebdomadaire du travail, en effet, a fléchi de près de 12 % entre le début et la fin de la période, et la durée annuelle davantage encore, du fait de la généralisation de la cinquième semaine de congés payés, devenue obligatoire en 1981. Les tendances récessives de l'emploi auraient été même plus accentuées encore sans les pressions sociales, voire politiques, qui se sont exercées sur les entreprises, et particulièrement les plus grandes d'entre elles, pour qu'elles conservent des effectifs supérieurs à ceux que justifiait l'évolution tendancielle des marchés et celle des techniques de la production.

Comme il ressort des tableaux IV.2.3 et IV.2.3bis, la quasi-stagnation de l'emploi au cours de la période a continué à s'accompagner de profondes modifications de sa répartition entre les secteurs, sur le détail desquelles on reviendra plus loin (2). Les effectifs ont, en effet, continué de se contracter fortement dans l'agriculture et d'augmenter sensiblement dans les services, alors qu'après s'être encore accrus dans l'industrie jusqu'en

(1) Voir ci-après, partie III.

(2) Voir ci-après, partie IV.

1974, ils ont entamé à partir de cette date une régression qui s'est poursuivie sans interruption depuis, et s'est même nettement accélérée en fin de période. Parallèlement, l'emploi salarié a continué de se développer aux dépens de l'emploi non salarié, passant, entre 1971 et 1983, comme l'indique le tableau II.5.1, de 80 à 84 % du total.

Même si, comme il ressort des données reprises plus haut ⁽¹⁾, empruntées au tableau II.2.1, l'évolution de l'emploi a été, sur l'ensemble de la période, un peu moins défavorable en France qu'elle ne l'a été, en moyenne, dans la Communauté, il n'a marqué au total qu'une progression très faible, et largement insuffisante, comme il ressort du même tableau, pour empêcher une rapide augmentation du chômage, dont le taux a ainsi rejoint, en fin de période, la moyenne communautaire :

Taux de chômage moyen	<u>France</u>	<u>Allemagne</u>	<u>Italie</u>	<u>Royaume-Uni</u>	<u>Eur-10</u>
1971-1973	1,7	0,9	5,1	2,9	2,5
1974-1979	4,4	3,6	6,1	4,5	4,7
1980-1983	8,0	5,8	9,3	9,4	8,5

Sur l'ensemble de la période, en effet, la tendance de l'emploi n'a été que faiblement dynamique, alors que la population active, au contraire, s'accroissait à un rythme constamment soutenu. Cette évolution a été la résultante d'un ensemble de facteurs qui ont joué en sens divers, le mouvement naturel et la hausse persistante du taux d'activité féminin - facteurs positifs - l'emportant sur l'allongement de la scolarité et l'abaissement de l'âge moyen de la retraite - facteurs négatifs -, tandis que le solde migratoire jouait un rôle à peu près neutre. Ainsi, la tendance de la population active et celle de l'emploi ont-elles accusé une divergence croissante à partir du milieu des années soixante-dix, sans que la contraction progressive de l'offre d'emploi ait eu pour effet, semble-t-il, de freiner sensiblement la demande. Cette divergence est illustré par le graphique II.5.1.

Comme l'indique le tableau II.5.2, l'engorgement progressif du marché du travail a, comme ailleurs, affecté davantage les femmes que les hommes, et

(1) Voir page 9.

surtout, les jeunes que les adultes : en 1983, 41,5 % des demandeurs d'emplois avaient moins de vingt-cinq ans et 70 % moins de trente ans, alors que les proportions correspondantes étaient respectivement de 30 % et de 52 % en 1971. La proportion des demandeurs d'emplois de plus de soixante ans a, par contre, considérablement décliné, du fait de la multiplication des mises en préretraite. Les chiffres indiquent, d'autre part, que ce sont les travailleurs qualifiés qui ont payé le tribut le plus lourd à l'accroissement du chômage, avec 51 % des demandeurs d'emplois en 1983, au lieu de 34 % en 1971. En même temps qu'il se développait, le chômage a donc changé de caractère. En début de période, il reflétait encore, outre la permanence de phénomènes frictionnels normaux, la qualification insuffisante ou inadéquate des demandeurs face à une offre d'emplois en expansion relativement forte et en mutation relativement rapide. Par la suite, il a traduit de plus en plus le tarissement progressif de l'offre d'emplois face à toutes les catégories de demandes, dont les effets se sont fait sentir sous la forme de délais d'attente de plus en plus longs à l'entrée ou au retour dans la vie active, et ce, malgré la meilleure adaptation d'ensemble des qualifications à la demande. En fin de période, ce tarissement a même fait place à une contraction, qui s'est traduite par un accroissement important des licenciements, de telle sorte que le chômage a commencé à atteindre aussi, dans une mesure non négligeable, la catégorie relativement épargnée jusque là, des travailleurs en plein âge d'activité.

Déjà importants sur l'emploi, les effets négatifs du ralentissement de la croissance ont été plus sensibles encore sur la productivité apparente du travail, dont le taux d'accroissement a fléchi considérablement - de près des trois-quarts - entre le début et la fin de la période. Comme le montrent les chiffres ci-après, empruntés au tableau II.2.1, la tendance à cet égard a même été un peu plus prononcée en France qu'elle ne l'a été en moyenne dans la Communauté.

Productivité apparente du travail

(taux de variation)	<u>France</u>	<u>Allemagne</u>	<u>Italie</u>	<u>Royaume-Uni</u>	<u>Eur-10</u>
1971-1973	4,9	3,6	4,1	3,7	4,1
1974-1979	2,9	3,0	1,8	1,1	2,3
1980-1983	1,0	1,4	0,3	1,4	1,3

Cet affaiblissement, qui est retracé dans le détail aux tableaux IV.2.5 et IV.2.5 bis est imputable à un double ralentissement : celui du rythme de substitution du capital au travail et celui, plus marqué encore, de la productivité globale des facteurs (1).

	Ensemble de l'économie			Industrie manufacturière		
	1	2	3	1	2	3
1971-1973	4,9	2,1	2,7	4,9	1,3	3,5
1974-1979	2,9	1,6	1,3	4,1	1,0	3,1
1980-1983	1,0	0,9	0,1	2,6	1,0	1,6

¹ Productivité apparente du travail.

² Taux de substitution capital-travail

³ Productivité globale des facteurs.

Ces indications quantitatives, cependant, ne sont pas aisées à interpréter. Le ralentissement du rythme de substitution du capital au travail traduit arithmétiquement, à la fois, le recul déjà noté de l'investissement et la résistance de l'emploi à l'affaiblissement tendanciel du taux de croissance. Le rôle du ralentissement de l'investissement a été toutefois moins important qu'il n'apparaît à première vue. La baisse du taux d'investissement a, en effet, porté exclusivement sur la construction - et principalement sur le logement - alors que l'investissement en équipement, qui est seul à l'origine de progrès de productivité significatifs, a continué de progresser. Les chiffres révèlent donc un affaiblissement progressif du processus d'extension des capacités de production, mais ils ne font apparaître aucune diminution de la propension à substituer le capital au travail. Les entreprises ont donc très logiquement réagi au ralentissement tendanciel de la croissance et à la hausse relative de la rémunération du travail, en consacrant une part croissante de leur effort d'investissement à se rationaliser plutôt qu'à se développer. Une différence importante apparaît néanmoins à cet égard entre le secteur énergétique et la plupart des services marchands, dont l'effort d'équipement s'est intensifié dans le cadre d'une propension globale à l'investissement stable, voire en progrès, et l'industrie manufacturière, où la baisse de l'investissement a atteint même l'équipement. Ainsi, l'investissement a tendu à s'affaiblir dans les secteurs où potentiel

(1) Voir Economie européenne n°20, juillet 1984 et n°22, novembre 1984, Chapitre 3.

de substitution est en général le plus élevé. En outre, la tendance de l'investissement en équipements doit s'apprécier par rapport à une évolution technologique qui tend à accroître l'intensité de capital, en même temps qu'à accélérer l'obsolescence des matériels. Enfin, une part notable de l'effort d'équipement a été consacré à réaliser des économies d'énergie ou à protéger l'environnement, plutôt qu'à réduire les besoins de main-d'oeuvre. Bien que relativement privilégiés par rapport aux investissements de capacité, les investissements de productivité sont donc eux-mêmes restés en deçà du niveau nécessaire pour assurer le degré de substitution désiré. Cette conclusion, qui n'est sans doute pas valable pour tous les secteurs de l'économie, l'est au moins sans doute pour l'industrie manufacturière.

Dans les secteurs où il s'est vérifié, l'affaiblissement de l'investissement en équipement a été la conséquence directe des contraintes financières imposées aux entreprises par le resserrement de leurs marges de profit. Ce resserrement, déjà très sensible après le premier choc pétrolier, sous l'effet conjugué du fléchissement du taux de marge brute et de la hausse des frais d'intérêts financiers consécutive, entre autres, à l'endettement accru qu'elles ont dû contracter pour le compenser, s'est encore sensiblement accentué après le second. Ainsi, le taux d'épargne des entreprises de l'industrie et des services - hors grandes entreprises nationales - a baissé des environs de 14 % de leur valeur ajoutée en début de période aux environs de 10 % entre 1974 et 1980, et de 8 % en 1981-1982, pour se redresser néanmoins assez nettement en 1983. Le recours à l'endettement a empêché l'investissement des entreprises de se contracter dans la même mesure, mais les contraintes financières résultant de l'effondrement des profits n'en ont pas moins exercé sur leur propension à investir un effet négatif considérable, que met en lumière, entre autres, le rapprochement entre les données des tableaux IV.2.7 et IV.2.7 bis, d'une part, et des tableaux IV.2.10 et IV.2.10 bis, d'autre part.

Le sensible ralentissement observé depuis le début de la période dans le rythme de la substitution du capital au travail a ainsi résulté en partie des freins que l'affaiblissement de l'investissement en équipements a mis aux progrès de productivité potentiels. Mais il a été dû aussi, et davantage, à l'inertie de l'emploi, c'est-à-dire à la lenteur avec laquelle les

effectifs ont tendu à s'ajuster en baisse à la diminution des besoins de main-d'oeuvre consécutive à ces progrès. Cette inertie qui, en période de croissance normale se limite normalement aux seules phases de récession, a pris, semble-t-il, une ampleur croissante avec l'affaiblissement progressif des phases de reprise, qui n'a plus permis de rattraper complètement les retards pris. L'action revendicative a contribué à donner cette dimension nouvelle au phénomène en accentuant ses pressions pour tenter de neutraliser les tendances récessives de l'emploi par l'accélération de la baisse de la durée du travail ou l'ajournement des licenciements. Ces pressions, qui ont atteint leur maximum d'intensité au début des années quatre-vingt, ont largement abouti sur l'un et l'autre plan, puisque la durée du travail, après avoir fléchi sensiblement durant les années soixante-dix, a encore fortement accentué son recul en 1981-1982 sous l'effet des dispositions législatives déjà citées, et que l'ajustement des effectifs a pris parfois de grands retards, entre autres dans quelques uns des secteurs industriels les plus importants. Par contre, la réduction de la durée du travail ne semble avoir joué qu'un assez faible rôle dans le soutien de l'emploi, car elle a entraîné par elle-même certains progrès de productivité, et elle s'est largement traduite, pour le reste, dans un contexte d'affaiblissement de la croissance, par une diminution de la durée d'utilisation des équipements.

Comme l'indiquent les tableaux IVB.2.9 et IV.2.9 bis, l'affaiblissement des progrès de la productivité apparente du travail s'est accompagné d'un fléchissement sensible de la productivité du capital, qui a été moins net cependant dans l'industrie manufacturière que dans le reste de l'économie. Les deux phénomènes sont étroitement corrélés dans la mesure où l'une comme l'autre ont subi l'influence négative aussi bien du ralentissement du rythme de renouvellement du capital, que de la durée d'utilisation des équipements. L'évolution sectorielle de l'économie n'a pas, dans l'ensemble, atténué ces tendances, dans la mesure où le capital s'est accumulé davantage dans les secteurs où sa productivité est structurellement faible - au point d'y faire apparaître dans certains cas des réserves, voire des excédents de capacité plus ou moins importants - que dans les secteurs où elle est structurellement forte.

Cet ensemble de raisons paraissent fournir une explication suffisante de l'affaiblissement - particulièrement net dans l'industrie manufacturière -

de la productivité globale des facteurs, sans que puissent être mis en évidence d'indices de ralentissement des progrès techniques incorporés dans les équipements, ni même, semble-t-il, dans ceux, plus diffus, de l'organisation de la production, ou de la qualification de la main-d'oeuvre.

L'analyse montre ainsi que l'évolution de l'économie depuis le premier choc pétrolier a été marquée par une double tendance à la préservation de l'emploi au détriment de la productivité du travail et à un excès sensible de la hausse des rémunérations réelles sur le rythme de ses progrès. La voie suivie a permis d'atténuer dans la plus large mesure possible les inconvénients sociaux de la crise. Mais, en conduisant à maximiser le coût du travail, elle ne pouvait manquer d'avoir un prix. Acquitté dans un premier temps par les entreprises sous forme d'une baisse de leur taux de marge et de leur capacité d'investissement, il devait l'être nécessairement, dans un second temps, par les travailleurs eux-mêmes en ajoutant aux tendances récessives de l'emploi consécutives au ralentissement inévitable de la production, des menaces supplémentaires liées à l'affaiblissement de la compétitivité des entreprises.

La préservation immédiate de l'emploi et du niveau de vie a donc eu pour prix, en définitive, un ralentissement durable de l'effort d'adaptation des entreprises. Privées de ressources d'autofinancement suffisantes par la baisse conjuguée du taux de croissance et du taux de profit, et dissuadées de s'endetter au delà de certaines limites par la faible rentabilité marginale du capital, les entreprises ont été conduites, non seulement à réduire de plus en plus leurs investissements de capacité, mais encore, à devoir différer, parfois, les investissements de substitution et même les restructurations nécessaires au maintien de leur compétitivité. Telle est, du moins, l'évolution qui a pu être constatée, en général, dans l'industrie manufacturière, car la situation a été dans l'ensemble plus favorable dans les autres secteurs marchands, et notamment dans les services publics, grâce au soutien financier apporté par l'Etat à leur effort d'investissement. Mais ce processus de dégradation a été assez répandu pour affaiblir de larges secteurs industriels face à la concurrence internationale et aggraver finalement, à terme, les problèmes d'emploi découlant des exigences de leur ajustement.

Tableau II.1.1 : Croissance et emploi (1971-1983)

	1971-1973	1974-1979	1980-1983	1981	1982	1983
<u>Taux de croissance du PIB en volume</u>						
France	5,6	3,1	0,9	0,3	1,6	0,7
Allemagne	4,0	2,1	0,6	0,0	-1,0	1,0
Italie	3,9	2,6	0,6	0,1	-0,3	-1,2
Royaume-Uni	4,1	1,4	0,4	-1,3	2,3	3,3
EUR 10	4,5	2,4	0,6	-0,3	0,5	0,9
<u>Evolution de l'emploi total</u>						
France	0,7	0,2	-0,1	-0,8	-0,1	0,6
Allemagne	0,2	-0,6	-0,8	-0,8	-1,9	-1,7
Italie	-0,1	0,8	0,3	0,5	-0,3	0,2
Royaume-Uni	0,4	0,3	-1,7	-4,2	-1,6	-0,4
EUR 10	0,3	0,2	-0,7	-1,4	-1,1	-0,7
<u>Taux de croissance du PIB par personne occupée</u>						
France	4,9	2,9	1,0	1,1	1,7	1,3
Allemagne	3,6	3,0	1,4	0,8	0,9	2,8
Italie	4,1	1,8	0,3	-0,3	0,0	-1,3
Royaume-Uni	3,7	1,1	1,4	3,0	4,0	3,7
EUR 10	4,1	2,3	1,3	1,2	1,5	1,7
<u>Taux de chômage</u>						
France	1,7	4,4	8,0	7,8	8,8	9,0
Allemagne	0,9	3,6	5,8	4,7	6,8	8,4
Italie	5,1	6,1	9,3	8,8	10,5	11,8
Royaume-Uni	2,9	4,5	9,4	9,2	10,6	11,5
EUR 10	2,5	4,7	8,5	7,8	9,4	10,6

Tableau II.1.1.2 : Produit intérieur brut aux prix du marché (1970 - 1983)

Eur-10 = 100

	Aux prix courants par personne occupée en PPA (a)			Aux prix courants par habitant en PPA (a)			Aux prix de 1975, par habitant (taux de variation)				
	1971	1976	1981	1971	1976	1981	1970-73	1974-79	1980-83		
France	106,3	108,5	110,9	110,5	106,3	109,6	110,6	110,7	4,7	2,6	0,5
Allemagne	104,5	106,8	107,9	108,2	111,3	110,7	114,4	113,2	3,5	2,6	0,5
Italie	96,2	95,1	95,8	91,6	86,4	85,5	88,2	86,3	3,5	2,0	0,7
Royaume-Uni	92,8	88,4	85,3	89,1	100,3	98,2	92,5	96,4	3,3	1,4	0,5
Eur 10	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	3,8	2,2	0,5

(a) Parité de pouvoir d'achat

Source : Eurostat

Tableau II.2.1. : Emplois et ressources aux prix de 1975 (en % du P.I.B.)

France	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Consommation privée	60,0	60,0	60,4	60,4	61,9	62,2	62,1	62,9	63,2	63,5	64,5	65,7	65,5
Consommation publique	14,8	14,4	14,1	13,8	14,4	14,5	14,3	14,4	14,3	14,3	14,5	14,6	14,8
F.B.C.F.	24,1	24,5	24,7	24,2	23,3	22,9	21,9	21,7	21,8	22,2	21,7	21,5	20,8
Variation des stocks	1,3	1,7	2,0	2,0	-0,3	1,2	1,2	0,7	1,3	1,6	0,1	1,0	0,8
Exportations (B+S)	15,4	16,5	17,6	18,9	18,5	19,4	20,4	21,1	21,8	22,2	23,3	22,0	22,8
Importations (B+S)	15,6	17,1	18,8	19,3	17,8	20,2	19,9	20,8	22,4	23,8	24,1	24,8	24,7
Solde extérieur	-0,2	-0,6	-1,2	-0,4	0,7	-0,8	0,5	0,3	-0,6	-0,6	-0,8	-2,8	-1,9
Produit intér. brut	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

EUR 10

Consommation privée	60,9	61,7	60,7	60,5	62,4	61,7	61,8	62,2	62,6	62,6	63,0	63,0	63,0
Consommation publique	16,2	16,1	15,8	15,9	16,7	16,2	16,0	16,1	15,9	16,0	16,3	16,4	16,5
F.B.C.F.	23,5	23,3	23,0	21,9	21,0	20,6	20,3	20,3	20,4	20,5	19,6	19,2	19,0
Variation des stocks	0,8	0,8	2,4	2,0	-0,5	1,4	1,1	0,8	1,5	1,4	-0,1	0,5	0,7
Exportations (B+S)	22,0	22,8	23,9	25,4	25,0	26,3	26,8	27,3	28,1	28,2	29,4	29,5	29,8
Importations (B+S)	23,4	24,5	25,8	25,7	24,6	26,2	25,9	26,7	28,5	28,6	28,2	28,7	29,0
Solde extérieur	-1,4	-1,7	-1,9	-0,3	0,4	0,1	0,9	0,6	-0,4	-0,4	1,2	0,8	0,8
Produit intér. brut	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Eurostat

Tableau II.2.2 : Evolution de la consommation des ménages par groupe de produits (1971 - 1983)

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
	(en % de la consommation totale)												
Produits alimentaires	24,7	24,0	23,2	22,9	22,5	21,8	21,3	20,8	20,5	20,5	20,1	19,8	19,6
Energie	6,7	6,9	7,2	6,7	6,8	6,8	6,9	7,0	6,9	6,8	6,7	6,4	6,6
Produits industriels	33,7	34,2	34,6	34,8	34,3	34,9	34,5	34,5	34,4	34,0	34,2	35,0	34,4
dont: Textiles et cuirs	10,2	10,2	9,8	9,6	9,4	9,1	8,8	8,6	8,3	8,1	8,2	8,2	8,0
Biens durables importants	8,0	8,6	9,1	9,0	8,9	9,8	9,6	9,9	10,1	10,0	10,1	10,8	10,3
dont : Equipement domestique	5,1	5,4	5,8	6,3	6,3	6,6	6,7	6,8	7,0	7,1	7,2	7,5	7,2
Automobiles, cycles	2,9	3,2	3,3	2,7	2,6	3,2	2,9	3,1	3,1	2,9	2,9	3,3	3,1
et motocycles													
Autres produits manufacturés	15,5	15,5	15,7	16,2	16,0	16,0	16,1	16,0	16,0	15,9	15,9	16,0	16,1
Services	34,9	34,9	35,0	35,6	36,4	36,5	37,3	37,7	38,2	38,7	39,0	38,8	39,4
dont : Loyers	9,4	9,4	9,5	9,7	9,9	10,0	10,2	10,2	10,4	10,7	10,9	11,0	11,2
Services de santé	7,0	7,2	7,4	7,6	8,1	8,2	8,4	8,7	9,1	9,4	9,7	10,0	10,2
Transports en commun et PTT	2,7	2,7	2,7	2,7	2,8	2,8	2,9	3,0	3,1	3,3	3,5	3,5	3,7
Autres services	15,8	15,6	15,4	15,6	15,6	15,5	15,8	15,8	15,6	15,3	14,9	14,3	14,3
Consommation finale des ménages résidents et non résidents	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSEE

Tableau II.2.3 : Revenu primaire, revenu disponible et épargne des ménages (1971 - 1983)

(en % du revenu national aux prix du marché)

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Revenu brut des ménages	79,5	79,2	79,4	81,3	83,8	83,9	83,9	83,8	83,3	82,8	83,3	85,5	85,3
- travail salarié	52,5	52,2	53,2	54,5	57,4	58,9	59,6	59,5	59,2	59,3	59,2	60,8	60,8
- travail non salarié	22,8	22,8	22,2	21,8	21,4	20,0	19,4	19,4	19,1	18,1	18,0	18,5	18,4
- propriété	4,2	4,2	4,0	5,0	5,0	5,0	4,9	4,9	5,0	5,4	6,1	6,2	6,1
Transferts nets	-3,0	-2,8	-2,8	-2,7	-2,3	-3,5	-3,7	-2,6	-3,1	-3,7	-2,3	-2,1	-2,8
- Impôts directs	-4,8	-4,8	-4,9	-4,7	-5,4	-6,2	-6,3	-6,3	-6,2	-6,6	-6,7	-7,1	-7,6
- cotisations sociales	-16,7	-16,8	-17,1	-18,0	-19,6	-20,5	-21,1	-21,5	-22,3	-22,9	-22,6	-24,0	-24,5
- prestations sociales	18,8	19,0	19,4	20,2	22,8	23,2	23,7	24,9	25,3	25,6	26,8	28,7	29,1
- divers	0,3	0,2	0,2	0,2	0,1	0	0	-0,3	-0,1	-0,2	-0,2	-0,3	-0,2
Revenu disponible	76,5	76,4	76,6	78,6	81,5	80,4	80,2	81,2	80,2	79,1	81,0	83,4	82,5
Epargne brute	13,4	13,4	13,7	14,1	15,6	13,8	13,9	14,7	13,5	12,3	13,2	13,4	12,7
Epargne financière	4,1	3,8	3,8	4,1	6,3	4,4	4,9	5,8	4,2	3,6	4,9	5,4	5,2

Source : INSEE

Tableau II.2.4 : Formation brute de capital fixe par secteurs institutionnels (1971 - 1983)

	(en % du PIB à prix constants)												
	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Hors logement	16,4	16,5	16,5	15,8	15,4	15,4	14,8	14,6	14,5	14,9	14,7	14,4	13,8
Entreprises non financières	11,8	11,8	11,8	11,2	10,6	10,8	10,4	10,5	10,4	10,9	10,5	10,0	9,5
dont : G.E.N.	1,8	1,7	1,7	1,8	2,2	2,1	2,3	2,5	2,7	2,8	2,6	2,5	2,4
autres	10,0	10,1	10,1	9,4	8,4	8,7	8,1	8,1	7,7	8,1	7,9	7,5	7,1
Entreprises financières	0,9	1,2	1,3	1,3	1,2	1,3	1,3	1,2	1,3	1,2	1,4	1,5	1,5
Administrations publiques	3,6	3,4	3,3	3,2	3,5	3,2	3,0	2,8	2,7	2,7	2,7	2,8	2,7
Administrations privées	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Logement	6,9	7,0	7,1	7,1	7,0	6,6	6,2	5,9	5,9	5,7	5,6	5,1	4,9
TOTAL	23,3	23,5	23,6	22,9	22,4	22,0	21,0	20,5	20,4	20,6	20,3	19,5	18,7

Source : INSEE

Tableau II.3.1 : Valeur, volume et prix des exportations et des importations (1971 - 1983)

(Indices : 1970 = 100)

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
France													
- Exportations													
- Valeur	116,5	132,7	160,2	218,7	224,8	268,1	317,2	356,9	421,9	485,2	580,8	646,4	729,1
- Volume	111,2	126,1	141,8	157,1	154,7	169,6	184,1	197,1	211,6	216,7	228,3	219,8	228,5
- Prix	104,8	105,1	113,0	139,2	145,3	158,1	172,3	181,1	199,4	223,9	254,4	294,1	319,1
- Importations													
- Valeur	111,8	128,0	157,9	239,0	220,5	289,0	327,1	351,0	431,0	540,8	637,0	738,5	775,3
- Volume	107,8	125,7	145,1	154,2	142,7	169,3	171,8	186,8	208,1	223,2	226,7	237,6	235,5
- Prix	103,7	101,8	108,8	155,0	154,5	170,7	190,4	187,9	207,3	242,3	281,0	310,8	329,2
- Termes de l'échange	101,0	103,2	103,9	89,8	94,0	92,6	90,4	96,4	96,2	92,4	90,5	94,6	96,9
Eur-10													
- Exportations													
- Valeur	111,8	123,4	150,6	162,9	215,3	264,7	302,2	330,6	384,8	435,9	493,1	542,3	579,7
- Volume	107,5	116,0	128,6	139,1	134,9	149,1	156,5	164,3	174,9	177,9	184,6	186,3	190,0
- Prix	104,0	106,4	117,1	146,2	159,6	177,5	193,1	201,2	220,0	245,0	267,1	291,1	305,1
- Importations													
- Valeur	109,6	121,1	154,3	217,6	216,6	274,1	303,6	323,5	394,5	461,7	516,2	563,6	592,4
- Volume	105,7	115,6	128,6	130,3	123,2	137,8	140,7	149,2	164,5	168,0	164,6	168,3	171,4
- Prix	103,7	104,8	120,0	167,0	175,8	198,9	215,8	216,8	239,8	274,8	313,6	334,9	345,6
- Termes de l'échange	100,3	101,5	97,6	87,5	90,8	89,2	89,5	92,8	91,7	89,1	85,2	86,9	88,3

Tableau II.3.2 : Balance des paiements (1973 - 1983)

	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
1. Biens et services (soldes)	2613	-1350	4272	-821	2083	8116	6725	-7	-444	-7619	-860
dont : Biens	355	-4039	868	-4473	-2907	78	-2313	-9643	-8931	-16131	-9566
Services	2258	2689	3404	3652	4990	8038	9038	9636	8486	8518	8707
- Transports	-416	-653	-484	-380	-61	143	248	3	-1412	-1786	-1026
- Voyages	185	175	233	79	404	1287	1196	1603	1344	1877	3288
- Revenus du capital	309	401	193	328	345	810	1161	1644	699	43	-1081
- Revenus du travail	-39	-27	-26	-83	-24	-138	-166	-172	-281	-388	-606
- Transactions	-3	-55	-64	-93	-247	-30	275	643	1188	635	-148
Gouvernementales											
- Autres services	2223	2847	3550	3800	4574	5965	6324	5915	6948	8137	8281
2. Transferts unilatéraux	-1408	-1904	-2111	-2200	-2475	-2588	-2938	-2995	-3820	-4714	-4308
dont : Transferts privés	-891	-966	-1255	-1266	-1234	-1422	-1676	-1760	-2047	-2006	-1949
Transferts publics	-518	-938	-886	-935	-1241	-1166	-1262	-1236	-1774	-2708	-2360
3. Balance courante (1 + 2)	1205	-3254	2161	-3021	-392	5529	3788	-3002	-4265	-12326	-5168
4. Capitaux à long terme	-1983	-448	1403	1959	487	-2621	-3687	-6097	-8237	1151	10276
dont : Investissements directs	155	896	16	-599	495	520	547	136	-1956	-1537	-252
Investissements de portefeuille	-535	-177	873	1172	844	-70	-1181	228	-340	7379	6333
Autres capitaux à long terme	-1603	-1166	-2291	-2531	-853	-3070	-3053	-6461	-5941	-4690	4196
5. Balance de base (3 + 4)	-778	-3702	758	-4980	95	2908	101	-9099	-12502	-11175	5108

Source : Eurostat - Banque de données Cronos

Tableau II.3.3 : Conjoncture relative, prix et coûts relatifs (1971-1983)
Indices : 1970 = 100

Année	Indice de conjoncture relative	Taux de change effectif	Prix du PIB relatifs		Coûts salariaux unitaires relatifs		Part salariale relative
			en monnaie nationale	en monnaie commune	en monnaie nationale	en monnaie commune	
<u>1. Face aux partenaires de la CEE</u>							
1971	102,2	97,5	98,2	95,5	97,3	94,6	
1972	104,7	99,8	97,8	97,0	95,3	94,5	
1973	104,8	101,8	97,6	99,3	95,0	96,6	
1974	107,5	95,4	97,3	92,9	95,3	90,9	
1975	108,5	104,8	97,4	102,1	96,0	100,7	
1976	110,3	104,3	97,8	102,1	98,7	103,0	
1977	110,3	98,5	97,7	96,2	100,3	98,8	
1978	110,3	96,2	99,4	95,6	102,1	98,2	
1979	110,0	94,7	101,0	95,7	103,6	98,2	
1980	110,8	94,2	102,2	96,3	105,6	99,4	
1981	113,0	91,3	104,9	95,8	109,0	99,5	
1982	117,6	85,4	108,7	92,9	113,7	97,2	
1983	116,2	80,9	112,3	90,8	117,8	95,3	
<u>2. Face aux 19 partenaires principaux</u>							
1971	101,8	97,7	98,8	96,6	97,9	995,7	
1972	103,7	100,1	98,6	98,7	96,3	96,4	
1973	103,6	103,4	98,2	101,6	95,9	99,2	
1974	105,7	96,5	97,6	94,2	96,1	92,8	
1975	106,5	106,0	99,0	104,9	98,5	104,4	
1976	108,6	102,0	100,1	102,1	100,7	102,7	
1977	107,9	97,1	100,5	97,7	102,7	99,7	
1978	108,1	95,9	102,3	98,1	104,3	100,1	
1979	108,1	96,5	104,4	100,8	106,3	102,6	
1980	108,7	97,0	106,7	103,5	109,7	106,3	
1981	109,0	88,4	109,8	97,1	113,9	100,7	
1982	113,5	81,1	114,2	92,5	118,4	95,9	
1983	111,6	75,3	118,3	89,1	123,1	92,6	

Tableau II.4.1 : Structure du revenu brut au prix du marché
- en % - (1971 - 1983)

	F	A	I	RU	EUR-10
Rémunérations des salariés					
1971	49,5	54,3	50,7	58,4	53,2
1972	49,3	54,5	51,6	59,6	53,5
1973	50,1	55,6	52,5	59,9	54,2
1974	52,1	57,1	52,9	62,9	56,0
1975	54,0	57,1	56,8	65,2	57,7
1976	54,2	56,3	55,5	62,3	56,7
1977	55,0	56,4	56,0	59,9	56,5
1978	54,8	56,0	55,9	59,4	56,3
1979	54,5	55,7	55,1	59,3	56,0
1980	55,3	56,8	54,4	60,2	56,5
1981	55,9	57,1	55,9	58,8	56,7
1982	55,7	56,3	55,8	56,8	56,0
1983	55,4	54,9	56,5	56,2	55,5
Excédent brut d'exploitation					
1971	37,4	34,2	40,1	28,5	35,1
1972	37,6	34,0	40,2	28,1	35,1
1973	37,1	33,2	39,5	28,7	34,9
1974	35,4	32,1	38,8	27,4	33,7
1975	33,9	32,2	36,8	25,3	32,4
1976	33,4	33,0	37,1	27,8	33,1
1977	33,3	32,9	36,0	29,0	33,0
1978	33,1	33,3	36,4	29,4	33,2
1979	32,8	33,4	37,9	28,0	33,1
1980	31,9	32,2	37,9	26,6	32,3
1981	31,5	32,0	36,7	27,0	32,1
1982	31,5	32,9	36,8	28,3	32,7
1983	32,0	34,3	34,8	29,0	32,9
Impôts liés à la production et à l'importation nets des subventions d'exploitation					
1971	13,1	11,5	9,2	13,1	11,8
1972	13,1	11,5	8,2	12,3	11,4
1973	12,8	11,2	8,0	11,4	10,9
1974	12,5	10,8	8,3	9,8	10,4
1975	12,1	10,7	6,4	9,5	9,9
1976	12,4	10,7	7,4	9,9	10,2
1977	11,7	10,7	8,0	11,1	10,5
1978	12,1	10,7	7,6	11,2	10,5
1979	12,7	10,9	7,0	12,7	10,9
1980	12,9	11,0	7,8	13,3	11,1
1981	12,6	11,0	7,4	14,2	11,1
1982	12,9	10,8	7,5	14,8	11,3
1983	12,5	10,8	8,7	14,5	11,7

Source : Eurostat

Tableau II.4.2 : Evolution du prix de la consommation (1971-1983)
Taux annuel d'accroissement en %

	F	A	I	RU	EUR-10
1971	5,5	6,1	5,5	8,6	6,6
1972	5,9	5,6	6,4	6,6	6,4
1973	6,8	7,5	12,4	8,6	8,7
1974	13,2	7,3	20,8	17,4	14,2
1975	11,4	5,9	17,6	23,5	13,7
1976	9,9	4,3	18,1	15,5	10,8
1977	9,2	3,7	18,2	15,2	9,9
1978	8,9	2,7	12,9	9,0	7,2
1979	10,6	4,2	15,0	13,2	8,9
1980	13,3	5,4	20,3	16,4	11,2
1981	12,9	5,6	19,0	11,0	10,1
1982	10,8	5,3	16,8	8,3	8,8
1983	9,5	3,0	14,7	5,4	6,2

Source : Eurostat

Tableau II.4.3 : Origine de la hausse du prix de la demande intérieure finale (1971-1983)

	<u>Hausse des prix totale</u>		<u>Facteurs externes</u>				<u>Facteurs internes</u>			
	Total	dont: prix des importations	taux de change effectif	taux de change (taux de change réel)	Total	dont:			autres facteurs	
						coûts unitaires	salariaux	impôts indirects		
1971	5,5	0,5	0,2	0,3	0,5	3,1	0,5	1,4		
1972	5,0	-0,2	0,1	-0,3	-0,1	2,5	0,7	2,2		
1973	7,5	0,9	1,4	-0,5	-0,5	4,1	0,6	2,1		
1974	15,7	6,1	4,2	1,0	0,9	6,7	0,9	1,9		
1975	10,9	0	1,7	-1,7	-2,0	7,5	1,0	2,5		
1976	10,2	1,6	1,0	0,5	0,2	4,9	1,3	2,4		
1977	9,4	1,9	1,1	0,7	0,5	4,7	0,3	2,4		
1978	7,4	-0,2	-0,4	0,2	0	4,1	1,3	2,3		
1979	10,3	1,7	1,7	-0,1	-0,4	4,5	1,6	2,7		
1980	12,8	2,9	2,8	-0,1	-0,5	6,2	1,4	2,3		
1981	12,7	3,0	1,1	1,7	1,0	6,0	1,0	2,8		
1982	12,1	2,1	0,3	1,6	0,9	5,4	1,5	3,2		
1983	9,2	1,2	-0,2	1,4	0,7	4,3	0,8	3,0		

Tableau II.4.4 : Origine de la hausse du prix de la demande intérieure finale (1971-1983)

EUR-10

	<u>Hausse des prix totale</u>		<u>Facteurs externes</u>			<u>Facteurs internes</u>			
	Total	dont: prix des importations	taux de change effectif	(taux de change réel)	Total	coûts salariaux unitaires	dont: salariaux indirects	impôts indirects	autres facteurs
1971	6,4	0,3	0,3	0,0	-0,2	6,3	0,5	0,2	1,4
1972	5,9	0,0	0,1	-0,1	-0,2	6,0	-0,1	0,4	2,2
1973	9,4	1,7	1,7	-0,2	-0,2	7,9	-0,5	0,5	2,6
1974	16,8	5,4	4,1	0,3	0,3	12,4	0,9	0,6	2,4
1975	13,2	0,2	0,5	-0,3	-0,8	13,5	-2,0	0,9	2,8
1976	11,0	1,4	0,4	1,0	1,1	9,5	0,2	1,1	3,3
1977	9,6	0,9	1,0	-0,1	-0,2	8,8	0,5	0,9	2,4
1978	7,2	-0,3	0,0	-0,3	-0,3	7,5	0	0,8	2,2
1979	9,6	1,3	1,9	-0,6	-0,8	8,5	-0,4	1,2	2,4
1980	11,8	2,4	2,4	-0,3	-0,7	10,1	-0,5	1,4	2,2
1981	10,0	2,1	-0,1	2,0	1,7	8,4	1,0	1,1	2,2
1982	8,5	0,5	-0,2	0,7	0,6	8,1	0,9	0,9	3,1
1983	6,0	0,5	-0,1	0,6	0,5	5,6	0,7	0,7	2,1

Tableau II.5.1 : Population, population active, emploi et chômage (1971-1983)

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
1. en milliers													
Population (1)	51.251	51.701	52.118	52.460	52.705	52.891	53.077	53.277	53.480	53.714	53.966	54.219	54.441
Population active (2)	21.272	21.421	21.697	21.959	22.076	22.323	22.642	22.817	22.977	23.070	23.224	23.440	23.354
Emploi (3)	20.934	21.037	21.303	21.461	21.236	21.389	21.563	21.650	21.627	21.619	21.451	21.435	21.312
dont: salarié	16.813	17.068	17.450	17.706	17.571	17.778	17.987	18.103	18.107	18.130	18.008	18.040	17.970
non-salarié	4.121	3.969	3.853	3.755	3.665	3.611	3.576	3.547	3.520	3.489	3.443	3.395	3.342
Chômage	338	384	394	498	840	934	1.079	1.167	1.350	1.451	1.773	2.005	2.042
2. indices 1970 = 100													
Population	100,9	101,8	102,7	103,3	103,8	104,2	104,5	104,9	105,3	105,8	106,3	106,8	107,2
Population active	100,7	101,4	102,7	104,0	104,5	105,7	107,2	108,0	108,8	109,2	110,0	111,0	110,6
Emploi	100,4	100,9	102,1	102,9	101,8	102,6	103,4	103,8	103,7	103,7	102,9	102,8	102,2
dont: salarié	101,4	102,9	105,2	106,8	105,9	107,2	108,5	109,2	109,2	109,3	108,6	108,8	108,4
non salarié	96,5	92,9	90,2	87,9	85,6	84,5	83,7	83,0	82,4	81,7	80,6	79,5	78,2
Chômage	129,0	146,6	150,4	190,1	320,6	356,5	411,8	445,4	515,3	553,8	676,7	765,3	779,4

1) Population résidente
 2) Y compris les résidents occupés hors des frontières
 3) Non compris les non-résidents
 4) Selon la définition de l'O.S.C.E.

Source: INSEE

Tableau II.5.2 : Demandes d'emploi par sexe et groupes d'âge (1971-1983)

en %

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Hommes	55,6	54,2	49,1	47,1	50,9	47,5	46,6	47,3	46,9	45,4	48,5	50,0	51,0
Femmes	44,4	45,8	50,9	52,9	49,1	52,5	53,4	52,7	53,1	54,6	51,5	50,0	49,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
dont moins de 25 ans (*)	30,0	31,6	34,9	46,0	42,0	42,1	42,0	39,9	41,5	42,1	42,5	42,3	41,5
25 à 39 ans (*)	22,4	23,3	24,0	25,2	27,5	27,8	28,7	29,9	28,9	28,5	29,5	30,8	32,3
40 à 59 ans (*)	31,3	30,2	28,7	25,0	23,9	25,0	25,1	26,6	26,2	25,3	24,4	23,3	22,9
60 ans et plus (*)	16,3	14,9	12,4	9,2	6,6	5,1	4,2	3,6	3,4	4,1	3,6	3,6	3,3

Demandes d'emploi selon la qualification professionnelle (1971-1983)

en %

Qualification

Structure en pourcentage

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Manoeuvres	20,8	19,0	17,5	16,9	15,2	12,0	10,9	10,0	9,7	9,4	9,7	10,0	9,8
Ouvriers spécialisés	21,7	20,5	18,9	17,3	18,7	19,1	19,2	19,1	18,7	18,5	17,7	17,2	16,8
Employés non-qualifiés	15,6	15,9	17,1	17,8	15,2	15,4	15,0	14,4	15,1	18,5	16,0	16,4	16,3
Ouvriers qualifiés	15,6	14,7	13,2	13,8	17,5	16,7	17,2	18,6	18,6	15,6	21,4	22,5	23,7
Employés qualifiés	18,3	21,0	24,1	25,2	24,7	27,7	28,8	29,2	29,6	30,4	28,5	27,7	27,5
Agents de maîtrise, techniciens	3,8	3,9	4,0	4,0	4,0	4,0	3,9	3,8	3,6	3,3	3,0	3,0	3,0
Cadres	4,2	5,0	5,2	5,0	4,7	5,1	5,0	4,9	4,7	4,3	3,7	3,2	2,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(*) Les séries concernant la répartition des demandes d'emploi par groupe d'âge des années 1971 à 1974 se caractérisent par des progressions rapides (tranches des moins de 25 ans) ou des diminutions importantes (tranches des plus de 60 ans). Ces phénomènes ont deux causes essentielles: 1) la création, en 1969, de l'Agence Nationale pour l'emploi (ANPE), dont l'implantation des nombreuses agences à travers le pays s'est terminée en 1974 et a amené nombre de demandeurs d'emploi, notamment parmi les jeunes et les femmes restés auparavant à l'écart des bureaux de chômage, à se manifester; 2) les mises en préretraite et les garanties de ressources instituées au début des années 1970 ont permis d'abaisser considérablement le nombre des demandeurs d'emploi au delà de 60 ans.

**Tableau II.5.3 : Durée hebdomadaire du travail de l'ensemble des salariés (ouvriers et employés)
par groupes d'activité (1971-1983)**

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Industrie	44,10	43,59	43,09	42,51	41,55	41,47	41,12	40,85	40,69	40,55	40,30	39,30	38,90
Bâtiment et génie civil et agricole	48,02	47,52	47,11	46,57	45,27	44,28	33,07	42,36	42,03	41,85	41,49	40,17	39,85
Commerce	43,94	43,53	42,66	42,36	42,01	41,76	41,42	41,15	40,96	40,82	40,69	39,49	39,21
Transports et télécommunications	44,99	44,13	43,38	42,72	42,05	42,04	41,84	41,55	41,42	41,35	41,11	39,73	39,53
Services marchands non financiers	42,78	42,69	42,45	41,96	41,66	41,41	41,19	41,01	40,83	40,69	40,57	39,64	39,36
Assurances	40,02	39,99	40,02	39,94	39,90	39,96	39,94	39,93	39,86	39,71	39,68	38,55	38,31
Organismes financiers	40,12	40,07	40,07	40,04	40,03	40,01	39,99	39,97	39,97	39,93	38,86	38,90	38,88
Ensemble	44,33	43,87	43,35	42,82	42,06	41,82	41,42	41,12	40,94	40,81	40,60	39,52	39,20

Tableau II.5.4 : Durée annuelle effective des branches (en NAP 16)

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Industries agricoles et													
alimentaires	1.947	1.925	1.900	1.890	1.838	1.827	1.803	1.781	1.771	1.763	1.741	1.663	1.659
Énergie	1.791	1.748	1.701	1.685	1.682	1.683	1.684	1.680	1.689	1.696	1.686	1.637	1.621
Biens intermédiaires	1.885	1.862	1.832	1.803	1.741	1.752	1.734	1.721	1.725	1.728	1.707	1.633	1.619
Biens d'équipement prof.	1.894	1.868	1.837	1.813	1.762	1.769	1.754	1.734	1.728	1.735	1.717	1.640	1.628
Biens d'équipement ménager	1.864	1.840	1.811	1.792	1.738	1.749	1.734	1.706	1.691	1.704	1.685	1.619	1.607
Automobile-transports terr.	1.866	1.843	1.803	1.768	1.724	1.733	1.727	1.720	1.720	1.727	1.700	1.614	1.611
Biens de consomm.courante	1.825	1.823	1.802	1.781	1.730	1.745	1.732	1.722	1.718	1.714	1.693	1.633	1.627
Bâtiment génie civil	2.071	2.059	2.032	2.012	1.942	1.918	1.867	1.818	1.813	1.819	1.798	1.703	1.690
Commerce	1.913	1.899	1.854	1.841	1.820	1.812	1.793	1.778	1.764	1.761	1.743	1.661	1.654
Transports-télécomm.	1.934	1.908	1.866	1.821	1.813	1.815	1.797	1.788	1.787	1.787	1.769	1.697	1.683
Services marchands	1.859	1.859	1.840	1.819	1.800	1.798	1.784	1.773	1.766	1.763	1.747	1.678	1.670
Location-crédit bail immob.	1.868	1.879	1.860	1.845	1.836	1.879	1.820	1.812	1.806	1.799	1.781	1.714	1.705
Assurances	1.719	1.719	1.717	1.713	1.705	1.727	1.722	1.719	1.724	1.724	1.713	1.640	1.636
Services organismes financ.	1.726	1.726	1.722	1.705	1.715	1.731	1.722	1.716	1.719	1.721	1.710	1.659	1.664
Industrie (au sens large)	1.869	1.850	1.821	1.798	1.747	1.755	1.741	1.727	1.725	1.727	1.707	1.636	1.626
Industrie (au sens strict)	1.867	1.849	1.821	1.795	1.741	1.752	1.738	1.724	1.722	1.725	1.705	1.633	1.623
Branches ni agricoles													
ni financières	1.907	1.892	1.861	1.837	1.798	1.797	1.778	1.761	1.756	1.757	1.738	1.663	1.654
Branches marchandes	1.901	1.886	1.856	1.833	1.795	1.795	1.776	1.759	1.755	1.755	1.737	1.663	1.654

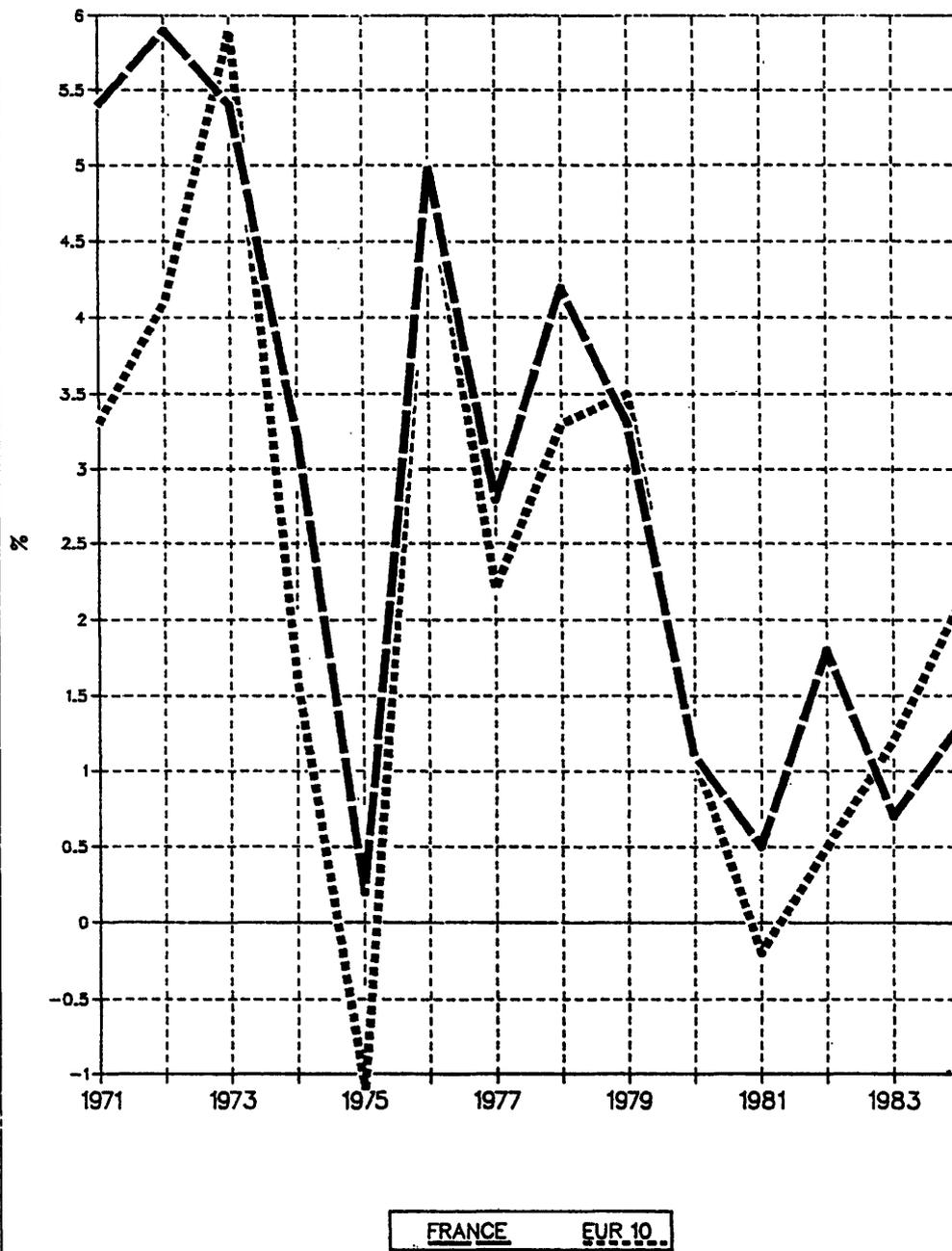
Tableau II.5.5.: Taux d'investissement par produits (1971-1983) (1)

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Agriculture	0,23	0,18	0,21	0,19	0,15	0,12	0,04	0,07	0,07	0,06	0,09	0,08	
Equipements	8,60	8,76	9,17	8,82	8,25	8,67	8,64	8,72	8,87	9,42	9,13	9,40	
- machines	6,58	6,75	7,04	6,66	6,33	6,40	6,34	6,40	6,65	7,08	7,01	7,18	
- moyens de transport	2,02	2,01	2,13	2,18	1,92	2,31	2,35	2,37	2,25	2,37	2,12	2,22	
Construction	14,52	14,59	14,30	14,19	14,04	13,29	12,48	11,80	11,68	11,34	11,28	10,75	
- logements	7,22	7,28	7,39	7,50	7,28	6,83	6,43	6,09	6,11	5,82	5,73		
- autres constructions	7,30	7,32	6,92	6,69	6,76	6,47	6,05	5,70	5,49	5,48	5,40		
Autres	0,80	0,91	0,90	0,85	0,83	0,83	0,79	0,81	0,87	0,93	0,92	0,92	
Total	24,15	24,45	24,63	24,08	23,27	22,95	22,09	21,60	21,69	21,97	21,61	21,39	

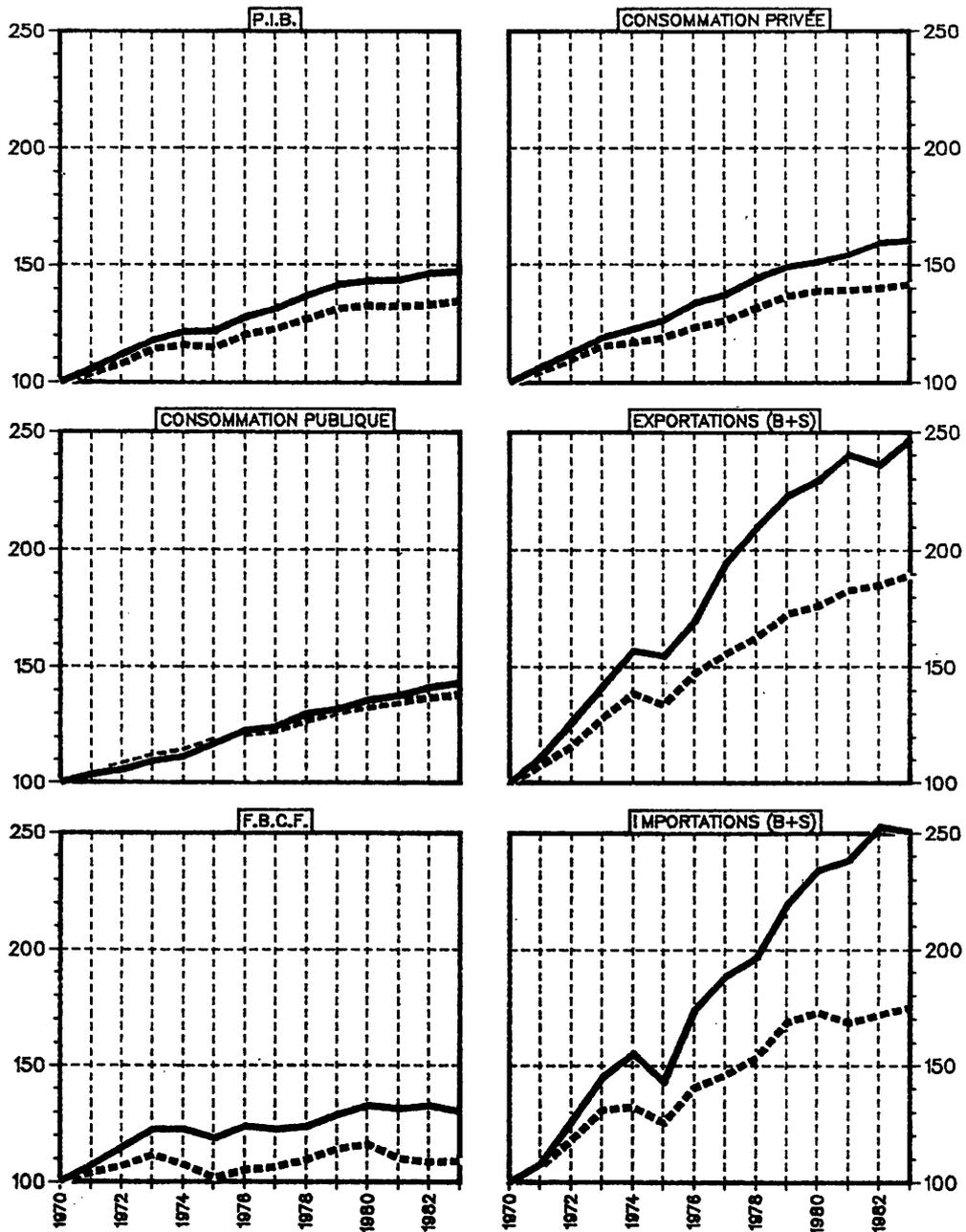
Source: OSCE. Banque de données sectorielles

(1) Formation brute de capital fixe en pourcentage du produit intérieur brut aux prix de 1975.

Graphique II.1.1 : TAUX DE CROISSANCE DU P.I.B. EN VOLUME

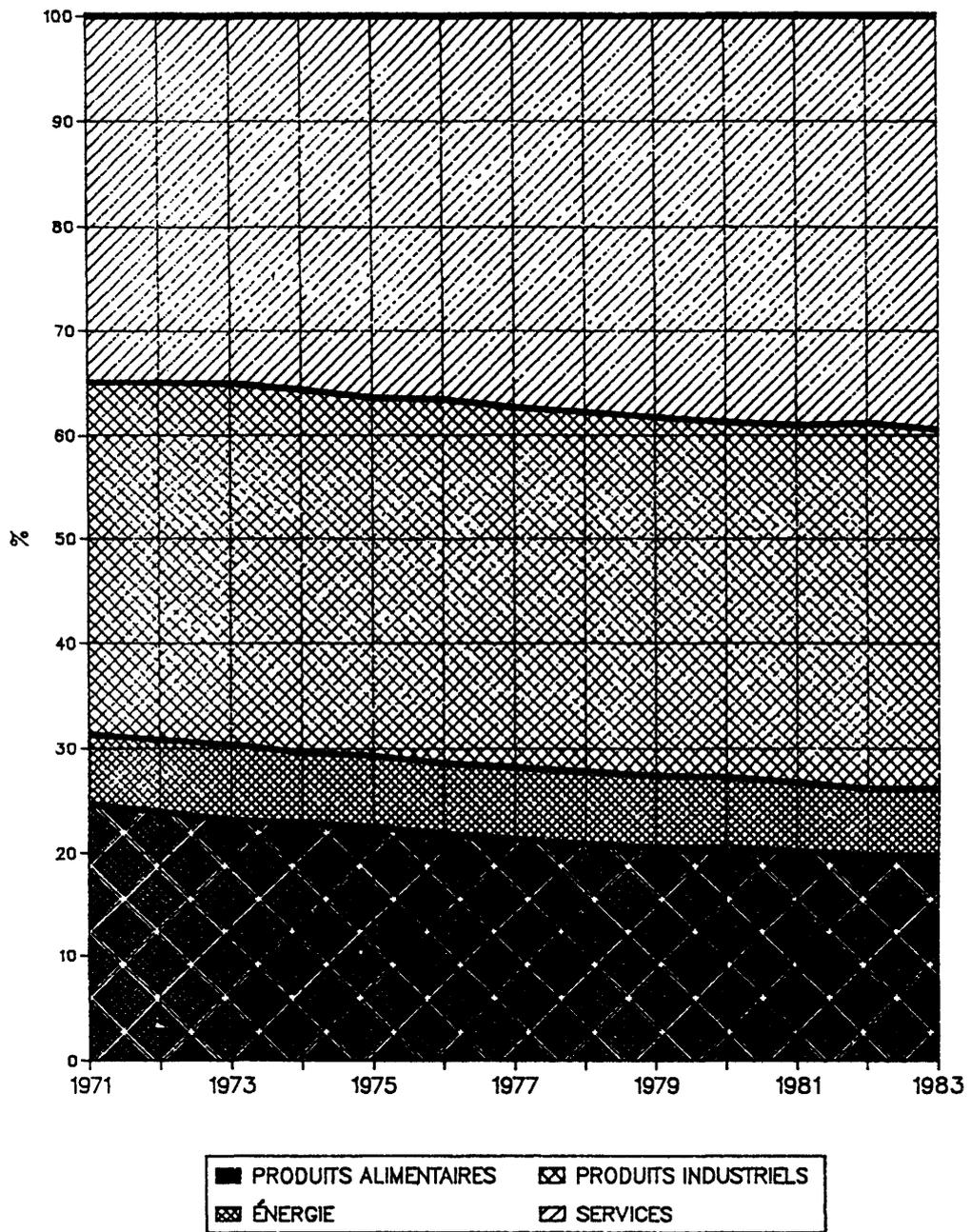


Graphique II.2.1 : P.I.B. ET SES PRINCIPALES COMPOSANTES
(évolution en indice 1970=100 aux prix et taux de change de 1980)

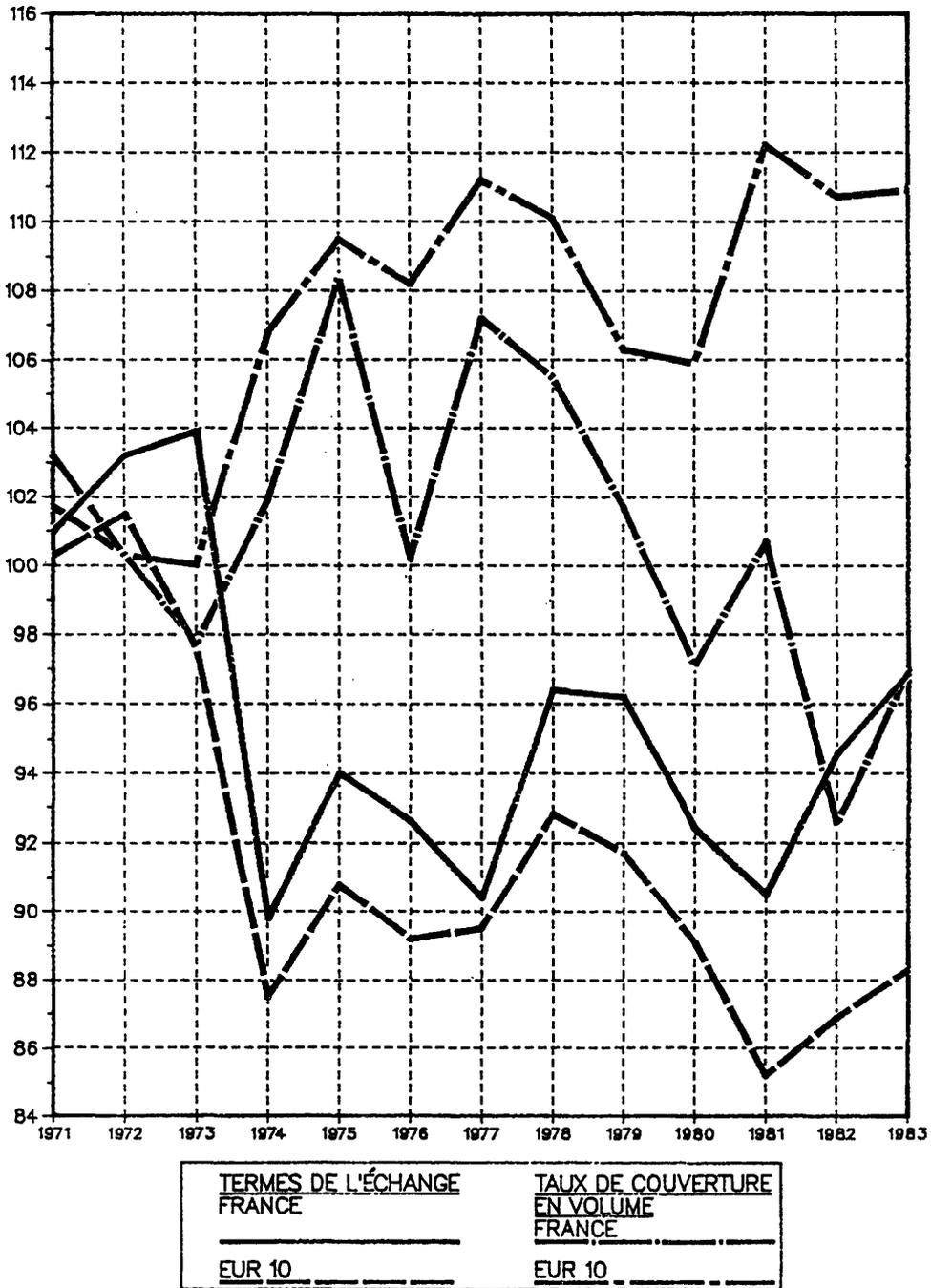


FRANCE EUR 10

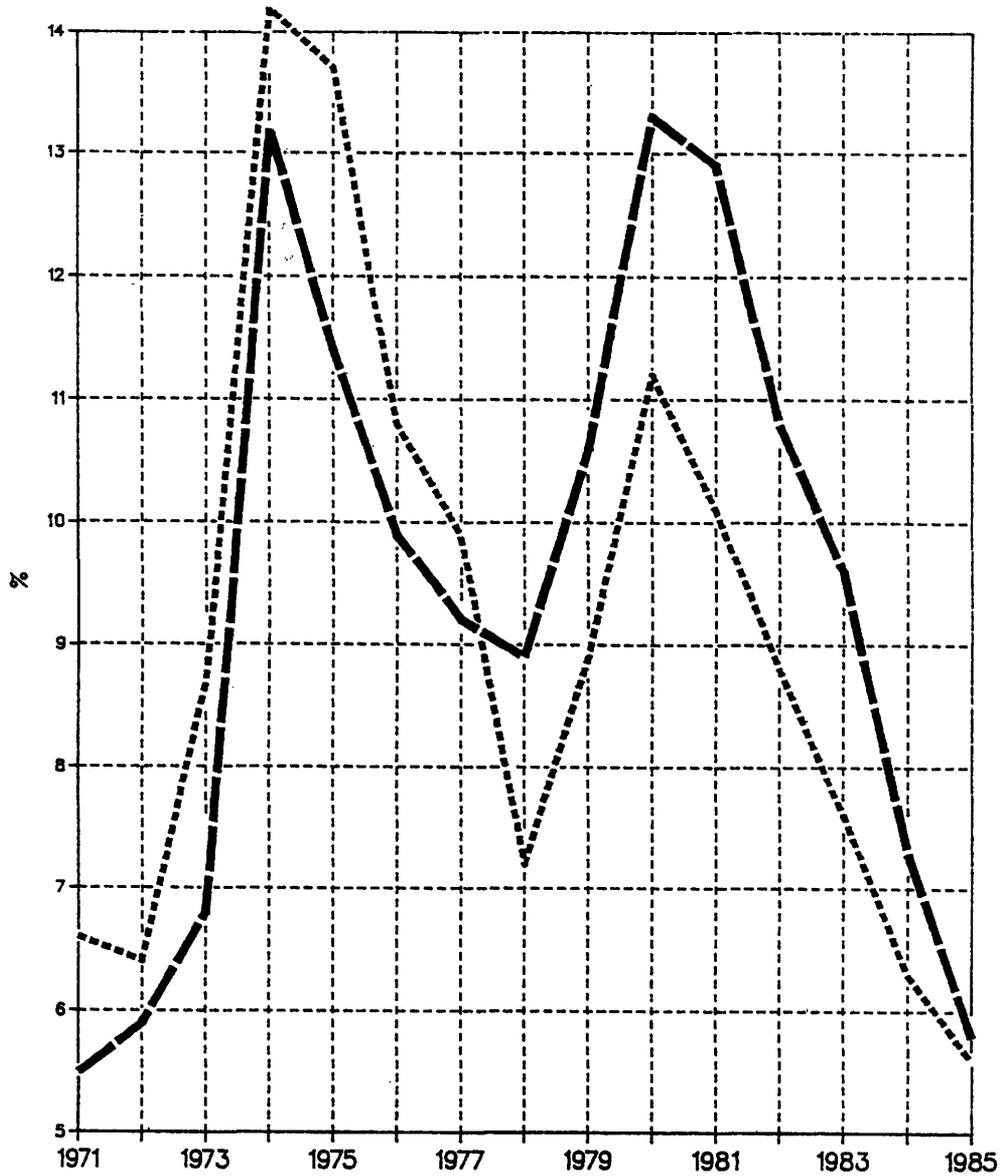
Graphique II.2.2 : EVOLUTION DE LA CONSOMMATION DES MENAGES PAR GROUPE DE PRODUITS



Graphique II.3.1 : TAUX DE COUVERTURE EN VOLUME ET TERMES DE L'ECHANGE
(indices 1970=100)

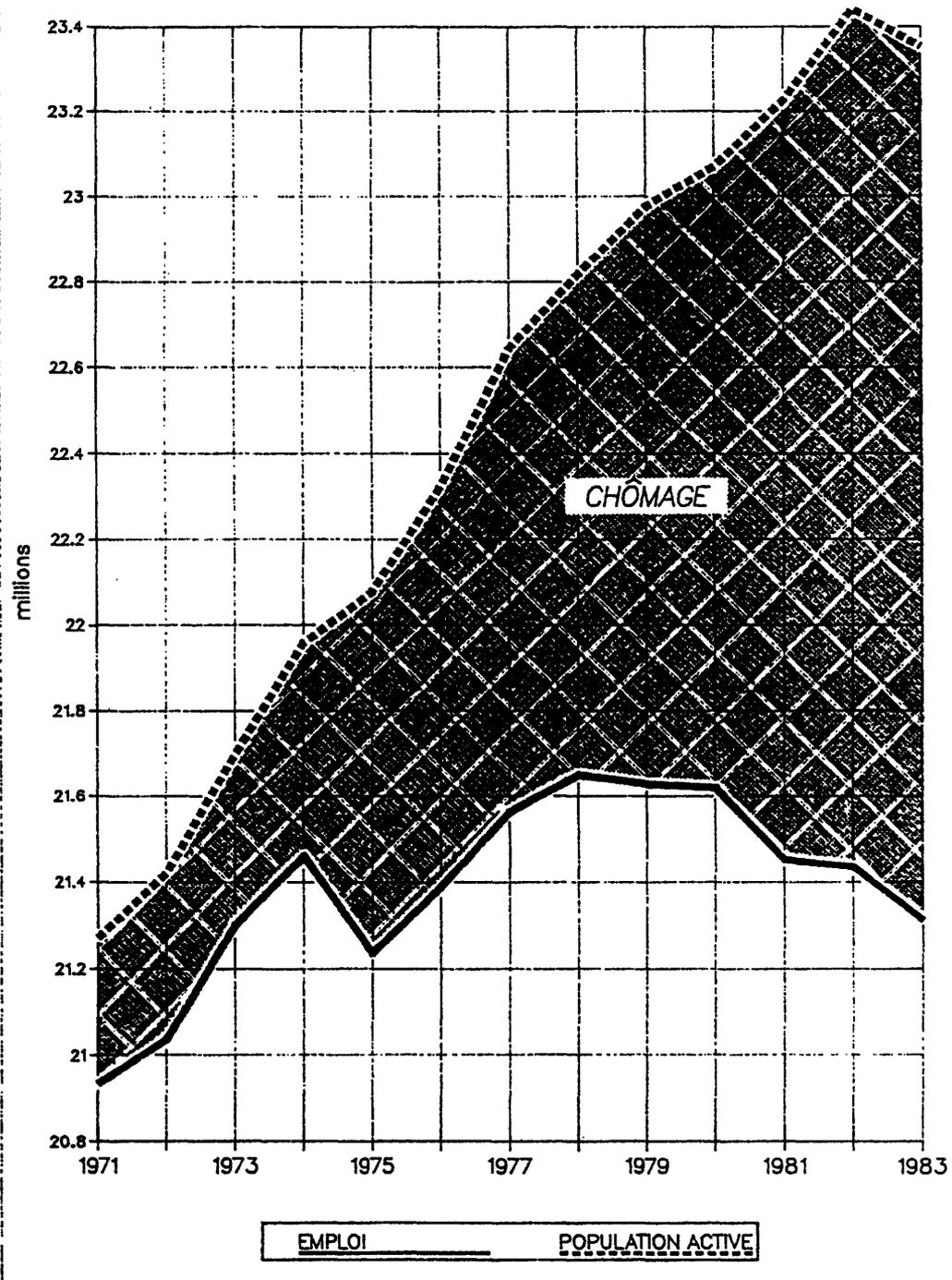


Graphique II.4.1 : EVOLUTION DU PRIX DE LA CONSOMMATION PRIVEE
(taux annuel d'accroissement en %)



FRANCE EUR 10

Graphique II.5.1 : POPULATION ACTIVE ET EMPLOI



III. L'EQUILIBRE FINANCIER

Le ralentissement progressif de la croissance s'est accompagné de modifications sensibles dans l'équilibre financier de l'économie. Comme l'indiquent les données ci-après, exprimées en proportion du produit intérieur brut, le besoin de financement des entreprises, prises globalement, s'est maintenu approximativement stable, en moyenne, sur l'ensemble de la période, mais l'accroissement de la capacité de financement des ménages n'a pas été suffisant pour équilibrer la forte détérioration du solde de financement des administrations, passé d'un net excédent à un déficit important. Il est ainsi apparu un besoin de financement croissant vis-à-vis de l'extérieur, qui s'est nettement creusé en fin de période.

	<u>Soldes de financement en % du PIB (moyennes annuelles)</u>		
	<u>1971-1973</u>	<u>1974-1979</u>	<u>1980-1983</u>
Ménages	3,6	4,6	4,4
Entreprises dont :	-4,4	-4,2	-4,4
- grandes entreprises nationales	-0,6	-1,2	-1,6
- sociétés non financières	-3,9	-3,2	-3,0
- sociétés financières	0	0,2	0,2
Administrations publiques	0,8	-0,9	-2,1
Extérieur	0	-0,5	-2,1

La stabilité d'ensemble du besoin de financement des entreprises recouvre des évolutions contrastées selon les grandes catégories, puisque le déficit des grandes entreprises nationales ⁽¹⁾ a fortement augmenté, alors que celui des sociétés non financières, dont les investissements ont fléchi davantage que leur épargne, tendait à se réduire.

De son côté, l'accroissement de la capacité de financement des ménages, résulté à la fois d'une hausse de leur épargne et d'une baisse de leurs investissements durant la période comprise entre les deux chocs pétroliers, n'a pas été remis en cause après le second, car la diminution sensible de l'épargne qui l'a suivi s'est accompagnée d'une contraction plus forte encore de leurs investissements.

(1) Voir ci-dessus, p. 12.

1. Les finances publiques

a) Généralités

La détérioration de la situation économique depuis le début des années soixante-dix a imposé des contraintes croissantes à la conduite de la politique budgétaire. Ces contraintes se résument dans la divergence entre l'évolution tendancielle des recettes et celle des dépenses. En effet, tandis que l'accroissement réel des ressources des administrations tendait, à politique constante, à se ralentir avec l'affaiblissement progressif de la croissance, les finances publiques ont dû assumer les automatismes découlant notamment des politiques sociales mises en place en période de forte expansion. Cette divergence a été accentuée par des concours accrus que les administrations ont consentis à l'économie pour compenser les déséquilibres nouveaux et croissants générés par la crise.

Pour éviter la formation de déficits excessifs, la réponse à l'accroissement tendanciel des dépenses a consisté à majorer délibérément, et de manière ininterrompue, la pression des prélèvements obligatoires. Leur part dans le produit intérieur brut a ainsi augmenté de manière continue au cours de la période, passant de 35,1% en 1971 à 44,1 % en 1983.

L'accroissement de la pression fiscale et sociale n'a pas suffi, cependant, à couvrir en totalité celui des dépenses. De ce fait, le solde des administrations publiques s'est progressivement détérioré. Il a tendu à devenir déficitaire à partir du milieu des années soixante-dix, est revenu à l'équilibre en 1980 dans le cadre d'un dispositif d'ajustement conjoncturel au deuxième choc pétrolier, pour augmenter fortement ensuite jusqu'à atteindre 3 % du produit intérieur brut en fin de période. Le déficit public a tendu dès lors à s'auto-entretenir en raison des charges d'intérêt imposées par son financement.

Cet ajustement par les prélèvements obligatoires n'a pas été neutre pour le fonctionnement de l'économie. L'ampleur des masses en jeu a été tel, en effet, que la façon dont les ressources ont été prélevées, puis réaffectées, a conditionné, dans une mesure croissante, l'évolution de l'économie,

dont les tendances ont rejailli, à leur tour, sur l'équilibre même des finances publiques. Ce n'est qu'en fin de période que des mesures de restriction ont été prises pour briser certains automatismes et parvenir à une meilleure maîtrise des dépenses.

b) Evolution des dépenses

Au cours de la période retenue, les dépenses courantes des administrations ont progressé, en moyenne, de 16,7 % par an, et leurs dépenses totales de 16,3 %, leur part dans le produit intérieur brut s'élevant ainsi de 34,3 % à 48,6 % pour les premières et de 38,3 % à 52,0 % pour les secondes, soit un accroissement annuel de 1,1 point. Cette évolution est très proche de celle observée pour l'ensemble de la Communauté où les dépenses courantes ont progressé, respectivement, de 33,9 % à 47,8 % et de 38,8 % à 51,8 % du produit intérieur brut, soit également d'un peu plus d'un point par an :

(en % du PIB)	France		Eur-8 ¹	
	1971	1983	1971	1983
Dépenses courantes	34,3	48,6	33,9	47,8
Dépenses totales	38,3	48,9	38,8	51,8

¹ Grèce et Irlande exclues

Cependant, la structure des dépenses, comme leur rythme, n'ont pas évolué de façon uniforme en France et dans le reste de la Communauté. Ainsi, les transferts sociaux ont contribué à l'accroissement des dépenses courantes à raison de plus de 60 % en France et de moins de 45 % dans la Communauté prise dans son ensemble. Cet écart considérable ne peut s'expliquer qu'en partie par le fait que, dans la majorité des pays partenaires de la France, les dépenses de santé relèvent pour une part importante, voire exclusive, de la consommation publique, car il ne trouve qu'une contrepartie très partielle dans l'écart en sens contraire entre les parts de l'accroissement des dépenses courantes imputables à cet agrégat, qui ont été respectivement de près de 21 % en France, contre un peu plus de 25 % seulement pour la Communauté. Par contre, le niveau très modéré du déficit public en France par rapport à ce qu'il a été dans la plupart des autres pays de la Communauté, fait que la part de l'accroissement des dépenses courantes imputable

aux intérêts de la dette n'a été que d'un peu plus de 11 % en France contre plus de 25 % dans la Communauté.

La part des dépenses en capital, de son côté, a fléchi durant la période, de 4,0 % à 3,4 % du produit intérieur brut, en France, soit dans des proportions moindres que dans l'ensemble de la Communauté, où elle a reculé de 4,1 % à 2,9 %. Plus faciles à maîtriser, ces dépenses ont été, partout, sauf en Italie où le retard des équipements publics était très important, le point d'application principal des restrictions budgétaires introduites à partir de la fin des années soixante-dix.

Le rythme d'accroissement des dépenses publiques a présenté aussi, dans le cas de la France, des traits particuliers. Ainsi que le montrent les tableaux III.1.1 à III.1.4, la France, à l'instar du reste de la Communauté, a recouru à une relance budgétaire, en 1975, pour compenser les effets dépressifs du premier choc pétrolier, mais elle l'a fait plus tardivement, et plus modestement. Par la suite, la France a procédé à une seconde relance budgétaire, en 1981-1982, alors que les politiques de finances publiques de la plupart des autres pays restaient orientées dans la voie de la compression des dépenses et de la réduction des déficits.

Consommation publique

Bien qu'elle ait reculé en proportion des emplois courants, la consommation publique n'en a pas moins porté sa part dans le produit intérieur brut de 13,4 % en 1971 à 16,4 % en 1981. Les dépenses de rémunérations ont été seules responsables de cette augmentation, puisque la part des achats de biens et services a légèrement diminué. Alors que le produit intérieur brut n'a accusé, en effet, sur l'ensemble de la période, qu'un accroissement moyen de 3 % par an, l'emploi dans les administrations a, comme le montre le tableau IV.2.3, augmenté au rythme moyen, relativement élevé, de 1,3 %, et la rémunération par tête, à un rythme moyen voisin de celui du reste de l'économie, soit 3,5 %. La progression de la masse salariale a néanmoins présenté une assez grande irrégularité, liée de manière relativement étroite aux changements d'orientation successifs de la politique économique. Très forte dans la première moitié des années soixante-dix, sa dynamique a été très sensiblement freinée par la suite, pour s'accélérer à

nouveau fortement en 1981-1982, et se ralentir brutalement en 1982, sous l'effet d'une double stabilisation des effectifs et du pouvoir d'achat.

Transferts courants aux ménages

Les transferts courants aux ménages - essentiellement transferts de sécurité sociale au titre des différents régimes de protection - ont connu, au cours de la période, une croissance exceptionnellement vive, passant de 17,0 % du produit intérieur brut en 1971 à 25,6 % en 1983. Dans le même temps, leur part dans le revenu disponible brut des ménages est passée de 24,6 % en 1971 à 34,6 % en 1983. Cet accroissement a été nettement plus rapide que dans l'ensemble de la Communauté, où leur poids s'est maintenu à des niveaux sensiblement plus bas, passant de 13,3 % du produit intérieur brut en 1971 à 20,0 % en 1983.

De fait, l'écart n'a cessé de s'élargir au cours de la période entre le rythme d'accroissement en volume des transferts sociaux et celui de la croissance, en forte décélération. C'est à l'extrême fin de la période seulement que ce phénomène de dissociation a commencé à s'atténuer, sous l'effet d'une politique plus restrictive en matière d'adaptation des prestations, mais sans pour autant disparaître entièrement :

Taux d'accroissement réels ¹	<u>1971-73</u>	<u>1974-80</u>	<u>1980-83</u>	<u>1983</u>
Transferts courants aux ménages ²	7,3	6,7	4,3	2,1
P.I.B.	5,9	2,7	1,8	1,0
Ecart	1,4	4,0	2,5	1,1

¹ Taux annuels en volume déflatés par l'indice du prix de la consommation.

² Transferts aux ménages, versés à hauteur de 95 % par les administrations.

La forte croissance réelle des transferts est résultée, à la fois, du développement des effets des politiques sociales mises en place, alors que la croissance était forte, et des besoins accrus de protection sociale liés à la détérioration de la situation économique depuis le début des années soixante-dix. Des facteurs démographiques exogènes - tel le vieillissement de la population - ainsi que le "traitement social du chômage" inauguré en

1981, qui a tendu à réduire la durée de la période d'activité, ont encore accentué ces tendances.

L'effet de cet ensemble de facteurs a entraîné une évolution différenciée des diverses catégories de transferts sociaux :

	<u>Taux d'accroissement</u> annuel moyen 1971-1983		<u>Structure en % du</u> total des transferts	
	<u>Valeur</u>	<u>Volume</u>	<u>1971</u>	<u>1983</u>
Vieillesse	17,4	6,6	41,0	41,5
Santé	16,2	5,5	37,5	33,8
Famille	14,5	4,0	18,8	14,1
Emploi	33,9	21,6	2,1	10,3
Divers	-	-	0,6	0,3
Total	17,2	6,5	100	100

Ainsi, le poids relatif des prestations de vieillesse, qui était déjà le plus important en 1971, s'est encore légèrement accru en termes relatifs au cours de la période. Plusieurs facteurs ont contribué à ce dynamisme : la démographie, tout d'abord, qui a entraîné une forte tendance à l'augmentation des effectifs concernés; l'accélération imprimée à cette augmentation, à partir du début des années quatre-vingt, par les dispositions prises dans le cadre du "traitement social du chômage" qui ont conduit à multiplier les mises en préretraite et à abaisser facultativement l'âge de la retraite à 60 ans; enfin, la valorisation des prestations elles-mêmes, consécutive à leur indexation sur les salaires, mais aussi, au relèvement systématique du pouvoir d'achat du minimum vieillesse.

Les prestations de santé, de leur côté, se sont accrues un peu moins que la moyenne des prestations, de sorte que leur poids relatif a régressé assez sensiblement. Cette modération n'est pas résultée d'une évolution spontanée, mais de la mise en oeuvre, en fin de période, de plans d'économies successifs. La progression de ces dépenses en termes réels n'en a pas moins atteint 5,5 % par an, en moyenne, sur l'ensemble de la période, en raison de l'extension du champ de couverture - passé de 95,6 % à 99,2 % de la population durant la décennie soixante-dix - mais surtout de la multiplication des soins et de l'augmentation moyenne de leur coût.

Les prestations familiales ont connu la progression la plus faible, de l'ordre de 4 % par an en moyenne, sous l'effet d'une moindre valorisation, mais surtout, de la tendance à la diminution de la population concernée.

Les prestations de chômage ont connu, par contre, une progression réelle extrêmement forte, nettement supérieure, en moyenne, à 20 % par an, de sorte que leur poids a quintuplé durant la période, passant de 2,1 % du produit intérieur brut en 1971 à 10,3 % en 1983. Cette progression reflète surtout la dégradation progressive de la situation de l'emploi, mais aussi d'une importante valorisation des prestations consécutive, notamment, aux dispositions prises à cet effet en 1974.

Transferts aux entreprises

Les transferts aux entreprises: sociétés et entreprises individuelles, en forme de subventions d'exploitation ou de dotations en capital, ont eu également tendance à augmenter en part de produit intérieur brut, pour s'établir en moyenne autour de 2 % à partir du milieu des années soixante-dix. Ils ont même dépassé sensiblement ce niveau à deux reprises, à la suite des relances budgétaires de 1975-1976 et de 1981-1982, au cours desquelles ces formes d'intervention ont été délibérément utilisées à des fins de soutien de la demande.

Les subventions d'exploitation, qui ont représenté, en moyenne, environ les deux-tiers de ces concours, se sont elles-mêmes partagées entre subventions d'équilibre à diverses grandes entreprises nationales ⁽¹⁾ - dont l'importance a varié au gré, notamment, des politiques menées en matière de tarification -, et subventions d'intérêts accordées aux entreprises des secteurs non financiers dans le cadre des multiples régimes d'aides à objectifs généraux, régionaux ou sectoriels. Les dotations en capital ont alimenté en fonds propres les entreprises du secteur public selon les exigences de leurs bilans. Elles ont connu un développement très important en fin de période avec l'extension du secteur public à un ensemble de grandes entreprises industrielles dont plusieurs se trouvaient en situation financière difficile.

(¹) Essentiellement S.N.C.F., R.A.T.P. et Charbonnages de France.

Intérêts de la dette

Jusqu'au milieu des années soixante-dix, la charge des intérêts de la dette ne marquait qu'une faible tendance à l'augmentation et demeurait à des niveaux très modestes. L'essentiel de cette charge résultait de l'endettement des collectivités locales consécutif à un effort d'investissement particulièrement important et la hausse des taux d'intérêt pratiquée par la Caisse des dépôts et consignations, leur principal créancier.

A partir du milieu des années soixante-dix, l'Etat est entré à son tour dans une ère de gestion déficitaire, qui a entraîné une augmentation progressive de son endettement, à un rythme qui a tendu à s'accélérer fortement en fin de période. Dans le même temps, les taux d'intérêt ont évolué vers la hausse en conséquence des efforts déployés au niveau international pour endiguer l'inflation, entre autres en réduisant le financement monétaire des déficits publics. Ainsi, une part croissante de l'endettement s'est trouvée contractée à long terme, et à des taux que les nécessités de la lutte contre l'inflation ont portés à des niveaux exceptionnellement élevés. A ces facteurs fondamentaux s'est ajoutée l'incidence de l'indexation de certaines émissions à long terme du Trésor sur l'or, ou sur l'unité de compte européenne.

La répartition de la charge des intérêts entre sous-secteurs des administrations a subi ainsi d'importantes modifications entre 1971 et 1983, la part des collectivités locales étant passée de 37,4 % du total à 44,7 % en 1977 pour retomber à 29,0 % en 1983.

L'augmentation du poids de la dette par rapport au produit intérieur brut, jointe à l'élévation de son coût moyen, a fortement accéléré la progression de la charge des intérêts au cours de la période. Elle est devenue, de ce fait, le poste de dépenses le plus dynamique, avec un taux d'accroissement annuel moyen de 22,2 %, de six points plus élevé que celui du total des dépenses, et légèrement supérieur à la moyenne communautaire. La part de cette charge dans le produit intérieur brut n'en est pas moins encore relativement faible et très inférieure encore à ce qu'elle est, en moyenne, dans la Communauté.

Charge des intérêts (en % du PIB)	<u>France</u>	<u>Allemagne</u>	<u>Italie</u>	<u>Royaume-Uni</u>	<u>Eur-8</u> ¹
1971	1,0	1,0	2,2	3,6	2,2
1983	2,6	3,0	9,0	4,9	5,7
Taux d'accroissement annuels moyens	22,6	17,4	34,4	17,6	21,6

¹ Grèce et Irlande exclues.

Investissements publics

Par contraste avec les autres grandes catégories de dépenses, les investissements publics ont augmenté à un rythme nettement inférieur à celui du produit intérieur brut, sans laisser cependant de s'accroître encore sensiblement en termes réels. Ils sont restés relativement dynamiques jusqu'au milieu des années soixante-dix, mais ils ont payé par la suite un tribut important aux politiques d'ajustement, de sorte que leur poids dans le produit intérieur brut, qui se situait jusque là aux environs de 3,5 %, est tombé ensuite au dessous de 3 %. Cette compression a affecté essentiellement les investissements de l'administration centrale, dont le volume a même tendu à diminuer. Ceux des collectivités locales, par contre, après avoir fortement progressé, se sont ralentis par la suite au fur et à mesure qu'étaient atteints les niveaux d'équipement désirés. Ainsi, la part des collectivités locales dans l'ensemble des investissements publics n'a-t-elle cessé de s'élever durant la période, passant d'un peu plus des deux-tiers au début des années soixante-dix à plus des trois-quarts au début des années quatre-vingt.

c) Evolution des recettes

La volonté longtemps affirmée de contenir le déficit public dans des limites relativement étroites a obligé à équilibrer la progression de la part des dépenses dans le produit intérieur brut par un renforcement très important de la pression des prélèvements obligatoires. Ainsi, sur l'ensemble de la période, les recettes fiscales ont crû à un rythme annuel moyen de 14,3 %, les cotisations sociales, de 16,8 %, les autres recettes, de 15,6 %. Au total, les recettes courantes ont augmenté de 15,5 % l'an, leur

passant de 39,1 % en 1971 à 48,9 % en 1983, en hausse moyenne de 0,7 points par an. Ce rythme de progression a dépassé quelque peu celui observé dans l'ensemble de la Communauté, où le poids des recettes courantes dans le produit intérieur brut est passé de 38,2 % à 46,4 %, soit une hausse moyenne de 0,6 point par an.

Recettes courantes (en % du PIB)	<u>France</u>	<u>Allemagne</u>	<u>Italie</u>	<u>Royaume-Uni</u>	<u>Eur-8</u> ¹
1971	39,1	40,0	31,4	38,0	38,2
1983	48,9	45,9	45,1	41,8	46,4
Taux d'accroissement annuels moyens	15,4	8,1	22,4	15,7	14,6

¹ Grèce et Irlande exclues.

L'évolution des recettes au niveau de leurs diverses composantes fait apparaître, en France comme dans l'ensemble de la Communauté, une progression relativement faible des recettes fiscales indirectes, consécutive, notamment, à l'incidence du ralentissement de la croissance sur le produit de la taxe sur la valeur ajoutée. Par contre, la France s'est singularisée par la part largement prépondérante des cotisations sociales dans l'accroissement du poids global des prélèvements : les deux tiers environ, contre environ la moitié dans la Communauté. Corollairement, celle des recettes fiscales directes a été relativement faible : de moins d'un quart alors qu'elle atteignait près du tiers dans la Communauté. Ainsi, la structure des prélèvements obligatoires a accentué, au cours de la période, ses caractères spécifiques : poids particulièrement important des prélèvements sociaux par rapport aux prélèvements fiscaux, et, parmi ceux-ci, poids relativement lourd de la fiscalité indirecte par rapport à la fiscalité directe qui n'assurait encore, en 1983, que moins de 40 % des recettes fiscales totales.

Au total, en 1983, les cotisations sociales représentaient 44,0 % des recettes des administrations en France - soit plus de dix points de plus que dans l'ensemble de la Communauté - les recettes fiscales directes, 18,6 %, - soit près de dix points de moins -, les recettes indirectes présentant des poids pratiquement indentiques (respectivement 30,1 % et 29,7 %).

Catégories de recettes en %

	<u>France</u>	<u>Allemagne</u>	<u>Italie</u>	<u>Royaume-Uni</u>	<u>Eur-8</u> ¹
Impôts indirects	30,1	27,9	24,6	39,7	29,7
Impôts directs	18,6	26,1	34,1	34,2	28,4
Cotisations sociales	44,0	37,9	36,1	16,3	33,9
Autres recettes	7,3	8,1	5,2	9,6	8,0
Total	100	100	100	100	100

¹ Grèce et Irlande exclues.

L'alourdissement de la pression des prélèvements obligatoires a donc été essentiellement le fait de la sécurité sociale, dont le taux de prélèvement est passé de 13,2 % du produit intérieur brut en 1971 à 20,1 % en 1983. Le taux de prélèvement des collectivités locales a augmenté lui aussi dans une mesure assez sensible, de 3,8 % du produit intérieur brut en 1971 à 5,2 % en 1983, alors que celui de l'Etat ne s'accroissait que de manière négligeable de 17,8 % à 18,3 %.

La tendance au renforcement prédominant de la pression des prélèvements sociaux, constante durant les années soixante-dix, s'est toutefois atténuée au début des années quatre-vingt, avec la politique de renforcement délibéré de la fiscalité directe mise en oeuvre en 1981, qui a consisté entre autres, dans l'aggravation de l'imposition des revenus moyens, et surtout élevés, au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques - par renforcement de la progressivité du barème, le plafonnement du bénéficiaire du quotient familial, voire des majorations exceptionnelles -, ainsi que dans l'institution de l'impôt sur les grandes fortunes. Ces diverses dispositions, qui se sont accompagnées d'un déplafonnement partiel des cotisations sociales, ont visé à concentrer sur les ménages aisés l'essentiel de l'incidence de l'alourdissement persistant des prélèvements.

En dépit de cette évolution tardive - qui s'est avérée du reste provisoire - et de la fiscalisation partielle de certaines charges sociales - telle l'allocation aux adultes handicapés - la place exceptionnellement importante des prélèvements sociaux est ainsi demeurée le trait dominant du système contributif français, tandis que, corollairement, la contribution du budget de l'Etat au financement des régimes sociaux restait, au contraire, particulièrement faible. Le principe a donc été maintenu d'un recours presque exclusif aux cotisations pour financer la protection sociale au

cours d'une période d'augmentation particulièrement rapide de ses charges, cette option s'expliquant par l'inclination des assujettis à mieux accepter cette forme de contribution - perçue jusqu'à un certain point comme une assurance - qu'une imposition, et par le contexte juridique moins contraignant, et partant, la plus grande facilité de maniement, de cette catégorie de recettes.

Le recours à cette option de financement, qui a consisté, en définitive, à couvrir par des cotisations assises sur les revenus du travail la majeure partie du supplément de charge réelle imposé aux finances publiques par l'évolution démographique et sociale, n'a pas été cependant sans conséquences économiques à long terme. Elle a contribué, en effet, à alourdir les coûts du travail dans une mesure variant à raison du degré d'intensité en main-d'oeuvre des modes de production. Elle n'a pas seulement, de ce fait, imposé à l'économie des désavantages compétitifs face aux pays ayant opté pour des systèmes de financement de leur protection sociale assis sur des bases plus larges. Elle a eu plus généralement une part importante dans la baisse de la rentabilité des entreprises, et dans les répercussions défavorables qui en ont résulté pour l'emploi, par l'accélération qu'elle a imprimée au processus de substitution du capital au travail, ou par la disqualification pure et simple de certaines structures de production (1).

d) Evolution du solde budgétaire

L'ajustement des prélèvements obligatoires n'a pas suffi, malgré son ampleur, à équilibrer l'augmentation des dépenses et à empêcher la dégradation progressive du solde de financement des administrations qui, positif au début des années soixante-dix, est devenu négatif par la suite, pour atteindre 3 % du produit intérieur brut en fin de période.

Cette dégradation, cependant, n'a pas été linéaire. Elle s'est caractérisée, au contraire, par une alternance de phases de détérioration brutale et de phases de redressement partiel, qui témoignent de la superposition à la tendance de fond de manoeuvres de relance - en 1975 et en 1981-1982 - ou de stabilisation - dans les années qui ont suivi -.

(1) Voir ci-dessus, pp. 25 et suivantes.

La tendance d'ensemble à la dégradation recouvre au demeurant des situations contrastées au niveau des sous-secteurs institutionnels. Le solde des collectivités locales, et celui de la sécurité sociale ont fait preuve, en effet, d'une relative stabilité, dans le déficit pour le premier et dans l'excédent pour le second. C'est donc à l'administration centrale, et, en pratique, au budget de l'Etat, que sont imputables aussi bien la tendance de fond à la détérioration du solde que ses irrégularités.

Soldes moyens des administrations:

	<u>Administration</u> <u>centrale</u>	<u>Collectivités</u> <u>locales</u>	<u>Sécurité</u> <u>sociale</u>	<u>Ensemble</u>
1971-1973	0,9	-0,7	0,6	0,8
1974-1979	-0,7	-0,8	0,6	-0,9
1980-1983	-1,8	-0,6	0,3	-2,1

Le solde des collectivités locales est demeuré structurellement négatif, mais dans la mesure limitée du besoin de financement de leurs opérations en capital, car la loi leur interdit tout déficit courant. Les comptes des organismes de sécurité sociale doivent, quant à eux, être équilibrés, sous réserve d'éventuels découverts temporaires de trésorerie qui doivent être obligatoirement résorbés par des relèvements de cotisations ou par des transferts budgétaires. En fait, ils ont été en excédent substantiel durant toute la période, à l'exception de l'année 1981. Dans ces conditions, seul le solde de l'administration centrale avait vocation à être utilisé comme instrument de régulation à court terme, voire à moyen terme.

Sans doute, les finances publiques ont-elles influencé l'économie bien davantage par l'ampleur fortement croissante des masses qu'elles ont mises en jeu dans l'exercice de leurs fonctions d'allocation et de redistribution, que par la dégradation progressive de leur solde, ou par ses variations de courte période, car ces deux phénomènes ont été, au total, d'une ampleur relativement limitée. Il n'en est pas moins vrai que les deux relances budgétaires de 1975 et de 1981-1982 ont eu des effets marginaux importants sur l'évolution de la demande intérieure et du solde extérieur, sans que le développement de l'activité qui en a résulté par ailleurs ait été suffisant pour permettre, à terme, la résorption spontanée des déficits qu'elles avaient creusés. Aussi a-t-il fallu, dans l'un et l'autre cas, corriger rapidement ces tendances par la mise en oeuvre de dispositifs

restrictifs. Il apparaît également que, si limitée qu'elle ait par rapport à ce qui a été observé, en général, dans le reste de la Communauté, la forte dégradation du solde budgétaire en fin de période a apporté certaines perturbations à l'équilibre financier, entraînant, d'abord, un surcroît de création monétaire, puis, à partir de 1982, lorsque la politique économique s'est engagée dans la voie d'une désinflation plus active, un surcroît de tension sur les taux d'intérêt ⁽¹⁾. Les finances publiques sont ainsi entrées dans un engrenage d'augmentation cumulative de l'endettement et des charges d'intérêt, mis en lumière au tableau III.1.5. On y voit que le rythme de progression de l'endettement en proportion du produit intérieur brut, bien qu'il n'ait pas été considérable, a suffi à causer une progression des charges d'intérêts qui, le jeu de certaines indexations aidant, en sont venues en fin de période à équivaloir au déficit tout entier.

Note du tableau III.1.5

1. Intérêts versés dans l'année en % de l'encours moyen de la dette des années t et $t-1$.
2. Pour t , encours de la dette de $t-1$ (en % du PIB) multiplié par le facteur $1 - \frac{1}{x}$, x étant l'indice de croissance (divisé par 100) du PIB en valeur de l'année par rapport à l'année $t-1$.
3. Ce poste assure l'ajustement entre le besoin de financement des administrations et l'évolution de la dette publique. Il correspond, pour l'essentiel, aux facteurs suivants :
 - incidence des variations du prix de l'or et du taux de change sur les emprunts indexés ou contractés en devises étrangères;
 - prise en compte de la charge des opérations temporaires de prêts, avances et participations;
 - déduction des excédents de la sécurité sociale dont l'autonomie de gestion n'autorise pas la consolidation avec le déficit des autres agents;

⁽¹⁾ Voir ci-après, p. 70.

- incidence du décalage en cours d'année entre les investissements et les encaissements et les décaissements.

4. Somme des lignes 6, 7 et 8.

5. Somme des lignes 6, 11 et 12.

2. Le financement de l'économie

L'équilibre financier de l'économie a subi, au cours de la période, des modifications importantes : si le besoin de financement des entreprises au sens étroit ⁽¹⁾ a conservé une tendance moyenne approximativement stable, la capacité de financement des ménages a, par contre, augmenté sensiblement, mais pas au point de compenser entièrement la dégradation du solde des administrations. La politique suivie en matière de financement de l'économie n'est donc parvenue à éviter, ni une nette augmentation du crédit total interne, ni, en fin de période, un recours relativement important au financement extérieur. Ce nouvel équilibre financier a été réalisé, d'autre part, dans le contexte d'une inflation relativement élevée. La conjonction de ces facteurs a entraîné une forte tendance au gonflement de la demande de crédit, de la part des entreprises surtout, mais aussi, après 1975, et plus encore à partir de 1981, de la part du Trésor. La politique monétaire s'est contentée d'essayer de la contenir dans certaines limites en s'abstenant, sauf très épisodiquement à des fins de régulation conjoncturelle, de pratiquer des restrictions sévères, et en renonçant en conséquence à utiliser l'instrument monétaire comme moyen actif de lutte contre l'inflation.

Cette politique a consisté, pour l'essentiel à soumettre la demande de crédit du secteur privé: entreprises et particuliers, à un contrôle quantitatif. De fait l'encadrement du crédit, institué en décembre 1972 pour renforcer le système des réserves obligatoires devenu inefficace face au gonflement de la liquidité bancaire consécutif aux excédents de la balance des paiements, a été conservé à titre d'instrument permanent de

(1) Sociétés et quasi-sociétés.

contrôle de la création monétaire après qu'aient disparu les circonstances qui avaient motivé son instauration. Mais le dispositif a été mis en oeuvre selon des modalités telles que son action restrictive sur la demande de crédit a été finalement très mesurée. Tout d'abord, certaines catégories de crédits, parmi lesquels les crédits à l'exportation, ainsi que certains crédits d'investissement et les crédits aidés à la construction de logements, ont fait l'objet de normes particulières et parfois même, échappé à tout encadrement. En outre, les normes de droit commun ont été généralement fixées en escomptant une évolution du revenu nominal n'impliquant, a priori, qu'une désinflation très graduelle. Enfin, l'effet dissuasif du dispositif de pénalisation a été atténué, durant la plus grande partie de la période, par une politique de taux d'intérêt réels modérés, voire bas. Comme l'indique le tableau III.2.6, ce n'est pas avant l'extrême fin de la période, en effet, qu'ils ont été portés à des niveaux propres à exercer des effets réellement restrictifs sur la demande de crédit, et qui l'ont été d'autant plus que ce relèvement s'inscrivait dans un contexte de décélération du taux d'inflation anticipé. Dans la mesure où il a coïncidé avec l'apparition durable d'un déficit public important, il peut, au demeurant, s'interpréter, jusqu'à un certain point, comme la manifestation d'un phénomène d'éviction de la demande de financement du secteur privé au profit de celle de l'Etat. Ainsi, exception faite du resserrement épisodique de 1973 et de celui, plus durable, qui s'est produit à partir de 1982, la période a été marquée par une gestion monétaire assez souple pour exclure toute déflation, voire toute action désinflationniste propre.

Exempte d'effets globalement restrictifs, la politique du crédit qui a prévalu durant la période s'est par ailleurs caractérisée, dans le même temps, par une sélectivité élevée de l'offre, qui a eu des conséquences notables sur la structure de la demande. Cette sélectivité s'est exercée à la fois par le jeu des exceptions et aménagements précités au régime de l'encadrement et celui des subventions d'intérêts consenties au titre des politiques spécifiques d'aide à l'investissement et à l'exportation, dont l'importance, déjà grande dans les années soixante-dix, s'est encore sensiblement accrue au début des années quatre-vingt. L'effet combiné de cette double série de dispositions a été de réduire d'autant l'espace disponible pour satisfaire la demande de crédit non aidé, et normalement encadré. Il en

est résulté un phénomène d'éviction, auquel s'est ajoutée l'incidence des cloisonnements du système financier, et celle d'une affectation souvent discriminatoire par les banques des marges d'augmentation des encours autorisées par l'encadrement.

La modération des contraintes imposées à la demande de crédit durant la plus grande partie de la période a procédé du souci de préserver autant que possible la capacité d'investissement des entreprises dans une période où elles se trouvaient soumises, non seulement à une forte pression des coûts du travail, mais encore aux importants aléas découlants des perturbations de l'environnement international. Cette politique, cependant, n'a atteint que partiellement le but recherché. Sans doute, le niveau peu élevé des taux d'intérêt réels a-t-il permis à la charge d'intérêt des entreprises, mesurée en proportion de leur valeur ajoutée, de rester pratiquement stable dans les années soixante-dix et de n'augmenter que modérément, au début des années quatre-vingt, avec l'amorce de relèvement de ces taux. Mais cette charge, héritée de la politique de financement des années soixante, était intrinséquement élevée, et elle correspondait à des ratios d'endettement que les entreprises ont hésité à dépasser dans une période où leurs marges brutes d'exploitation subissaient un recul important, et où la baisse des cours des actions qui s'ensuivait augmentait simultanément la difficulté de faire appel au marché financier pour renforcer leurs fonds propres. Ainsi, la demande de financement externe a-t-elle eu tendance à s'autolimiter au détriment de leurs investissements. Cette réserve a été particulièrement marquée à l'égard des engagements à long terme - et notamment des émissions d'obligations - en raison des incertitudes pesant sur les perspectives d'inflation, mais elle s'est étendue aux engagements à terme plus rapproché. Ainsi, la politique de faibles taux d'intérêt réels pratiquée durant la plus grande partie de la période, et les avantages financiers consentis à certaines catégories d'entreprises par la politique complémentaire des aides publiques, n'ont réussi à compenser que partiellement l'influence négative de la contraction des profits sur la propension à investir des entreprises. Elles paraissent néanmoins avoir freiné assez efficacement le fléchissement des taux d'investissement fixes qui mesurés en valeur, a été en définitive assez limité. En témoignent les

chiffres ci-après relatifs aux sociétés et quasi-sociétés non financières, qui montrent, pour chacune des trois sous-périodes, l'évolution respective du taux de marge brute, des intérêts effectifs, du taux d'épargne, du taux d'investissement du taux d'autofinancement et du besoin de financement :

	<u>1971-1973</u>	<u>1974-1979</u>	<u>1980-1983</u>
Taux de marge brute	29,1	25,1	22,9
Intérêts effectifs	5,9	5,7	6,2
Taux d'épargne	14,9	12,5	11,3
Taux d'investissement	23,4	21,7	21,1
- dont investissements fixes	(20,9)	(20,4)	(20,3)
Taux d'autofinancement	63,7	58,5	53,6
Besoin de financement	8,5	9,2	9,8

Les chiffres montrent, en effet, que les entreprises ont fait porter sur le stockage l'essentiel de l'effort d'ajustement auquel les a contraintes la contraction de leurs marges, et qu'elles ont accepté d'accroître encore leur endettement pour préserver jusqu'à un certain point leur capacité d'investissement fixe. Le durcissement progressif de la politique du crédit au début des années quatre-vingt a tendu à infléchir ce comportement, mais ses effets ont été en grande partie neutralisés par le développement concomitant des aides publiques. Une transition, qui a permis aux investissements des entreprises d'échapper à un recul brutal, a été ainsi ménagée entre la politique des années soixante-dix, qui a cherché à compenser par des taux d'intérêt incitatifs les effets négatifs de la compression des marges sur la propension à investir, et celle des années quatre-vingt, qui a relevé les taux réels, mais favorisé, en même temps, le redressement des marges par la désinflation des coûts de main-d'oeuvre, et celle, corrélative, des taux nominaux. Telles ont été du moins les conséquences des politiques successivement suivies au niveau des entreprises dans leur ensemble. On a vu, en effet, plus haut ⁽¹⁾, et on verra plus en détail plus loin ⁽²⁾, que leurs conséquences ont été très diverses selon les secteurs.

La politique du crédit menée durant les années soixante-dix a été trop souple, d'autre part, pour exercer un effet restrictif sévère sur la croissance des agrégats monétaires, qui a constamment excédé dans une mesure

(1) Partie II.

(2) Partie IV.

importante celle du produit intérieur brut en valeur. Son orientation plus restrictive à partir du début des années quatre-vingt n'a même pas suffi à corriger rapidement cette tendance pour la raison, entre autres, que le Trésor public a, dans le même temps, recouru dans une mesure accrue au financement monétaire. Ces phénomènes sont mis en évidence au niveau de la masse monétaire M2 résidents par les données reprises aux tableaux III.2.2 et III.2.3.

Les conséquences inflationnistes de la politique ainsi pratiquée ont été néanmoins atténuées, jusqu'à un certain point, par la tendance des actifs financiers, mise en évidence au tableau III.2.1 et au graphique III.2.1, à évoluer vers des structures progressivement plus stables. Cette évolution a revêtu toutefois des modalités différentes dans les années soixante-dix, marquées par un développement important des placements monétaires (2E) au détriment, à la fois, de la liquidité proprement dite et des placements financiers, et le début des années quatre-vingt, où les placements financiers ont repris de l'importance au détriment des placements monétaires. Ainsi, comme l'indique le tableau III.2.5, la liquidité de l'économie mesurée en termes de masse monétaire M1 s'est sensiblement contractée durant les années soixante-dix, pour se stabiliser par la suite à un niveau proche du minimum requis pour satisfaire les besoins de transactions. Au contraire, la liquidité mesurée en termes de M2 aussi bien que de M3 a augmenté fortement durant les années soixante-dix pour se contracter par la suite.

Ces évolutions contrastées s'expliquent largement par le jeu des anticipations inflationnistes, et par les politiques monétaires successives qui l'ont jusqu'à un certain point conditionné. Dans les années soixante-dix, où l'inflation a connu d'abord une vive accélération, puis un ralentissement limité et précaire, le rythme rapide de l'érosion monétaire a, en effet, progressivement incité les détenteurs d'encaisses à n'en conserver sous forme immédiatement liquide que la fraction indispensable à leurs transactions. Dans le même temps, l'inflation, après avoir provoqué une forte dépréciation de la valeur de négociation des titres à revenu fixe, rendait le marché d'autant plus réticent face aux émissions nouvelles

qu'elles étaient offertes à des taux d'intérêt réels relativement bas. D'autre part, l'évolution dans l'ensemble très défavorable des profits des entreprises tendait à déprécier également les titres à revenu variable et à limiter les possibilités d'émissions nouvelles. Ainsi les détenteurs d'encaisses ont été conduits à accentuer la tendance antérieure à en investir la plus grande partie sous forme de placements monétaires : dépôts à terme, dépôts d'épargne, comptes sur livrets, bons de caisse ou bons du Trésor, dont les intermédiaires financiers leur offraient une gamme très diversifiée, et qui présentaient l'avantage déterminant d'être mobilisables à l'échéance sans risque de dépréciation trop sensible de leur valeur réelle. Un retournement de ces comportements s'est amorcé à partir du début des années quatre-vingt, en partie sous l'effet des dispositions fiscales adoptées à la fin de la décennie précédente pour stimuler les placements financiers, mais surtout, pour des raisons fondamentales, qui seules permettent d'expliquer l'ampleur du revirement constaté. Au raffermissement des taux d'intérêt réels s'est ajoutée, en effet, la perspective d'une désinflation progressive des taux nominaux, et d'une appréciation consécutive des titres à revenu fixe, pour conférer un attrait particulier à cette forme de placement durant toute la durée du processus, tandis que la réticence des emprunteurs privés à s'engager à long terme à des taux potentiellement prohibitifs était largement compensée par la multiplication des émissions à taux variable et par l'accroissement considérable de l'offre de titres publics, lié à l'augmentation du déficit et à la volonté des autorités monétaires de le financer selon des modalités compatibles avec les objectifs de désinflation. Dans le même temps, le redressement des profits des entreprises à partir de 1983 étayait solidement le retour de faveur des titres à revenu variable. Ainsi la structure des actifs financiers s'est logiquement adaptée à la succession d'une période d'inflation mal maîtrisée, au cours de laquelle elle s'est modifiée au profit de placements minimisant les risques de moins-values auxquels étaient exposés, à des titres et à des degrés divers, tous les instruments d'épargne, et d'une période de désinflation, où elle a tendu à faire une place à nouveau plus importante aux formes de placement susceptibles de maximiser, au contraire, les chances de plus-values offertes par le retour graduel aux équilibres internes.

Ces modifications de comportement ont été lentes, cependant, à produire leurs effets sur la structure des actifs. Ainsi, en raison de la disproportion des masses en jeu, le regain de faveur des placements financiers aux dépens des placements monétaires observé en fin de période n'a fait fléchir que marginalement, entre les deux sous-périodes 1973-1979 et 1980-1983, le taux moyen de liquidité M3 et la baisse du taux de liquidité M1, n'apparaît dans toute son ampleur, que dans la moyenne de la dernière sous-période, alors qu'elle était pratiquement achevée dès 1980 :

	<u>1971-1973</u>	<u>1974-1979</u>	<u>1980-1983</u>
Taux de liquidité M1	28,3	26,0	23,3
Taux de liquidité M2	45,1	47,9	45,2
Taux de liquidité M3	63,3	67,7	66,0
p.m. M3 - M1 en % du PIB	35,0	41,7	42,7

Au total, le processus de transformation de la monnaie créée en placements liquides ou financiers a été de plus en plus actif tout au long de la période, et l'épargne a progressivement évolué vers une structure plus stable. Le développement des placements financiers au début des années quatre-vingt n'a constitué à cet égard que le parachèvement de la consolidation amorcée par l'essor des placements monétaires dans les années soixante-dix. La conséquence essentielle de cette évolution a été la forte diminution de la part de la masse monétaire M1 dans le total des actifs et celle corrélative du taux de liquidité M1. Comme il ressort du tableau III.2.5, cette diminution, qui a été exclusivement le fait des ménages, témoigne de progrès rapides, réalisés sous la pression de l'inflation, mais aussi, à la faveur d'une modification appropriée des modalités de l'intermédiation financière, dans la voie d'une gestion plus rationnelle de leurs disponibilités. Même si cette évolution a eu pour corollaire une sensible accélération de la vitesse de circulation des disponibilités monétaires proprement dites liée à ces progrès mêmes, elle a eu pour effet, l'un dans l'autre, d'atténuer les conséquences inflationnistes de la souplesse relative de la politique du crédit suivie jusqu'au début des années quatre-vingt, et elle a accentué l'effet désinflationniste de la politique plus sévère introduite en fin de période. Cette accentuation a été même d'autant plus sensible que la vitesse de circulation des disponibilités monétaires ne semble plus disposer désormais que de marges d'accélération restreintes.

Tableau III.1.1 : Revenus et dépenses de l'ensemble des administrations publiques (1981-1983)
(Taux de variation annuels)

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Impôts indirects	9,1	12,5	13,0	11,4	13,3	19,2	6,9	16,1	15,2	14,0	11,4	15,8	10,2
Impôts directs	3,5	14,0	17,4	21,8	11,1	31,3	12,3	8,3	15,0	22,8	15,5	17,6	11,5
Cotisations sociales reçues	13,3	13,0	14,9	20,0	23,2	19,8	16,9	14,8	19,1	18,0	12,4	18,3	13,6
Autres ressources courantes	5,8	4,4	15,0	23,7	19,2	22,9	7,3	10,2	15,3	25,0	34,8	14,0	7,2
Total des ressources courantes	9,4	12,4	14,6	17,3	17,1	21,8	11,9	13,7	16,8	18,0	14,2	17,1	11,7
Transferts courants versés	10,0	14,3	16,9	17,7	27,0	17,2	15,8	18,5	13,4	14,6	19,9	19,5	12,3
- aux entreprises	-11,9	7,9	24,8	25,7	24,8	24,8	14,6	5,3	13,5	6,9	28,3	15,0	8,1
- aux ménages	12,2	13,5	15,3	18,8	27,1	16,8	16,2	18,4	16,0	15,5	19,3	19,8	12,0
- aux reste du monde	18,4	9,3	18,2	4,7	-18,3	18,1	2,0	25,5	17,0	15,1	13,0	30,7	1,6
- aux autres	9,7	83,0	38,7	6,5	86,7	8,6	19,5	43,0	-29,4	7,5	25,4	14,0	41,6
Intérêts effectifs versés	1,8	-4,9	8,3	28,4	54,2	12,1	22,4	21,2	21,1	23,2	48,6	17,2	31,8
Consommation publique	11,6	10,0	13,6	18,5	20,3	17,2	13,3	15,3	13,3	15,6	16,8	17,6	11,4
p.m. Rémunération des salariés	12,7	11,4	13,9	19,1	20,6	17,6	14,9	15,3	12,4	14,7	15,8	17,1	10,9
p.m. Achats courants de biens et services	9,9	8,3	11,7	15,9	19,3	11,4	8,9	10,0	13,2	19,2	18,4	17,1	13,1
Total des emplois courants	10,4	12,1	15,4	18,3	25,2	17,0	15,1	17,5	13,6	15,2	19,9	18,7	12,9
Transferts de capital nets	-14,6	17,0	16,7	56,1	19,1	192,9	-55,7	-12,7	40,7	37,4	-24,3	30,5	1,1
Formation brute de capital	7,1	13,4	2,7	16,0	28,2	-0,5	4,1	5,2	12,1	15,7	11,5	24,7	5,9
Total des emplois	9,8	12,2	14,2	18,3	25,4	16,9	12,8	16,4	13,7	15,4	19,0	19,2	12,4

Tableau III.1.1.2 : Revenus et dépenses de l'ensemble des administrations publiques (1971 - 1983)
(en pourcentage du PIB)

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Impôts indirects	14,9	14,9	14,8	14,4	14,3	14,8	14,1	14,4	14,5	14,6	14,6	14,7	14,7
Impôts directs	6,7	6,7	7,0	7,4	7,2	8,2	8,2	7,8	7,9	8,6	8,8	9,0	9,1
Cotisations sociales reçues	14,8	14,9	15,0	15,7	17,1	17,7	18,4	18,6	19,4	20,2	20,2	20,9	21,5
Autres ressources courantes	2,7	2,5	2,6	2,8	2,9	3,1	3,0	2,9	2,9	3,2	3,8	3,7	3,6
Total des ressources courantes	39,1	39,0	39,4	40,3	41,6	43,8	43,7	43,7	44,8	46,6	47,4	48,3	48,9
Transferts courants versés	19,9	20,2	20,8	21,3	23,8	24,2	24,9	26,0	25,9	26,2	28,0	29,1	29,7
- aux entreprises	1,6	1,5	1,6	1,8	2,0	2,1	2,2	2,0	2,0	1,9	2,2	2,2	2,1
- aux ménages	17,0	17,2	17,4	18,1	20,2	20,4	21,1	22,0	22,4	22,8	24,3	25,4	25,8
- aux reste du monde	0,9	0,8	0,9	0,8	0,6	0,6	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7
- aux autres	0,4	0,7	0,8	0,7	1,1	1,0	1,1	1,4	0,8	0,8	0,9	0,8	1,1
Intérêts effectifs versés	1,0	0,9	0,8	0,9	1,3	1,2	1,4	1,4	1,5	1,7	2,1	2,2	2,6
Consommation publique	13,4	13,2	13,2	13,6	14,4	14,6	14,7	15,0	14,9	15,2	15,8	16,2	16,4
p.m. Rémunération des salariés	9,7	9,6	9,7	10,0	10,7	10,9	11,1	11,3	11,1	11,2	11,6	11,9	11,9
p.m. Achats courants de biens et services	5,5	5,3	5,2	5,3	5,5	5,3	5,2	5,0	5,0	5,2	4,3	4,4	4,5
Total des emplois courants	34,3	34,2	34,8	35,9	39,5	40,0	41,0	42,4	42,2	43,0	45,9	47,5	48,6
Épargne brute	4,7	4,8	4,6	4,4	2,0	3,8	2,6	1,3	2,5	3,7	1,5	0,8	0,3
Transferts de capital nets	0,2	0,2	0,3	0,3	0,4	0,9	0,4	0,3	0,3	0,4	0,2	0,3	0,3
Formation brute de capital	3,8	3,8	3,4	3,5	3,9	3,4	3,1	2,9	2,8	2,9	3,0	3,3	3,1
Total des emplois	38,3	38,3	38,5	39,7	43,8	44,3	44,5	45,6	45,4	46,3	49,1	51,1	52,0
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	0,7	0,8	0,9	0,6	-2,2	-0,5	-0,8	-1,9	-0,7	0,3	-1,8	-2,7	-3,1

Tableau III.1.3 : Revenus et dépenses de l'ensemble des administrations publiques (1971-1973)
EUR - 8 (1) (taux de variation annuels)

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Impôts indirects	7,8	9,2	11,9	11,4	10,5	18,4	14,8	13,4	17,1	15,6	10,3	11,7	10,7
Impôts directs	11,6	9,0	19,6	23,6	13,5	20,4	15,1	11,4	11,9	19,1	13,2	14,0	10,2
Cotisations sociales reçues	14,1	13,8	18,5	20,0	22,1	19,1	13,8	11,8	16,4	16,4	13,5	14,5	11,2
Autres ressources courantes	12,7	6,1	19,8	18,7	13,1	19,8	13,2	14,1	16,9	20,0	18,7	15,0	6,5
Total des ressources courantes	11,0	10,3	16,6	18,0	15,2	19,3	14,4	12,4	15,3	17,2	12,8	13,5	10,4
Transferts courants versés	12,8	17,1	16,3	20,8	27,2	16,8	14,4	16,1	13,4	14,7	17,4	14,8	9,9
- aux entreprises	3,3	21,3	19,8	35,2	20,3	11,4	12,2	15,2	15,1	8,6	12,4	11,3	5,6
- aux ménages	13,4	16,3	14,7	20,2	28,7	17,3	14,4	15,5	13,6	16,1	18,4	15,6	10,2
- aux reste du monde	24,9	13,1	34,1	2,3	17,2	21,9	25,0	26,8	8,5	5,4	10,8	15,8	7,9
- aux autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Intérêts effectifs versés	8,3	10,6	20,7	30,5	23,2	25,4	20,3	19,6	19,1	24,6	28,6	23,1	15,2
Consommation publique	16,4	12,4	15,1	20,1	20,8	14,1	11,8	13,4	14,4	17,4	15,0	10,9	9,4
p.m. Rémunération des salariés	17,2	13,9	15,4	19,4	20,2	13,8	12,3	12,6	13,4	17,2	15,1	10,4	9,3
p.m. Achats courants de biens et services	14,6	9,0	14,0	20,7	21,9	13,1	9,8	14,2	15,7	17,9	14,5	12,8	9,6
Total des emplois courants	14,2	14,5	16,0	21,1	24,0	16,1	13,7	15,2	14,2	16,6	17,3	13,9	10,2
Transferts de capital nets	10,9	-0,8	15,7	20,3	43,7	30,8	-4,1	26,1	21,1	14,6	1,7	12,7	23,3
Formation brute de capital	7,8	6,4	11,4	18,8	14,8	6,3	1,9	5,6	14,4	18,1	4,2	8,1	5,7
Total des emplois	13,4	13,3	15,5	20,8	23,5	15,5	12,3	14,7	14,4	16,7	16,1	13,5	10,2

(1) L'Irlande et la Grèce ne figurent pas dans ce tableau.

Tableau III.1.4 : Revenus et dépenses de l'ensemble des administrations publiques (1971 - 1983)
 EUR - ex. France (1)

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Impôts indirects	13,2	12,9	12,5	12,2	11,9	12,0	12,5	12,5	12,8	13,1	13,1	13,2	13,5
Impôts directs	11,4	11,2	11,6	12,6	12,7	13,0	13,3	13,2	12,9	13,4	13,8	14,2	14,4
Cotisations sociales reçues	10,4	10,7	11,2	11,7	12,6	12,8	12,7	12,5	12,7	12,8	13,4	13,8	14,1
Autres ressources courantes	3,0	2,9	3,0	3,1	3,1	3,1	3,2	3,3	3,4	3,5	3,7	3,9	3,8
Total des ressources courantes	38,0	37,7	38,3	39,7	40,3	40,9	41,7	41,6	41,8	42,9	43,9	45,1	45,8
Transferts courants versés	14,7	15,7	15,9	16,9	19,1	19,1	19,2	19,7	19,5	19,6	20,8	21,5	21,6
- aux entreprises	1,7	2,0	2,0	2,4	2,6	2,4	2,3	2,5	2,5	2,4	2,3	2,4	2,3
- aux ménages	12,2	13,0	12,9	13,6	15,6	15,7	15,7	16,0	15,8	16,1	17,4	18,0	18,2
- aux reste du monde	0,6	0,7	0,8	0,7	0,8	0,9	1,0	1,1	1,0	0,9	0,9	1,0	1,0
- aux autres	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Intérêts effectifs versés	2,2	2,3	2,4	2,8	2,9	3,2	3,4	3,6	3,8	4,2	4,8	5,4	5,7
Consommation publique	16,8	17,2	17,2	18,2	19,4	18,9	18,6	18,7	18,8	19,4	20,2	20,2	20,3
p.m. Rémunération des salariés	10,9	11,3	11,4	11,9	12,6	12,2	12,1	12,0	12,0	12,4	12,9	12,9	13,0
p.m. Achats courants de biens et services	5,6	5,5	5,5	5,9	6,4	6,2	6,1	6,2	6,3	6,6	6,8	6,8	6,8
Total des emplois courants	33,7	35,2	35,5	37,8	41,4	41,1	41,2	42,0	42,1	43,2	45,8	47,1	47,6
Epargne brute	4,2	2,5	2,9	1,8	-1,2	-0,2	0,5	-0,5	-0,3	-0,3	-1,9	-2,0	-1,8
Transferts de capital nets	0,9	0,8	0,8	0,8	1,1	1,1	1,0	1,2	1,3	1,2	1,2	1,3	1,3
Formation brute de capital	4,2	4,0	3,9	4,1	4,1	3,8	3,4	3,2	3,2	3,3	3,1	2,9	2,9
Total des emplois	38,9	40,0	40,2	42,7	46,6	46,0	45,7	46,4	46,6	47,8	50,1	51,3	51,8
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	-0,9	-2,3	-1,9	-3,1	-6,3	-5,1	-4,0	-4,9	-4,8	-4,9	-6,2	-6,2	-5,9

(1) L'Irlande et la Grèce ne figurent pas dans ce tableau.

Tableau III.1.5 : Contributions à l'évolution de la dette des administrations publiques

(en pourcentage du PIB)

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
1. Taux de croissance du PIB	11,5	12,5	13,6	14,7	13,6	15,5	12,3	13,6	14,1	13,4	12,3	14,7	10,3
2. Recettes	39,1	39,0	39,4	40,3	41,2	43,5	43,4	43,3	44,8	46,6	47,4	48,3	48,9
3. Dépenses totales hors intérêts	37,3	37,4	37,6	38,7	42,2	42,8	42,9	43,7	43,9	44,8	47,0	48,9	49,4
4. Intérêts versés	1,0	0,9	0,8	0,9	1,3	1,2	1,4	1,4	1,5	1,6	2,1	2,2	2,6
5. Taux d'intérêt apparent ¹	3,8	3,2	3,3	3,8	5,1	4,9	5,4	5,6	5,8	6,2	8,3	7,8	8,6
6. Besoin de financement	-0,7	-0,8	-0,9	-0,6	2,2	0,5	0,8	1,9	0,7	-0,2	1,8	2,7	3,1
7. Effet de la croissance ²	-3,0	-3,1	-3,2	-3,2	-3,0	-3,5	-2,7	-3,0	-3,2	-3,1	-2,7	-3,3	-2,7
8. Ajustement flux-stocks ³	2,8	2,0	2,7	3,5	1,8	1,8	2,4	2,2	2,5	2,1	2,0	3,7	1,3
9. Variation de la dette brute ⁴	-1,0	-2,0	-1,4	-0,4	1,1	-1,1	0,6	1,0	-0,0	-1,2	1,0	3,1	1,6
10. Niveau de la dette brute	28,4	26,4	25,1	24,7	25,8	24,7	25,2	26,3	26,2	25,0	26,0	29,1	30,7
11. Effet de la croissance	-0,6	-0,6	-0,5	-0,4	-0,3	-0,8	-0,6	-0,5	-0,7	-0,6	-0,6	-0,8	-0,7
12. Ajustement flux-stocks	0,5	0,1	1,0	0,4	1,3	-0,2	-1,1	-0,4	0,0	0,5	0,0	-0,7	0,3
13. Variation de la dette nette ⁵	-0,9	-1,3	-0,4	-0,7	3,2	-0,6	-0,9	0,9	0,0	-0,4	1,3	1,2	2,6
14. Niveau de la dette nette	5,2	3,9	3,4	2,8	6,0	5,4	4,6	5,5	5,5	5,1	6,4	7,5	10,2

Source : Services de la Commission.

N.B. Voir note explicative p. 59.

Tableau III.2.1 : Variation des actifs monétaires et financiers des secteurs résidents non financiers (1971-1983)

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
	<u>en mrds FF</u>												
1. Monnaie M ₁	32,6	45,0	33,5	42,6	57,2	42,2	58,5	63,8	86,5	51,7	99,7	80,5	117,9
2. Autres actifs liquides	57,1	65,5	69,1	78,5	117,8	122,5	128,2	138,9	157,9	132,6	129,4	179,2	111,6
3. Liquidité M ₃	89,7	110,5	102,6	121,1	175,0	164,7	186,7	202,7	244,4	184,3	229,1	259,7	229,5
4. Titres et R.T.A. (1)	19,7	21,1	28,6	15,0	24,8	36,6	36,0	49,9	57,9	95,6	110,9	137,2	155,3
5. Total	109,4	131,6	131,2	136,1	199,8	201,3	222,7	252,6	302,3	279,9	340,0	396,9	384,8
en % du PIB	12,5	12,4	11,8	10,6	13,8	12,0	12,0	11,8	12,4	10,1	10,9	11,1	9,8
	<u>en % du total des actifs</u>												
1. Monnaie M ₁	29,8	34,2	25,5	31,3	20,3	21,0	26,3	25,3	28,6	18,5	29,3	20,3	30,6
2. Autres actifs liquides	52,2	49,8	52,7	57,7	67,3	60,8	57,6	55,0	52,2	47,4	38,1	45,1	29,0
3. Liquidité M ₃	82,0	84,0	78,2	89,0	87,6	81,8	83,9	80,3	80,8	65,9	67,4	65,4	59,6
4. Titres et R.T.A. (1)	18,0	16,0	21,8	11,0	12,4	18,2	16,1	19,7	19,2	34,1	32,6	34,6	40,4
5. Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Comptes de la Nation

Tableau III.2.2 : Masse monétaire résidents (M²R) (1971-83)

(flux en % du PIB aux prix courants)

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Masse monétaire résidents (M ² R)	18,0	18,8	14,6	15,6	18,0	12,3	14,2	12,2	14,0	8,4	10,4	10,8	11,2
- Disponibilités monétaires résidents (M ¹ R)	11,8	15,1	9,6	11,6	16,8	7,2	11,7	10,6	12,0	6,8	14,5	10,5	11,7
- Billets et monnaies	2,8	7,7	6,1	9,3	9,0	8,9	4,7	8,6	5,5	3,2	11,9	10,1	7,6
- Dépôts à vue résidents	16,2	18,3	10,8	12,5	19,4	6,7	14,1	11,8	14,0	7,7	15,2	11,1	12,8
- Disponibilités quasi-monétaires résidents	30,6	25,1	22,7	21,4	20,0	18,8	17,2	13,5	16,1	10,2	6,2	11,1	10,7
(taux d'accroissement des flux corrigé du taux de croissance du PIB réel)													
Masse monétaire résidents (M ² R)	12,0	12,2	8,7	12,0	17,8	7,1	10,8	8,8	9,6	7,2	10,1	9,1	10,4
- Disponibilités monétaires résidents (M ¹ R)	6,0	8,7	4,0	8,1	16,6	2,2	8,3	6,3	8,4	5,6	14,2	8,8	10,9
- Billets et monnaies	-2,6	1,7	0,7	5,9	8,8	3,8	1,6	4,4	2,1	2,1	11,6	8,4	6,9
- Dépôts à vue résidents	10,2	9,8	5,1	9,1	19,2	1,7	10,7	7,5	10,4	6,5	14,9	9,4	12,0
- Disponibilités quasi-monétaires résidents	23,9	18,1	16,4	17,7	19,8	19,3	13,7	9,1	12,4	9,0	5,9	9,4	9,9

Source : Banque de France

Tableau III.2.3 : Masse monétaire résidents (M²R) et ses contreparties (1971-1983)
(stocks en % du PIB aux prix courants)

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Masse monétaire résidents (M ² R)	43,2	45,5	46,7	46,3	48,3	48,0	48,4	48,2	47,8	46,8	45,6	44,0	44,1
- Disponibilités monétaires résidents (M ¹ R)	28,2	28,5	28,1	27,1	27,3	26,3	25,7	25,2	24,6	23,7	23,3	22,9	23,0
- Billets et monnaies	8,8	8,3	7,8	7,3	7,0	6,6	6,3	5,9	5,5	5,1	4,8	4,7	4,6
- Dépôts à vue résidents	19,4	20,2	20,3	19,8	20,3	19,7	19,4	19,3	19,1	18,6	18,5	18,2	18,4
- Disponibilités quasi-monnaïres résidents	15,0	17,0	18,6	19,7	21,0	21,7	22,7	23,0	23,2	23,1	22,3	21,1	21,1
- dont : placements à vue	-	-	-	-	-	-	-	6,9	7,0	6,7	6,7	6,9	7,5
Contrepartie de la masse monétaire (M ² R)	43,2	45,5	46,7	46,3	48,3	48,0	48,4	48,2	47,8	46,8	45,6	44,0	44,1
- Extérieur	3,7	4,2	3,9	3,0	3,0	2,7	-	4,5	5,1	5,1	4,2	2,5	1,2
- Crédit interne net	-	-	-	-	-	-	-	43,7	42,7	41,7	41,4	41,5	42,9
- créances nettes sur le Trésor Public	7,5	6,7	5,4	4,8	5,9	6,7	6,4	5,7	5,4	5,0	4,8	5,1	6,7
- créances sur l'économie(1)	(38,9)	(42,0)	(44,3)	(44,8)	(44,9)	(43,9)	(43,7)	43,6	42,7	43,3	44,0	43,8	44,9
- ressources stables à déduire	-	-	-	-	-	-	-	-4,9	-5,0	-5,8	-6,6	-7,1	-7,9
- divers nets	-	-	-	-	-	-	-	-0,6	-0,3	-0,6	-0,8	-0,3	+0,2

(1) Les chiffres entre parenthèses sont des estimations

Source : Banque de France

Tableau III.2.4 : Disponibilités monétaires, masse monétaire et ensemble des liquidités par agent détenteur (1971-1983)

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
(en % du total)													
Disponibilités monétaires M₁R													
- sociétés	20,2	20,9	21,1	21,6	22,5	22,0	21,8	22,3	22,4	22,2	22,3	22,4	23,7
- ménages	73,1	72,3	71,8	71,7	70,6	70,1	70,2	70,0	70,5	70,4	69,8	69,7	68,3
- autres	6,7	6,8	7,1	6,7	6,9	6,9	7,0	7,7	7,1	7,4	7,9	7,9	8,0
- Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Masse monétaire M₂R													
- sociétés	18,9	19,1	18,5	18,4	19,1	18,8	18,8	18,6	18,9	18,9	19,1	19,4	20,1
- ménages	76,0	75,9	76,4	76,4	75,7	75,9	75,9	75,9	76,1	75,9	75,5	75,1	74,3
- autres	5,1	5,0	5,1	5,2	5,2	5,3	5,3	5,5	5,0	5,2	5,4	5,5	5,6
- total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Liquidités M₃R													
- sociétés	14,0	14,2	13,9	13,7	14,1	13,7	13,4	13,4	13,4	13,3	13,3	13,4	13,9
- ménages	82,2	82,0	82,4	82,5	82,1	82,5	82,7	82,9	83,1	83,1	83,0	82,8	82,3
- autres	3,8	3,8	3,7	3,8	3,8	3,8	3,9	3,7	3,5	3,6	3,7	3,8	3,8
- total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Conseil national du crédit

Tableau III.2.5 : Disponibilités monétaires M₁, masse monétaire M₂ et ensemble des liquidités M₃ des résidents par agent (1971-1983)

(moyennes annuelles en % du PIB)

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Sociétés													
M ₁	5,7	6,0	5,9	5,8	6,1	5,8	5,6	5,6	5,5	5,2	5,2	5,1	5,4
M ₂	8,2	8,7	8,7	8,6	9,2	9,0	9,0	9,1	9,0	8,9	8,7	8,5	8,8
M ₃	8,6	9,0	9,0	8,9	9,4	9,3	9,2	9,3	9,2	9,0	8,9	8,7	9,0
Ménages													
M ₁	20,6	20,6	20,2	19,5	19,3	18,5	18,0	17,7	17,3	16,7	15,7	16,0	15,8
M ₂	32,8	34,5	35,6	35,9	36,5	36,4	36,7	36,6	36,5	35,6	34,6	33,1	32,8
M ₃	50,4	52,3	53,4	53,4	54,9	55,8	56,9	57,3	57,4	56,5	55,3	53,5	53,2
Autres													
M ₁	1,9	1,9	2,0	1,8	1,9	2,0	2,1	1,9	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8
M ₂	2,2	2,3	2,4	2,4	2,5	2,6	2,7	2,5	2,4	2,4	2,5	2,4	2,5
M ₃	2,3	2,4	2,4	2,4	2,5	2,6	2,7	2,5	2,4	2,4	2,5	2,4	2,5
Total													
M ₁	28,2	28,5	28,1	27,1	27,3	26,3	25,7	25,2	24,6	23,7	23,4	22,9	23,0
M ₂	43,2	45,5	46,7	46,9	48,2	48,0	48,4	48,2	47,9	46,9	45,6	44,0	44,1
M ₃	61,3	63,7	64,8	64,7	66,8	67,7	68,8	69,1	69,0	67,9	66,7	64,6	64,7

Source : Conseil national du crédit

Tableau III.2.6 : Taux d'intérêt (1971-1983)

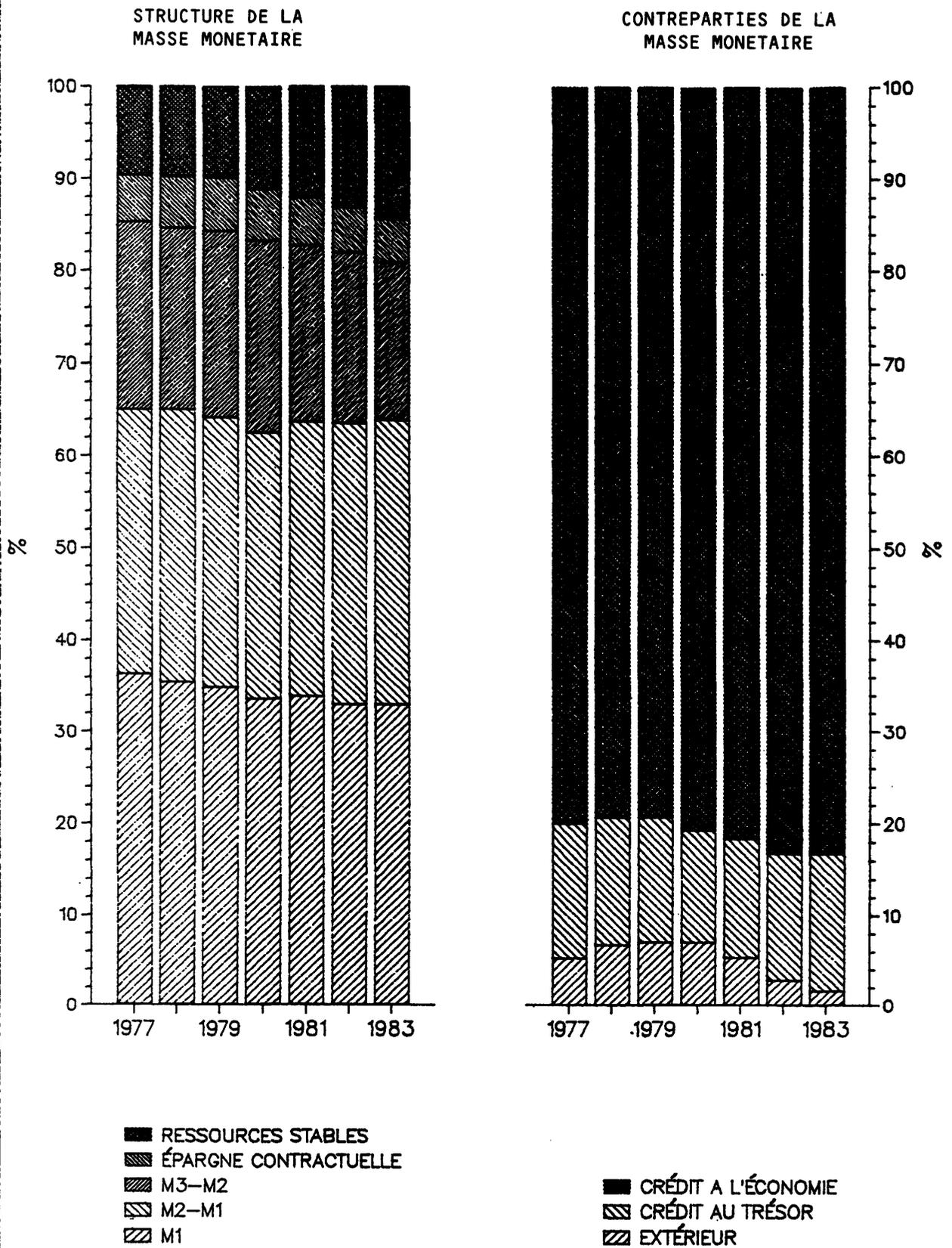
	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Taux à court terme (1)													
- nominal	5,98	5,31	9,25	12,98	7,61	8,67	9,07	7,80	9,68	12,03	15,31	14,58	12,38
- réel	0,64	-0,71	1,77	-0,53	-3,69	-0,87	-0,38	-1,33	-0,85	-1,30	1,77	2,28	2,68
Taux à long terme (2)													
- nominal	8,42	8,01	9,00	11,00	10,31	10,51	10,99	10,61	10,86	13,65	16,29	16,00	14,37
- réel	2,97	1,85	1,55	-2,27	-1,26	0,81	1,37	1,25	0,22	0,13	2,64	3,56	4,50
Taux de base bancaire													
- nominal	8,62	8,10	10,60	13,85	11,70	10,75	11,20	10,82	11,51	14,09	15,83	15,17	13,80
- réel	3,16	1,93	3,03	0,23	-0,03	1,03	1,56	1,43	0,81	0,52	2,24	2,82	3,98

(1) Taux de prise en pension des effets privés à un mois.

(2) Obligations du secteur public.

Source : Banque de France

Graphique III.2.1 :



IV. TENDANCES STRUCTURELLES

1. Evolution des échanges extérieurs

a) Généralités

L'économie française, dont les échanges extérieurs étaient en net suréquilibre au début des années soixante-dix, est entrée, à partir de 1973, dans une ère de déficits chroniques, révélateurs de sa difficulté à s'adapter à un environnement externe rendu plus contraignant, à la fois, par le renchérissement considérable du coût de l'énergie importée et par l'intensification de la compétition internationale. Or, comme on l'a vu plus haut (¹), l'adaptation de l'économie à ces changements a été relativement lente après le premier choc pétrolier, et plus difficile encore après le second. Ainsi, comme l'indique le tableau II.3.2, le solde des transactions courantes n'est redevenu excédentaire qu'en 1978-1979, pour retomber ensuite dans un déficit durable et important.

Comme l'indique ce même tableau, cette évolution, relativement défavorable si on la replace dans l'ensemble communautaire, est essentiellement imputable à la dégradation de l'équilibre des échanges de marchandises et de services liés à ces échanges, alors que les échanges touristiques et les échanges technologiques dégageraient, surtout en fin de période, des excédents croissants. L'évolution des échanges extérieurs a donc été marquée par l'apparition et le développement d'une tendance au déséquilibre des flux commerciaux, témoignant d'un défaut d'ajustement fondamental de l'économie aux contraintes extérieures.

Les deux chocs pétroliers, et la hausse du dollar qui a prolongé et amplifié les effets du second, ont, sans doute, pesé lourdement sur l'équilibre de ces flux, puisque le déficit énergétique, qui se situait autour de 1,5 % du produit intérieur brut au début des années soixante-dix, s'est élevé au delà de 5 % au début des années quatre-vingt. Pourtant, comme on l'a vu

(¹) Voir ci-dessus, partie II

plus haut (1), l'influence négative de ces chocs sur les termes de l'échange a été au total mieux compensée en France que dans le reste de la Communauté. Le défaut d'ajustement extérieur a donc résulté d'une amélioration insuffisante de la balance réelle. De fait, en réponse à la forte détérioration des termes de l'échange provoquée par le premier choc pétrolier, la balance réelle des échanges n'a marqué, entre 1974 et 1979, qu'une faible amélioration, et elle a même tendu à se dégrader entre 1980 et 1983, tandis que les termes de l'échange parvenaient, au contraire, à compenser entièrement leur nouvelle détérioration.

L'évolution peu satisfaisante de la balance réelle sur l'ensemble de la période sont en partie imputables à une demande intérieure plus dynamique, en moyenne, en France que dans les autres principaux pays industrialisés. Ce facteur, imputable, notamment, aux relances de 1975 et de 1981-1982, est mis en évidence au tableau II.3.3. Mais ces médiocres performances ont été aussi jusqu'à un certain point la contrepartie de l'évolution relativement favorable des termes de l'échange. Comme on l'a vu plus haut (2), en effet, les entreprises exportatrices ont constamment tendu, en effet, même après les ajustements en baisse du taux de change, à maximiser leurs marges sur les marchés d'exportation plutôt qu'à y augmenter le volume de leurs ventes. Plusieurs raisons les ont incitées à la faire: la croissance relativement soutenue du marché intérieur; l'étroitesse des profits résultant des contraintes exercées sur les prix industriels; et surtout, l'importance de l'effort d'investissement commercial nécessaire à l'élargissement des débouchés extérieurs, dans une période marquée par un environnement économique et monétaire international incertain, en même temps que par une forte régression des profits. Les entreprises étrangères opérant sur le marché national, par contre, ont fait preuve en général, aussi bien en matière de prix que d'infrastructures commerciales, d'un comportement plus agressif, qui leur a permis de compenser largement les sacrifices consentis sur leurs marges par une pénétration accrue.

(1) Voir ci-dessus, partie II

(2) Voir ci-dessus, partie II

L'évolution relativement favorable des termes de l'échange a été longtemps étayée par celle des rapports de change qui s'est caractérisée, durant la plus grande partie des années soixante-dix, par une tendance à la dépréciation du franc beaucoup plus accentuée vis-à-vis du mark que vis-à-vis du dollar. Cette évolution a tendu, en effet, à modérer la hausse du prix des importations et à favoriser celle du prix des exportations, dans la mesure où le poids du dollar est plus important dans les premières et celui du mark - et des monnaies liées au mark - plus important dans les secondes. Au début des années quatre-vingt, cependant, le sens de cette dissymétrie s'est inversé, la forte appréciation du dollar vis-à-vis du mark réduisant d'autant la marge de redressement potentielle des termes de l'échange après le second choc pétrolier.

La détérioration relativement limitée des termes de l'échange peut trouver, enfin, certains éléments d'explication complémentaires dans l'évolution combinée de la structure des flux de marchandises échangées et celle de leurs prix relatifs au plan mondial. Ainsi, l'effort considérable de substitution énergétique accompli après le premier choc pétrolier (1) a très sensiblement atténué l'impact négatif de la hausse du prix relatif de l'énergie sur les termes de l'échange. D'autre part, la tendance mondiale des prix relatifs a favorisé un nombre de secteurs industriels dont la balance des échanges est structurellement excédentaire : équipements professionnels et militaires, mais aussi, chimie fine et produits de luxe, et dont quelques uns ont même bénéficié parfois eux-mêmes d'une situation dominante en matière de prix.

Le dynamisme des prix à l'exportation ne semble pas avoir tenu, par contre, à une pression particulièrement forte des coûts de production unitaires relatifs. Telle est du moins la conclusion qui semble ressortir des chiffres repris au tableau IV.1.1, qui retracent l'évolution de la compétitivité-coûts de l'ensemble de l'économie et celle de l'industrie manufacturière vis-à-vis des principaux partenaires commerciaux de la France. Ils indiquent que, si l'on met à part deux brèves périodes de dégradation, en 1975-1976 et en 1979-1980, au cours desquelles le taux de

(1) Partie IV.

change du franc est demeuré pratiquement stable vis-à-vis du mark, la politique de change a permis de maintenir approximativement stable la position compétitive de l'économie vis-à-vis de l'ensemble des partenaires commerciaux et de l'améliorer même vis-à-vis des pays partenaires de la Communauté. La fermeté des prix à l'exportation serait donc imputable, dans une très large mesure, à une politique d'exportation délibérément axée sur maximisation du profit unitaire. La constance de ce comportement de marge s'est vérifiée, en particulier, après chacun des ajustements de change, dont aucun n'a entraîné à cet égard de changement de stratégie significatif.

Au total, comme il ressort des tableaux IV.1.5 à IV.1.8, la part de marché de la France à l'importation s'est assez nettement accrue au cours de la période, alors que sa part de marché à l'exportation a oscillé dans des limites relativement étroites sans parvenir à s'élever très sensiblement au dessus de son niveau initial.

b) Tendances structurelles des échanges commerciaux

Dans ce contexte général, la structure des échanges extérieurs par secteurs et zones géographiques a présenté des changements importants, qui sont retracés dans les tableaux IV.1.2 à IV.1.15.

Les tableaux IV.1.2 à IV.1.3 mettent en évidence la part des différents secteurs dans l'amélioration de la balance réelle des échanges de biens. Il en ressort que cette amélioration, globalement faible, a été entièrement due à la diminution de l'élasticité des importations d'énergie et au dynamisme des exportations agricoles, alors que les échanges de produits manufacturés reperdaient en fin de période les gains réalisés entre les deux chocs pétroliers.

Soldes moyens en volume (en % du PIB)	<u>1971-1973</u>	<u>1974-1979</u>	<u>1980-1983</u>
Produits agricoles	0	0	0,4
Produits énergétiques	-3,6	-3,4	-2,7
Produits industriels	1,4	2,2	1,3
dont : Produits intermédiaires	0	0,2	0,3
Biens d'équipement	1,0	1,9	1,1
Biens de consommation courants	0,4	0,1	-0,1
Total	-2,2	-1,2	-1,0

Dans le secteur manufacturier, en effet, et sous réserve de certaines fluctuations épisodiques, le développement des exportations n'a pas été suffisant, l'un dans l'autre, pour équilibrer celui des importations. Il en a résulté, comme il apparaît au tableau IV, une dégradation sensible du taux de couverture des importations par les exportations de produits industriels, revenu d'un niveau moyen d'environ 113 % entre 1971 à 1973 à environ 109 % entre 1980 et 1983.

L'évolution de la balance réelle des échanges et celle du taux de couverture ont cependant présenté des tendances très contrastées d'une branche à l'autre du secteur manufacturier. Le solde réel des échanges s'est plus ou moins sensiblement amélioré dans les industries de produits intermédiaires et dans la plupart des industries de biens d'équipement, à certaines exceptions notables, néanmoins, dont l'industrie automobile et celle du matériel électrique grand public. Il s'est au contraire plus ou moins fortement détérioré dans nombre d'industries de biens de consommation courants, et notamment, de manière considérable, dans l'industrie textile et les industries du cuir et de l'habillement.

Au terme de cette évolution, la balance réelle des échanges de produits agricoles, de légèrement négative encore au début des années soixante-dix, est devenue fortement positive, tandis que celle des échanges de produits énergétiques demeurait déficitaire pour 2,6 points de produit intérieur brut, malgré une amélioration de l'ordre d'un point en cours de période; et que celle des échanges de produits industriels restait excédentaire, mais dans une mesure réduite de 2,1 à 1,3 points de produit intérieur brut. La position relative des secteurs s'est, en outre, profondément modifiée à l'intérieur de l'industrie manufacturière elle-même. La balance réelle des échanges est devenue, en effet, nettement négative pour les industries de biens de consommation, où la position du textile, du cuir et de l'habillement, en particulier, a connu un véritable effondrement. Ces secteurs sont ainsi venus s'ajouter, au cours de la période, aux points faibles traditionnels des industries de consommation: papier et imprimerie, bois et meubles, jouets et instruments de musique, notamment, alors que les industries alimentaires, celle du caoutchouc et celle des matières plastiques - malgré un sensible affaiblissement au cours de la période - et la joaillerie-bijouterie en demeuraient des points relativement forts. Par

contre, la balance réelle des échanges est devenue notablement positive pour les industries de produits intermédiaires, grâce au renforcement de la position relative des matériaux de construction et minerais non métalliques - notamment le verre - et de celle de la métallurgie (sidérurgie et minerais métalliques), où les produits sidérurgiques ont accentué leur position excédentaire et les produits non ferreux, réduit leur position déficitaire. Dans le même groupe d'industries, par ailleurs, les produits chimiques (chimie, parachimie et pharmacie) ont maintenu leur position globalement excédentaire, grâce à la confirmation de leurs points forts traditionnels, notamment dans la parfumerie et la pharmacie. La balance des échanges est restée largement positive, enfin, dans les industries de biens d'équipement, dont la position relative, néanmoins, après s'est sensiblement améliorée dans la seconde moitié des années soixante-dix, s'est fortement détériorée au début des années quatre-vingt, en raison, principalement, du recul brutal du secteur automobile, qui n'en est pas moins demeuré un point relativement fort au sein de cette catégorie d'industries. Le secteur des machines de bureau (informatique, bureautique et instruments de précision) y est demeuré, par contre, un point faible, comme l'équipement électrique domestique, dont l'important déficit a continué d'être plus que compensé, néanmoins, par l'excédent du matériel électrique et électronique à usage professionnel. Les industries du matériel électrique et électronique prises dans leur ensemble ont pu ainsi conserver, durant toute la période, un excédent modéré, et relativement stable. Les trois autres secteurs, enfin, ont réalisé des progrès plus ou moins sensibles : celui des produits métalliques a renforcé une position relative déjà nettement excédentaire en début de période, tandis que celui des machines industrielles passait du déficit à l'excédent, et que l'excédent, déjà important en début de période, des industries de matériel de transport autres que l'automobile ne cessait d'augmenter, grâce au dynamisme de l'industrie aéronautique et de l'industrie ferroviaire.

La comparaison entre les tableaux IV.1.2 à IV.1.4, qui retracent ces évolutions sectorielles en volume, et les tableaux IV.1.5 à IV.1.7, qui retracent les mêmes évolutions en valeur - par ailleurs illustrées par le graphique IV.1.1 -, fait apparaître l'influence des termes de l'échange sur l'équilibre des échanges au niveau des divers secteurs.

Soldes moyens en valeur (en % du PIB)	<u>1971-1973</u>	<u>1974-1979</u>	<u>1980-1983</u>
Produits agricoles	0	-0,1	0,3
Produits énergétiques	-1,5	-3,5	-4,9
Produits industriels	1,0	1,9	1,1
dont : Produits intermédiaires	-0,2	0,2	0,4
Biens d'équipement	0,8	1,8	1,2
Biens de consommation courants	0,4	-0,1	-0,5
Total	-0,5	-1,7	-3,5

Cette comparaison met avant tout en évidence l'impact considérable du double renchérissement du prix du pétrole, qui a entraîné, entre le début et la fin de la période, une détérioration moyenne de 3,4 points de produit intérieur brut de la balance énergétique en valeur, alors que dans le même temps la balance énergétique en volume s'améliorait de 0,9 point.

Cet impact se retrouve à peu près entièrement au niveau de la balance commerciale totale, qui s'est détériorée de 3,0 points de produit intérieur brut en valeur pour une amélioration de 1,2 point en volume. L'incidence des termes de l'échange a donc été approximativement neutre pour l'ensemble des secteurs autres que l'énergie. Elle a été, en fait, légèrement négative pour les produits agricoles et pour les biens de consommation courants, et légèrement positive pour les produits intermédiaires - grâce aux produits chimiques -, et pour les biens d'équipement, grâce au matériel de transport.

Les tableaux IV.1.8 et IV.1.9 montrent, par secteurs, l'évolution des parts de marché en valeur de la France dans le total des exportations et des importations de la zone OCDE.

Parts de marché moyennes	<u>1971-1973</u>	<u>1974-1979</u>	<u>1980-1983</u>
Exportations	8,8	9,1	8,8
Importations	8,8	9,3	9,7

Globalement, les parts de marché à l'exportation ainsi définies ont eu tendance à augmenter quelque peu dans la période comprise entre les deux chocs pétroliers, pour se retrouver approximativement au niveau initial dans la période qui a suivi le second. L'évolution a été toutefois contraire à la tendance générale pour les produits agricoles, dont la position s'est affaiblie en milieu de période pour se redresser par la suite, et elle a

été largement diversifiée au niveau des différents secteurs industriels. Ainsi, les industries de produits intermédiaires ont continué à augmenter légèrement leurs parts de marché en fin de période, échappant au déclin observé dans la plupart des autres secteurs. Il en a été de même des industries de matériel de transport autres que l'automobile, et à un moindre degré, des industries du papier et de l'imprimerie. D'autres secteurs, au contraire, tels que les machines de bureau et la majorité des industries de biens de consommation ont perdu des parts de marché en fin de période, sans avoir pu les améliorer précédemment, accusant ainsi une tendance fondamentale au déclin.

Les parts de marché à l'importation ont tendu, par contre, à augmenter d'une manière à peu près continue pour la très grande majorité des secteurs en cause, seuls quelques un d'entre eux : les minerais et métaux, les produits chimiques, les produits métalliques et les moyens de transport autres que l'automobile faisant exception à la tendance générale.

Les tableaux IV.1.10 à IV.1.12 jettent une lumière complémentaire - et corollaire - sur ces évolutions en valeur. Ils montrent que le degré d'ouverture de l'économie sur l'extérieur s'est accru, durant la période, d'environ moitié, mais davantage par l'augmentation du taux de pénétration des importations, passé de 16,3% à 25,7%, que par celle de la part des exportations dans la production, passée de 15,9% à 23,1%, et qu'en conséquence, le taux de couverture des importations par les exportations, qui était proche de l'unité au début des années soixante-dix, est descendu sensiblement au dessous au début des années quatre-vingt. La divergence entre l'évolution du taux de pénétration et celle de la part des exportations dans la production provient de ce que l'industrie, après avoir en partie compensé, dans la seconde moitié des années soixante-dix, la brutale augmentation du taux de pénétration consécutive au premier choc pétrolier, n'a pas été en mesure de renouveler cet effort d'ajustement dans la période qui a suivi le second, au cours de laquelle elle a même perdu du terrain. Au niveau des différents secteurs industriels, les chiffres indiquent néanmoins une grande diversité de tendance conforme aux divergences déjà notées. Les parts de production exportées ont, en effet, progressé sensiblement plus vite que la pénétration des exportations dans les industries de produits intermédiaires, alors que le phénomène inverse se vérifiait, à

des degrés divers, dans les industries de biens de consommation courants, et que les industries de biens d'équipement se partageaient entre secteurs en expansion: produits métalliques, machines industrielles et moyens de transport autres que l'automobile, et secteurs en repli: machines de bureau et automobile, le secteur du matériel électrique et électronique se répartissant lui-même entre les branches en expansion et les branches en recul déjà notées. Des écarts significatifs entre secteurs se sont d'autre part vérifiés dans les progrès de leur ouverture sur l'extérieur. C'est, en règle générale, dans les secteurs où le degré d'ouverture initial était le plus faible, tels les produits métalliques, les industries du textile, du cuir et de l'habillement, et les industries diverses, que ces progrès ont été les plus sensibles et dans ceux où il était le plus élevé, telles les industries de produits intermédiaires, les machines industrielles ou l'automobile, qu'ils ont été les plus faibles. Mais ils ont été également importants dans certains secteurs initialement très ouverts, comme les machines de bureau et le matériel électrique et électronique, qui ont continué d'évoluer rapidement vers l'interpénétration.

Les tableaux IV.1.13 à IV.1.15, enfin, retracent l'évolution des flux commerciaux par zones géographiques. Ils montrent la lourde incidence du renchérissement du prix de l'énergie sur la balance des échanges avec les pays exportateurs de pétrole, et notamment, ceux du Moyen-Orient, mais ils montrent aussi que les deux chocs pétroliers ont été suivis d'une rapide augmentation des exportations vers ces pays, qui a compensé en partie l'incidence de ces chocs. Ils indiquent aussi que la balance des échanges avec les autres pays a subi elle même, durant la période, des modifications importantes. Elle a eu tendance, en effet, à se détériorer avec nombre de pays industrialisés - notamment, avec les plus importants d'entre eux : Etats-Unis, Japon et Allemagne - et à s'améliorer avec les pays en développement non exportateurs de pétrole - entre autres avec ceux d'entre eux qui ont conservé certains rapports privilégiés avec la France. Ainsi, bien que la balance commerciale se soit globalement dégradée entre le début et la fin de la période, dans la mesure approximative de l'impact cumulé des deux chocs pétroliers successifs, cette dégradation doit s'analyser, en fait, comme une double détérioration : celle de la balance énergétique et celle de la balance des échanges non énergétiques avec les pays les plus fortement industrialisés, partiellement compensée par l'amélioration de la

balance des échanges non énergétiques avec les autres pays, et particulièrement avec les moins industrialisés d'entre eux.

c) Compétitivité et spécialisation

Des mesures statistiques un peu plus poussées, et étendues à quelques uns des principaux concurrents de la France, permettent de mieux mettre en évidence les performances relatives des différents secteurs industriels dans la compétition internationale. Il s'agit d'un indicateur de compétitivité, produit de la division du solde commercial par le total des exportations et des importations, et d'un indicateur de spécialisation, obtenu en rapportant la part de chaque secteur dans les importations de la zone OCDE à la part totale de la France dans les importations de la zone.

Une référence complémentaire au dynamisme relatif des différents secteurs au niveau international permet de mieux préciser la portée de ces mesures, qui n'est pas la même, en effet, selon qu'ils font l'objet d'une demande faible, moyenne ou forte en rythme d'évolution. (1).

De cet ensemble d'indicateurs peuvent être tirées certaines conclusions générales. Les chiffres indiquent que le maintien de la compétitivité d'ensemble ainsi définie de l'industrie française a été la résultante de mouvements en sens divers au niveau des secteurs. Ces mouvements compensatoires se sont répartis assez également entre secteurs à demande faible, moyenne et forte, mais, à peu d'exceptions près - dont la plus importante est le secteur du textile, du cuir et de l'habillement -, ils ont été d'ampleur limitée. Globalement toutefois, et par solde, les secteurs à demande faible ont perdu en compétitivité, alors que les secteurs à demande moyenne

(1) Les regroupements sont les suivants :

- secteurs à demande faible : textile, cuir, habillement; sidérurgie, minerais métalliques; produits métalliques; matériaux de construction, minerais non métalliques; produits divers;
- secteurs à demande moyenne : caoutchouc et plastique; moyens de transports; papier, imprimerie; produits alimentaires, boissons, tabac; machines industrielles;
- secteurs à demande forte : matériel électrique et électronique; matériel de bureau, instruments de précision; chimie-pharmacie.

moyenne ou forte en gagnaient. De ce point de vue, l'évolution structurelle, même si elle n'a pas été très prononcée, s'est opérée dans une direction positive. Au niveau des secteurs eux-mêmes, des pertes de compétitivité plus ou moins sensibles ont ainsi affecté aussi bien le textile, le cuir et l'habillement, le papier et l'imprimerie et les industries diverses, secteurs à demande faible, que le caoutchouc, les produits plastiques et l'automobile, secteurs à demande moyenne ou les machines de bureau, secteur à demande forte. De même, les gains de compétitivité se sont répartis entre la sidérurgie et les minerais métalliques, les matériaux de construction et minerais non métalliques, ainsi que les produits métalliques, secteurs à demande faible, les machines industrielles, secteur à demande moyenne et la chimie-pharmacie, secteur à demande forte. Enfin, pertes et gains se sont à peu près équilibrés dans les produits alimentaires, secteur à demande moyenne et dans le matériel électrique et électronique, secteur à demande forte.

L'indicateur de spécialisation fait d'autre part apparaître, entre le début et la fin de la période, une évolution de la structure des exportations dans le sens d'une réduction de la part des secteurs à demande faible au profit des secteurs à demande moyenne ou forte. Cette évolution, relativement nette entre les deux chocs pétroliers, s'est néanmoins interrompue, sinon inversée, au début des années quatre-vingt, de sorte que le bilan de ces progrès a été, au total, assez modeste. Au niveau des secteurs pris individuellement, les avances, comme les reculs, de la spécialisation, ont été d'ampleur très variable et de sens parfois contraire à ces tendances d'ensemble. Ainsi, le recul en spécialisation des secteurs à demande faible est imputable aux seuls secteurs du textile, du cuir et de l'habillement, alors que les autres secteurs relevant de ce groupe ont, au contraire, progressé, et parfois même, comme la sidérurgie et les minerais métalliques, ou les produits métalliques, assez fortement. De même, parmi les secteurs à demande forte, la chimie-pharmacie a progressé sensiblement, et le matériel électrique et électronique, modestement, alors que les machines de bureau reculaient. Enfin, les secteurs à demande moyenne se sont partagés entre le secteur des machines industrielles, celui des produits alimentaires et celui du papier-imprimerie, en progrès plus ou moins sensible, et le secteur des moyens de transport où le déclin de l'automobile et de la

construction navale a été compensé par les progrès du matériel ferroviaire et de l'aéronautique.

Il reste qu'en fin de période, la France conservait un degré de spécialisation plus élevé que celui de ses principaux concurrents commerciaux - sauf l'Italie - dans les secteurs à demande faible, industries diverses exceptées, un degré de spécialisation relativement faible dans les secteurs à demande forte - à l'exception de la chimie-pharmacie, et un degré de spécialisation variable dans les secteurs à demande moyenne : très élevé dans les produits alimentaires, le caoutchouc et les matières plastiques, à peine moyen dans les moyens de transport, et faible dans les machines industrielles, le papier et l'imprimerie. Une grande majorité de secteurs, d'autre part, conservaient, ou avaient acquis, une compétitivité positive. Quelques uns d'entre eux : machines de bureau, textile, cuir et habillement, papier-imprimerie et industries diverses, se trouvaient néanmoins en situation de compétitivité fortement négative.

La combinaison des critères de compétitivité et de spécialisation permet de prendre une mesure approximative du degré de force relative des divers secteurs face à l'environnement extérieur. Elle indique qu'outre l'agro-alimentaire, les points forts de l'économie française se situent dans les secteurs de base, dans le caoutchouc et les produits plastiques, dans les produits métalliques et - malgré l'affaiblissement relatif de l'automobile, et plus encore, de la construction navale - dans le matériel de transport, et ses points faibles, dans le matériel de bureau, le papier-imprimerie et les industries diverses, notamment le bois et l'ameublement. Elle révèle en outre que les machines industrielles ont renforcé une position initialement faible tant en compétitivité qu'en spécialisation, tandis que le textile, le cuir et l'habillement, partis d'une position forte, subissaient, au contraire, de ce double point de vue, un affaiblissement considérable. Elle montre enfin que le matériel électrique et électronique a légèrement renforcé une position initiale relativement faible, mais que cet affermissement global a recouvert des tendances divergentes au niveau des sous-secteurs : nettement positives, dans l'ensemble, pour le matériel professionnel, mais nettement négatives pour l'équipement électrique domestique.

Comme cela a déjà été indiqué ⁽¹⁾, les faiblesses du commerce extérieur sous l'angle de la compétitivité et de la spécialisation ont été en partie compensées par les tendances plus favorables qui se sont manifestées dans les échanges de services et de revenus de facteurs. Si la balance des transports est demeurée légèrement négative en raison du déficit croissant des transports maritimes et si celle des revenus du capital l'est devenue, du fait de l'endettement net qui s'est formé en fin de période et de l'affaiblissement concomitant du taux de change, la balance touristique a tendu à dégager un surplus croissant et celle des échanges de services financiers, et surtout technologiques - ingénierie, nucléaire et informatique, notamment - des excédents dont le niveau élevé témoigne d'un ajustement plus satisfaisant qu'il n'apparaît à travers l'observation des seul flux commerciaux.

2. Evolution des structures sectorielles

Les structures sectorielles de l'économie ont continué, au cours de la période, d'évoluer rapidement, selon des tendances approximativement conformes à celles observées dans l'ensemble de la Communauté.

Comme l'indiquent les tableaux IV.2.1, IV.2.1bis et IV.2.2, d'importants changements se sont ainsi produits dans les contributions respectives des différents secteurs à la formation du produit intérieur brut en termes réels. Ils peuvent se résumer en un recul prononcé du bâtiment-génie-civil, une contraction sensible de l'agriculture et des services non marchands, une légère régression de l'industrie manufacturière résultante d'évolutions contrastées au niveau de ses branches -, une quasi stabilité de l'énergie, et une progression considérable des services marchands, dont la part est passée de 40% en 1971 à plus de 45% en 1983.

(1) Voir ci-dessus, p. 78.

Parts dans le produit intérieur brut (à prix constants)	France		Eur-4 ¹	
	1971	1982	1971	1982
Agriculture	6,28	5,36	4,50	4,13
Energie	4,17	4,20	5,22	5,90
Industrie manufacturière	27,55	26,86	30,40	28,22
dont : industries de base	5,40	5,45	5,79	5,43
industries d'équipement	11,28	11,70	12,41	11,97
industries de consommation	11,17	9,74	12,33	10,86
Bâtiment-génie-civil	8,51	5,95	8,27	6,03
Services marchands	40,11	45,17	38,46	42,75
Services non marchands	13,49	12,23	13,49	13,23
Total	100	100	100	100

¹ Allemagne, France, Italie, Royaume-Uni

Parmi les secteurs industriels, les contributions au produit intérieur brut se sont accrues pour quatre d'entre eux : la chimie-pharmacie, les machines de bureau, le matériel électrique et électronique, et le matériel de transport; elles se sont réduites plus ou moins sensiblement pour sept autres : sidérurgie et minerais métalliques, minéraux non métalliques, fabrications métalliques, machines industrielles, textile, cuir et habillement, papier-imprimerie, industries diverses; et elles se sont approximativement maintenues pour l'alimentation et le caoutchouc-matières plastiques. Les tendances ont été également contrastées dans les services marchands, où la contribution des services financiers, celle des communications et celle des services divers - logement, hygiène et santé notamment - se sont inscrites en progression relative plus ou moins forte, alors que celle du commerce et de la réparation restait stable et que celle des transports et celle de l'hôtellerie-restauration diminuaient.

Ces changements sont résultés d'un ensemble de causes internes et de causes externes qui ont contraint les structures sectorielles de l'économie à des efforts d'adaptation importants. Aux facteurs permanents que constituent l'évolution du modèle de consommation et celle de la technologie et de l'organisation, se sont joints, en effet, des facteurs nouveaux et exceptionnels : le déclin général de l'investissement, le renchérissement brutal du prix relatif de l'énergie et l'intensification de la concurrence internationale. Ainsi, la modification de la structure de la consommation, telle qu'elle apparaît au tableau II.2.4, a pesé sur l'agriculture, qui n'a

pas trouvé dans l'amélioration de sa compétitivité une compensation suffisante au recul relatif de la demande intérieure; sur les industries alimentaires, dont la part relative s'est néanmoins maintenue grâce à l'élaboration croissante des produits; et sur les industries du textile, du cuir et de l'habillement, qui ont été affectées, en outre, par une régression brutale de leur compétitivité. La perte de compétitivité relativement sensible qui a également frappé les industries diverses - notamment le bois et l'ameublement - le papier-imprimerie, l'équipement électrique domestique et même l'automobile, ne leur a pas permis de tirer tout le bénéfice de l'augmentation continue de la part de la demande de consommation adressée à ces secteurs. De même, le recul relatif de l'investissement a fortement pesé sur le bâtiment-génie civil, dans la mesure où il a surtout affecté la construction de logements, les travaux publics et la construction industrielle. Conjugué avec les économies de matériaux et les substitutions liées au progrès technologique, il a également atteint la métallurgie, les minéraux non métalliques, les fabrications métalliques, des machines industrielles et la construction navale, sans que les gains de compétitivité réalisés par ailleurs par ces secteurs aient suffi à les préserver du déclin. Les autres industries d'équipement : matériel électrique et électronique à usage professionnel, machines de bureau, matériel ferroviaire et aéronautique, ont été, au contraire, favorisées par la prédominance des préoccupations de rationalisation dans l'effort d'investissement, par l'accélération du progrès technologique et par une évolution généralement positive de leur compétitivité. De même, le développement de la chimie-pharmacie a été stimulé à la fois par les tendances de la consommation, par le progrès technologique et par une évolution d'ensemble satisfaisante de la compétitivité du secteur. La quasi stabilité de la part de l'énergie recouvre quant à elle des évolutions divergentes au niveau des sous-secteurs : déclin de l'extraction charbonnière et du raffinage pétrolier, et essor rapide de l'industrie nucléaire. Enfin, la progression considérable des services marchands a tenu, à la fois, à l'évolution du modèle de consommation et à la complexité croissante des structures de production, la première conduisant, entre autres, à un rapide développement des dépenses de logement, de loisirs, de soins personnels et de soins de santé, et la seconde, à l'essor d'activités de services destinées à l'industrie, tels le crédit bail et la fourniture de main-d'oeuvre temporaire, et à l'abandon de certaines fonctions antérieurement intégrées dans les organisations industrielles.

Le tableau IV.2.3 permet de replacer ces évolutions sectorielles dans le contexte de la Communauté prise dans son ensemble. Il montre, entre autres, que la croissance du secteur énergétique a été un peu moins forte en France que dans la Communauté, mais celle du secteur industriel et celle des services marchands, au contraire, nettement plus forte. La performance relative du secteur énergétique doit néanmoins s'apprécier par rapport à une tendance communautaire rendue exceptionnellement dynamique par la mise en exploitation des gisements d'hydrocarbures de la Mer du Nord, et vis-à-vis de laquelle le taux de croissance de peu inférieur réalisé en France grâce à l'effort de substitution entrepris après le premier choc pétrolier, représente un résultat largement positif. Les chiffres font également apparaître certaines tendances relativement favorables au sein de l'industrie manufacturière, dans la mesure où des écarts de croissance positifs, voire fortement positifs, par rapport à la Communauté, se sont vérifiés dans des secteurs à demande forte comme la chimie-pharmacie et le matériel électrique et électronique, et dans des industries à demande moyenne telles que les machines industrielles ou les moyens de transport, et un écart de croissance légèrement négatif, au contraire, dans le textile, le cuir et l'habillement, secteurs à demande faible. Par contre, des écarts de croissance nettement positifs se sont vérifiés dans certains secteurs à demande faible tels que la sidérurgie et les minerais métalliques, les minerais non métalliques ou les fabrications métalliques, et un écart de croissance négatif dans les machines de bureau, secteur à demande forte. L'évolution sectorielle de la production fait donc apparaître autant d'indices négatifs que d'indices positifs d'ajustement aux tendances fondamentales de la demande. En outre, les performances sont mesurées dans ce contexte par rapport à celles d'un ensemble d'économies dont l'ajustement a laissé lui-même à désirer. Ainsi, certains secteurs industriels n'ont pu maintenir des écarts de croissance positifs qu'au prix de retards d'adaptation devenus manifestes en fin de période.

L'écart de croissance positif réalisé par la plupart des secteurs relativement à l'ensemble communautaire l'a été, comme l'indique le tableau IV.2.5, au prix d'une évolution un peu plus soutenue de l'emploi en même temps que de progrès légèrement plus marqués de la productivité apparente du travail.

Emploi (1971-1982) (taux de variation annuel moyen)	<u>France</u>	<u>Eur-4</u> ¹
Agriculture	-3,5	-3,3
Energie	-0,2	-0,9
Industrie manufacturière	-0,9	-1,5
dont : industries de base	-1,4	-1,7
industries d'équipement	-0,3	-1,1
industries de consommation	-1,8	-2,0
Bâtiment-génie civil	-1,2	-1,1
Services marchands	2,0	1,3
Services non marchands	1,3	1,8
Total	0,2	0

¹ Allemagne, France, Italie, Royaume-Uni

Les tableaux IV.2.4 et IV.2.4 bis montrent, en effet, que l'emploi n'a pas cessé de progresser dans les services et à un rythme relativement rapide, qui ne s'est ralenti qu'en fin de période, et qu'il n'a commencé à régresser dans l'industrie qu'à partir du milieu des années soixante-dix. Au total, le bilan de l'emploi a été très largement diversifié au niveau des secteurs: il a été plus ou moins fortement négatif dans l'agriculture, dans les industries de produits intermédiaires, dans les fabrications métalliques et les machines industrielles, dans les industries de biens de consommation courants à l'exception de celles du caoutchouc et des matières plastiques, ainsi que dans le bâtiment-génie civil; il a été, au contraire, plus ou moins fortement positif dans les autres secteurs industriels - notamment dans les machines de bureau et le matériel électrique et électronique - et dans tous les services, mais particulièrement dans le crédit et les assurances et dans les services divers, et notamment, parmi eux, dans les services d'hygiène et de santé.

Les chiffres du tableau IV.2.4 indiquent, d'autre part, que, sur l'ensemble de la période, la productivité apparente du travail a continué d'augmenter encore assez fortement dans l'agriculture, dans les industries de produits intermédiaires et dans les industries de biens d'équipement, - où son taux moyen d'accroissement a dépassé plus ou moins nettement la moyenne communautaire -, mais sensiblement moins dans les industries de biens de consommation courants et dans les services.

Productivité apparente du travail (1971-1982) (taux d'accroissement annuel moyen)	France	Eur-4 ¹
Agriculture	5,2	5,0
Energie	3,2	4,4
Industrie manufacturière	3,7	3,2
dont : industries de base	4,4	3,4
industries d'équipement	3,7	3,1
industries de consommation	2,6	3,1
Bâtiment-génie civil	0,9	0,8
Services marchands	2,1	2,1
Services non marchands	0,8	0,5
Total	2,8	2,5

¹ Allemagne, France, Italie, Royaume-Uni

Les taux de progression de la productivité du travail ont eu néanmoins tendance à s'affaiblir progressivement dans la plupart des secteurs au point de s'établir, au début des années quatre-vingt, à des niveaux plus ou moins nettement inférieurs aux taux moyens de la période. Cet affaiblissement a été de pair avec une tendance à la baisse encore sensible de la productivité du capital. Ces évolutions dominantes ont néanmoins comporté des exceptions notables. Le rythme d'accroissement de la productivité du travail s'est en effet maintenu, voire accéléré, dans l'agriculture, dans les industries de produits intermédiaires et dans le matériel électrique et électronique et les industries de matériel de transport, tandis que les industries de produits intermédiaires, et quelques autres, dont les fabrications métalliques, le textile - cuir- habillement, les industries alimentaires, et les industries du caoutchouc - matières plastiques, échappaient à la tendance à la baisse de la productivité du capital.

Les causes du ralentissement des progrès de la productivité du travail et de la diminution de la productivité du capital, sont pour une part, comme on l'a vu plus haut (¹) communes aux deux phénomènes. Les tendances sectorielles de la demande et de l'investissement ont, entre autres, favorisé les services marchands, où les progrès potentiels de la productivité du travail sont généralement plus limités, et où la productivité du capital est structurellement basse, et défavorisé, au contraire, certains secteurs industriels présentant des caractéristiques structurelles opposées, tels

(¹) Voir ci-dessus, pp. 25-29.

les fabrications métalliques ou les industries du textile, du cuir et de l'habillement. D'autre part, la réduction de la durée du travail a provoqué, corollairement, une diminution de la durée d'utilisation des équipements. Mais pour le reste, productivité du travail et productivité du capital sont liées par une solidarité inverse, qu'illustrent bien les évolutions sectorielles observées. Les capacités de production tendent normalement, en effet, en se développant, à évoluer vers une intensité de capital croissante, en même temps qu'à imprimer une tendance ascendante à la productivité du travail. Ces phénomènes corollaires varient donc en intensité d'un secteur à l'autre selon le rythme d'accumulation du capital - ou plus précisément des équipements - propre à chacun d'eux. Ainsi, un petit nombre de secteurs industriels en croissance - en l'espèce l'ensemble des industries de biens d'équipement à l'exclusion des fabrications métalliques - ont connu des taux d'accumulation du capital élevés, accompagnés d'une forte augmentation de la productivité du travail et d'une forte diminution de la productivité du capital. Par contre, la plupart des autres secteurs industriels, ont accusé des taux d'accumulation du capital faibles, voire parfois négatifs, des progrès sensiblement moins marqués de la productivité du travail et une productivité du capital stable, voire en légère amélioration, qui sont autant de signes d'une tendance au déclin largement confirmée, pour la plupart d'entre eux, par l'évolution de leur part dans le produit intérieur brut. Le secteur de la chimie-pharmacie, toutefois, a fait jusqu'à un certain point exception à ce schéma, en accusant une part dans le produit intérieur brut et une productivité du travail nettement croissantes, conjuguées avec un taux d'accumulation du capital très faible et une productivité du capital ascendante, liée à l'évolution rapide de ses structures vers des spécialisations moins intensives en capital. L'agriculture constitue une exception en sens opposé, puisqu'elle a connu une forte hausse de la productivité du travail et une forte baisse de la productivité du capital, dans le contexte d'un net déclin relatif de sa contribution au produit intérieur brut. Quant aux services marchands, conformément à la tendance générale observée dans la Communauté, les progrès de la productivité du travail y ont été en général relativement faibles, en dépit de taux d'accumulation du capital élevés.

Les rythmes d'accumulation du capital ont ainsi largement varié d'un secteur à l'autre, autour d'une tendance générale au ralentissement entraînée

par l'évolution généralement régressive des taux d'investissement, telle qu'elle apparaît aux tableaux IV.2.7 et IV.2.7bis. Pour la plupart des secteurs, et même parmi ceux où ils ont le plus fléchi, les taux moyens calculés sur l'ensemble de la période n'en ont pas moins été supérieurs à ce qu'ils ont été dans la Communauté.

Taux d'investissement moyen 1971-1982	France	Eur-4
Agriculture	20,4	22,3
Energie	41,2	32,9
Industrie manufacturière	14,8	13,0
dont : industries de base	21,3	20,9
industries d'équipement	13,7	11,9
industries de consommation	11,9	9,6
Bâtiment-génie civil	8,3	5,6
Services marchands	32,0	29,8
Services non marchands	23,8	22,7
Total	24,2	22,1

La tendance à la baisse du taux d'investissement, cependant, n'a pas été générale. Il a, en effet, nettement fléchi dans l'agriculture, dans les industries de produits intermédiaires, dans les fabrications métalliques, dans la plupart des industries de consommation et dans le logement, tandis qu'il augmentait dans l'énergie, dans certaines industries de biens d'équipement, dans l'hôtellerie-restauration, dans les communications, et dans les services financiers, et qu'il restait approximativement stable dans les autres secteurs.

Les données reprises aux tableaux IV.2.9 et IV.2.9 bis ne font pas apparaître de relation très précise entre l'évolution des taux d'investissement et celle des taux de marge brute. La confrontation entre les deux séries indique, entre autres, que la baisse brutale des taux de marge qui s'est produite après le premier choc pétrolier n'a entraîné, dans l'immédiat, qu'une baisse relativement modérée des taux d'investissement, mais qu'ils ont continué à fléchir, par contre, jusqu'à la fin de la période, alors que les taux de marge étaient approximativement stabilisés. Elle permet de constater, d'autre part, que les taux d'investissement se sont généralement situés très en dessous des taux de marge, mais non sans que certains secteurs : énergie, machines de bureau, transports et communications, aient fait de manière quasi permanente exception à cette règle. Elle permet d'observer, enfin, de fréquentes divergences entre les évolutions respectives des deux taux au niveau des secteurs.

Ainsi, la tendance à la baisse du taux de marge ne s'est accompagnée d'une baisse plus ou moins sensible du taux d'investissement que dans l'agriculture, dans la chimie-pharmacie, dans les industries de biens de consommation courants - à l'exception des industries diverses - et dans le bâtiment-génie civil, tandis qu'elle n'entraînait les mêmes conséquences, ni dans les machines industrielles et le matériel de transport, où le taux d'investissement est resté à peu près stable, ni dans les machines de bureau, les transports ou l'hôtellerie-restauration, où il a tendu à augmenter. De même, la stabilité relative du taux de marge n'a entraîné celle du taux d'investissement que dans le commerce-réparation, alors qu'elle s'accompagnait d'une baisse de ce taux dans les minéraux non métalliques et les produits métalliques, et d'une hausse dans le matériel électrique et électronique et dans les services financiers. Enfin, les hauts et les bas plus ou moins prononcés des taux de marge n'ont été suivies de fluctuations, jusqu'à un certain point correspondantes, des taux d'investissement que dans les minerais et métaux, alors qu'elles paraissent ne les avoir guère influencé dans l'énergie, dans les industries diverses ou dans les communications.

Plusieurs facteurs concourent à expliquer la dissociation observée entre l'évolution des taux d'investissement et celle des taux de marge. Certains délais, d'abord, ont été nécessaires aux entreprises pour prendre conscience du caractère durable du recul de leurs profits survenu au stade initial de la crise, et pour adapter leur investissement à cette nouvelle situation. En outre, les contraintes financières pesant sur l'investissement ont été sensiblement allégées pour certains secteurs par les diverses formes de soutien que leur a apporté l'Etat dans le cadre de sa politique sectorielle. Une large priorité a été ainsi accordée au développement de l'énergie électro-nucléaire et des infrastructures de services publics, qui a été assuré par les grandes entreprises nationales qui ont bénéficié à cette fin de certaines aides, mais surtout, des facilités d'accès au marché financier que leur conférait leur statut d'emprunteur public. D'autres aides, généralement octroyées sous forme de prêts bonifiés, ont bénéficié en permanence à l'agriculture, à l'hôtellerie-restauration, et au logement, voire, épisodiquement, à certaines entreprises industrielles des secteurs des minerais et métaux, des machines de bureau ou des moyens de transport.

Le domaine de ces aides a même tendu à s'élargir encore à l'extrême fin de la période, avec l'extension du secteur public à plusieurs grands groupes industriels (1). Les chiffres indiquent, d'autre part, que dans certains secteurs tels les machines de bureau, le matériel électrique et électronique, le matériel de transport ou les services financiers, la vive croissance de la demande a entretenu une dynamique de l'investissement supérieure à celle qu'aurait justifié la tendance stagnante des taux de marge. Cet ensemble de facteurs a entraîné, à partir du milieu des années soixante-dix, un alourdissement considérable de l'endettement des entreprises. Il a constitué à son tour un facteur de dissociation supplémentaire entre taux d'investissement et taux de marge, dans la mesure où des charges financières de plus en plus élevées sont venues s'imputer sur les profits bruts. Ainsi, la tendance de l'investissement, qui avait relativement bien résisté durant la seconde moitié des années soixante-dix, est-elle entrée, au début des années quatre-vingt, dans une nouvelle phase d'affaiblissement, que les interventions publiques, même élargies, n'apparaissent pas en mesure d'enrayer, à elles seules, dans la plupart des secteurs.

3. Politiques sectorielles

a. Politique agricole

L'agriculture française a continué, au cours de la période analysée, à développer sensiblement sa production, qui a progressé de près d'un tiers, soit à un rythme de peu inférieur à la croissance d'ensemble de l'économie. Elle a ainsi maintenu à un peu plus d'un quart sa part dans la production communautaire. Sa valeur ajoutée n'a cependant augmenté que d'un peu plus de 1,5 % par an, en moyenne, en raison du poids croissant des consommations intermédiaires. Sa contribution en volume au produit intérieur brut a, en conséquence, nettement régressé, revenant, entre le début et la fin de la période, de 6,3 à 5,2 %. Ces évolutions d'ensemble sont partiellement retracées au tableau IV.3.1.

Les tableaux IV.1.4 et IV.1.11 mettent en évidence l'influence très importante des exportations sur le développement de la production, puisque le

(1) Voir ci-après, pp. 116 et suivantes.

taux de couverture des importations par les exportations agricoles, ainsi que la part de la production agricole exportée, ont considérablement progressé au cours de la période, élevant la France au deuxième rang des exportateurs mondiaux. Ainsi, et en dépit d'une pénétration également croissante des productions étrangères, la contribution du secteur agricole à l'équilibre des échanges commerciaux en valeur, qui était légèrement négative au début des années soixante-dix, est devenue nettement positive au début des années quatre-vingt, atteignant 0,4 % du produit intérieur brut en 1983.

Comme l'indique par ailleurs le tableau IV.2.6, l'accroissement de la production s'est accompagné d'une nouvelle et importante baisse de l'emploi, et a été acquis, en conséquence, grâce à une forte augmentation de la productivité du travail, supérieure, en moyenne, à 5 % par an. Bien qu'il ait eu tendance à baisser, comme le montre le tableau IV.2.7, le taux d'investissement relativement élevé réalisé par le secteur agricole sur l'ensemble de la période a permis à la substitution du capital au travail de se poursuivre à un rythme soutenu.

Les chiffres indiquent donc que l'agriculture française a poursuivi, à un rythme très rapide, son effort d'adaptation à l'environnement économique intérieur et extérieur. Elle l'a fait sous la pression d'une évolution très défavorable de ses prix relatifs, dont témoigne la régression beaucoup plus sensible, de 6,3 % à 4,3 %, de sa contribution au produit intérieur brut en valeur. La politique des prix pratiquée par la Communauté face à la situation structurellement excédentaire des principaux marchés au niveau mondial, et la pratique des montants compensatoires destinés à réduire l'incidence inflationniste de la dépréciation relative du franc par rapport à l'unité de compte européenne, ont en effet contenu la hausse des prix agricoles sensiblement en deçà de celle des consommations intermédiaires, fortement tributaires, entre autres, du prix de l'énergie. Ainsi, le prix des productions agricoles s'est accru, en moyenne, de 9,2 % entre le début et la fin de la période, au lieu de 10,7 % pour les consommations intermédiaires, de sorte que la combinaison de cet écart de prix et de l'augmentation relative de leur volume, a fait passer leur part dans la production finale d'un peu plus de 30 % à près de 45 %. En conséquence, le prix de la valeur ajoutée de l'agriculture n'a accusé qu'une hausse moyenne

de 8,4 %, au lieu de 10,2 % pour l'ensemble de l'économie. L'incidence négative de cette divergence sur le revenu agricole a été encore accentuée par le fait que les autres charges grevant l'exploitation, notamment les salaires et les intérêts, ont tendu également à augmenter plus vite que les prix de vente. La tendance à la concentration des exploitations, et surtout, la réalisation des investissements nécessaires à la mise en oeuvre de systèmes de culture plus spécialisés et plus intensifs ont, en effet, entraîné les producteurs dans la voie d'un endettement croissant, impliquant, malgré les nombreuses formes de bonification dont ils bénéficient, des charges d'intérêt de plus en plus lourdes.

La politique communautaire n'a pas seulement contraint l'agriculture à poursuivre activement son effort général d'adaptation. Elle a largement contribué, dans le même temps, à orienter l'évolution respective des productions en différenciant à dessein les rythmes de hausse des prix d'orientation. Cette politique n'a pas laissé de présenter, néanmoins, des aspects paradoxaux, dans la mesure où en tentant de favoriser les productions végétales par rapport aux productions animales, elle a conduit les éleveurs à substituer des fourrages d'importation peu coûteux aux productions fourragères nationales et à s'engager sur la voie d'excès de production spéculatifs, notamment de produits laitiers. Ce facteur, joint à la pression de la concurrence extérieure - d'origine aussi bien extérieure qu'intérieure à la Communauté - sur les marchés de fruits et de légumes, a fait qu'en définitive, les productions animales se sont développées davantage que les production végétales, à l'exception du blé, dont la progression a été très forte.

Si les tendances fondamentales de la production ont été commandées pour l'essentiel par la politique communautaire des marchés et des prix, l'évolution des structures de production est restée sous l'influence de la politique nationale, qui a pour objectif permanent de favoriser leur modernisation. Elle a continué de pratiquer dans ce but diverses formes d'intervention : promotion du regroupement des exploitations par les sociétés d'aménagement foncier, aide à l'installation des jeunes agriculteurs, incitation au départ des exploitants âgés, encouragements au développement des coopératives agricoles, et financements privilégiés accordés à de multiples titres par le canal du Crédit agricole. De

nouvelles initiatives ont été prises dans certains domaines au cours de la période, dont les principales ont consisté dans une forte amélioration, à charge, principalement, du budget de l'Etat, des retraites agricoles, l'encouragement à la coopération entre producteurs, transformateurs et négociants au sein d'offices interprofessionnels, à l'image de l'Office interprofessionnel des céréales, et la création de la Société pour l'expansion des ventes de produits agricoles et alimentaires dont la mission est de favoriser l'écoulement des produits de l'agriculture sur le marché national et à l'étranger.

b. Politique énergétique

L'économie française a accompli au cours de la période analysée un effort d'adaptation très important de ses structures de production à la hausse du prix relatif du pétrole. Comme l'indique le tableau III.3.3, elle a réussi à diminuer très fortement l'élasticité de sa consommation finale d'énergie par rapport au taux de croissance, qui, nettement supérieure à l'unité jusqu'à 1973, s'est abaissée à des valeurs faiblement positives vers la fin des années soixante-dix pour devenir négative au début des années quatre-vingt: Après être passée par un maximum en 1979, la consommation finale d'énergie est ainsi revenue, en 1983, à un niveau de peu supérieur à celui de 1973. L'économie est parvenue, dans le même temps, grâce à la mise en oeuvre d'un programme considérable de développement de la production électro-nucléaire, à augmenter fortement la production nationale d'énergie. Son degré de dépendance énergétique a pu être ainsi abaissé de 79,2 % en 1971 à 61,5 % en 1983, soit une amélioration supérieure à la moyenne de la Communauté des dix, malgré la forte influence positive exercée sur cette moyenne par la mise en exploitation des gisements britanniques de la Mer du Nord.

Taux de dépendance énergétique

	<u>France</u>	<u>Allemagne</u>	<u>Italie</u>	<u>Royaume-Uni</u>	<u>Eur-10</u>
1971	79,2	57,5	87,3	6,3	54,3
1983	61,5	51,1	80,7	-17,8	41,5

Comme le montre le tableau IV.1.5, cet effort a permis de limiter l'incidence négative des deux chocs pétroliers, et de la hausse du dollar qui a suivi le second, sur la balance commerciale. Le déficit énergétique, qui était passé de 1,5 % à 4,0 % du produit intérieur brut entre 1973 et 1974, a pu ainsi revenir à 4,3 % en 1983 après avoir culminé à 5,3 % en 1981.

La diminution de l'élasticité de la consommation énergétique a été pour partie l'effet d'un processus d'adaptation spontané des comportements et des techniques à la hausse du prix relatif de l'énergie, aussi bien que de modification des structures sectorielles, elle-même en partie engendrée indirectement par cette hausse ⁽¹⁾, et qui a conduit, entre autres, à une baisse sensible de la contribution au produit intérieur brut des industries lourdes, grosses consommatrices d'énergie. S'y sont ajoutés les effets d'une politique d'incitation aux économies d'énergie, sous forme de déductions fiscales et de subventions dispensées par l'Agence nationale pour la maîtrise de l'énergie. Ainsi, la quantité d'énergie consommée par l'industrie a diminué de 16 % entre 1973 et 1983, compensant presque son augmentation de 15 % dans les transports et de 12 % dans les usages domestiques et dans les services, liées l'une et l'autre à l'élévation persistante du niveau de vie.

La réduction de la dépendance énergétique a été acquise, en second lieu, par la substitution de sources nationales d'énergie primaire aux sources importées. La production nationale a été ainsi portée de 36,3 mio de TEP en 1971 à 62,7 millions de TEP en 1983, malgré la chute de la production charbonnière, revenue dans le même temps de 21,2 millions à 11,0 millions de TEP, tandis que la production de pétrole et de gaz naturel reculait elle-même légèrement, de 7,9 millions à 7,2 millions de TEP. C'est donc une augmentation de 37,3 millions de TEP qui a pu être obtenue des autres sources nationales d'énergie primaire, en l'espèce, presque exclusivement, du développement de l'énergie électro-nucléaire, résultat de la substitution de l'électricité aux combustibles minéraux au niveau de l'utilisation, et de l'atome au pétrole au niveau de la production.

Cette double mutation, dont l'une s'inscrivait dans la tendance à long terme, alors que l'autre, au contraire, avait été longtemps freinée par le bas prix des approvisionnements en hydrocarbures, a été stimulée, dès le lendemain du premier choc pétrolier, par une politique délibérée, qui a imprimé une accélération sensible à la première, et considérable à la

(1) Voir ci-dessus, p. 106.

seconde. Elle a exigé des investissements très importants (1), qui ont eu pour maîtres d'oeuvre le Commissariat à l'énergie atomique et l'Électricité de France, et auxquels l'Etat n'a apporté qu'un concours financier limité. Elle s'est jusqu'à un certain point confortée elle-même dans la mesure où elle a influencé favorablement la compétitivité de l'énergie électrique par rapport aux énergies concurrentes. Ainsi, la montée en puissance des centrales nucléaires, très rapide à partir de 1978, a permis à la production électro-nucléaire, qui n'assurait encore que 8 % des besoins en électricité en 1973, d'en couvrir 48 % en 1983, alors que ces besoins avaient eux-même augmenté dans l'intervalle de plus de 60 %. La tendance était même, en fin de période, à une vive augmentation de ce taux, consécutive à l'accélération des mises en service du début des années quatre-vingt, au moment même où un coup de frein était donné aux mises en chantier à partir de 1981.

L'effort d'économie et de substitution visant à réduire la dépendance énergétique globale s'est accompagné d'une politique de diversification destinée à diminuer la part du pétrole dans l'énergie importée au profit du charbon et du gaz naturel, en vue de faire bénéficier l'économie d'approvisionnements à la fois moins aléatoires et, en moyenne, moins coûteux. Cette politique a freiné la tendance au recul de l'emploi du charbon dans l'industrie et dans la production d'électricité thermique, sans enrayer pour autant, ni même ralentir notablement, le déclin de la production nationale, imposé par les impératifs de rentabilité, et qui s'est poursuivi selon un plan de fermetures à long terme. Elle a entraîné, en conséquence, une sensible augmentation des importations de charbon, qui ont dépassé pour la première fois la production nationale en 1978, pour couvrir, en fin de période, les trois-cinquièmes environ de besoins totaux en voie de lente régression. Dans le même temps, Gaz de France s'est employé efficacement, au prix d'investissements importants et d'une politique tarifaire incitative, à promouvoir la substitution du gaz naturel au pétrole dans les usages industriels et domestiques, ce qui, eu égard à la stagnation de la production nationale, a conduit également à augmenter sensiblement les importations de gaz naturel et à recourir à des fournisseurs nouveaux. L'effet conjugué des économies et des substitutions

(1) Voir ci-après, pp. 116 et suivantes.

a été de permettre en fin de période, un recul considérable des importations de pétrole qui, après avoir culminé à près de 130 millions de tonnes en 1973, et s'être stabilisées autour de 110 millions de tonnes dans la seconde moitié des années soixante-dix, sont tombées à un peu plus de 80 millions de tonnes en 1983. Lente à porter ses fruits en raison des longs délais nécessaires à la réalisation des investissements considérables qu'elle impliquait, la politique énergétique mise en oeuvre au lendemain du premier choc pétrolier a donc permis à l'économie française de limiter sensiblement l'impact du second. Elle a été complétée, tardivement, par un effort de diversification des sources de l'approvisionnement pétrolier qui a tendu, dans le cadre d'une politique largement inspirée par les pouvoirs publics, à libérer les compagnies pétrolières opérant en France des entraves résultant de contrats de livraison conclus avec les fournisseurs traditionnels du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, pour leur permettre de s'adresser plus librement à d'autres sources, notamment en Afrique tropicale et en Mer du Nord, au double avantage de la sécurité et des coûts d'approvisionnement.

c. Politique industrielle

Les importants changements qu'ont subis, au cours de la période, les structures sectorielles de l'industrie en réponse aux mutations de la demande intérieure et de l'environnement international, ont été influencées dans une mesure non négligeable par un ensemble d'actions d'ordre général ou spécifique relevant de la politique industrielle au sens large. Inspirée par le souci d'aider l'industrie à s'adapter à ces mutations, elle a assez sensiblement évolué au cours de la période dans ses priorités et dans ses moyens, et n'a pas été exempte, dans ses phases successives, de certaines contradictions. Ainsi, alors qu'elle impliquait de la part des entreprises industrielles dont elle cherchait à stimuler le développement, puis le redéploiement, un effort d'investissement très important, les contrôles de prix maintenus jusqu'en 1978, et rétablis en 1981, leur en ont en partie retiré les moyens. A deux reprises, en outre, en 1974-1975, puis en 1981-1982, d'importantes décisions de politique économique ont délibérément accentué la tendance au fléchissement de la rentabilité des entreprises. Enfin, loin de s'exercer toujours dans le sens de la promotion des

activités d'avenir, la politique menée au niveau des secteurs, et les moyens financiers qu'y ont consacré les pouvoirs publics, ont bénéficié aussi à des industries déclinantes, à seul effet d'en retarder l'adaptation.

Dans sa première phase, qui a pris naissance à la fin des années soixante, et s'est achevée avec le premier choc pétrolier, la politique industrielle, qui s'inscrivait dans un contexte de forte croissance, propice au développement spontané de l'ensemble des secteurs, s'est employée à étayer ce développement par des actions globales intéressant plus le fonctionnement des entreprises, en même temps qu'à l'orienter par des interventions ponctuelles. Ont répondu au premier objectif, les incitations à la concentration des entreprises en vue de renforcer leurs moyens dans la compétition internationale, les efforts déployés pour rationaliser la localisation des activités dans le cadre de l'aménagement du territoire, la recherche de la sécurité des approvisionnements extérieurs en énergie et en matières premières par la diversification de leurs sources, ainsi que le soutien administratif et financier accordé aux industries exportatrices. Quant aux interventions spécifiques, elles ont consisté à assortir de certaines priorités sectorielles - en faveur notamment des industries mécaniques - les financements privilégiés accordés aux petites et moyennes entreprises, mais surtout à promouvoir par des aides directes ou des commandes publiques, de grands projets intéressant diverses industries de pointe : nucléaire, aéronautique, espace, informatique et télécommunications, et destinés à permettre à l'industrie de conserver ou d'acquérir son autonomie technologique dans des secteurs réputés vitaux pour le développement futur.

Les conséquences structurelles directes ou indirectes du premier choc pétrolier, l'accélération du progrès technologique, l'émergence de nouveaux concurrents industriels et l'internationalisation croissante de l'économie mondiale, ont placé l'industrie française, à partir du milieu des années soixante-dix, dans des conditions de croissance beaucoup plus difficiles, qui l'ont contrainte à accélérer son redéploiement selon les nouvelles exigences de la division internationale du travail.

Dans sa seconde phase, la politique industrielle s'est efforcée d'aider à ce redéploiement, en poursuivant ses efforts antérieurs de soutien des

exportations et de promotion de la recherche, mais aussi, en stimulant le développement de secteurs porteurs disposant d'atouts compétitifs suffisants pour leur permettre de couvrir une part notable du marché mondial, et en organisant, au contraire, le repli des fabrications battues en brèche par une concurrence étrangère mieux armée.

Dans la pratique, cependant, cette nouvelle politique n'a pas été pleinement conforme à sa propre logique, puisqu'elle a été amenée à soutenir des secteurs à problèmes : sidérurgie et construction navale principalement, mais aussi construction mécanique, textile, papier et même automobile, en proie à des difficultés réputées passagères, mais dont l'évolution ultérieure devait montrer qu'elles traduisaient souvent un déclin structurel inéluctable. De fait, ce sont ces secteurs qui ont bénéficié, sous forme de financement privilégiés, de la plupart des aides sectorielles les plus visibles. Les secteurs de haute technologie, considérés comme stratégiques au regard du développement futur: électro-nucléaire, aéro-spatial, armement, télécommunications, informatique et électronique professionnelle, ont reçu néanmoins un soutien plus important encore, le plus souvent sous le couvert de programmes d'équipement, civils et militaires, de l'Etat et des grandes entreprises nationales. La mise en oeuvre de ces programmes a considérablement aidé au développement technologique et à la croissance des secteurs concernés. Mais l'effort accompli dans cette direction a été trop circonscrit, en son ampleur trop limitée, pour avoir des retombées importantes sur le reste de l'industrie. Ainsi partagée entre un soutien efficace, mais limité, à quelques secteurs stratégiques, et des efforts, le plus souvent vains, pour préserver certains des secteurs les plus durement atteints par la crise, la politique industrielle n'est parvenue, ni à enrayer le déclin de la plupart des industries traditionnelles, ni à stimuler le développement des secteurs d'avenir dans une mesure suffisante pour le compenser. Elle n'a pas su préserver l'industrie d'une tendance au vieillissement de ses structures et à l'affaiblissement de sa capacité de croissance qui ne s'est révélée que progressivement, pour devenir patente au début des années quatre-vingt.

Une troisième phase s'est ouverte à partir de 1981, où une nouvelle politique, disposant de moyens plus importants, a été mise en oeuvre pour faire face à la nécessité, devenue urgente, de renforcer l'appareil

industriel par des actions de restructuration et de modernisation. Il lui a fallu néanmoins certains délais pour prendre conscience de la nécessité absolue, pour atteindre ces objectifs, de ne pas se limiter à conduire une politique industrielle appropriée, mais de réorienter aussi la politique économique générale de manière à assurer la restauration du profit industriel. Une certaine évolution est intervenue également dans la politique industrielle elle-même qui, fortement interventionniste dans sa conception initiale, en est venue progressivement à tenir un compte plus grand des indications du marché, en même temps qu'à élargir la sphère d'autonomie des entreprises. La nouvelle politique n'en a pas moins continué à prendre ses appuis principaux dans le secteur public, dont l'un de ses premiers actes a été d'élargir le domaine en procédant à la nationalisation totale des deux principaux groupes sidérurgiques ⁽¹⁾ et de cinq autres grands groupes industriels ⁽²⁾ et à des prises de participation majoritaires de l'Etat dans deux autres ⁽³⁾.

Les objectifs de cette nouvelle politique ont eux-mêmes évolué dans le sens d'une sensible limitation de ses ambitions initiales. Elle se proposait, en effet, au départ, de régénérer et d'étoffer l'ensemble du tissu industriel, en organisant son développement selon une stratégie de filières. Elle a dû, en définitive, revenir à des conceptions proches de l'idée de redéploiement, impliquant non seulement la promotion des nouvelles technologies, mais aussi le repli, longtemps éludé, de certaines des grandes industries traditionnelles. Ainsi, à l'exception de la construction navale, qui a continué de bénéficier d'aides à la production, les interventions publiques en faveur de ces secteurs, et notamment, les aides considérables accordées aux groupes sidérurgiques nationalisés à partir de 1981, ont été assorties de conditions propres à garantir que l'effort financier de l'Etat serait consacré, soit à des investissements rentables, soit à la couverture des coûts sociaux inhérents aux réductions d'effectifs. Les industries lourdes nationalisées en 1981, ont notamment reçu à ce titre, sous forme d'apports en capital, des aides considérables,

(1) Usinor et Sacilor.

(2) Compagnie générale d'Electricité, Thomson-Brandt, Rhône-Poulenc, Pechiney-Ugine-Kuhlmann, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson.

(3) Matra, Compagnie des Machines Bull.

auxquelles se sont ajoutées des interventions moins importantes, mais de montants non négligeables, en faveur de la machine-outil et du textile, voire de certaines entreprises relevant des secteurs du papier et du bois-ameublement. Pour le reste, la nouvelle politique a prolongé, en l'amplifiant le plus souvent, l'effort antérieur en faveur de l'exportation, de l'investissement - par la voie, principalement, des prêts spéciaux à l'investissement destinés à financer, sans spécification sectorielle, les opérations répondant à des objectifs et à des critères définis - de la recherche-développement et des hautes technologies. Dans ce dernier domaine, les moyens d'action antérieurs ont été complétés par les importants apports en capital dont ont bénéficié les groupes industriels récemment entrés dans le secteur public, aux fins de promotion, entre autres, de la filière électronique et des biotechnologies. L'extrême fin de la période a été marquée, enfin, par l'institution du Fonds industriel de modernisation destiné à financer, par crédit-bail consenti à des taux privilégiés, la modernisation des productions ou des procédés de fabrication.

Tableau IV.1.1 : Indices de compétitivité (1971-1983), 1970=100

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
A. Coûts salariaux unitaires: ensemble de l'économie (1)													
France	95,7	96,4	99,2	92,8	104,4	102,7	99,8	100,2	102,7	106,4	100,5	95,8	92,4
Allemagne (R.F.)	104,5	105,6	115,5	115,7	106,9	105,1	107,6	108,6	108,4	103,9	92,8	92,8	91,8
Italie	102,4	102,2	95,6	90,1	96,1	85,8	88,7	89,0	91,2	95,4	94,5	96,5	104,6
Royaume Uni	100,0	100,7	89,1	90,3	97,2	84,5	82,0	84,8	95,8	117,1	120,0	111,3	103,1
Eur-10 (2)	102,4	105,1	107,6	105,1	111,2	101,0	103,1	105,5	113,4	120,5	105,2	99,3	95,2
Etats-Unis	93,7	86,0	76,2	73,1	67,3	69,3	67,1	61,9	61,3	61,9	68,6	78,2	82,3
B. Coûts salariaux unitaires: industrie manufacturière(1)													
France	96,9	98,5	100,6	88,8	104,6	103,3	99,4	99,7	101,0	106,3	100,1	98,2	93,9
Allemagne (R.F.)	103,7	106,0	116,5	116,7	105,5	106,0	112,2	116,8	117,9	115,4	105,4	106,4	105,5
Italie	104,1	105,2	100,8	95,2	106,6	93,4	95,2	93,3	93,5	92,5	88,9	90,2	98,8
Royaume Uni	103,7	100,8	88,8	87,9	95,7	86,8	85,3	91,8	107,3	131,4	132,9	123,2	113,4
Eur-10 (2)	104,5	107,4	110,8	104,9	112,7	104,4	108,1	113,3	122,1	131,1	113,3	108,6	104,0
Etats-Unis	91,1	81,8	71,4	70,5	64,3	66,7	65,6	60,8	61,3	62,9	70,0	78,0	79,5
C. Prix implicite du produit intérieur brut (1)													
France	96,8	98,9	101,6	94,3	104,9	102,1	97,7	98,1	100,9	103,4	97,2	93,4	89,2
Allemagne (R.F.)	103,9	105,3	114,3	114,0	108,5	108,2	110,8	112,9	113,2	107,1	95,7	96,3	97,9
Italie	99,5	98,8	91,9	88,7	91,1	81,9	83,6	84,5	88,1	94,2	90,4	92,1	96,6
Royaume Uni	102,8	100,7	89,1	88,4	93,3	84,8	85,6	88,8	98,3	121,6	125,2	118,3	109,3
Eur-10 (2)	102,6	104,9	107,0	103,5	112,5	101,6	104,1	106,8	115,0	121,2	104,9	100,5	96,4
Etats-Unis	96,6	88,5	78,6	76,3	73,9	75,4	73,2	66,5	65,1	65,0	73,8	82,0	86,1

(1) Indice corrigés par le taux de change effectif vis-à-vis des 19 partenaires

(2) Vis-à-vis des pays extra CEE

Source: Commission des Communautés européennes

Tableau IV.1.2 : Exportations par secteurs (1971-1983) en % du PIB à prix constants

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Agriculture	1,2	1,4	1,4	1,4	1,2	1,3	1,1	1,3	1,4	1,5	1,7	1,6	1,8
Produits énergétiques	0,6	0,6	0,6	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7	0,6	0,5	0,5
Produits industriels	11,7	12,2	13,1	14,1	13,5	14,2	14,8	14,9	15,7	15,8	15,9	15,4	15,6
Produits intermédiaires	3,3	3,5	3,9	4,2	3,6	3,8	4,1	4,2	4,4	4,4	4,5	4,2	4,4
Minerais et métaux	1,5	1,6	1,6	1,8	1,5	1,6	1,7	1,7	1,8	1,8	1,8	1,6	1,6
Minerais non métalliques	0,3	0,3	0,4	0,4	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
Produits chimiques	1,5	1,6	1,9	2,0	1,7	1,9	2,0	2,1	2,2	2,2	2,2	2,2	2,4
Biens d'équipement	5,0	5,2	5,5	6,0	6,4	6,6	6,8	6,7	7,1	6,9	6,8	6,9	6,7
Produits métalliques	0,4	0,4	0,4	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,7	0,6	0,6
Machines industrielles	1,5	1,5	1,6	1,9	2,0	1,9	1,9	1,9	1,8	1,9	1,8	1,7	1,7
Machines de bureau	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	0,6	0,5	0,5	0,5
Matériel électrique	0,8	0,9	1,0	1,1	1,1	1,2	1,3	1,3	1,4	1,4	1,4	1,5	1,5
Moyens de transport	1,9	2,1	2,1	2,1	2,3	2,5	2,5	2,4	2,7	2,4	2,4	2,5	2,4
dont : automobiles	1,5	1,5	1,6	1,6	1,7	1,8	1,9	1,8	1,9	1,8	1,7	1,6	1,6
: autres	0,4	0,6	0,6	0,5	0,6	0,7	0,6	0,6	0,8	0,6	0,7	1,0	0,8
Biens de consom.courants	3,4	3,5	3,8	3,9	3,5	3,8	4,0	4,0	4,2	4,5	4,6	4,3	4,5
Produits alimentaires	1,3	1,2	1,4	1,4	1,3	1,4	1,6	1,6	1,7	1,8	1,9	1,9	1,9
Textile,vêtements,cuir	1,2	1,2	1,2	1,3	1,1	1,2	1,2	1,1	1,2	1,2	1,2	1,1	1,1
Papier	0,3	0,3	0,4	0,4	0,3	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	0,6	0,5	0,5
Caoutchouc, plastique	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	0,4	0,5
Autres	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5
dont:bois ameublement	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
TOTAL	13,4	14,2	15,2	16,0	15,2	16,0	16,6	16,8	17,8	18,1	18,3	17,6	18,0

Source : Eurostat - Volimex

Tableau IV.1.3 : Importations par secteurs (1971-1983) en % du PIB à prix constants

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Agriculture	1,4	1,4	1,3	1,2	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	1,2	1,3	1,3
Produits énergétiques	4,0	4,2	4,4	4,3	3,7	4,0	3,9	3,8	4,1	4,0	3,3	3,0	2,7
Produits industriels	9,9	10,9	10,3	12,0	10,8	12,8	12,4	12,6	13,6	14,4	14,1	14,5	14,4
Produits intermédiaires	3,3	3,6	3,4	4,0	3,3	3,2	3,8	3,8	4,1	4,2	4,0	4,0	4,0
Minerais et métaux	1,5	1,7	1,6	1,8	1,5	1,7	1,6	1,6	1,7	1,8	1,6	1,5	1,4
Minerais non métalliques	0,4	0,4	0,4	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Produits chimiques	1,4	1,5	1,7	1,7	1,4	1,7	1,7	1,8	1,9	1,9	2,0	2,0	2,1
Biens d'équipement	3,9	4,1	3,9	4,7	4,2	4,0	4,8	4,7	5,1	5,6	5,5	5,8	5,6
Produits métalliques	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
Machines industrielles	1,5	1,6	1,5	1,8	1,5	1,4	1,5	1,4	1,5	1,7	1,6	1,6	1,4
Machines de bureau	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	0,6	0,7	0,7	0,9	0,9	0,9	0,9
Matériel électrique	0,7	0,8	0,7	1,0	0,9	0,9	1,1	1,1	1,2	1,3	1,3	1,5	1,3
Moyens de transport	1,0	1,1	1,0	1,1	1,0	0,9	1,2	1,1	1,2	1,3	1,4	1,6	1,5
dont : automobiles	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	1,0	0,9	0,9	1,0	1,0	1,1	1,2	1,2
: autres	0,3	0,3	0,3	0,4	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3
Biens de consom.courants	2,8	3,2	3,0	3,4	3,3	3,1	3,8	4,1	4,4	4,6	4,5	4,2	4,8
Produits alimentaires	1,0	1,0	1,0	1,0	1,1	1,0	1,2	1,3	1,3	1,4	1,4	1,4	1,5
Textile, vêtements, cuir	0,7	0,8	0,8	0,9	1,0	0,9	1,1	1,1	1,3	1,3	1,3	1,4	1,4
Papier	0,6	0,6	0,6	0,7	0,5	0,5	0,6	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8	0,8
Caoutchouc, plastique	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,4	0,3	0,4	0,4
Autres	0,4	0,5	0,4	0,5	0,5	0,5	0,6	0,7	0,8	0,8	0,7	0,7	0,7
dont:bois ameublement	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,5	0,4	0,5	0,4	0,4	0,5	0,5
TOTAL	15,3	16,5	15,8	17,6	15,8	18,1	17,6	17,7	19,1	19,7	18,7	18,8	18,4

Source : Eurostat - Vollmex

Tableau IV.1.4 : Taux de couverture des exportations par les importations (1971-1983) par secteurs, à prix constants

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Agriculture	89,0	102,3	106,8	117,6	92,3	98,0	85,8	95,8	107,0	121,8	135,7	123,4	144,3
Produits énergétiques	13,9	13,9	13,1	11,7	13,5	14,4	16,0	16,0	16,1	17,7	18,7	17,5	18,6
Produits industriels	117,2	112,3	110,5	117,1	124,8	110,7	119,7	118,5	115,4	109,7	112,8	106,0	108,4
Produits intermédiaires	100,0	96,9	99,2	105,3	108,4	97,5	107,6	109,7	107,8	104,7	110,5	103,3	109,6
Minerais et métaux	98,6	91,2	91,5	103,1	101,1	89,7	102,9	108,4	105,6	103,7	114,5	102,1	111,0
Minerais non métalliques	77,0	77,2	79,5	78,4	91,6	78,1	84,9	88,5	85,1	82,4	88,6	87,7	99,2
Produits chimiques	108,1	108,9	112,7	115,6	120,6	110,5	118,0	116,3	115,4	111,6	112,5	107,7	110,9
Biens d'équipement	129,2	126,8	118,6	129,3	151,6	131,9	141,5	142,1	139,1	123,5	123,4	118,7	119,4
Produits métalliques	138,3	130,6	124,5	150,8	173,0	147,0	168,1	163,8	160,1	152,8	168,8	156,9	154,9
Machines industrielles	102,8	93,6	90,4	105,6	131,5	118,7	128,4	135,3	121,0	110,6	114,2	111,8	118,1
Machines de bureau	63,6	81,3	72,6	78,0	78,0	72,5	79,6	74,9	72,9	63,9	62,3	54,7	56,2
Matériel électrique	127,2	115,8	111,7	114,4	127,4	109,9	115,7	116,4	115,0	109,3	111,2	109,5	114,1
Moyens de transport	199,4	199,4	183,5	198,1	234,7	190,0	202,8	209,1	219,3	185,3	171,3	161,4	153,7
dont : automobiles	225,4	206,0	200,2	233,7	254,2	182,2	200,9	202,0	197,0	174,2	154,5	126,8	128,4
: autres	144,7	185,6	150,3	136,3	191,7	212,2	209,0	236,3	307,7	226,2	236,1	292,0	247,8
Biens de consom.courants	120,7	110,9	112,7	114,5	107,1	96,6	104,5	99,3	95,3	97,5	101,8	92,5	94,2
Produits alimentaires	131,7	118,1	130,1	137,8	120,4	120,6	129,3	123,1	130,8	133,8	139,3	131,0	126,7
Textile, vêtements, cuir	175,8	152,6	145,7	142,2	119,2	100,0	107,7	100,6	89,4	89,4	89,9	76,8	80,5
Papier	56,3	51,7	54,9	57,9	60,5	57,2	65,8	68,1	64,1	69,9	71,7	62,5	65,6
Caoutchouc, plastique	176,8	168,8	157,1	160,5	167,3	142,4	146,7	138,3	141,8	136,3	136,1	118,3	128,4
Autres	74,7	76,5	77,8	76,7	74,9	64,1	72,5	64,6	56,4	60,1	68,5	67,6	71,1
dont:bois ameublement	56,1	58,6	60,5	58,5	58,8	47,8	60,5	56,1	44,4	45,7	52,9	47,4	52,0
TOTAL	87,9	86,2	85,7	91,2	96,3	88,6	94,3	94,9	93,5	92,1	97,8	93,3	97,9

Source : Eurostat - Volimex

Tableau IV.1.5 : Balance commerciale par secteurs (1971-1983) en % du PIB aux prix courants

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Agriculture	-0,15	0,09	0,11	0,14	-0,10	-0,16	-0,47	-0,12	0,00	0,16	0,33	0,21	0,40
Produits énergétiques	-1,54	-1,48	-1,51	-4,01	-3,18	-3,60	-3,45	-2,92	-3,53	-4,91	-5,30	-5,05	-4,31
Produits industriels	1,24	0,96	0,84	1,21	2,69	1,33	2,13	1,86	1,95	1,15	1,63	0,54	1,11
Produits intermédiaires	-0,10	-0,18	-0,18	0,05	0,28	-0,13	0,23	0,32	0,36	0,24	0,51	0,28	0,52
Minerais et métaux	-0,17	-0,27	-0,33	-0,09	0,02	-0,26	-0,05	0,04	-0,02	-0,05	0,13	-0,02	0,07
Minerais non métalliques	-0,05	-0,04	-0,03	-0,13	-0,03	-0,07	-0,04	-0,02	-0,02	-0,05	-0,02	-0,02	0,04
Produits chimiques	0,12	0,13	0,18	0,27	0,29	0,20	0,32	0,30	0,40	0,34	0,40	0,32	0,41
Biens d'équipement	0,86	0,78	0,68	0,89	2,18	1,72	2,11	1,87	2,06	1,34	1,38	0,89	1,18
Produits métalliques	0,09	0,08	0,06	0,14	0,23	0,20	0,25	0,19	0,19	0,17	0,24	0,20	0,19
Machines industrielles	-0,09	-0,21	-0,20	-0,07	0,48	0,30	0,42	0,47	0,33	0,16	0,18	0,10	0,19
Machines de bureau	-0,11	-0,10	-0,12	-0,15	-0,11	-0,14	-0,11	-0,12	-0,12	-0,18	-0,22	-0,33	-0,30
Matériel électrique	0,05	0,02	0,03	0,08	0,25	0,13	0,16	0,14	0,19	0,09	0,09	0,00	0,12
Moyens de transport	0,92	0,99	0,91	0,89	1,33	1,23	1,39	1,19	1,47	1,10	1,09	0,92	0,98
dont automobiles	0,77	0,77	0,73	0,86	1,05	0,84	1,03	1,04	1,07	0,86	0,70	0,45	0,50
autres	0,15	0,22	0,18	0,03	0,28	0,39	0,36	0,15	0,40	0,24	0,39	0,47	0,48
Biens de consom.courants	0,48	0,36	0,34	0,27	0,23	-0,21	-0,21	-0,33	-0,47	-0,43	-0,26	-0,63	-0,59
Produits alimentaires	0,20	0,13	0,12	0,27	0,22	0,13	0,06	0,01	0,10	0,24	0,33	0,18	0,11
Textile, vêtements, cuir	0,47	0,41	0,43	0,36	0,18	0,03	0,02	-0,02	-0,15	-0,16	-0,17	-0,31	-0,28
Papier	-0,23	-0,23	-0,22	-0,32	-0,21	-0,26	-0,22	-0,21	-0,23	-0,25	-0,26	-0,28	-0,26
Caoutchouc, plastique	0,13	0,13	0,12	0,15	0,16	0,12	0,14	0,11	0,12	0,11	0,12	0,06	0,09
Autres	-0,09	-0,08	-0,11	-0,19	-0,12	-0,23	-0,21	-0,22	-0,31	-0,37	-0,28	-0,28	-0,25
dont : bois, ameublement	-0,13	-0,12	-0,15	-0,19	-0,12	-0,21	-0,16	-0,15	-0,21	-0,24	-0,20	-0,22	-0,19
divers	0,04	0,04	0,04	0,00	0,00	-0,02	-0,05	-0,07	-0,10	-0,13	-0,08	-0,06	-0,06
Divergence statistique	-	-	-	-	-	-0,05	-	0,05	0,05	-	0,03	-	-
TOTAL	-0,44	-0,44	-0,55	-2,66	-0,59	-2,43	-1,79	-1,13	-1,53	-3,60	-3,31	-4,30	-2,80

Source : Eurostat - Volimex

Tableau IV.1.6 : Exportations par secteurs (1971 - 1983) en % du PIB aux prix courants

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Agriculture	1,1	1,3	1,4	1,5	1,1	1,2	1,1	1,2	1,2	1,3	1,4	1,3	1,5
Produits énergétiques	0,4	0,4	0,4	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7	0,8	0,9	1,1	1,0	0,9
Produits industriels	11,7	11,8	12,6	15,1	13,9	14,3	15,1	14,6	15,3	15,4	16,0	15,4	15,7
Produits intermédiaires	3,0	2,9	3,3	4,6	3,6	3,5	3,7	3,5	4,0	4,1	4,1	3,9	4,1
Minerais et métaux	1,3	1,2	1,4	2,1	1,6	1,4	1,5	1,3	1,5	1,6	1,5	1,4	1,3
Minerais non métalliques	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5
Produits chimiques	1,4	1,4	1,5	2,1	1,6	1,7	1,8	1,8	2,1	2,1	2,1	2,1	2,3
Biens d'équipement	5,2	5,3	5,5	6,2	6,7	7,1	7,5	7,3	7,5	7,3	7,7	7,6	7,7
Produits métalliques	0,5	0,5	0,5	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,9	0,9	0,9
Machines industrielles	1,4	1,3	1,3	1,6	1,8	1,8	1,8	1,7	1,7	1,6	1,7	1,7	1,6
Machines de bureau	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	0,6
Matériel électrique	0,8	0,8	0,9	1,1	1,1	1,1	1,1	1,2	1,2	1,2	1,3	1,3	1,4
Moyens de transport	2,1	2,3	2,3	2,4	2,7	3,0	3,2	3,2	3,3	3,2	3,3	3,2	3,2
Produits alimentaires	1,3	1,3	1,5	1,6	1,4	1,4	1,5	1,5	1,5	1,6	1,8	1,7	1,6
Biens de consom.courants	2,2	2,3	2,4	2,7	2,2	2,3	2,4	2,3	3,9	2,4	2,4	2,2	2,4
Textile, vêtements, cuir	1,2	1,3	1,4	1,4	1,2	1,1	1,2	1,1	1,1	1,1	1,1	1,0	1,1
Papier	0,3	0,3	0,3	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,3	0,4
Caoutchouc, plastique	0,4	0,4	0,4	0,5	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Divers	0,3	0,3	0,3	0,4	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
TOTAL	13,2	13,5	14,4	17,2	15,6	16,2	16,9	16,5	17,3	17,6	18,5	17,7	18,1

Source : Eurostat - Volimex

Tableau IV.1.7 : Importations par secteurs (1971-1983) en % du PIB aux prix courants

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Agriculture	1,3	1,2	1,3	1,4	1,2	1,3	1,6	1,4	1,3	1,2	1,1	1,2	1,2
Produits énergétiques	1,9	1,9	2,0	4,6	3,7	4,3	4,2	3,6	4,4	5,9	6,4	6,0	5,3
Produits industriels	10,3	10,8	11,7	14,0	11,1	12,8	12,7	12,3	13,1	13,7	13,7	14,3	14,0
Produits intermédiaires	3,1	3,1	3,5	4,8	3,3	3,7	3,5	3,3	3,7	3,9	3,6	3,6	3,5
Minerais et métaux	1,6	1,6	1,8	2,4	1,6	1,8	1,6	1,4	1,7	1,8	1,5	1,4	1,3
Minerais non métalliques	0,3	0,3	0,4	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
Produits chimiques	1,2	1,2	1,3	1,9	1,3	1,5	1,5	1,5	1,6	1,7	1,7	1,8	1,8
Biens d'équipement	4,2	4,3	4,6	5,1	4,3	5,2	5,1	4,9	5,1	5,4	5,7	6,2	6,0
Produits métalliques	0,4	0,4	0,4	0,5	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Machines industrielles	1,4	1,4	1,5	1,5	1,3	1,4	1,3	1,3	1,3	1,5	1,5	1,5	1,3
Machines de bureau	0,5	0,5	0,5	0,6	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,7	0,8	0,9
Matériel électrique	0,8	0,8	0,9	1,1	0,9	1,1	1,1	1,0	1,1	1,2	1,2	1,3	1,3
Moyens de transport	1,1	1,2	1,3	1,4	1,2	1,6	1,6	1,5	1,6	1,6	1,8	2,1	2,0
Produits alimentaires	1,1	1,0	1,3	1,3	1,2	1,3	1,4	1,4	1,3	1,3	1,4	1,4	1,4
Biens de consom.courants	1,9	2,0	2,3	2,8	2,3	2,6	2,7	2,7	3,0	3,1	3,0	3,1	3,1
Textile, vêtements, cuir	0,7	0,8	0,9	1,1	1,0	1,1	1,1	1,1	1,3	1,3	1,2	1,3	1,3
Papier	0,5	0,5	0,6	0,7	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7	0,6
Caoutchouc, plastique	0,3	0,3	0,3	0,4	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5
Divers	0,4	0,4	0,5	0,6	0,5	0,5	0,6	0,6	0,7	0,8	0,7	0,7	0,7
TOTAL	13,5	13,9	15,0	20,0	16,0	18,4	18,5	17,3	18,8	20,8	21,2	21,5	20,5

Source : Eurostat - Volimex

Tableau IV.1.8 : Parts de marché à l'exportation, par secteurs (1971-1983)

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Agriculture	12,0	13,6	12,1	11,4	10,2	10,6	10,6	12,0	12,0	12,6	12,2	12,0	13,7
Produits énergétiques	5,8	6,2	5,8	5,2	5,8	6,6	7,1	7,8	6,9	7,5	6,9	5,7	5,6
Produits industriels	8,3	8,7	9,0	8,7	9,5	9,0	9,2	9,1	9,6	9,3	8,7	8,5	8,6
Produits intermédiaires	8,9	9,4	9,5	9,3	9,8	9,4	9,9	9,9	10,2	10,2	9,9	9,9	10,2
Minerais et métaux	8,8	9,4	9,1	9,1	9,4	9,2	10,0	10,0	10,1	10,0	10,0	9,7	10,1
Minerais non métalliques	9,0	9,7	10,4	9,9	10,4	9,6	9,6	9,8	10,1	10,1	9,9	9,9	10,8
Produits chimiques	8,9	9,3	9,8	9,4	9,9	9,5	9,8	9,8	10,3	10,1	9,9	10,0	10,1
Biens d'équipement	7,4	7,8	8,0	7,5	8,9	8,6	8,6	8,4	9,3	8,5	7,7	7,5	7,5
Produits métalliques	8,8	9,0	9,2	9,3	10,6	10,3	10,5	9,7	10,7	10,5	10,1	9,5	9,8
Machines industrielles	6,9	6,9	7,3	7,1	8,2	8,1	8,0	8,0	8,1	7,6	6,9	6,9	7,2
Machines de bureau	7,2	7,4	7,3	6,8	7,5	7,5	7,4	7,1	7,4	6,9	6,2	5,8	5,8
Matériel électrique	6,8	6,8	7,4	7,4	8,4	7,7	7,7	7,7	8,5	8,1	7,2	6,9	6,9
Moyens de transport	8,0	9,0	8,9	7,9	9,7	9,4	9,6	9,2	11,0	9,7	8,6	8,4	8,2
dont : automobiles	9,1	9,8	10,1	9,5	10,9	10,1	10,3	10,4	11,2	10,7	9,0	8,3	8,0
: autres	5,7	7,2	6,4	5,1	7,2	8,3	8,0	5,9	10,8	7,2	7,9	8,8	8,8
Biens de consom.courants	8,4	8,9	9,3	8,7	9,2	8,3	8,5	8,3	8,4	8,4	8,2	8,0	8,1
Produits alimentaires	12,3	12,8	13,1	13,2	13,7	13,0	13,1	12,8	13,0	13,9	13,4	12,7	12,7
Textile, vêtements	10,9	11,5	12,4	11,6	11,8	10,7	11,1	10,9	11,0	10,8	10,0	9,9	10,2
Cuir, chaussures	12,0	12,8	13,5	12,5	11,6	9,7	10,1	9,7	9,6	10,1	9,5	9,0	9,5
Papier, imprimerie	4,8	5,2	5,7	5,3	5,5	5,5	5,9	6,2	6,2	6,1	5,8	5,7	6,0
Caoutchouc, plastique	13,0	13,9	14,2	13,2	14,5	13,6	13,9	13,7	14,4	13,9	13,0	12,0	12,2
Bois, ameublement	5,0	5,1	5,5	5,3	6,2	5,2	5,9	5,8	5,5	5,8	5,8	5,7	5,6
Divers	5,3	5,4	5,7	5,6	6,2	5,2	5,2	5,0	5,1	5,5	5,9	5,8	5,6
TOTAL	8,4	8,9	9,1	8,6	9,2	8,9	9,1	9,1	9,5	9,3	8,7	8,4	8,6

Source : Eurostat - Volimex

Tableau IV.1.9 : Parts de marché à l'importation, par secteurs (1971 - 1983)

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Agriculture	7,7	7,9	7,7	7,2	8,1	8,1	8,8	8,6	8,1	8,2	7,7	7,9	8,2
Produits énergétiques	10,0	10,4	9,2	9,4	9,5	9,7	9,4	9,6	9,5	10,6	10,1	10,2	10,1
Produits industriels	8,5	8,9	9,3	9,3	9,4	9,9	9,7	9,4	9,7	10,2	9,8	10,1	9,4
Produits intermédiaires	9,5	10,2	10,5	10,3	10,5	10,7	10,7	10,6	10,7	10,9	10,3	10,6	10,2
Minerais et métaux	8,6	9,8	10,0	9,3	9,6	10,3	10,1	9,9	10,0	10,1	9,1	9,5	9,0
Minerais non métalliques	9,5	10,0	10,6	11,9	11,3	11,7	11,4	11,2	11,5	12,3	11,9	12,0	11,1
Produits chimiques	10,8	11,0	11,3	11,4	11,3	11,0	11,2	11,1	11,2	11,6	11,1	11,3	11,1
Biens d'équipement	8,6	8,9	9,4	9,3	9,1	9,8	9,3	8,9	9,3	9,8	9,4	9,8	8,8
Produits métalliques	9,6	9,8	10,6	10,1	10,0	11,0	10,9	10,3	10,8	11,2	10,6	10,7	9,9
Machines industrielles	11,0	11,5	12,0	11,4	10,8	11,6	11,2	10,8	11,1	11,7	11,3	11,8	11,3
Machines de bureau	11,1	11,0	11,2	11,0	11,2	11,4	10,9	10,5	10,6	11,2	10,7	11,3	10,3
Matériel électrique	8,3	8,3	8,6	8,8	9,0	9,4	9,3	9,3	9,6	9,9	9,2	9,2	8,2
Moyens de transport	5,6	6,2	6,8	6,9	6,8	7,8	7,1	6,6	7,0	7,5	7,5	8,1	7,0
dont: automobiles	5,3	5,5	6,3	5,7	6,1	7,2	6,7	6,5	6,9	7,9	7,7	8,3	7,2
: autres	6,8	8,6	8,9	10,4	9,2	10,1	8,7	7,0	7,7	6,0	6,6	7,3	6,1
Biens de consom.courants	7,5	7,9	8,1	8,3	8,9	9,3	8,3	9,3	9,5	10,0	9,8	10,0	9,5
Produits alimentaires	8,0	8,5	9,1	8,5	9,1	9,8	10,7	11,3	10,6	11,0	10,8	10,8	11,0
Textiles, vêtements	6,8	7,6	7,6	8,1	9,0	9,1	9,1	8,7	9,5	9,9	9,3	9,8	9,1
Cuir, chaussures	5,8	6,1	6,1	6,5	7,5	7,8	8,0	7,8	8,8	9,4	8,8	9,3	8,8
Papier, imprimerie	10,4	11,0	11,2	11,0	10,9	11,4	11,1	11,5	11,5	11,9	11,7	11,5	11,3
Caoutchouc, plastique	8,8	9,4	9,9	9,8	10,4	10,8	10,9	11,4	11,5	12,0	11,5	11,8	10,8
Bois, ameublement	7,7	7,3	7,5	8,4	9,1	9,7	8,7	7,8	8,7	9,8	9,6	10,4	8,7
Divers	5,8	5,6	5,8	6,6	7,1	7,4	6,7	6,2	7,1	7,9	7,8	7,8	6,9
TOTAL	8,5	8,9	9,0	9,0	9,2	9,5	9,4	9,3	9,5	10,1	9,6	9,8	9,4

Source : Eurostat - Volimex

Tableau IV.1.10: Taux de pénétration des importations par secteurs (1971-1983)

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Agriculture	12,7	12,2	12,7	14,2	13,6	15,5	17,6	16,3	15,3	15,4	15,5	15,3	16,0
Produits énergétiques	19,2	19,0	19,4	32,1	29,2	31,2	30,5	28,2	30,0	33,9	35,3	34,9	32,2
Produits industriels	16,5	17,3	18,4	20,5	18,5	20,9	21,4	21,5	22,8	23,2	23,8	24,9	25,2
Produits intermédiaires	24,2	25,0	26,1	29,5	26,6	28,5	29,4	29,6	31,0	31,4	31,3	32,4	33,0
Minerais et métaux	28,3	30,2	30,8	33,5	31,8	34,3	35,5	35,0	36,8	38,4	38,0	37,8	37,4
Minerais non métalliques	13,6	13,6	13,9	17,5	14,5	15,1	16,1	16,2	16,5	16,9	16,6	17,5	17,8
Produits chimiques	25,2	25,5	27,2	30,8	27,9	30,0	30,7	31,5	32,9	32,7	33,5	35,2	36,2
Biens d'équipement	19,5	20,3	21,2	22,8	21,1	23,9	24,0	23,8	25,4	25,1	27,0	28,8	29,1
Produits métalliques	5,4	5,7	6,5	7,0	6,3	7,1	7,3	7,1	8,2	8,1	8,1	8,8	8,5
Machines industrielles	37,9	38,6	37,8	41,8	40,1	44,9	44,2	43,9	46,5	46,8	50,1	49,5	49,7
Machines de bureau	34,3	34,8	36,5	40,5	35,3	42,8	41,3	42,0	44,1	46,6	49,4	52,9	57,2
Matériel électrique	22,2	22,2	23,3	25,1	23,6	27,7	28,9	29,9	31,0	31,1	33,1	35,3	36,9
Moyens de transport	15,0	16,5	16,9	17,8	16,8	19,4	19,6	18,7	19,5	18,1	20,2	22,4	21,9
Biens de consom. courants	10,5	11,3	12,4	13,8	12,6	14,6	15,6	15,9	16,8	17,3	17,5	18,0	18,3
Produits alimentaires	7,5	8,1	9,2	9,7	8,7	9,6	10,9	11,1	10,7	10,7	11,0	11,1	11,7
Textile, cuir, habillement	12,7	14,4	15,5	17,4	17,8	21,3	22,7	23,8	26,8	27,4	28,6	31,3	31,7
Papier	13,6	13,8	14,6	16,9	14,2	16,4	16,0	16,1	17,1	17,4	18,3	17,8	18,1
Caoutchouc, plastique	11,5	12,7	13,5	13,6	14,6	15,2	15,8	15,7	15,4	15,3	16,8	17,7	17,3
Divers	15,2	15,7	17,5	19,1	17,1	21,2	22,3	23,6	26,3	29,5	28,8	28,8	29,5
TOTAL	16,3	16,8	17,7	21,6	19,6	22,0	22,5	22,0	23,3	24,6	25,6	26,1	25,7

Source : Eurostat - Volimex

Tableau IV.1.1.11 : Part de la production exportée par secteurs (1971-1983)

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Agriculture	11,5	12,9	13,5	15,4	12,7	14,0	13,2	15,1	15,3	17,0	18,9	17,4	20,2
Produits énergétiques	3,9	4,0	4,1	5,1	5,3	6,1	6,6	6,8	7,0	7,3	8,1	7,5	7,2
Produits industriels	18,2	18,6	19,5	22,0	22,1	22,6	24,2	24,0	25,4	24,7	26,0	25,7	26,7
Produits intermédiaires	23,6	23,9	25,0	29,7	28,2	27,8	30,7	31,5	33,0	32,7	34,1	34,0	35,9
Minerais et métaux	25,9	26,3	26,5	32,5	32,1	30,7	34,7	35,6	36,6	37,7	40,0	37,5	38,6
Minerais non métalliques	11,9	12,3	12,8	13,7	13,4	13,0	14,8	15,7	15,8	15,4	16,0	16,9	19,2
Produits chimiques	27,0	27,4	29,6	33,6	31,9	32,5	34,7	35,4	37,6	36,5	38,0	38,9	40,7
Biens d'équipement	22,6	23,2	23,7	25,8	28,8	29,6	31,0	30,2	32,5	29,6	31,7	31,8	33,1
Produits métalliques	6,9	7,0	7,6	9,3	10,4	10,5	11,6	10,5	12,0	11,3	12,7	12,7	12,4
Machines industrielles	36,5	35,2	34,8	40,9	46,8	48,9	50,1	50,7	51,3	49,2	52,7	50,9	52,5
Machines de bureau	28,8	29,7	30,6	33,5	29,8	36,2	36,3	36,5	38,7	38,9	40,5	40,3	46,8
Matériel électrique	23,3	22,7	24,0	26,4	28,1	30,0	31,7	32,5	34,3	32,7	34,7	35,2	39,0
Moyens de transport	26,1	28,2	27,3	27,8	32,1	31,5	33,3	31,0	34,1	28,9	30,9	31,2	31,4
Biens de consom. courants	12,1	12,5	13,5	14,6	13,4	13,7	14,9	14,8	15,2	15,8	16,6	15,9	16,3
Produits alimentaires	8,9	9,0	10,0	11,6	10,3	10,6	11,4	11,2	11,4	12,5	13,4	12,5	12,5
Textile, cuir, habillement	19,1	19,8	21,2	22,0	20,5	20,9	22,9	23,6	24,5	24,7	25,6	25,9	26,8
Papier	8,0	8,1	9,1	10,3	9,1	10,0	10,6	10,7	11,3	11,3	11,8	11,1	11,7
Caoutchouc, plastique	18,0	19,0	19,4	19,4	22,2	20,6	21,7	20,4	20,4	19,8	22,1	20,5	21,2
Divers	12,3	13,1	14,3	14,1	13,4	14,2	16,1	16,8	17,2	19,0	20,0	19,8	21,3
TOTAL	15,9	16,4	17,2	19,3	19,0	19,6	20,8	20,9	21,8	21,3	22,4	22,0	23,1

Source : Eurostat - Volimex

Tableau IV.1.12 : Taux de couverture des importations par les exportations, par secteurs (1971-1983)

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Agriculture	89,2	107,1	107,5	109,6	92,3	88,6	71,3	91,5	100,3	112,6	127,1	116,7	132,3
Produits énergétiques	17,1	17,8	18,0	11,4	13,5	14,3	16,2	18,5	17,5	15,4	16,2	15,0	16,4
Produits industriels	112,3	109,0	107,4	108,9	124,8	110,5	116,9	115,3	115,1	108,6	112,1	103,9	108,1
Produits intermédiaires	96,8	94,4	94,8	101,1	108,4	96,7	106,1	109,4	109,5	105,9	113,6	107,5	113,9
Minerais et métaux	88,4	82,3	80,7	95,8	101,1	84,9	96,6	102,6	98,8	96,9	108,6	98,6	105,1
Minerais non métalliques	86,3	89,2	91,0	75,2	91,6	83,7	90,3	96,1	95,1	89,1	96,1	96,0	109,5
Produits chimiques	109,4	110,3	112,9	113,6	120,5	112,6	119,7	119,1	122,7	118,7	121,6	121,8	120,9
Biens d'équipement	120,9	118,4	115,2	117,9	151,5	133,9	142,6	139,1	141,4	125,8	125,4	115,0	120,7
Produits métalliques	129,1	124,6	118,4	139,6	173,0	153,8	167,2	153,0	151,6	144,9	165,6	152,0	153,0
Machines industrielles	94,3	86,5	88,0	96,3	131,5	117,5	126,7	131,6	121,0	109,7	110,8	105,7	111,8
Machines de bureau	77,4	79,4	76,5	74,1	78,0	75,8	81,1	79,3	80,1	75,0	69,6	60,2	65,7
Matériel électrique	106,8	102,9	103,8	107,2	127,4	112,0	114,3	112,9	116,2	107,4	107,2	99,7	109,2
Moyens de transport	200,1	198,6	184,8	178,5	234,7	191,5	205,4	195,4	213,5	184,6	176,7	157,4	163,0
- dont automobiles	217,1	210,7	196,6	221,5	254,1	184,3	202,2	205,9	204,9	181,7	162,5	134,7	138,5
autres	157,4	171,4	155,7	107,6	191,7	212,7	215,7	157,5	245,4	197,2	230,9	258,8	283,9
Biens de consom.courants	117,9	111,8	110,3	110,6	110,4	97,2	97,3	93,8	93,4	96,7	101,1	92,4	86,5
Produits alimentaires	120,8	112,7	110,1	122,2	120,4	110,8	104,7	100,6	108,0	119,7	125,2	113,9	107,9
Textile, vêtements, cuir	162,7	147,2	147,3	134,0	119,2	97,7	101,4	98,6	88,6	87,3	85,7	77,0	79,0
Papier	55,7	55,3	59,0	56,6	60,5	56,9	62,2	62,4	61,8	60,1	59,9	57,6	60,3
Caoutchouc, plastique	169,2	161,6	154,2	152,8	167,2	144,7	148,4	137,3	139,8	136,7	140,8	120,1	128,7
Autres	78,3	80,9	78,9	69,6	74,9	61,7	66,9	65,6	58,1	56,1	62,1	61,2	64,6
dont : bois, ameublement	54,1	58,3	57,8	51,6	58,8	47,1	57,9	59,1	50,0	47,0	51,6	47,9	52,7
divers	125,7	125,5	121,3	103,5	101,0	89,1	80,8	74,1	68,6	66,2	75,0	80,5	81,0
Divergence statistique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	96,6	96,7	96,2	86,5	96,3	86,6	90,2	93,4	91,8	82,6	84,2	80,0	86,5

Source : Eurostat - Volimex

Tableau IV.1.13 : Balance commerciale par zones géographiques (1971-1983)

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
C.E.E.	-283	-225	-273	-448	-544	-3015	-2270	-1234	-2299	-5722	-8377	-13792	-6049
dont :													
Allemagne	-357	-427	-1233	-1912	-1249	-2440	-1909	-1750	-2038	-3625	-4830	-7168	-3451
Italie	127	225	687	1166	232	397	-84	49	238	847	542	-831	1222
Royaume-Uni	-26	69	442	542	665	190	394	813	1001	180	331	-662	798
Pays-Bas	-188	-222	-228	-424	-555	-955	-927	-726	-1228	-1955	-3043	-3199	-3816
Belgique-Luxembourg	-44	-76	-169	-144	143	-447	-5	263	-678	-1454	-1614	-1956	46
Autres	205	206	228	324	220	240	261	117	406	285	237	24	152
Autres pays industrialisés	-117	83	-184	-302	-536	-1805	-1085	-1634	-1822	-3754	-2945	-4723	-1297
dont :													
AELE	363	621	782	1167	999	791	1044	625	916	1146	1235	499	1448
Autres pays européens	357	398	513	753	683	462	458	208	322	169	271	-334	-447
Etats-Unis, Canada	-667	-680	-1150	-1650	-1641	-2114	-1438	-1297	-1805	-3615	-3005	-2892	-841
Japon, Australie, Nouvelle-Zélande	-170	-256	-329	-572	-577	-944	-1149	-1170	-1255	-1454	-1446	-1995	-1477
Pays de l'Est	148	206	242	235	728	660	495	302	571	-129	-533	-943	-655
Reste du monde	-660	-911	-1006	-5412	-1499	-3261	-2978	-1167	-2580	-7282	-5367	-3972	2003
dont :													
Pays associés C.E.E.	-47	-81	-112	-789	316	436	438	661	332	-300	1408	1070	-440
DOM-TOM	204	204	288	305	295	394	604	631	776	832	987	1208	1753
Bassin Méditerranéen	300	343	697	954	2241	1858	2359	2277	2507	2791	2757	308	2200
Golfe Persique	-1040	-1281	-1417	-4713	-4060	-6447	-6112	-5010	-6666	-10222	-10650	-6356	-2586
Amérique Latine	33	53	-29	51	246	183	-194	71	423	-133	-379	-763	-743
ANASE	-21	-30	-109	-40	35	-64	-70	-132	-198	-453	265	587	707
Autres	-89	-119	-224	-180	-572	379	-3	335	246	203	245	-26	1112
TOTAL	-912	-847	-1221	-5927	-1851	-7421	-5838	-3733	-6130	-16887	-17222	-23430	-5018
P.m. OPEP	-1261	-1034	-1348	-5350	-2397	-2891	-2707	-2755	-4352	-5706	-7768	-7260	-3780

Source : Eurostat. Banque de données Commerce extérieur

Tableau IV.1.14 : Exportations par zones géographiques (1971-1983)

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
C.E.E.	56,5	57,3	57,0	54,0	49,9	51,1	50,7	52,9	53,8	52,1	48,2	48,7	48,8
dont :													
Allemagne	21,7	21,3	19,5	17,2	16,5	17,1	17,0	17,3	17,5	16,1	14,5	14,8	15,4
Italie	11,1	11,6	11,9	11,7	9,7	11,0	10,4	10,9	11,4	12,5	11,7	11,3	10,6
Royaume-Uni	4,6	5,4	6,5	6,5	6,5	6,0	6,3	7,2	7,7	7,0	7,1	7,2	7,5
Pays-Bas	5,8	5,5	5,5	5,4	5,2	5,1	5,1	5,4	5,4	4,9	4,4	4,6	4,7
Belgique-Luxembourg	11,3	11,5	11,6	11,3	10,2	10,1	9,9	10,2	9,8	9,4	8,3	8,6	8,5
Autres	2,0	2,0	2,0	1,9	1,8	1,8	2,0	1,9	2,3	2,2	2,2	2,2	2,1
Autres pays industrialisés	21,6	21,8	21,6	23,0	20,4	20,1	20,6	20,1	19,1	19,8	20,9	20,6	21,2
dont :													
AELE	8,4	8,7	8,7	9,8	8,8	8,3	8,5	7,4	7,6	8,4	8,1	4,8	8,0
Autres pays européens	4,6	4,3	5,1	5,2	4,9	4,6	4,4	4,4	4,1	4,2	4,1	4,0	4,0
Etats-Unis, Canada	6,6	6,4	5,6	5,8	4,8	5,3	5,9	6,4	5,6	5,1	6,2	6,4	7,0
Japon, Australie, Nouvelle-Zélande	2,0	2,5	2,2	2,2	1,9	1,9	1,8	1,9	1,8	2,1	2,5	2,4	2,2
Pays de l'Est	3,6	3,7	3,7	3,5	5,0	4,8	4,4	3,8	4,1	4,2	3,9	3,1	3,6
Reste du monde	18,3	17,2	17,7	19,5	24,7	24,0	24,3	23,3	23,0	23,9	27,0	27,6	25,4
dont :													
Pays associés C.E.E.	5,3	4,9	4,6	4,4	5,9	6,0	6,6	5,8	5,3	5,8	5,9	6,2	5,2
DOM-TOM	2,1	1,9	1,9	1,6	1,7	1,5	1,8	1,7	1,7	1,7	1,9	1,9	2,1
Bassin Méditerranéen	6,1	5,4	6,0	7,5	8,9	7,3	7,6	6,8	6,9	7,2	7,8	7,3	7,4
Golfe Persique	1,1	1,2	1,1	1,5	2,7	3,5	3,4	3,7	3,4	3,8	4,8	5,3	4,4
Amérique Latine	2,6	2,5	1,9	2,4	2,4	2,4	2,2	2,3	2,7	2,5	2,9	2,5	2,4
ANASE	0,5	0,5	0,6	0,8	0,8	0,9	0,9	0,8	0,9	0,8	1,4	1,7	1,5
Autres	0,7	0,8	1,6	1,3	2,3	2,4	1,8	2,2	2,1	2,1	2,3	2,7	2,4
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
P.m. OPEP	4,2	4,5	4,9	6,5	9,4	9,0	9,3	8,4	8,1	8,9	10,8	11,0	9,5

Source : Eurostat. Banque de données Commerce extérieur

Tableau IV.1.15 : Importations par zones géographiques (1971-1983) en % du total

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
C.E.E.	55,4	56,2	55,6	47,8	49,1	49,7	49,6	51,7	52,5	48,9	48,3	50,8	52,1
dont :													
Allemagne	22,5	22,4	22,9	19,2	18,7	19,1	18,4	19,0	18,5	17,0	16,9	17,9	17,9
Italie	10,0	10,2	9,1	7,5	8,7	8,9	9,5	10,1	10,2	9,5	9,0	9,7	9,0
Royaume-Uni	4,5	4,9	4,7	4,5	4,7	4,9	5,2	5,5	5,8	5,6	5,7	6,4	6,4
Pays-Bas	6,4	6,2	6,0	5,6	6,3	6,1	6,1	6,2	6,5	6,0	6,5	6,4	8,0
Belgique-Luxembourg	11,0	11,4	11,7	10,1	9,5	9,5	9,0	9,2	9,9	9,2	8,5	8,6	9,0
Autres	0,9	1,1	1,2	0,9	1,2	1,2	1,4	1,6	1,6	1,6	1,7	1,8	1,8
Autres pays industrialisés	21,1	20,6	21,4	20,6	20,7	20,6	20,4	21,4	20,0	20,2	20,3	20,5	21,4
dont :													
AELE	6,2	5,8	5,8	5,9	6,2	5,9	5,6	6,0	5,9	5,8	5,6	5,8	6,3
Autres pays européens	2,6	2,9	3,2	2,8	3,1	3,2	3,6	3,8	3,3	3,2	3,2	3,5	4,2
Etats-Unis, Canada	9,5	9,0	9,2	8,7	8,3	8,2	7,7	8,0	7,5	7,9	8,0	7,6	7,5
Japon, Australie, Nouvelle-Zélande	2,8	2,9	3,2	3,2	3,1	3,3	3,5	3,6	3,3	3,3	3,5	3,6	3,4
Pays de l'Est	2,7	2,7	2,7	2,5	3,1	3,1	3,1	3,1	3,1	3,6	3,7	3,2	4,1
Reste du monde	20,8	20,5	20,3	29,1	27,1	26,6	26,9	23,8	24,4	27,3	27,7	25,5	22,4
dont :													
Pays associés C.E.E.	5,3	5,1	4,7	5,6	4,9	4,5	5,3	4,4	4,5	5,1	3,7	4,1	5,3
DOM-TOM	1,0	1,0	0,9	0,8	1,0	0,7	0,7	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5	0,4
Bassin Méditerranéen	4,3	3,8	3,5	4,4	3,4	3,1	3,1	2,8	3,1	3,1	4,0	5,6	5,0
Golfe Persique	6,2	6,5	5,8	11,9	11,8	14,2	13,0	11,3	11,7	13,7	13,9	9,6	6,6
Amérique Latine	2,3	2,2	2,2	1,9	1,7	1,7	2,3	2,1	1,9	2,2	2,9	2,6	3,0
ANASE	0,6	0,6	0,9	0,8	0,7	0,9	0,9	1,0	1,1	1,2	1,0	0,9	0,8
Autres	1,1	1,3	2,3	3,7	3,5	1,5	1,6	1,6	1,5	1,5	1,7	2,2	1,3
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
p.m. OPEP	10,2	8,6	9,2	17,7	14,5	12,9	16,2	12,2	13,1	13,2	16,3	15,0	12,5

Source : Eurostat. Banque de données Commerce extérieur

Tableau IV.2.1 : Valeur ajoutée à prix constants (1971-1983) par secteurs, en % du produit intérieur brut indices 1970 = 100

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Agriculture	6,28	5,97	5,98	5,75	5,35	4,89	4,75	4,89	5,18	5,05	4,93	5,36	5,15
Produits énergétiques	4,17	4,17	4,31	4,18	4,11	4,40	4,41	4,47	4,44	4,41	4,38	4,20	4,37
Produits industriels	27,55	27,80	28,13	28,13	27,74	28,00	28,23	28,07	27,90	27,66	27,21	26,86	26,96
Produits intermédiaires	5,40	5,45	5,79	5,83	5,29	5,42	5,44	5,38	5,48	5,45	5,38	5,36	5,45
Minerais et métaux	1,70	1,73	1,86	1,83	1,61	1,55	1,57	1,61	1,59	1,57	1,49	1,52	1,51
Minerais non métalliques	1,46	1,49	1,57	1,57	1,43	1,51	1,44	1,38	1,40	1,43	1,39	1,31	1,31
Produits chimiques	2,25	2,23	2,35	2,43	2,25	2,37	2,43	2,40	2,49	2,45	2,49	2,52	2,63
Biens d'équipement	11,28	11,43	11,70	11,57	11,74	12,08	12,23	12,29	12,09	12,08	11,91	11,72	11,70
Produits métalliques	3,60	3,61	3,57	3,43	3,25	3,33	3,32	3,26	2,94	3,01	2,91	2,75	2,74
Machines industrielles	2,26	2,23	2,41	2,30	2,38	2,34	2,33	2,27	2,16	2,14	2,05	2,10	2,09
Machines de bureau	0,55	0,59	0,60	0,65	0,78	0,71	0,78	0,88	0,87	0,79	0,77	0,68	0,68
Matériel électrique	1,90	1,92	2,06	2,23	2,24	2,33	2,38	2,42	2,43	2,40	2,44	2,46	2,38
Moyens de transport	2,97	3,08	3,05	2,96	3,09	3,37	3,42	3,46	3,69	3,74	3,75	3,73	3,81
Biens de consom.courants	11,17	11,18	10,85	10,85	10,70	10,58	10,54	10,29	10,17	10,06	9,82	9,74	9,80
Produits alimentaires	4,21	4,19	4,16	4,16	4,45	4,32	4,33	4,28	4,22	4,21	4,34	4,26	4,31
Textile, vêtement, cuir	2,95	3,05	2,80	2,76	2,59	2,47	2,38	2,20	2,16	2,11	1,97	1,92	1,92
Papier	1,83	1,69	1,65	1,63	1,54	1,59	1,59	1,61	1,56	1,55	1,48	1,53	1,59
Caoutchouc, plastique	0,98	1,02	1,06	1,07	0,91	0,97	0,98	0,97	1,02	1,03	0,94	0,94	0,96
Divers	1,20	1,23	1,18	1,23	1,21	1,23	1,26	1,23	1,21	1,16	1,09	1,09	1,02
Bâtiment, génie civil	8,51	8,51	7,89	7,90	8,07	7,46	7,14	6,60	6,24	6,16	6,15	5,95	5,78
Services marchands	40,11	40,45	40,90	41,54	42,06	42,38	42,72	43,22	43,75	44,25	44,87	45,17	45,24
Services non marchands	13,49	13,17	12,70	12,39	12,68	12,79	12,63	12,54	12,21	12,20	12,23	12,23	12,22
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : Eurostat - Banque de données sectorielles.

Tableau IV.2.1 bis : Valeur ajoutée à prix constants (1971-1983) dans les services marchands, en % du produit intérieur brut

indices 1970 = 100

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Commerce, réparation	13,43	13,46	13,41	13,31	13,24	13,40	13,06	13,05	13,15	13,14	13,24	13,57	13,49
Restauration, hébergement	2,07	1,93	1,80	1,81	1,86	1,82	1,87	1,82	1,73	1,69	1,65	1,60	1,61
Transports	4,00	4,14	4,17	4,13	3,96	4,02	4,02	4,05	4,09	4,02	3,84	3,76	3,67
Communications	1,33	1,34	1,36	1,32	1,45	1,51	1,56	1,64	1,77	1,89	2,07	2,18	2,31
Crédit assurances	3,08	2,96	3,24	3,69	3,54	3,52	3,65	3,72	3,67	3,80	3,85	3,54	3,46
Divers	16,25	16,65	16,93	17,28	18,00	18,11	18,53	18,88	19,26	19,63	20,17	20,47	20,67
TOTAL	40,11	40,45	40,90	41,54	42,06	42,38	42,72	43,22	43,75	44,25	44,87	45,17	45,24

Tableau IV.2.2 : Valeur ajoutée aux prix de 1975 par secteurs (1971-1982) : structure et taux de croissance annuel

	Part dans la valeur ajoutée				Taux de croissance annuel moyen				
	F		D		F	D			
	1971	1982	1971	1982	1971-82	1971-82			
						EUR 4(a) 1971-82			
Agriculture	6,28	5,36	2,90	2,81	4,50	4,13	1,51	2,08	1,60
Produits énergétiques	4,17	4,20	5,65	5,43	5,22	5,90	3,04	1,98	3,52
Produits industriels	27,55	26,86	33,68	30,46	30,40	28,22	2,75	1,43	1,71
Produits intermédiaires	5,40	5,45	6,21	5,33	5,79	5,43	2,91	0,96	1,81
Minerais et métaux	1,70	1,52	1,66	1,31	1,74	1,46	1,99	0,23	0,75
Minerais non métalliques	1,46	1,31	1,93	1,33	1,71	1,41	2,02	-1,03	0,63
Produits chimiques	2,25	2,52	2,62	2,68	2,34	2,56	4,06	2,59	3,27
Biens d'équipement	11,28	11,70	14,91	14,94	12,41	11,97	3,35	2,38	2,07
Produits métalliques	3,60	2,75	3,63	2,85	3,21	2,44	0,52	0,15	-0,11
Machines industrielles	2,26	2,10	4,29	3,50	3,20	2,60	2,30	0,47	0,51
Machines de bureau	0,55	0,68	0,98	1,38	0,69	0,99	5,03	5,62	5,80
Matériel électrique	1,90	2,46	3,23	3,74	2,47	2,84	5,41	3,75	3,71
Moyens de transport	2,97	3,73	2,78	3,47	2,84	3,10	5,14	4,44	3,20
Biens de consom.courants	11,17	9,74	12,57	10,28	12,33	10,86	1,70	0,50	1,23
Produits alimentaires	4,21	4,26	4,53	3,92	4,45	4,21	3,09	1,02	1,89
Textile, cuir, habillement	2,95	1,92	2,77	1,65	3,13	2,29	-0,97	-2,34	-0,48
Papier	1,83	1,53	2,31	2,00	2,11	1,83	1,31	1,02	1,09
Caoutchouc, plastique	0,98	0,94	1,22	1,41	1,07	1,16	2,55	3,74	3,12
Divers	1,20	1,09	1,74	1,30	1,57	1,37	2,11	-0,36	1,18
Bâtiment, génie civil	8,51	5,95	7,83	5,84	8,27	6,03	-0,31	-0,33	-0,51
Services marchands	40,11	45,17	36,78	41,72	38,46	42,75	4,11	3,54	3,39
Services non marchands	13,49	12,23	13,15	13,74	13,49	13,23	2,08	2,77	2,22
TOTAL	100	100	100	100	100	100	2,99	2,36	2,40

(a) D + F + I + UK. Source : Eurostat. Banque de données sectorielles.

Tableau IV.2.3 : Analyse des facteurs d'évolution de la valeur ajoutée par secteurs (1970-1982), à prix constants

	Variation effective moyenne en %		Variation relative nette (a)		Élément structurel (b)		Élément différentiel (c)	
	EUR 4		Mio FF	%	Mio FF	% moyen	Mio FF	% moyen
	France							
Agriculture	1,54	1,55	-9.921	-1,06	-9.790	-1,05	-131	-0,01
Produits énergétiques	3,14	3,52	5.370	0,89	8.487	1,37	-3.117	-0,53
Produits industriels	3,05	1,69	24.247	0,63	-38.188	-0,98	62.435	1,55
Produits intermédiaires	3,69	1,99	4.028	0,52	-7.839	-0,98	11.867	1,45
Minerais et métaux	1,35	-0,02	-3.430	-1,25	-7.210	-2,46	3.780	1,37
Minerais non métalliques	2,18	0,76	-687	-0,33	-4.031	-1,82	3.344	1,53
Produits chimiques	4,33	3,28	8.145	2,38	3.402	1,07	4.743	1,46
Biens d'équipement	2,14	1,34	25.970	1,59	-10.188	-0,66	36.156	2,14
Produits métalliques	0,89	-0,15	-9.112	-1,70	-14.430	-2,56	5.318	1,03
Machines industrielles	2,55	0,40	419	0,14	-7.319	-2,12	7.738	2,23
Machines de bureau	5,55	5,69	3.386	3,86	3.578	4,04	-192	-0,27
Matériel électrique	5,81	3,63	13.003	4,17	4.073	1,52	8.930	3,06
Moyen de transport	5,51	3,19	18.274	3,81	3.910	0,96	14.364	3,12
Biens de consom.courants	2,14	1,34	-5.751	-0,38	-20.161	-1,26	14.410	0,92
Produits alimentaires	3,47	1,99	7.877	1,31	-3.226	-0,55	11.103	1,80
Textile, cuir, habillement	-0,41	-0,32	-12.716	-2,74	-12.376	-2,68	-340	-0,09
Papier	1,57	0,94	-2.716	-1,03	-4.527	-1,65	1.811	0,70
Caoutchouc, plastique	2,80	3,27	634	0,46	1.503	1,07	-869	-0,63
Divers	3,02	1,63	1.170	0,75	-1.535	-0,97	2.705	1,64
Bâtiment, génie civil	-0,07	-0,27	-34.047	-2,50	-36.396	-2,65	2.349	0,20
Services marchands	4,28	3,47	142.875	2,33	77.883	1,34	64.992	1,13
Services non marchands	2,22	2,36	-5.417	-0,28	-1.996	-0,11	-3.421	-0,18
TOTAL	3,18	2,48	123.107	0,87	-	-	123.107	0,87

(a) La variation relative nette est calculée en appliquant l'indice de croissance moyen de la Communauté (Italie, France, Allemagne, Royaume-Uni) à la valeur ajoutée de 1970 de chaque secteur et en retranchant le résultat de la valeur ajoutée de 1982.

(b) L'élément structurel est calculé en appliquant à la valeur ajoutée de 1970 de chaque secteur l'indice de croissance moyen de ces mêmes secteurs dans l'ensemble de la Communauté et en retranchant les valeurs obtenues en affectant la valeur ajoutée de 1970 de l'indice de croissance moyen.

(c) L'élément différentiel est obtenu en retranchant l'élément structurel de la variation relative nette.

Tableau IV.2.4 : Emploi par secteurs (1971-1983)

	indices 1970 = 100												
	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Agriculture	94,7	89,3	84,6	80,6	77,4	75,0	72,8	71,1	69,7	68,0	66,0	64,1	62,4
Produits énergétiques	97,5	95,4	93,2	91,8	90,9	93,1	92,8	93,2	92,5	92,5	94,2	95,9	97,3
Produits industriels	101,3	102,5	104,7	105,8	102,9	101,6	101,1	99,5	97,7	96,3	92,9	91,3	89,2
Produits intermédiaires	101,0	101,1	102,5	104,6	102,8	101,6	100,6	98,4	95,2	93,0	89,2	86,5	83,5
Minerais et métaux	100,8	99,2	99,9	102,5	101,9	102,2	100,3	94,9	88,5	84,0	77,8	75,6	72,6
Minerais non métalliques	100,2	100,4	101,7	103,4	100,4	97,4	96,3	94,6	92,4	91,1	88,4	85,1	81,2
Produits chimiques	102,1	103,2	105,4	107,5	105,9	105,3	105,1	105,0	103,6	102,4	99,1	96,7	94,8
Biens d'équipement	103,2	104,8	108,6	111,2	109,9	108,2	108,0	106,3	104,7	103,9	100,8	99,5	97,3
Produits métalliques	102,5	102,5	104,5	105,8	102,1	99,0	98,2	95,1	94,0	94,3	91,6	90,3	87,7
Machines industrielles	101,2	101,1	104,0	107,4	105,3	102,3	99,9	97,4	95,0	93,7	91,1	88,8	85,2
Machines de bureau	104,1	106,9	110,0	112,4	111,0	110,4	111,7	113,3	113,3	113,8	110,9	109,9	108,5
Matériel électrique	103,1	106,3	113,5	119,4	118,6	117,7	118,4	117,0	116,1	114,8	112,5	112,0	110,8
Moyens de transport	105,1	108,3	112,7	113,8	112,1	115,7	116,6	116,4	114,9	112,0	107,5	106,3	104,5
Biens de consom.courants	99,7	100,9	101,8	101,3	97,3	95,5	94,9	93,5	92,0	90,4	87,0	85,5	83,8
Produits alimentaires	99,7	98,6	99,2	99,2	98,0	96,8	97,5	98,3	97,8	97,0	96,1	96,1	95,4
Textile, cuir, habillement	97,6	98,7	97,2	94,1	88,9	85,8	83,2	80,2	77,6	74,6	69,4	67,3	65,4
Papier	101,4	103,0	104,6	105,5	101,8	98,6	98,4	98,2	97,6	96,8	94,5	93,5	92,8
Caoutchouc, plastique	104,8	110,4	116,3	118,3	112,6	114,2	115,9	112,8	111,4	111,8	107,5	104,9	102,2
Divers	100,4	102,8	107,0	109,3	104,5	104,1	104,5	103,4	102,3	100,8	97,2	94,9	92,2
Bâtiment, génie civil	99,0	98,7	99,7	99,2	94,9	94,1	93,9	91,9	91,0	91,1	89,6	86,9	83,6
Services marchands	101,8	103,9	106,8	109,4	110,1	113,6	116,8	119,7	121,5	123,0	124,1	126,0	126,8
Services non marchands	101,7	103,3	105,3	106,4	108,2	110,0	111,4	113,3	113,5	114,0	114,8	116,8	118,0
TOTAL	100,4	100,9	102,1	102,9	101,8	102,6	103,4	103,8	103,7	103,7	102,9	103,0	102,4

Source : Eurostat - Banque de données sectorielles.

Tableau IV.2.4 bis : Emploi dans les services marchands (1970 = 100)

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Commerce, réparation	100,8	101,8	103,6	104,7	104,8	107,1	108,6	109,5	110,1	110,5	110,8	111,4	111,3
Restauration, hébergement	100,6	101,3	102,5	103,4	104,3	104,1	104,8	105,8	106,8	108,4	110,0	112,8	115,4
Transports	100,1	101,0	102,3	104,4	103,4	102,7	104,4	105,0	105,1	105,8	105,6	107,5	108,0
dont :													
- transports intérieurs	99,8	100,1	101,2	102,7	101,7	100,8	102,2	102,3	102,2	102,0	102,5	104,4	105,2
- transports maritimes et aériens	100,0	101,4	104,4	106,4	106,4	105,8	107,5	109,3	109,8	109,8	108,1	109,2	110,3
- services annexes	101,6	104,5	106,4	110,9	109,2	109,9	112,7	114,6	115,6	116,4	117,6	119,8	119,3
Communications	100,9	100,9	101,9	105,4	107,2	110,5	113,8	119,1	120,4	120,4	121,4	125,3	127,2
Crédit et assurances	106,4	113,9	121,4	128,1	132,7	135,7	138,0	141,3	143,0	144,3	145,8	148,1	151,2
Services marchands divers	103,6	107,7	112,6	117,2	118,6	126,6	134,0	140,8	145,6	148,9	151,8	154,8	155,9
TOTAL	101,8	103,9	106,8	109,4	110,1	113,6	116,8	119,7	121,5	123,0	124,1	126,0	126,8

Tableau IV.2.5 : Productivité du travail par secteurs (1971-1983)

	Indices 1970 = 100												
	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Agriculture	107,6	114,5	127,6	133,5	129,0	127,9	132,1	144,4	161,0	163,1	164,6	187,3	186,8
Produits énergétiques	106,9	115,2	128,4	131,4	130,0	142,8	148,0	154,9	160,3	161,1	157,6	151,1	156,6
Produits industriels	104,9	110,5	115,5	118,5	119,8	128,6	134,5	140,9	147,3	150,2	153,6	157,0	162,9
Produits intermédiaires	101,1	107,5	118,8	121,6	112,0	121,8	127,5	133,6	145,4	149,8	154,9	161,9	172,2
Minerais et métaux	93,9	102,5	115,5	114,9	101,5	102,0	109,0	122,1	134,1	141,3	145,1	155,5	161,8
Minerais non métalliques	103,7	111,4	122,8	125,0	117,1	133,1	133,1	134,1	144,0	151,0	152,6	152,1	160,3
Produits chimiques	105,2	109,0	118,6	124,5	116,5	129,6	137,6	140,8	153,4	154,5	163,1	171,9	185,0
Biens d'équipement	104,1	109,6	114,2	114,5	118,3	128,5	134,7	142,4	146,9	150,0	152,9	155,2	160,0
Produits métalliques	102,5	108,7	111,2	109,4	107,1	118,7	123,3	129,4	122,1	126,2	125,9	123,3	127,5
Machines industrielles	104,1	108,4	119,9	115,2	121,5	128,7	135,5	140,4	141,2	144,1	142,3	152,3	159,3
Machines de bureau	107,1	117,0	123,5	135,9	163,5	157,3	177,4	206,4	208,4	189,4	190,3	173,9	177,4
Matériel électrique	107,0	110,3	117,3	124,8	126,0	138,8	145,6	155,0	162,5	164,0	170,5	175,8	173,6
Moyens de transport	104,3	110,9	111,3	111,0	117,3	130,0	135,2	141,9	159,7	167,2	175,1	179,1	188,3
Biens de consom.courants	107,4	112,1	113,8	118,6	121,4	128,4	133,0	136,5	141,6	144,7	147,1	151,0	156,3
Produits alimentaires	107,9	114,6	119,2	123,9	133,7	137,8	141,4	144,0	147,3	150,2	156,6	156,6	160,9
Textile,cuir,habillement	108,6	117,1	115,3	121,7	120,3	124,8	128,4	127,3	133,3	137,7	138,5	141,6	147,1
Papier	103,1	98,7	100,4	101,6	99,5	110,9	115,5	120,8	122,1	123,7	121,6	129,0	136,4
Caoutchouc,plastique	100,8	104,4	109,1	112,7	100,4	110,4	113,6	119,8	131,5	134,5	128,0	132,8	141,2
Divers	113,2	120,0	116,7	122,8	126,4	135,8	142,4	145,9	149,6	148,2	144,1	150,7	146,0
Bâtiment, génie civil	103,6	109,7	106,3	110,8	118,0	115,5	114,5	112,0	110,5	110,4	112,4	114,0	116,4
Services marchands	104,4	108,8	112,9	116,2	116,5	119,5	120,9	123,7	127,4	129,1	130,1	131,3	132,0
Services non marchands	102,1	103,4	103,4	103,4	103,9	108,1	108,8	110,1	110,5	111,4	111,3	111,4	111,2
TOTAL	104,9	110,1	114,8	118,2	119,1	124,1	127,1	131,2	135,7	137,5	139,0	141,4	143,6

Source : Eurostat - Banque de données sectorielles.

Tableau IV.2.5 bis : Productivité du travail dans les services marchands (1971-1983)

indices 1970 = 100

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Commerce, réparation	106,8	111,9	115,5	117,7	116,7	121,1	120,3	123,5	127,9	129,0	130,1	135,0	135,6
Restauration, hébergement	101,1	98,6	96,3	99,3	101,1	103,7	109,1	109,2	106,1	103,5	99,8	96,4	95,4
Transports													
dont :													
- transports intérieurs	101,2	109,2	118,2	118,8	112,4	119,0	120,4	124,2	127,2	125,2	120,0	117,6	115,4
- transports maritimes et aériens	101,4	114,8	113,6	114,5	124,1	138,8	149,4	160,7	180,3	181,3	177,4	184,7	182,0
- services annexes	107,9	114,5	116,0	115,3	112,0	119,6	119,8	123,1	128,0	126,4	120,1	116,0	113,9
Communications	105,1	112,2	118,6	116,0	124,8	132,2	137,0	142,2	156,7	170,2	184,8	192,5	203,2
Crédit assurances	92,2	87,3	94,5	105,8	97,8	99,6	105,2	108,4	109,2	113,4	114,3	105,2	101,6
Divers	104,3	108,5	111,3	113,3	116,2	115,0	114,7	115,3	117,5	118,7	119,9	121,5	123,1
TOTAL	104,4	108,8	112,9	116,2	116,5	119,5	120,9	123,7	127,4	129,1	130,1	131,3	132,0

Tableau IV.2.6 : Taux d'investissement aux prix de 1975, évolution de l'emploi et de la productivité par secteurs (1971-1982)

	Formation brute de capital fixe en % de la valeur ajoutée (1971-1982)			Variation moyenne annuelle de l'emploi en % (1971-1982)			Variation moyenne annuelle de la productivité en % (1971-1982)		
	F	D	EUR 4(a)	F	D	EUR 4(a)	F	D	EUR 4(a)
Agriculture	20,4	25,7	22,3	-3,5	-3,9	-3,3	5,2	6,2	5,0
Produits énergétiques	41,2	28,1	32,9	-0,2	-0,8	-0,9	3,2	2,8	4,4
Produits industriels	14,8	12,2	13,0	-0,9	-1,7	-1,5	3,7	3,2	3,2
Produits intermédiaires	21,3	18,1	20,9	-1,4	-2,0	-1,7	4,4	3,0	3,4
Minerais et métaux	27,7	21,0	25,5	-2,6	-3,0	-2,7	4,7	3,1	2,7
Minerais non métalliques	21,2	16,2	17,6	-1,5	-2,8	-1,9	3,5	1,8	2,7
Produits chimiques	17,0	17,6	20,1	-0,5	-0,5	-0,8	4,6	3,1	4,1
Biens d'équipement	13,7	11,1	11,9	-0,3	-1,0	-1,1	3,7	3,4	3,1
Produits métalliques	8,9	9,3	9,0	-1,2	-1,8	-1,6	1,7	2,0	1,5
Machines industrielles	10,7	9,0	9,9	-1,2	-1,2	-1,4	3,5	1,7	1,8
Machines de bureau	36,9	15,0	18,5	0,5	-1,2	-1,0	4,5	7,0	6,8
Matériel électrique	12,5	9,3	10,3	0,8	-1,1	-0,8	4,6	4,9	4,4
Moyens de transport	16,2	16,2	16,4	0,1	0,7	-0,5	5,0	3,7	3,7
Biens de consom.courants	11,9	9,7	9,6	-1,8	-3,2	-2,0	2,6	3,5	3,1
Produits alimentaires	12,8	11,3	10,9	-0,3	-1,1	-0,9	3,4	2,1	2,9
Textile,cuir,habillement	7,6	7,6	7,2	-3,3	-5,3	-3,2	2,4	3,1	3,0
Papier	13,4	9,8	10,4	-0,7	-2,4	-1,3	2,1	3,5	2,3
Caoutchouc, plastique	14,4	12,7	13,0	0,1	-0,4	-0,1	2,5	4,1	3,4
Divers	16,7	10,0	10,0	-0,5	-2,4	-1,2	2,6	2,1	2,8
Bâtiment, génie civil	8,3	6,4	5,9	-1,2	-1,5	-1,1	0,9	1,2	0,8
Services marchands	32,0	31,5	29,8	2,0	0,7	1,3	2,1	2,9	2,1
Services non marchands	23,8	27,4	22,7	1,3	2,3	1,8	0,8	0,5	0,5
TOTAL	24,2	22,6	22,1	0,2	-0,4	0	2,8	2,8	2,5

(a) D + F + I + UK.

Source : Eurostat. Banque de données sectorielles.

Tableau IV.2.7 : Taux d'investissement par secteurs (1971-1983)

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Agriculture	20,8	22,3	22,2	22,8	21,1	22,9	19,8	20,4	18,5	18,1	18,8	17,2	18,0
Produits énergétiques	35,5	35,9	34,8	35,2	38,7	41,5	38,2	41,4	44,1	48,2	48,0	52,7	46,5
Produits industriels	17,6	17,5	16,7	15,7	14,1	14,0	13,6	12,8	13,1	14,7	13,2	13,7	13,9
Produits intermédiaires	31,2	30,0	26,3	22,5	21,0	21,1	18,6	16,9	16,8	19,3	17,4	14,8	14,5
Minerais et métaux	32,9	45,2	33,3	23,0	23,9	37,4	22,8	19,1	21,4	27,5	26,4	19,4	18,2
Minerais non métalliques	27,5	27,6	27,4	25,3	21,9	19,9	19,2	18,6	15,7	18,6	18,2	15,2	13,1
Produits chimiques	32,4	19,9	19,9	20,3	18,3	11,4	15,4	14,4	14,6	14,4	11,7	11,7	13,0
Biens d'équipement	14,0	13,7	13,8	13,9	13,0	13,0	13,1	12,7	13,0	14,8	15,0	15,0	15,5
Produits métalliques	11,9	11,9	10,6	8,5	8,7	7,7	7,7	6,7	7,8	8,7	8,1	8,2	8,0
Machines industrielles	10,7	11,2	11,7	13,1	10,6	10,8	10,4	9,5	9,7	10,5	10,6	9,8	10,0
Machines de bureau	30,5	41,0	40,9	36,2	28,9	32,8	34,1	30,3	32,9	42,2	43,2	49,4	56,9
Matériel électrique	8,5	11,1	11,7	12,3	11,5	12,2	12,5	12,3	13,2	15,2	14,6	15,1	17,7
Moyens de transport	19,5	14,2	15,3	16,9	16,4	16,1	15,7	16,4	14,2	16,1	17,2	16,7	15,1
Biens de consom.courants	15,2	15,4	14,8	14,0	11,9	11,3	11,2	10,3	10,9	11,4	10,7	10,4	10,4
Produits alimentaires	14,6	14,8	14,6	14,8	12,3	11,6	12,0	10,9	11,7	12,1	12,3	11,8	12,3
Textile,cuir,habillement	10,8	10,9	10,5	8,2	7,2	6,4	6,2	5,9	6,5	6,3	5,5	6,5	6,6
Papier	16,2	14,0	15,5	17,3	15,5	13,3	12,9	10,7	12,2	13,5	10,3	9,7	8,9
Caoutchouc, plastique	24,6	22,7	16,0	14,9	11,9	11,2	12,1	13,0	11,5	12,0	11,8	11,5	10,4
Divers	18,6	24,0	23,8	19,7	15,7	17,5	14,7	13,2	13,3	15,0	13,1	11,6	11,4
Bâtiment, génie civil	9,1	7,9	7,9	7,3	7,6	9,4	8,2	8,1	8,0	8,8	8,7	8,3	7,6
Services marchands	34,1	35,3	36,0	35,0	33,3	32,0	31,5	30,5	30,2	29,6	28,7	27,4	26,5
TOTAL	25,5	26,0	26,1	25,4	24,7	24,4	23,4	22,9	23,0	23,5	23,0	22,5	21,9

Source : Eurostat - Banque de données sectorielles.

Tableau IV.2.7 bis : Taux d'investissement des services marchands

(en % du produit intérieur brut en valeur)

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Commerce, réparation	11,7	11,9	11,8	10,1	9,9	10,1	9,9	10,0	10,4	10,6	10,4	10,2	10,3
Restauration, hébergement	15,6	16,4	17,8	17,0	16,5	19,2	18,2	17,9	19,5	21,5	23,7	25,5	22,2
Transports	35,2	35,7	36,1	39,1	37,2	30,7	32,4	30,9	29,4	32,2	32,0	30,7	29,2
dont :													
- transports intérieurs	38,0	38,0	35,9	40,7	39,5	33,1	35,3	34,0	33,0	36,2	36,1	34,6	32,9
- transports maritimes et aériens	107,5	78,9	130,1	136,3	114,3	90,4	90,2	82,1	72,4	78,3	77,3	70,4	66,4
- services annexes	16,9	23,7	16,6	16,7	15,9	13,0	13,8	13,2	12,5	13,6	13,5	13,2	12,6
Communications	41,9	32,8	35,0	39,4	45,5	43,6	53,8	57,0	52,4	43,7	34,7	30,2	28,2
Crédit et assurances	6,6	9,8	10,6	8,9	7,7	8,0	8,3	9,6	9,0	7,5	10,4	12,2	12,9
Services marchands divers	59,3	60,9	62,0	60,3	55,5	53,5	50,5	47,5	46,9	45,3	43,2	40,5	38,7
TOTAL	34,1	35,3	36,0	35,0	33,3	32,0	31,5	30,5	30,2	29,6	28,7	27,4	26,5

Source : Eurostat - Banque de données sectorielles.

Tableau IV.2.8 : Productivité du capital par secteurs (1971 - 1983)

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Agriculture	0,67	0,63	0,62	0,58	0,52	0,48	0,47	0,49	0,53	0,52	0,50	0,55	0,53
Produits énergétiques	0,31	0,32	0,34	0,34	0,32	0,34	0,34	0,34	0,33	0,31	0,29	0,27	0,27
Produits industriels	0,89	0,88	0,89	0,88	0,85	0,87	0,89	0,90	0,91	0,90	0,87	0,87	0,87
Produits intermédiaires	0,51	0,51	0,54	0,55	0,50	0,53	0,55	0,57	0,60	0,60	0,60	0,62	0,65
Minerais et métaux	0,43	0,42	0,45	0,46	0,40	0,39	0,41	0,44	0,45	0,46	0,43	0,46	0,47
Minerais non métalliques	0,59	0,59	0,61	0,60	0,54	0,58	0,57	0,57	0,61	0,62	0,61	0,60	0,63
Produits chimiques	0,53	0,55	0,59	0,61	0,56	0,63	0,67	0,69	0,73	0,74	0,76	0,80	0,83
Biens d'équipement	1,27	1,27	1,27	1,22	1,17	1,20	1,19	1,19	1,16	1,11	1,05	1,01	0,98
Produits métalliques	1,23	1,25	1,26	1,25	1,19	1,29	1,34	1,39	1,31	1,38	1,35	1,32	1,35
Machines industrielles	1,82	1,71	1,73	1,53	1,47	1,42	1,38	1,35	1,28	1,23	1,15	1,18	1,17
Machines de bureau	0,53	0,53	0,53	0,54	0,61	0,54	0,57	0,62	0,59	0,49	0,45	0,38	0,35
Matériel électrique	1,94	1,86	1,88	1,85	1,69	1,67	1,59	1,54	1,46	1,33	1,25	1,19	1,07
Moyens de transport	1,12	1,15	1,12	1,04	1,02	1,08	1,06	1,04	1,03	1,05	0,99	0,96	0,95
Biens de consom.courants	0,92	0,91	0,89	0,88	0,86	0,88	0,89	0,90	0,92	0,91	0,90	0,91	0,92
Produits alimentaires	1,03	1,02	1,02	1,00	1,04	1,04	1,05	1,07	1,07	1,06	1,06	1,05	1,05
Textile, cuir, habillement	1,14	1,18	1,11	1,13	1,07	1,09	1,12	1,10	1,15	1,17	1,14	1,16	1,21
Papier	0,74	0,69	0,69	0,66	0,61	0,65	0,66	0,69	0,69	0,68	0,66	0,70	0,75
Caoutchouc, plastique	0,75	0,75	0,79	0,80	0,69	0,77	0,80	0,82	0,88	0,90	0,83	0,85	0,89
Divers	0,65	0,64	0,59	0,59	0,57	0,58	0,60	0,60	0,60	0,58	0,54	0,56	0,54
Bâtiment, génie civil	2,60	2,64	2,51	2,56	2,56	2,38	2,32	2,21	2,16	2,18	2,17	2,14	2,14
Services marchands	0,45	0,43	0,42	0,41	0,38	0,38	0,37	0,37	0,37	0,36	0,36	0,35	0,35
TOTAL	0,59	0,58	0,57	0,55	0,52	0,52	0,51	0,50	0,50	0,49	0,47	0,47	0,46

Source : Eurostat - Banque de données sectorielles.

Tableau IV.2.8 bis : Productivité du capital dans les services marchands (1971 - 1983)

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Commerce, réparation	1,47	1,42	1,37	1,32	1,25	1,27	1,22	1,22	1,22	1,19	1,16	1,17	
Restauration, hébergement	1,06	0,96	0,87	0,84	0,81	0,78	0,78	0,74	0,69	0,64	0,60	0,56	
Transports	0,38	0,38	0,40	0,39	0,36	0,37	0,37	0,38	0,39	0,38	0,36		
Communications	0,45	0,44	0,45	0,42	0,42	0,42	0,40	0,38	0,38	0,37	0,38	0,39	
Divers	0,27	0,26	0,25	0,24	0,23	0,23	0,23	0,23	0,23	0,22	0,22		
TOTAL des serv.marchands	0,48	0,46	0,45	0,43	0,40	0,40	0,39	0,38	0,38	0,37	0,37	0,36	

Tableau IV.2.9 : Taux de marge brute (1) par secteurs (1971-1983)

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Agriculture	49,4	50,4	53,0	42,4	33,8	32,2	34,7	34,0	34,4	25,1	22,6	21,5	
Produits énergétiques	64,1	61,1	62,4	63,8	62,5	61,1	60,0	60,1	66,3	68,9	68,1	64,5	
Produits industriels	27,7	28,6	29,8	31,7	24,1	25,6	24,6	24,3	26,4	25,1	24,7	24,7	
Produits intermédiaires	30,3	31,7	36,0	44,0	26,0	28,4	26,6	27,4	32,2	31,1	32,6	31,2	
Minerais et métaux	26,0	27,7	36,8	47,8	21,3	25,8	20,1	21,0	30,1	33,6	39,7	41,6	
Minerais non métalliques	29,6	31,4	31,5	33,0	28,5	28,9	28,5	29,1	31,3	31,3	30,7	27,3	
Produits chimiques	34,2	35,0	38,8	47,2	28,3	29,9	29,4	30,9	34,3	29,9	29,9	26,6	
Biens d'équipement	24,5	24,8	25,0	24,6	21,6	23,6	22,1	21,3	22,1	21,1	19,7	20,5	
Produits métalliques	24,9	23,6	22,9	25,3	20,5	20,4	19,5	18,9	20,1	22,0	24,0	25,9	
Machines industrielles	23,0	21,6	23,6	24,0	20,8	20,5	19,1	18,4	18,9	19,2	13,3	13,8	
Machines de bureau	36,1	37,2	34,2	33,4	30,2	24,9	26,7	27,1	24,9	25,0	27,3	29,5	
Matériel électrique	23,2	24,4	26,8	26,2	23,3	24,4	23,9	22,9	22,3	21,6	24,8	22,3	
Moyens de transport	22,1	24,7	24,4	20,6	19,9	27,5	24,0	22,9	24,7	20,5	15,5	17,2	
Biens de consom.courants													
Produits alimentaires	43,4	44,3	43,2	40,0	36,2	36,1	36,2	34,5	37,7	34,0	34,0	34,7	
Textile, cuir, habillement	18,8	21,0	21,7	22,3	16,1	17,6	18,9	18,8	21,6	20,6	20,0	19,8	
Papier	21,7	23,6	23,3	27,7	19,1	19,1	18,5	18,3	20,1	18,8	16,0	15,4	
Caoutchouc, plastique	30,6	30,2	29,6	31,7	22,5	25,2	23,3	22,9	24,6	25,4	22,7	19,4	
Divers	19,0	19,5	23,1	24,7	17,0	18,1	19,0	19,4	21,2	20,6	17,7	19,0	
Bâtiment, génie civil	12,0	11,8	11,2	10,3	9,5	9,5	9,4	8,2	9,3	8,8	4,2	3,8	
Services marchands	46,4	46,9	47,8	49,0	46,5	46,7	46,7	47,1	47,6	46,8	47,0	46,2	
Services non marchands	7,7	8,0	7,7	7,4	8,1	9,2	8,6	8,2	9,2	9,1	9,8	9,9	
TOTAL	34,0	34,8	35,1	33,1	30,9	30,4	30,5	30,7	31,1	30,5	29,9	30,5	

Source : Eurostat - Banque de données sectorielles.
 (1) Part de la valeur ajoutée au coût des facteurs échéant aux entreprises.

Tableau IV.2.9 bis : Taux de marge brute dans les services marchands (1971-1983)

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Commerce, réparation	20,8	20,3	22,1	26,6	21,1	20,4	19,7	19,9	21,1	19,4	20,2	18,9	
Restauration, hébergement	22,1	23,5	22,7	19,5	14,8	10,9	14,0	15,2	19,0	15,6	11,4	7,3	
Transports	21,8	22,4	23,3	21,1	21,0	21,3	20,2	20,0	21,2	16,5	17,1	14,5	
dont :													
- transports intérieurs	15,6	15,3	17,4	13,3	11,2	11,5	9,7	8,8	9,5	8,5	6,5	2,2	
- transports maritimes et aériens	32,8	34,0	30,1	26,0	27,2	22,9	25,2	27,6	24,3	25,0	29,7	26,8	
- services annexes	29,9	31,6	32,2	32,4	34,1	35,2	34,0	34,6	36,9	27,4	30,2	29,7	
Communications	25,5	16,8	14,9	12,5	14,1	18,1	19,4	24,9	27,3	26,7	23,6	28,2	
Crédit et assurances	52,7	51,7	55,3	56,0	48,5	46,5	48,8	47,9	46,8	50,9	52,3	50,1	
Services marchands divers	77,8	78,4	77,7	77,9	76,8	76,6	75,6	75,5	74,5	74,0	73,2	72,8	
TOTAL	46,4	46,9	47,8	49,0	46,5	46,7	46,7	47,1	47,6	46,8	47,0	46,2	

Source : Eurostat - Banque de données sectorielles

Tableau IV.3.1 : Production finale, consommation intermédiaire, valeur ajoutée, emploi et productivité dans l'agriculture (1973-1983)

Milliards d'Ecus	FRANCE				EUR-10			
	1973	1974-75-76	1977-78-79	1980-81-82-83	1973	1974-75-76	1977-81-92-83	1980-81-82-83
Moyennes								
Production finale (a)	29 305	27 658	29 019	31 487	104 694	104 114	111 284	120 599
Consommation intermédiaire(a)	11 826	11 656	13 089	14 209	45 748	45 800	51 527	53 985
Valeur ajoutée (a)	17 479	16 002	15 930	17 278	58 946	58 314	59 757	66 614
Emploi (x 1000)	2 301	2 111	1 930	1 773	10 535	9 876	9 090	8 296
dont : non salariés (b)	1 821	1 680	1 552	1 417	8 162	7 551	6 742	6 150
salariés (b)	480	431	378	356	2 573	2 325	2 348	2 146
Productivité	7 596	7 580	8 254	9 745	5 595	5 905	6 574	8 030

* 1971 et 1972 non disponibles.

(a) Aux prix du marché de 1980

(b) Chiffres estimés pour la Grèce pour les années 1973 à 1976

Tableau IV.3.2 : Evolution des productions agricoles (1973 - 1983) aux prix de 1975

Millions d'Ecus

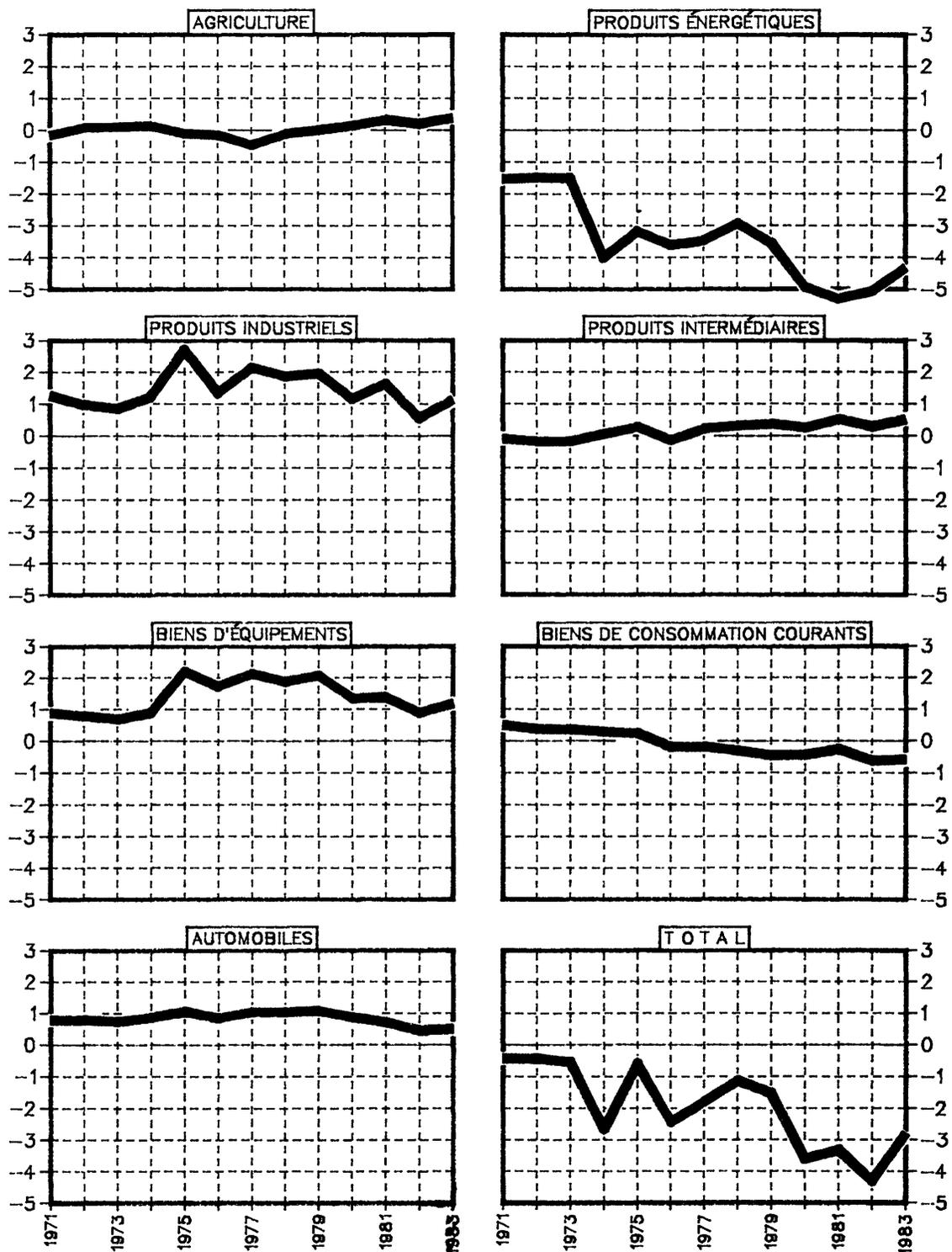
	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Production finale végétale	10 549	9 964	8 899	8 663	9 020	10 110	10 885	10 743	10 403	11 912	11 071
Total céréales (sans riz)	3 837	3 716	3 150	2 844	3 486	4 072	4 083	4 489	4 156	4 640	4 457
dont: blé	1 902	2 102	1 642	1 721	1 805	2 196	2 123	2 608	2 448	2 750	2 689
seigle	13	13	11	11	20	21	16	17	11	9	9
orge	811	706	644	562	774	832	838	872	727	739	660
avoine	58	50	51	38	58	83	68	68	61	71	54
maïs	1 024	817	770	483	796	903	1 006	889	875	1 044	1 021
riz	12	8	7	5	4	6	6	5	3	5	7
Légumes secs	28	27	34	21	42	41	43	36	38	54	39
Pommes de terre	470	473	430	274	508	482	469	431	409	427	348
Betteraves sucrières	525	499	545	523	612	547	588	599	806	724	580
- Plantes industrielles	354	364	335	330	286	344	349	497	480	604	563
dont: colza	-	-	-	-	-	137	123	267	240	278	230
plantes textiles	38	24	37	21	47	46	47	45	26	38	37
tabac brut	111	113	121	133	97	111	110	98	82	94	73
houblon	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3
- Légumes frais	1 419	1 416	1 399	1 173	1 345	1 478	1 476	1 330	1 394	1 526	1 448
- Fruits frais (n.c. agrumes, raisins, olives)	1 058	806	602	954	631	860	868	888	879	932	958
Raisins	106	95	72	76	68	87	93	84	82	74	64
Moûts et vins	2 140	1 969	1 698	1 876	1 444	1 577	2 222	1 728	1 483	2 254	1 981
Huile d'olive	6	4	4	6	4	6	6	7	10	8	7
Production animale finale	11 078	11 527	11 422	11 529	11 426	11 797	12 543	12 750	13 082	13 082	13 252
Animaux	7 074	7 507	7 358	7 457	7 267	7 544	8 124	8 137	8 415	8 299	8 430
Produits animaux	4 004	4 021	4 064	4 072	4 159	4 253	4 419	4 612	4 667	4 783	4 822
dont: lait(à la production)	3 471	3 480	3 498	3 507	3 616	3 673	3 821	3 995	4 023	4 101	4 158
oeufs	503	513	538	526	516	551	562	585	611	641	607
Total	21 626	21 491	20 321	20 192	20 446	21 907	23 428	23 223	23 485	24 994	24 323

Tableau IV.3.3 : Bilan énergétique (1971-1983)

(Mio TEP)

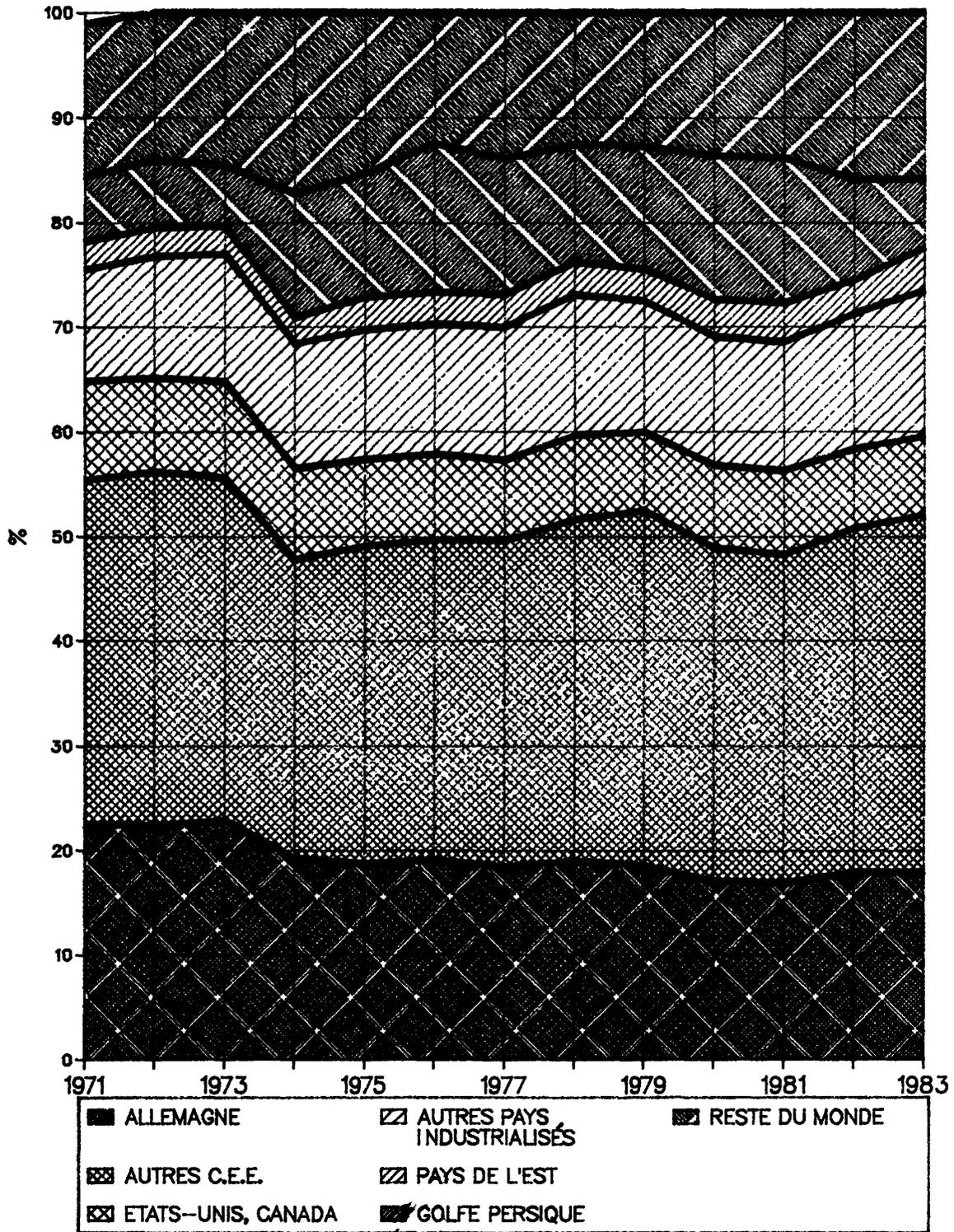
	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
1. Production primaire			41,3	42,5	43,6	40,2	47,2	47,6	48,9	54,3	65,1	64,2	71,9
dont :													
- combust.minéraux solides			17,3	15,8	15,6	15,4	15,1	13,9	13,3	13,1	13,4	12,4	12,3
- pétrole			2,2	2,1	2,0	2,0	2,0	2,1	2,2	2,4	2,7	2,5	2,5
- gaz naturel	5,8	6,0	6,3	6,3	6,1	5,9	6,4	6,6	6,5	6,3	5,9	5,5	5,5
- électricité primaire			14,0	16,1	17,6	14,4	21,1	22,2	23,9	29,3	39,7	40,2	47,9
2. Importations nettes	118,2	128,7	146,1	148,7	125,0	143,0	138,9	140,7	154,6	149,1	129,2	119,1	110,5
3. Consommation primaire			185,5	180,6	171,0	181,7	183,4	192,4	200,6	197,8	191,9	185,9	187,3
4. Consommation finale			152,6	154,2	144,1	153,8	158,5	162,9	165,7	161,8	158,2	154,8	155,7
dont :													
- sidérurgie			14,2	15,5	12,5	13,3	12,7	12,7	13,1	12,5	11,0	9,6	8,8
- industrie			43,6	45,4	41,0	43,1	44,1	44,8	45,9	42,4	40,6	38,8	38,9
- résidentiel et tertiaire			59,3	58,5	56,2	59,9	63,3	65,8	66,3	66,8	66,4	66,8	68,5
- transports			32,4	31,6	31,4	34,4	35,3	36,3	37,1	36,9	37,1	36,5	36,4
Taux d'indépendance (%) (1/3)			22,5	23,5	25,5	22,1	25,7	24,7	24,4	27,5	33,9	34,5	38,4

BALANCE COMMERCIALE PAR PRODUIT (EN % DU P.I.B. AUX PRIX COURANTS)



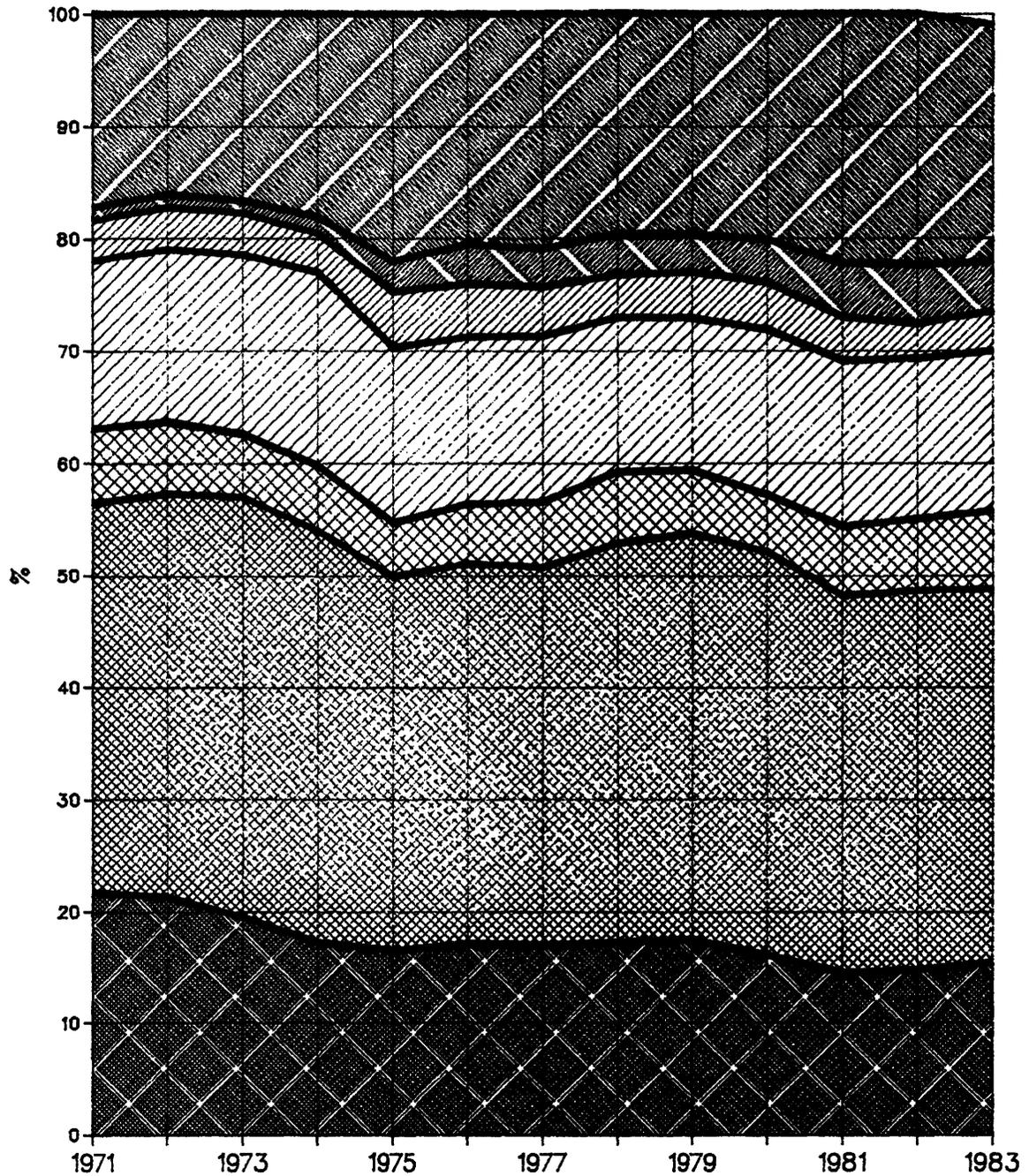
IMPORTATIONS PAR ZONES GÉOGRAPHIQUES

(prix courants)



EXPORTATIONS PAR ZONES GÉOGRAPHIQUES

(prix courants)



V. L'ECONOMIE FRANÇAISE EN 1984-1985

1. Introduction

L'analyse qui précède porte sur la période 1971-1983, qui s'achève par des années difficiles pour l'économie française. Les premières années de la décennie quatre-vingt ont révélé, en effet, les insuffisances structurelles de l'appareil productif, jusque là dissimulées au prix d'une inflation élevée et de dépréciations répétées du taux de change. De plus, les mesures de relance de 1981-1982, coïncidant avec une récession du commerce mondial, ont accentué le déphasage conjoncturel et brutalement aggravé le déficit des échanges extérieurs.

Les mesures d'ajustement qui ont accompagné les réalignements monétaires de juin 1982 et de mars 1983 ont permis d'amorcer un processus de correction des déséquilibres macro-économiques, et des déficiences structurelles qui les avaient produits. Le blocage temporaire des prix et des salaires décrété en juin 1982, le retour à la rigueur budgétaire décidé en mars 1983, et la substitution à l'indexation des salaires sur la hausse des prix passés d'un mécanisme d'indexation anticipative sur une hausse des prix programmée, ont ainsi infléchi de manière décisive les tendances antérieures en matière de développement de la demande intérieure, de partage de la valeur ajoutée et d'inflation.

Bien que ce processus de rétablissement ne soit pas parvenu à son terme au moment de la rédaction du présent rapport, il a paru utile d'en analyser le cheminement à travers la désinflation, la modération salariale, l'amélioration des résultats des entreprises, la reprise de l'investissement et le redressement du commerce extérieur.

2. Evolution macro-économique

a) Résultats d'ensemble

Au cours des deux années 1984-1985, la croissance de l'économie française a été légèrement plus rapide qu'au début de la décennie. Néanmoins, cette reprise modérée est restée inférieure à celle observée dans l'ensemble de la Communauté.

Taux de croissance du PIB :

	<u>France</u>	<u>Allemagne</u>	<u>Italie</u>	<u>Royaume-Uni</u>	<u>Eur-12</u>
1980-1983	0,9	0,6	0,6	0,4	0,6
1984-1985	1,4	2,5	2,4	2,6	2,2

Cette amélioration modeste de la croissance n'a pas empêché la poursuite de la régression de l'emploi à un rythme accéléré, alors que dans la Communauté, la situation, à cet égard, évoluait de manière moins défavorable qu'au cours des années précédentes.

Taux de variation de l'emploi :

	<u>France</u>	<u>Allemagne</u>	<u>Italie</u>	<u>Royaume-Uni</u>	<u>Eur-12</u>
1980-1983	-0,1	-0,8	0,3	-1,7	-1,1
1984-1985	-0,7	0,4	0,4	1,2	0,1

Cependant, le taux de chômage, bien qu'en accroissement, est demeuré inférieur à celui observé en moyenne dans la Communauté.

Ainsi, l'économie française n'a participé que faiblement au mouvement de reprise de l'économie mondiale en 1984-1985. Face à la dégradation des comptes extérieurs et à l'accroissement de l'écart d'inflation vis-à-vis des pays industrialisés, les pouvoirs publics ont dû imposer un effort d'ajustement destiné à comprimer la demande intérieure et à stimuler les exportations. Parallèlement, des dispositions ont été prises en vue de moderniser l'appareil productif et de restaurer la rentabilité des entreprises. Néanmoins, l'équilibre des comptes extérieurs est resté précaire et la compétitivité de l'industrie, ainsi que sa capacité de réponse au développement des marchés, insuffisante.

b) Evolution de la demande intérieure

Le ralentissement de la croissance au cours des deux années a tenu pour l'essentiel à l'affaiblissement de la demande intérieure, alors que les échanges extérieurs dégagèrent une contribution légèrement positive.

La consommation des ménages a été à nouveau freinée par rapport aux années précédentes, alors qu'elle était en reprise dans l'ensemble de la Communauté :

Consommation privée (taux de variation annuels en %)

	<u>France</u>	<u>Allemagne</u>	<u>Italie</u>	<u>Royaume-Uni</u>	<u>Eur-10</u>
1980-1983	1,9	0,3	1,3	1,2	0,9
1984-1985	1,3	1,4	1,9	2,2	1,6

Le freinage de la consommation des ménages a été dû pour l'essentiel à la stagnation du pouvoir d'achat de leur revenu disponible brut, compensé toutefois partiellement par une baisse significative de leur taux d'épargne. Au cours des deux années concernées, les salaires nets réels ont enregistré un recul imputable, à la fois, à la progression modérée des salaires bruts réels et à l'alourdissement des prélèvements sociaux. Les transferts sociaux nets n'en ont pas moins contribué positivement à la croissance du revenu disponible des ménages. En revanche, les mesures fiscales d'accompagnement de l'ajustement monétaire de mars 1983 ont provoqué une accentuation sensible de la pression fiscale directe, quelque peu atténuée en 1985 par les mesures d'allègement.

La formation brute de capital fixe ne s'est redressée que très faiblement alors qu'elle était en nette reprise dans le reste de la Communauté (notamment en ce qui concerne les investissements des entreprises). Cependant, après plusieurs années de déclin, les investissements des entreprises non financières ont repris, notamment dans le secteur concurrentiel. Cette amélioration a eu lieu dans les secteurs industriels des biens d'équipement ménager et professionnel, ainsi que dans les industries des biens intermédiaires. Par contre, les investissements des grandes entreprises nationales, notamment de l'énergie et des transports, se sont contractés à la suite du ralentissement des programmes, notamment du programme électro-nucléaire. Par ailleurs, les investissements des ménages dans la construction sont demeurés déprimés sur l'ensemble de la période, en raison de la stagnation du pouvoir d'achat, du niveau élevé des taux d'intérêt, et d'un climat défavorable à l'investissement locatif.

Formation brute de capital fixe :
(taux de variation annuels en %)

	<u>France</u>	<u>Allemagne</u>	<u>Italie</u>	<u>Royaume-Uni</u>	<u>Eur-10</u>
1980-1983	-0,1	-0,7	-0,3	-0,9	-1,1
1984-1985	0,4	0,2	4,1	4,6	2,2

Au total, la demande intérieure s'est nettement ralentie au cours des deux années 1984 et 1985, cet ajustement tardif par rapport à celui entrepris dès le deuxième choc pétrolier dans les autres pays européens, expliquant pourquoi l'économie française n'a guère participé au mouvement de reprise internationale entamé en 1983.

c) Evolution des échanges extérieurs

Le ralentissement de la demande intérieure a permis de contenir la progression des importations en 1984-1985 en deçà du rythme enregistré dans le reste de la Communauté.

Importations de biens et services (taux de variation annuels en %)					
	<u>France</u>	<u>Allemagne</u>	<u>Italie</u>	<u>Royaume-Uni</u>	<u>Eur-10</u>
1980-1983	3,2	1,4	1,4	0,3	1,1
1984-1985	3,8	5,1	9,5	4,1	5,2

Cependant, en raison de la forte élasticité persistante des importations, la pénétration des produits étrangers s'est encore accrue de 1 point entre 1983 et 1985, cette tendance étant particulièrement accentuée pour les produits industriels.

La balance réelle des biens et services s'est toutefois redressée grâce à la reprise des exportations, enregistrée en France comme dans le reste de la Communauté, en conséquence de l'expansion soutenue du commerce mondial.

Exportations de biens et services (taux de variation annuels en %)					
	<u>France</u>	<u>Allemagne</u>	<u>Italie</u>	<u>Royaume-Uni</u>	<u>Eur-10</u>
1980-1983	2,3	4,1	1,2	-0,1	2,1
1984-1985	5,2	8,0	7,1	6,8	6,6

Cette progression est demeurée néanmoins inférieure à celle du reste de la Communauté. Les performances de l'industrie manufacturière ont été relativement faibles, en effet, au regard de l'expansion des marchés extérieurs, le défaut structurel d'adaptation de l'appareil productif à la compétition internationale s'accompagnant d'une perte de compétitivité liée à la conjonction d'une hausse plus rapide des coûts de production et d'un taux de change stable au sein du Système monétaire européen.

A la détérioration des termes de l'échange consécutive au deuxième choc pétrolier, a fait suite une amélioration progressive mais différenciée selon les produits. Ainsi les termes de l'échange des produits agro-alimentaires et énergétiques, se sont dégradés en raison de la forte appréciation du dollar et en dépit de la faiblesse relative des cours mondiaux des produits de base. En revanche, les prix des exportations de produits manufacturés ont continué à s'apprécier davantage que les prix des importations, en dépit de la stabilité du franc dans le Système monétaire européen et de la modération des prix des concurrents, entamant la compétitivité des prix français.

Au total, la balance commerciale s'est fortement redressée grâce au jeu combiné des volumes et des termes de l'échange, sans toutefois que le solde des marchandises parvienne à l'équilibre. Le solde des échanges de produits manufacturés s'est nettement amélioré à partir de 1983, grâce aux ventes sur les marchés en expansion (Etats-Unis notamment). Le solde énergétique est demeuré stable, en dépit de l'enchérissement du prix du pétrole en francs, grâce à la réduction du volume des importations d'énergie. Le solde agro-alimentaire a dégagé en permanence un excédent substantiel, grâce à de bonnes récoltes. Par zone géographique, la balance commerciale s'est fortement redressée avec les pays de l'OCDE hors CEE, et avec les pays non membres de l'OCDE, mais elle a continué de présenter un déficit important à l'égard des pays de la Communauté.

Ainsi, en dépit de l'orientation très favorable de la conjoncture mondiale et des efforts d'ajustement imposés à l'économie, le commerce extérieur est demeuré fragile et le retour visé à l'excédent commercial n'a pas été obtenu, contrairement à ce qui avait été le cas après le premier choc pétrolier. Fait plus inquiétant encore, le taux de pénétration des produits étrangers sur le marché français n'a pas cessé de s'accroître, alors que les parts de marché des exportateurs français sur les marchés étrangers se sont contractées, cette double évolution concernant surtout les échanges de produits manufacturés, et plus particulièrement les échanges intracommunautaires.

Cependant, l'excédent des transactions "invisibles", notamment des services, s'est renforcé, permettant au solde des transactions courantes d'être équilibré sur l'ensemble des deux années 1984 et 1985. Le solde des services s'est notamment amélioré grâce aux recettes nettes de tourisme, ainsi que des services liés aux échanges de marchandises. Par contre, les recettes des services liés aux échanges de technologie ont cessé de progresser depuis 1983.

d) Partage du revenu, coûts, prix et compétitivité

La modération de la demande intérieure, l'amorce de redressement des investissements productifs et l'ajustement partiel des échanges extérieurs, ont été le résultat d'un retournement de tendance dans le partage de la valeur ajoutée au détriment de la part salariale. La progression du taux de salaire nominal a été limitée, dès 1983, par la désindexation des salaires et par l'affichage d'une norme d'inflation à laquelle les hausses de salaires devaient se conformer, sous réserve d'une clause de sauvegarde en cas de dépassement du taux annoncé. Cette politique a bloqué l'évolution des salaires réels en 1984-1985, ce qui, conjugué avec les gains de productivité et la stabilité des cotisations sociales à charge des employeurs, a provoqué le recul de la part salariale dans la valeur ajoutée.

En conséquence, la part de l'excédent brut d'exploitation s'est vivement redressée pour retrouver les niveaux atteints avant le premier choc pétrolier. La rentabilité économique des entreprises, cependant, ne s'est pas améliorée dans la même mesure, en raison des charges financières dérivant du niveau élevé de leur endettement, et de la hausse des taux d'intérêt réels, et à l'allègement desquelles elles ont été amenées à consacrer une fraction souvent importante de l'accroissement de leur marge brute. Par ailleurs, le redressement des profits a été très inégal selon les secteurs et la taille des entreprises, le secteur public demeurant pour sa part globalement déficitaire, et la branche automobile cumulant un déficit d'exploitation et un taux d'endettement record.

Sous l'effet de la modération salariale et des gains de productivité, la hausse des coûts salariaux unitaires s'est progressivement ralentie au cours de la période, permettant un recul des coûts salariaux unitaires

réels. Les prix à la production ont suivi la même tendance. Leur rythme de décélération a été toutefois moins rapide, en raison de la reconstitution des marges et du desserrement du dispositif de contrôle des prix.

Rémunération des salariés par salarié (taux de variation annuels en %)					
	<u>France</u>	<u>Allemagne</u>	<u>Italie</u>	<u>Royaume-Uni</u>	<u>Eur-12</u>
1980-1983	12,9	4,4	18,5	10,5	9,3
1984-1985	7,3	3,1	11,0	6,7	6,6

Déflateur du PIB (taux de variation annuels en %)					
	<u>France</u>	<u>Allemagne</u>	<u>Italie</u>	<u>Royaume-Uni</u>	<u>Eur-12</u>
1980-1983	11,3	3,9	17,0	8,1	9,5
1984-1985	6,6	2,0	9,7	5,2	6,0

Indice implicite des prix à la consommation (taux de variation annuels en %)					
	<u>France</u>	<u>Allemagne</u>	<u>Italie</u>	<u>Royaume-Uni</u>	<u>Eur-12</u>
1980-1983	11,2	4,6	17,1	8,4	9,8
1984-1985	6,4	2,2	10,2	5,2	6,0

Ainsi, l'écart positif d'inflation important que la France présentait encore au début des années quatre-vingt par rapport au reste de la Communauté, s'est-il réduit à partir de 1983 pour disparaître en 1985.

La désinflation importante des prix à la consommation réalisée au cours de la période, où elle est revenue, en glissement de 9,3 % à fin 1983, à 6,7 % à fin 1984 et 4,7 % à fin 1985, a résulté de plusieurs facteurs, qui se sont conjugués à partir du deuxième semestre 1982. Les études économétriques disponibles indiquent que le ralentissement du coût des importations consécutif à la baisse du prix du pétrole, au recul de l'inflation chez les principaux partenaires commerciaux, au repli du dollar à partir de 1985 et à la baisse des cours des matières premières, l'explique pour plus de la moitié, la stabilité du franc dans le Système monétaire européen ayant permis de bénéficier pleinement de la désinflation importée. De son côté, le ralentissement de la hausse des prix agricoles lié à la politique communautaire de réduction des excédents, expliquerait environ un quart de la dés-inflation. Le relâchement des tensions sur l'appareil productif dû au ralentissement de la croissance, et l'aggravation du chômage constitueraient un facteur explicatif complémentaire de la modération des hausses de prix à la production. La désindexation des salaires et, à un moindre degré, le renforcement du contrôle des prix, ont également joué un rôle, notamment

en 1982 et 1984, années pour lesquelles les écarts inexpliqués des équations économétriques de prix et de salaires sont les plus importants.

L'effet d'annonce des normes d'inflation affichées a probablement eu un rôle notable dans le processus de désinflation, bien qu'il soit difficile de le mesurer économétriquement. En convainquant les partenaires sociaux de la crédibilité du ralentissement de la hausse des prix, les autorités ont pu modérer les revendications salariales, en même temps que l'annonce de prix et de croissance de la masse monétaire en nette décélération contribuait à affermir les anticipations de stabilité en matière de taux de change.

Une perspective nouvelle de stabilisation des évolutions nominales s'est donc imposée en France à partir de 1983, qui a complètement modifié le jeu des anticipations. En dépit du dépassement des normes d'inflation affichées, la crédibilité des pouvoirs publics en matière de prévision de

Evolution des composantes des prix à la production : ensemble des branches
(variations annuelles en %)

	<u>Prix des import.</u>	<u>Prix des consom. interméd</u>	<u>Coûts salar unit.</u>	<u>Prix à la prod.</u>	<u>Prix à l'export. (p.m.)</u>	<u>Prix à la consom.</u>
1980	17,1	16,1	13,0	13,8	12,4	13,2
1981	16,1	14,1	13,7	12,6	13,5	12,8
1982	9,1	11,1	12,1	11,6	14,2	11,2
1983	6,5	8,2	8,5	8,9	8,4	9,6
1984	8,8	7,4	4,4	7,2	8,7	7,2
1985	0,6	3,5	3,6	4,9	3,7	5,5

Evolution des composantes des prix à la production : industrie manufacturière
(variations annuelles en %)

	<u>Prix des import.</u>	<u>Prix des consom. interméd</u>	<u>Coûts salar unit.</u>	<u>Prix à la prod.</u>	<u>Prix à l'export. (p.m.)</u>	<u>Prix à la consom.</u>
1980	9,4	14,9	11,9	13,7	11,2	12,6
1981	10,3	12,2	12,9	10,8	10,9	10,1
1982	10,1	11,1	10,7	12,0	14,9	9,2
1983	9,8	9,4	7,6	8,2	8,9	8,3
1984	8,6	8,5	3,7	7,7	10,0	6,2
1985	3,3	3,8	2,1	4,7	5,0	5,0

hausse de prix n'a pas été mise en doute, l'erreur de prévision ayant été réduite chaque année, et le pouvoir d'achat des salaires préservé par les clauses de sauvegarde.

Cependant, la décélération des prix et des coûts d'exploitation, bien que réduisant l'écart d'inflation avec les principaux pays partenaires, n'a pas été suffisante pour maintenir la compétitivité-prix des produits français, alors que le cours du franc était maintenu stable au sein du Système monétaire européen. Ainsi, l'avantage obtenu face aux partenaires du Système monétaire grâce aux ajustements monétaires de 1981-1983 avait entièrement disparu à la fin de 1985, au moment où la compétitivité vis-à-vis du reste du monde était sérieusement érodée par le repli du dollar. Sur le marché intérieur, la compétitivité mesurée par le rapport des prix à l'importation aux prix à la production, a suivi une évolution heurtée. Elle s'est franchement dégradée en 1985, du fait de la reprise de la désinflation à l'étranger et de la dépréciation du dollar. Par ailleurs, les exportateurs ont continué à maintenir des marges élevées à l'exportation, en dépit de la restauration de leur rentabilité sur le marché intérieur, au détriment de leurs parts des marchés étrangers.

Compétitivité : indice de prix relatifs à la production exprimés en monnaie commune (1980 = 100)

	<u>Vis-à-vis de 19 pays industr.</u>		<u>Vis-à-vis du reste de</u>
	France - CE-10		la CE-10
1980	100,0	100,0	100,0
1981	94,0	87,5	99,3
1982	89,9	85,0	95,9
1983	86,6	81,6	93,8
1984	85,1	76,8	94,6
1985	88,4	77,6	98,1

e) Emploi, productivité et investissement

Depuis 1981, et hormis une pause en 1982, l'emploi a régressé, rompant la tendance à l'accroissement des années soixante-dix, les effectifs totaux reculant au niveau de l'année 1973 et les effectifs de l'industrie et du bâtiment au niveau de l'année 1957. Ainsi, en dépit du développement de la production, les gains de productivité ont entraîné une destruction nette

d'emplois, particulièrement dans l'agriculture et dans l'industrie manufacturière. Par ailleurs, les difficultés spécifiques du bâtiment, liées à l'évolution défavorable des investissements immobiliers, ont provoqué un important recul des effectifs dans ce secteur. Par contre, dans le commerce et les services, la progression des effectifs s'est poursuivie au rythme observé au début des années quatre-vingt, alors que dans les administrations publiques, la tendance des effectifs de fonctionnaires s'infléchissait à la baisse.

Evolution de la production et de l'emploi (1)
(taux de variation en %)

	<u>1980</u>	<u>1981</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>	<u>1985</u>
Production	1,4	-0,3	1,0	0,4	1,9	1,4
Productivité	1,6	1,3	3,8	2,0	3,9	2,9
Heures travaillées	-0,2	-1,5	-2,7	-1,6	-1,9	-1,4
dont :						
durée hebdomadaire	-0,3	-0,6	-2,6	-0,8	-0,3	-0,2
Effectifs occupés	0,2	-0,9	0,0	-0,8	-1,5	-1,2

Sur la période, la formation brute de capital fixe de l'ensemble des entreprises a stagné, prolongeant la tendance faible des années précédentes. Toutefois, l'investissement productif des seules entreprises industrielles du secteur concurrentiel s'est accru de 19 %, contrastant avec le recul enregistré dans les grandes entreprises nationales, dans l'agriculture, dans le bâtiment et les travaux publics et dans le commerce. Cette amélioration, qui a porté essentiellement sur l'équipement, tranche avec la stagnation, ou même le recul, des années précédentes, et se compare à la reprise observée simultanément dans la Communauté.

Investissement industriel (2)
(taux de croissance aux prix de l'année précédente)

	<u>France</u>	<u>Allemagne</u>	<u>Italie</u>	<u>Royaume-Uni</u>	<u>Eur-10</u>
1983	-5	-2	-9	-2	-3
1984	10	-1	-1	15	7
1985	9	16	12	10	15

Source : (1) Comptes trimestriels de l'INSEE

(2) Enquêtes sur l'investissement réalisées pour compte de la CEE

Les analyses économétriques indiquent que la reprise de l'investissement des entreprises industrielles serait le résultat du redressement de leur excédent brut d'exploitation, qui a plus que compensé l'effet de freinage exercé par le niveau élevé des taux d'intérêt.

Ainsi, le problème structurel majeur de l'économie française : un taux d'accumulation du capital trop faible et des capacités de production insuffisantes pour faire face à une reprise de la demande intérieure aussi bien qu'à une accélération de la demande extérieure, pourrait sembler en cours de résolution à partir de 1984-1985. Il est encore trop tôt, cependant, pour apprécier l'évolution de ces capacités de production. S'il est indéniable que l'appareil productif a été modernisé par la vague récente d'investissements, il semble qu'elle ait surtout profité à la rationalisation des équipements, permettant une substitution renforcée du capital au travail salarié, dont témoigne l'accélération des suppressions d'effectifs dans l'industrie. En revanche, les capacités de production ne semblent guère avoir été accrues par ces investissements, comme tendent à l'indiquer la persistance de taux d'utilisation élevés, ainsi que les goulots signalés par les chefs d'entreprise dans les enquêtes de conjoncture.

3. L'équilibre financier

Au début des années quatre-vingt, le défaut d'ajustement de l'économie française s'était traduit par une détérioration sensible des équilibres financiers. Le besoin de financement global de la nation s'était fortement accru, principalement sous l'effet de la dégradation des résultats des entreprises - notamment des grandes entreprises nationales - et de l'aggravation du déficit des administrations. Pendant les années 1984-1985, le besoin de financement de la nation a pu être sensiblement réduit. Ce résultat a été obtenu grâce à l'amélioration considérable du solde de financement des entreprises, car, bien qu'en réduction, le besoin de financement des administrations n'en a pas moins augmenté encore, en moyenne,

par rapport aux quatre années précédentes, tandis que la capacité de financement des ménages se contractait.

<u>Soldes de financement en % du PIB</u>	<u>1980-1983</u>	<u>1984-1985</u>
Ménages	4,4	3,5
Entreprises dont :	-4,4	-1,5
- grandes entreprises nationales	-1,6	-0,7
- sociétés non financières	-3,0	-1,5
- sociétés financières	0,2	0,1
Administrations publiques	-2,1	-2,7
Extérieur	-2,1	-0,7

a) Evolution des finances publiques

L'évolution des finances publiques au début des années 1980 avait été marquée par un alourdissement de la pression des prélèvements obligatoires -

Recettes et dépenses des administrations (en % du PIB)

	<u>1980-1983</u>	<u>1984</u>	<u>1985</u>
Impôts indirects	14,7	15,1	15,1
Impôts directs	8,9	9,3	9,3
Cotisations sociales reçues	20,7	21,8	21,8
Autres ressources courantes	3,6	3,6	3,7
Total des ressources courantes	47,9	49,8	49,9
Transferts, dont :	28,3	30,3	30,3
- aux entreprises	2,1	2,4	2,3
- aux ménages	24,6	26,0	26,3
Intérêts effectifs	2,1	2,8	2,8
Consommation publique, dont :	15,9	16,4	16,3
- Rémunération des salariés	11,7	12,0	11,9
Total des emplois courants	46,2	49,5	49,4
Epargne brute	1,6	0,3	0,4
Emplois en capital	3,6	3,3	3,0
Besoin de financement	2,0	3,0	2,6

en l'espèce, des impôts directs et des cotisations sociales - par une accélération des dépenses publiques, en particulier des transferts sociaux et par une aggravation du déficit mesuré en pourcentage du produit intérieur brut. Au cours de la période 1984-1985, par contre, les mesures de redressement mises en oeuvre par les pouvoirs publics ont permis, sinon de renverser ces tendances, du moins de stabiliser les évolutions aux niveaux atteints.

La pression des prélèvements obligatoires, qui avait été déjà sensiblement renforcée en 1981-1982, a subi un nouvel alourdissement dans le cadre des plans de redressement de juin 1982 et de mars 1983. En conséquence de cet ensemble de dispositions, la part des ressources courantes des administrations dans le produit national brut est passée de 46,6 % en 1981 à 49,8 % en 1984.

Toutes les catégories de recettes ont contribué à ce relèvement. Entre 1980 et 1985, et en proportion du produit intérieur brut, les impôts indirects sont ainsi passés de 14,7 % à 15,1 %, principalement en raison du relèvement de la taxe intérieure sur les produits pétroliers et des taxes perçues au profit de la Caisse nationale de l'énergie; les impôts directs, de 8,6 % à 9,3 % à la suite notamment, de l'aggravation de la pression fiscale sur les hauts revenus, de l'institution de l'impôt sur les grandes fortunes, de la taxation de certains frais généraux des entreprises et par l'établissement d'un prélèvement de 1 % sur les revenus imposables au bénéfice de la sécurité sociale; et les cotisations sociales de 20,2 % à 21,8 %, du fait de la majoration des taux de cotisation au régime vieillesse et à l'assurance chômage, et d'une cotisation de solidarité de 1 % du salaire imposée aux fonctionnaires.

Les autorités ont résolu d'inverser cette tendance lors de la préparation de la loi de finances pour 1985, décidant diverses mesures d'allègement, dont la suppression du prélèvement de 1 % et une réduction linéaire de 5 %

de l'impôt sur le revenu. L'objectif visé était de diminuer la part des prélèvements obligatoires dans le produit intérieur brut d'un montant de l'ordre de 1 %. En définitive, du fait du rendement plus élevé que prévu de la plupart des recettes, elle n'a pu être que stabilisée, ce qui n'en a pas moins marqué une rupture avec la tendance antérieure.

Comparés à la moyenne de la Communauté, les taux de prélèvements obligatoires observés en France se situaient, en 1984-1985, à des niveaux globalement plus élevés, l'écart étant particulièrement important pour les cotisations sociales.

Recettes des administrations (en % du PIB)

	France		CE-12	
	1984	1985	1984	1985
Impôts indirects	15,1	15,1	13,5	13,3
Impôts directs	9,3	9,3	12,6	12,8
Cotisations sociales reçues	21,8	21,8	15,2	15,1
Autres ressources courantes	3,6	3,7	3,7	3,8
Total des ressources courantes	49,8	49,9	45,0	45,1

Au cours des cinq premières années de la décennie quatre vingt, les dépenses courantes des administrations ont fortement augmenté en proportion du produit intérieur brut, passant de 43 % à 49,4 %, prolongeant ainsi la tendance observée au cours des années soixante-dix. Les transferts courants versés ont continué de présenter les taux de croissance les plus élevés, particulièrement les transferts sociaux aux ménages. Un infléchissement de cette tendance a néanmoins pu être obtenu en 1984-1985, grâce à une politique budgétaire très stricte, notamment en matière de dépenses de rémunérations. Comparé avec la moyenne communautaire, le poids des dépenses publiques dans le produit intérieur brut demeure nettement plus important en France, l'écart étant encore plus important si l'on fait abstraction des charges d'intérêt.

Dépenses des administrations (en % du PIB)

	France		CE-12	
	1984	1985	1984	1985
Transferts courants versés	30,3	30,3	22,8	22,6
dont :				
- aux entreprises	2,4	2,3	2,6	2,5
- aux ménages	26,0	26,3	19,0	18,8
Intérêts effectifs	2,8	2,8	5,0	5,1
Consommation publique	16,4	16,3	18,7	18,6
dont :				
- rémunération des salariés	12,0	11,9	12,3	12,2
- achats courants	4,4	4,4	6,1	6,1
Total des emplois courants	49,5	49,4	46,5	46,4
FBCF	3,1	3,0	2,8	2,8

Grâce à une politique salariale stricte et à une compression des budgets de fonctionnement, la consommation publique a régressé en pourcentage du produit intérieur brut, notamment en 1985. En 1984 et en 1985, les accords salariaux dans la fonction publique ont limité strictement l'augmentation de la masse salariale, mesurée en glissement intraannuel, à la hausse des prix à la consommation. Compte tenu du glissement-vieillesse-technicité (0,5 %) et de la hausse des effectifs, les fonctionnaires ont subi de ce fait une perte de pouvoir d'achat de l'ordre de 2 % en moyenne annuelle 1985, compte non tenu des mesures de rattrapage au titre de 1984 et des avancements hiérarchiques. La politique ainsi mise en oeuvre a permis de contenir la progression de la masse salariale après ses fortes hausses de 1981 et 1982.

Contrairement aux autres dépenses des administrations, les transferts courants versés aux ménages ont poursuivi leur croissance en pourcentage du produit intérieur brut, bien que leur accroissement en termes réels ait pu être ramené au rythme annuel de 2,5 %.

Prestations de sécurité sociale
(taux de variation)

	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>	<u>1985</u>
Vieillesse	17,8	12,8	9,9	9,3
Santé	18,1	11,1	5,5	8,9
Famille	20,8	8,9	6,2	4,3
Emploi	36,5	17,6	14,1	7,4
Total	19,8	12,1	9,5	8,3
Prix de la consommation	11,2	9,6	7,3	5,5

La progression des prestations de vieillesse a tendu à s'accélérer en raison de l'arrivée à l'âge de la retraite de générations plus nombreuses, et du passage de nombreux pré-retraités à la retraite, et malgré la limitation des majorations nominales des pensions de sécurité sociale et du minimum vieillesse. La décélération des prestations de santé a marqué une pause en 1985, en raison de la conjoncture épidémique, mais sans remettre en cause la tendance au ralentissement observée depuis 1984. Les prestations familiales ont à nouveau reculé en volume, en raison de la diminution de la population concernée. Enfin, l'augmentation des prestations de chômage et de pré-retraite s'est fortement ralentie grâce à la diminution du nombre de pré-retraités, à la stabilisation du chômage en 1985, et à la réduction de certaines indemnités.

Les intérêts de la dette, enfin, ont tendu à se stabiliser à un niveau élevé, en raison des effets de la baisse des taux d'intérêt, de l'émission d'obligations renouvelables du Trésor (ORT), à intérêts différés à l'échéance, et du remboursement anticipé de certains emprunts extérieurs.

Evolution du solde budgétaire

Les finances publiques avaient été marquées, au début des années quatre vingt, par une importante détérioration du solde des administrations, passé d'un quasi-équilibre en 1980, à un déficit de 3,1 % du produit intérieur brut en 1983. Le plan de redressement adopté par les pouvoirs publics en

mars 1983 visait, entre autres, à mettre un terme à cette détérioration, et à replacer les finances publiques dans une perspective de convergence européenne.

Solde de financement des administrations publiques (en % du PIB)

	<u>administr.</u> <u>locales</u>	<u>collect.</u> <u>locales</u>	<u>sécurité</u> <u>sociale</u>	<u>Ensemble</u> <u>non consolidé</u>
1980-1983	-1,8	-0,6	0,3	-2,1
1984	-3,2	-0,4	0,6	-0,3
1985	-2,9	-0,3	0,5	-2,7

Solde de financement des administrations publiques (en % du PIB)

	<u>France</u>	<u>Allemagne</u>	<u>Italie</u>	<u>Royaume-Uni</u>	<u>Eur-12</u>
1980-1983	-2,1	-3,2	-3,1	-11,3	-5,0
1984	-3,0	-1,9	-4,2	-13,0	-5,4
1985	-2,7	-1,1	-3,1	-14,0	-5,2

Les mesures prises en 1983 ont ainsi permis une réduction du déficit en 1984 et 1985, inégale cependant selon les secteurs institutionnels. Les organismes sociaux ont redressé leur situation financière dès 1984 grâce à l'imposition du prélèvement de 1 % sur le revenu imposable (supprimé en 1985), à d'importantes économies sur les dépenses de maladie et sur le fonctionnement des caisses locales, à une gestion de trésorerie plus efficace et au raccourcissement des délais de recouvrement des cotisations.

Au total, la limitation du déficit a été obtenue à un niveau néanmoins élevé au regard de la tendance historique, et des résultats obtenus par certains partenaires, notamment, la République fédérale d'Allemagne.

La période durant laquelle les déficits budgétaires se sont accrus a été marquée par une vive augmentation de la dette publique, passée de 418 mrds FF au début de 1980 à 1.228 mrds FF au début de 1986, soit approximativement un quart du produit intérieur brut.

b) Financement de l'économie et politique monétaire

Les données fondamentales du financement de l'économie ont été affectées, en 1984-1985, par le début d'assainissement des finances publiques, mais davantage encore, par le redressement de la situation financière des entreprises, lié lui-même à la conjonction de plusieurs facteurs : le ralentissement des coûts salariaux et du prix des consommations intermédiaires, le décalage de la perception de l'impôt sur les sociétés par rapport à la base imposable, l'allègement de la taxe professionnelle et la diminution des charges financières entraînées par la désinflation des taux.

Principaux indicateurs du compte des entreprises

	<u>1980-1983</u>	<u>1984</u>	<u>1985</u>
Taux de marge brute (1)	25,9	27,7	28,8
Part salariale (2)	68,8	66,7	65,5
Impôts à la production/val.ajoutée	9,2	9,9	10,1
Impôts directs/excéd.brut d'exploit.	15,9	13,7	13,6
Intérêts versés/excéd.brut d'exp.(3)	40,4	40,0	37,1
Taux d'investissement (4)	19,4	17,2	17,1
Subventions/Valeur ajoutée	3,9	4,2	4,2
Besoin de financement/Val.ajoutée	7,3	3,0	2,6

(1) Excédent brut d'exploitation/Valeur ajoutée (%)

(2) Masse salariale/valeur ajoutée (%)

(3) Sociétés et quasi-sociétés seulement

(4) Formation brute de capital fixe/valeur ajoutée (%)

Le taux d'investissement des entreprises étant demeuré globalement médiocre, l'amélioration de leurs résultats financiers a entraîné une diminution considérable de leur besoin de financement. Elles ont été ainsi en mesure d'entreprendre l'assainissement de leurs bilans, gravement détériorés depuis le début des années quatre-vingt.

Corollairement, les ménages ont enregistré une dégradation de leur épargne et de leur capacité de financement.

Principaux éléments du compte des ménages
(variation en % à prix constants)

	<u>1980-1983</u>	<u>1984</u>	<u>1985</u>
Revenu disponible	1,5	-0,2	1,1
Consommation finale	1,7	0,7	2,1
Taux d'épargne (en %)	15,2	13,5	12,4
dont : - épargne financière	5,5	5,1	4,3
- investissement	9,7	8,4	8,1

En dépit de la très faible progression de leur revenu disponible sur l'ensemble des deux années 1984-1985, les ménages ont continué, en effet, à accroître sensiblement leur consommation, à la fois parce que la stagnation de leur pouvoir d'achat était perçue comme un phénomène transitoire, qu'elle était simultanément compensée par l'effet de richesse résultant de l'appréciation des placements financiers consécutive à la baisse des taux d'intérêt nominaux et parce que la politique du crédit a continué de décourager l'investissement en logement.

Les modifications qui se sont ainsi produites, en 1984-1985, dans les bases du financement de l'économie, se sont traduites par une nette réduction de la demande de crédit du Trésor, une lente contraction de celle des entreprises, et une contribution légèrement positive de l'extérieur à la création monétaire. Face à la décélération de la demande de monnaie, le taux d'accroissement des agrégats monétaires a pu être ramené un peu en deçà de celui du produit intérieur brut nominal, tandis que la tendance des taux d'intérêt demeurait largement soumise aux contraintes du Système monétaire européen, qui ont imposé une hausse sensible des taux réels.

Masse monétaire
(Taux de variation annuels à fin décembre)

	<u>France</u> (M2)	<u>Allemagne</u> (M3)	<u>Italie</u> (M2)	<u>Royaume-Uni</u> (sterling M3)	<u>Eur-10</u>
1982	10,8	7,1	17,2	8,9	10,7
1983	11,2	5,3	13,2	10,3	9,7
1984	8,3	4,7	12,1	9,6	8,7
1985	6,0	5,0	11,2	13,5	9,5

L'accroissement des créances sur le Trésor a été limité, en moyenne, à 12 % du déficit des deux années, grâce au montant des émissions d'obligations,

Contributions à la croissance de la masse monétaire
Pourcentage en moyenne centrée nov.déc.janv.

	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>	<u>1985</u>
1. Extérieur	-3,7	-1,9	0,3	3,9
2. Crédit interne net	14,9	11,8	7,3	3,0
- créances sur le Trésor public	3,4	3,5	1,2	0,8
- créances sur l'économie	15,0	11,7	10,8	9,3
3. Masse monétaire	11,2	9,9	7,6	6,9

qui ont couvert 55 % du besoin de financement. En revanche, les crédits à l'économie ont connu encore une croissance assez vive, en dépit de la réduction du besoin de financement des entreprises, ce qui indique qu'elles ont mis à profit l'amélioration de leur situation financière pour effectuer des placements sur le marché plus que pour réduire leurs ratios d'endettement. Par ailleurs, le crédit à la consommation a progressé notablement en liaison avec la reprise des achats des ménages. Enfin, la destruction de monnaie par l'extérieur a cessé à partir de 1984, grâce au rééquilibrage de la balance des paiements courants, et surtout aux entrées nettes de capitaux consécutives à l'anticipation d'un taux de change stable et d'un écart positif de taux d'intérêt réels vis-à-vis des placements en devises, notamment en marks.

Taux d'intérêt

	<u>France</u>				<u>Allemagne</u>				<u>EUR-12</u>			
	<u>court terme</u>		<u>long terme</u>		<u>court terme</u>		<u>long terme</u>		<u>court terme</u>		<u>long terme</u>	
	<u>nominal</u>	<u>réel</u>	<u>nominal</u>	<u>réel</u>	<u>nominal</u>	<u>réel</u>	<u>nominal</u>	<u>réel</u>	<u>nominal</u>	<u>réel</u>	<u>nominal</u>	<u>réel</u>
1980	12,0	-1,4	13,6	0	9,5	3,99	8,5	2,9	13,7	0,2	13,2	-0,2
1981	15,3	1,8	16,3	2,6	12,3	5,7	10,4	3,8	15,0	2,6	15,2	2,8
1982	14,6	2,3	16,0	3,6	8,7	3,3	8,9	3,5	13,7	2,6	14,4	3,3
1983	12,4	2,7	14,4	4,5	5,8	2,4	7,9	4,5	11,9	3,4	13,0	4,4
1984	11,6	3,6	13,4	5,3	6,0	3,5	7,8	5,2	11,2	3,9	12,3	4,9
1985	9,9	3,8	11,9	5,7	5,4	3,2	6,9	4,6	10,4	4,2	10,9	4,6

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

1. Principales publications périodiques concernant la conjoncture économique française

- La balance des paiements de la France - Rapport annuel du Ministère de l'Economie et de la Banque de France
- Bulletin Mensuel du Comité Professionnel du Pétrole
- Cahiers Economiques et Monétaires - publication trimestrielle de la Banque de France
- Les Cahiers Français - publication périodique de la Documentation Française
- Compte rendu présenté à Monsieur le Président de la République au nom du Conseil Général de la Banque de France - Rapport annuel
- Economie et Prévisions - publication trimestrielle de la Direction de la Prévision
- Economie et Statistique - publication mensuelle de l'INSEE
- Lettre Mensuelle de Conjoncture du Centre d'Observation Economique de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris
- Notes Bleues du Ministère de l'Economie - publication hebdomadaire
- Observations et Diagnostics Economiques - Revue de l'O.F.C.E. - Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques - publication trimestrielle
- Rapport sur les Comptes de la Nation - INSEE - publication annuelle
- La Revue de l'Ipecode - Institut de Prévisions Economiques et Financières pour le développement des entreprises
- Statistiques et Etudes Financières (série rouge) - publication trimestrielle du Ministère de l'Economie et des Finances
- Tendances de la Conjoncture (graphiques) et Notes de Conjoncture de l'INSEE - publications trimestrielles

2. Ouvrages et articles concernant l'économie française

a) Ouvrages

- B. CAMUS, M. DELATTRE, J.C. DUTAILLY, F. EYMARD-DUVERNAY, L. VASSILLE (1981) : "La crise du système productif" - INSEE
- INSEE (1981) : "Le mouvement économique en France - 1949-1979"
- Patrick ARTUS et divers auteurs (1981) : "Metric : une mobilisation de l'Economie Française" - INSEE

b) Articles

- Michel AGLIETTA, André ORLEAN et Gilles OUDIZ : "L'industrie française face aux contraintes de change" - Economie et Statistique n° 119, février 1980
- Jean-Pierre BROCLAWSKI et Roland de VILLEPIN : "La mutation des échanges extérieurs de la France depuis 1970", Economie et Statistique n° 94, novembre 1977
- Christian de BOISSIEU et Alain GUBIAN : "Les indicateurs de la politique budgétaire et fiscale - Application au cas français. Observations et Diagnostics Economiques", n° 9, octobre 1984
- Michel DELATTRE : "Points forts et points faibles du commerce extérieur industriel" - Economie et Statistique n° 157, juillet-août 1983
- Alain FONTENEAU et Alain GUBIAN : "Comparaison des relances françaises de 1975 et 1981-1982". Observations et Diagnostics Economiques n° 12, juillet 1985
- Gilles OUDIZ et Henri STERDYNIAK : "Inflation, emploi et contrainte extérieure: en survol de l'économie française pendant les années soixante-dix", Annales de l'INSEE n° 47-48, 1982
- Roland de VILLEPIN : "Vingt ans de finances publiques", Economie et Statistique n° 130, décembre 1981

Economic Papers

The following papers have been issued. Copies may be obtained by applying to the address mentioned on the inside front cover.

- No. 1 EEC-DG II inflationary expectations. Survey based inflationary expectations for the EEC countries, by F. Papadia and V. Basano (May 1981).
- No. 3 A review of the informal economy in the European Community, by Adrian Smith (July 1981).
- No. 4 Problems of interdependence in a multipolar world, by Tommaso Padoa-Schioppa (August 1983).
- No. 5 European Dimensions in the Adjustment Problems, by Michael Emerson (August 1981).
- No. 6 The bilateral trade linkages of the Eurolink Model : An analysis of foreign trade and competitiveness, by P. Ranuzzi (January 1982).
- No. 7 United Kingdom, Medium term economic trends and problems, by D. Adams, S. Gillespie, M. Green and H. Wortmann (February 1982).
- No. 8 Où en est la théorie macroéconomique, par E. Malinvaud (juin 1982).
- No. 9 Marginal Employment Subsidies : An Effective Policy to Generate Employment, by Carl Chiarella and Alfred Steinherr (November 1982).
- No. 10 The Great Depression : A Repeat in the 1980s ?, by Alfred Steinherr (November 1982).
- No. 11 Evolution et problèmes structurels de l'économie néerlandaise, par D.C. Breedveld, C. Depoortere, A. Finetti, Dr. J.M.G. Pieters et C. Vanbelle (mars 1983).
- No. 12 Macroeconomic prospects and policies for the European Community, by Giorgio Basevi, Olivier Blanchard, Willem Buiter, Rudiger Dornbusch and Richard Layard (April 1983).
- No. 13 The supply of output equations in the EC-countries and the use of the survey-based inflationary expectations, by Paul De Grauwe and Mustapha Nabli (May, 1983).

- No. 14 Structural trends of financial systems and capital accumulation : France, Germany, Italy, by G. Nardozi (May 1983).
- No. 15 Monetary assets and inflation induced distortions of the national accounts - conceptual issues and correction of sectoral income flows in 5 EEC countries, by Alex Cukierman and Jorgen Mortensen (May 1983).
- No. 16 Federal Republic of Germany. Medium-term economic trends and problems, by F. Allgayer, S. Gillespie, M. Green and H. Wortmann (June 1983).
- No. 17 The employment miracle in the US and stagnation employment in the EC, by M. Wegner (July 1983).
- No. 18 Productive Performance in West German Manufacturing Industry 1970-1980; A Farrell Frontier Characterisation, by D. Todd (August 1983).
- No. 19 Central-Bank Policy and the Financing of Government Budget Deficits : A Cross-Country Comparison, by G. Demopoulos, G. Katsimbris and S. Miller (September 1983).
- No. 20 Monetary assets and inflation induced distortions of the national accounts. The case of Belgium, by Ken Lennan (October 1983).
- No. 21 Actifs financiers et distorsions des flux sectoriels dues à l'inflation : le cas de la France, par J.-P. Baché (octobre 1983).
- No. 22 Approche pragmatique pour une politique de plein emploi : les subventions à la création d'emplois, par A. Steinherr et B. Van Haepere (octobre 1983).
- No. 23 Income Distribution and Employment in the European Communities 1960 - 1982, by A. Steinherr (December 1983).
- No. 24 U.S. Deficits, the dollar and Europe, by O. Blanchard and R. Dornbusch (December 1983).
- No. 25 Monetary assets and inflation induced distortions of the national accounts. The case of the Federal Republic of Germany, by H. Wittelsberger (January 1984).
- No. 26 Actifs financiers et distorsions des flux sectoriels dues à l'inflation : le cas de l'Italie, par A. Reati (janvier 1984).
- No. 27 Evolution et problèmes structurels de l'économie italienne, par Q. Ciardelli, F. Colasanti et X. Lannes (janvier 1984).
- No. 28 International Co-operation in Macro-economic Policies, by J.E. Meade (February 1984).

- No. 29 The Growth of Public Expenditure in the EEC Countries 1960-1981 : Some Reflections, by Douglas Todd (December 1983).
- No. 30 The integration of EEC qualitative consumer survey results in econometric modelling : an application to the consumption function, by Peter Praet (February 1984).
- No. 31 Report of the CEPS Macroeconomic Policy Group. EUROPE : The case for unsustainable growth, by R. Layard, G. Basevi, O. Blanchard, W. Buiter and R. Dornbusch (April 1984).
- No. 32 Total Factor Productivity Growth and the Productivity Slowdown in the West German Industrial Sector, 1970-1981, by Douglas Todd (April 1984).
- No. 33 An Analytical Formulation and Evaluation of the Existing Structure of Legal Reserve Requirements of the Greek Economy : An Uncommon Case, by G. Demopoulos (June 1984).
- No. 34 Factor Productivity Growth in Four EEC Countries, 1960-1981 by Douglas Todd (October 1984).
- No. 35 Rate of profit, business cycles and capital accumulation in U.K. industry, 1959-1981, by Angelo Reati (November 1984).
- No. 36 Report of the CEPS Macroeconomic Policy Group. Employment and Growth in Europe : A Two-Handed Approach by P. Blanchard, R. Dornbusch, J. Drèze, H. Giersch, R. Layard and M. Monti (June 1985).
- No. 37 Schemas for the construction of an "auxiliary econometric model" for the social security system by A. Coppini and G. Laina (June 1985).
- No. 38 Seasonal and Cyclical Variations in Relationship among Expectations, Plans and Realizations in Business Test Surveys by H. König and M. Nerlove (July 1985).
- No. 39 Analysis of the stabilisation mechanisms of macroeconomic models : a comparison of the Eurolink models by A. Bucher and V. Rossi (July 1985).
- No. 40 Rate of profit, business cycles and capital accumulation in West German industry, 1960-1981 by A. Reati (July 1985).
- No. 41 Inflation induced redistributions via monetary assets in five European countries : 1974-1982 by A. Cukierman, K. Lennan and F. Papadia (September 1985).
- No. 42 Work Sharing : Why? How? How not ... by Jacques H. Drèze (December 1985).
- No. 43 Toward Understanding Major Fluctuations of the Dollar by P. Armington (January 1986).

- No. 44 Predictive value of firms' manpower expectations and policy implications by G. Nerb (March 1986).
- No. 45 Le taux de profit et ses composantes dans l'industrie française de 1959 à 1981 par Angelo Reati (Mars 1986).
- No. 46 Forecasting aggregate demand components with opinions surveys in the four main EC-Countries - Experience with the BUSY model by M. Biart and P. Praet (May 1986).
- No. 47 Report of the CEPS Macroeconomic Policy Group : Reducing Unemployment in Europe : The Role of Capital Formation by F. Modigliani, M. Monti, J. Drèze, H. Giersch, R. Layard (July 1986).
- No. 48 Evolution et problèmes structurels de l'Economie française par X. Lannes, B. Philippe, P. Lenain (août 1986).